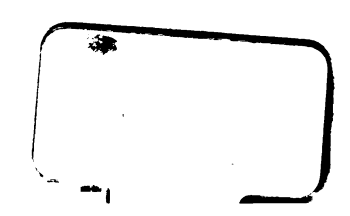
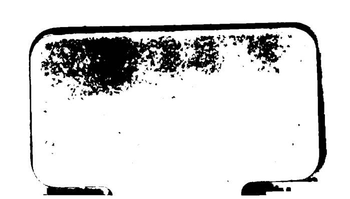



DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Taylor Institution.




DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.



RECHERCHES

SUR LES

ANCIENNES TRADUCTIONS LATINES

D'ARISTOTE

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET
RUE DE VAUGIRARD, N° 9

RECHERCHES

CRITIQUES

SUR L'AGE ET L'ORIGINE DES TRADUCTIONS LATINES

D'ARISTOTE

ET SUR DES COMMENTAIRES GRECS OU ARABES

EMPLOYÉS PAR LES DOCTEURS SCOLASTIQUES

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

PAR AMABLE JOURDAIN

NOUVELLE ÉDITION

REVUE ET AUGMENTÉE

PAR CHARLES JOURDAIN

PROFESSEUR AGRÉGÉ DE PHILOSOPHIE AU COLLÉGE STANISLAS

PARIS

JOUBERT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DES GRÈS, N° 14, PRÈS LA SORBONNE

M. D. CCC. XLIII

AVANT-PROPOS.

Le Mémoire qui fait le fond de cet ouvrage, a été couronné il y a vingt-six ans par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Quelques mois plus tard, une mort prématurée frappa l'auteur, pendant qu'il s'occupait de compléter ses recherches et de les disposer sur un meilleur plan. Les trois premiers chapitres étaient les seuls qu'il eût retouchés, sans toutefois y mettre la dernière main; le temps lui avait manqué pour refondre les autres, en sorte qu'après avoir mutilé l'ancien travail, soumis au jugement de l'Académie, il ne lui fut pas donné de conduire le nouveau à son terme.

Ce fut dans un pareil état de confusion, sur des notes souvent peu lisibles, ou sur une copie infidèle, que l'ouvrage fut publié, en 1819, par les soins de M. Rolle, bibliothécaire de la ville de Paris, et sous les auspices de M. le comte d'Hauterive, qui n'avait pas permis qu'un autre que lui se chargeât des frais d'impression. Le dévouement et le savoir consommé de M. Rolle ne pouvaient faire que cette édition posthume d'un Mémoire à moitié rédigé n'offrît pas des taches nombreuses; cependant telles étaient la précision et la richesse des résultats

exposés par l'auteur, que, malgré ces imperfections inévitables, l'ouvrage obtint un succès marqué. Les Annonces de Gottingue en rendirent compte dans les meilleurs termes (1): M. Héeren y consacra une note étendue de la seconde édition de son *Histoire de la Littérature classique;* et il faut bien que la faveur qui avait accueilli les *Recherches sur les anciennes traductions d'Aristote,* se soit depuis soutenue au delà du Rhin; car, dans ces dernières années, le savant historien du philosophe grec, M. Stahr, en a publié une traduction allemande (2).

En voyant le jugement de l'Académie confirmé ainsi d'une manière durable par celui de l'Europe savante, il nous a semblé qu'un livre qui avait mérité de tels suffrages, n'était pas indigne d'une révision, et quelques difficultés que présentât cette tâche aussi aride que délicate, nous l'avons acceptée comme un devoir de piété filiale.

Notre soin a été d'abord de corriger les innombrables fautes typographiques de la première édition. Nous avons dû aussi éclaircir et

(1) *Götting. gelehrt. Anzeigen*, 1819, St. 142.

(2) *Forschungen uber Alter und Ursprung der lateinischen Uebersetzungen des Aristoteles, etc.*, von Jourdain, *aus dem Französischen übersetzt, mit einigen Zusätzen und Berichtigungen und einem Namenregister,* von Dr. Adolf Stahr, Halle, 1831, in-8°.

compléter plusieurs indications soit de noms, soit d'ouvrages, et veiller à ce qu'en général tout fait avancé fût accompagné de sa preuve dans un renvoi précis. Enfin, quelques lacunes qui avaient passé du manuscrit original dans le texte imprimé, ont disparu.

Notre rôle comme éditeur ne s'étendait pas au delà de ce premier travail; mais en remontant aux sources consultées par l'auteur, en examinant et quelquefois en recherchant les manuscrits qu'il avait eus sous les yeux, nous avons été mis à portée de découvrir des faits nouveaux, de relever des assertions peu exactes, et il ne nous était guère possible de ne pas modifier les unes, de ne pas mentionner les autres. Cette seconde édition n'est donc pas une pure reproduction de la précédente; elle renferme çà et là plusieurs additions et corrections de détail, qui, sans altérer les conclusions générales, jettent du jour sur certaines parties. Parmi les additions, nous indiquerons quelques lignes sur les versions de la Poétique et de la Rhétorique par Guillaume de Moerbeka (p. 70), sur un disciple d'Adélard de Bath (p. 99), sur Rodolphe de Bruges (p. 104), Philippe de Tripoli (p. 148), quelques nouveaux traducteurs (p. 72); un paragraphe sur une version latine du traité du Monde (p. 170),

une note sur Notker (p. 285), une autre sur les versions des écrivains grecs en langue orientale (p. 401), etc. Un fragment du livre des Secrets était présenté dans la première édition comme un opuscule à part de la Physionomie; un épilogue du commentaire d'Averroës sur la Morale à Nicomaque était attribué au traducteur, Hermann l'Allemand : nous avons rectifié cette double inexactitude (p. 144 et 175).

Il paraîtra toujours téméraire d'opérer des transpositions dans le corps d'un livre qu'on n'a pas soi-même composé; toutefois, après y avoir réfléchi, nous avons pensé que les remaniements partiels ne nous étaient pas interdits, sous la condition de les restreindre autant que possible. Autre chose est un ouvrage de pure érudition dont l'originalité réside beaucoup plutôt dans les détails que dans la conception de l'ensemble, autre est une œuvre d'art. On ne retouche pas impunément un poëme ou un roman; mais souvent il est avantageux de changer telles et telles proportions d'un travail philologique. Nous ne pouvions oublier d'ailleurs que ces *Recherches* avaient été publiées un peu au hasard, et qu'en réparer le désordre ne serait le plus souvent que revenir au plan primitif et vrai de l'auteur. Usant donc d'un droit, selon nous, nécessaire, nous avons

reporté au chapitre qui traite des versions dérivées d'un texte grec, un morceau relatif aux traductions de Boëce, qui se trouvait rejeté, on ne sait pour quel motif, à la fin du chapitre suivant. Dans ces deux chapitres, l'ordre des sections a été souvent modifié. Nous avons aussi retouché le style en plusieurs passages.

Enfin, cette édition est augmentée d'une table alphabétique qui nous a paru le complément indispensable d'un ouvrage où les noms propres abondent.

Quant au fond même du livre, nous avons peu de mots à ajouter : la question qui y est traitée, comme on le verra dans l'Introduction, a été longtemps le sujet de vives controverses; aujourd'hui, on peut le dire, elle est tranch e d'une manière définitive.

Trois faits principaux, autour desquels viennent se grouper une foule de points accessoires, ont étéacquis à la science par les recherches de M. Jourdain :

1°. Que les seuls ouvrages d'Aristote qui aient été connus en Occident jusqu'au XIIe siècle, sont les traités de logique qui composent l'*Organum ;*

2°. Que ses ouvrages sur les autres parties de la philosophie ont été traduits en latin à partir du siècle suivant;

3°. Que, parmi ces traductions, les unes ont eu pour origine un texte grec, les autres un texte arabe.

A la vérité une objection assez grave pouvait s'élever contre le premier point. En effet, suivant les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, la bibliothèque du Mont-Saint-Michel aurait possédé un Commentaire d'Abélard sur la Physique d'Aristote et un autre sur le traité de la Génération et de la Corruption (1); et comme Abélard ne savait pas le grec, ou du moins n'en avait qu'une légère teinture, il semblait résulter de là qu'on avait anciennement lu, dans les écoles fondées par Charlemagne et ses successeurs, quelques versions des ouvrages de philosophie naturelle. Mais cette objection tombe devant une simple remarque; M. Cousin a examiné avec soin le manuscrit indiqué par les Bénédictins, et il s'est trouvé que ce manuscrit, qui est du commencement du XIIIe siècle et qui contient un traité d'Abélard, *de Intellectibus*, et quelques ouvrages d'Aristote, ne renfermait pas de commentaire sur le philosophe grec (2). Ainsi il ne se prêtait à au-

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 130.

(2) *Fragments philosophiques* (Philosophie scolastique), par V. Cousin, p. 449 et suiv.

cune conclusion opposée aux faits recueillis jusqu'à ce jour.

Ce serait maintenant une question de savoir si tous les traités de logique ont été également répandus avant le XIIe siècle. M. Cousin ne le pense pas (1), et nous devons avouer que les Analytiques, les Topiques et les Réfutations sophistiques ne sont pas habituellement cités par les docteurs de la première époque de la scolastique. Nous ne connaissons même, pour notre part, aucun manuscrit de ces ouvrages qui remonte à un âge aussi ancien. Toutefois, nous hésitons à croire qu'ils aient été absolument inconnus jusqu'à l'époque des Croisades. Si on ne les trouve que rarement cités, encore le sont-ils quelquefois. La Chronique de Robert de Torrigny, en mentionnant une version nouvelle, sous l'année 1228, dit clairement qu'il en existait une ancienne, *quamvis antiqua super eosdem translatio haberetur* (2), et de son côté Jean de Sarrisberry, qui se plaint qu'on ait longtemps négligé l'étude des Topiques et des Derniers Analytiques, ne dit nullement qu'ils ne fussent pas traduits; il attribue même aux vices et à l'obscurité du texte latin, l'oubli où ils

---

(1) Fragm., p. 71 et suiv.

(2) Voyez plus bas, p. 58.

étaient restés (1). Ajoutons que cette antique version dont parle Robert de Torrigny, avait pour auteur Boëce, qui obtint au moyen âge l'autorité d'un Père de l'Église, et dont les traductions, partageant le sort de ses autres ouvrages, n'ont pu être perdues un seul instant pour l'Europe chrétienne.

Nous n'insisterons pas sur les autres points établis dans ces *Recherches*, et qui n'ont été l'objet d'aucune contestation sérieuse, ni en France, ni ailleurs. D'ailleurs, si nos propres travaux ne nous ont révélé aucun fait qui les infirmât, ils ne nous ont pas fourni non plus les éléments d'une démonstration nouvelle. Nous avons étudié avec une attention scrupuleuse soit des ouvrages, soit des manuscrits, soit des catalogues que l'auteur n'avait pu connaître; mais tout ce labeur long et pénible, est demeuré à peu près sans résultat. Il nous aurait semblé fastidieux à l'excès, si nous n'avions réfléchi que sa stérilité même tenait à la profondeur consciencieuse du travail original.

C. J.

Paris, 1er août 1843.

---

(1) Voyez plus bas, p. 250.

TABLE DES CHAPITRES.

AVANT-PROPOS. . . . . *Page* v

INTRODUCTION. — Difficultés du sujet. — Opinions auxquelles il a donné lieu. — Questions proposées par l'Académie.— Moyens de les résoudre. 1

CHAP. Ier.— Détermination des ouvrages d'Aristote connus des scolastiques. — Diverses espèces de versions employées par eux. 21

CHAP. II. — Recherches sur les auteurs et l'âge des traductions latines d'Aristote, faites d'après le grec. 43

§. Ier. Considérations sur l'étude du grec en Occident, et sur les causes qui en répandirent la connaissance au XIIIe siècle. . . . . *ibid.*

§. II. De Boëce, et des versions qui portent son nom. 52

§. III. Jacques de Venise. 58

§. IV. De Robert, évêque de Lincoln, et de Jean Basingestokes. 59

§. V. Thomas de Cantipré et Henri de Brabant. 64

§. VI. De Guillaume de Moerbeka. 67

§. VII. De quelques autres traducteurs. 71

§. VIII. De quelques versions dont les auteurs sont ignorés, mais dont l'âge est connu. 73

CHAP. III. —De l'introduction de la philosophie musulmane en Occident, et Recherches sur les traductions arabes-latines. 78

§. Ier. Constantin l'Africain. 95

§. II. Gerbert. 96

§. III. Adélard de Bath. 97

§. IV. Platon de Tivoli. 99

§. V. Robert de Rétines et Hermann Dalmate. 100

§. VI. Alfred et Daniel de Morlay. 104

RECHERCHES

SUR LES

ANCIENNES TRADUCTIONS LATINES

D'ARISTOTE.

INTRODUCTION.

DIFFICULTÉS DU SUJET. — OPINIONS AUXQUELLES IL A DONNÉ LIEU. — QUESTIONS PROPOSÉES PAR L'ACADÉMIE. — MOYENS DE LES RÉSOUDRE.

Les troubles qui agitèrent l'Europe après la mort de Charlemagne, les guerres civiles, les invasions des barbares ternirent peu à peu, effacèrent enfin l'éclat passager dont les lettres et les sciences avaient brillé sous ce grand monarque. On ne trouve, pendant le x[e] siècle, qu'un très-petit nombre d'hommes qui les aient cultivées, et encore ne possédons-nous pas tous leurs ouvrages. C'est dans le xi[e] siècle qu'il faut placer la renaissance de la philosophie ; et, dès cette époque, nous voyons paraître la secte des nominalistes et des réalistes. Quel qu'en ait été l'auteur, toujours est-il vrai que l'origine de cette grande scission dans nos écoles ne remonte pas au delà du

XIe siècle (1). L'impulsion une fois donnée, les esprits se portèrent avec ardeur vers un genre d'étude nouveau; ils ne connurent plus de bornes, et, après s'être exercés d'abord sur la seule philosophie rationnelle, ils embrassèrent dans leur investigation toutes les branches de la philosophie : sciences naturelles, sciences mathématiques, métaphysique, les diverses questions qui s'y rattachent, tout devint l'objet des études communes; et, tel fut le progrès de ces études, que, vers la fin du XIIIe siècle, les philosophes de la Grèce et de Rome étaient aussi bien connus que de nos jours : les écoles retentissaient de leurs noms, de l'explication de leurs écrits : un docteur scolastique n'était réputé digne de son titre que lorsqu'il les avait publiquement commentés. Ajoutons que les philosophes arabes, Avicenne, Averroës, Aven-Pace, etc., oubliés maintenant, jouissaient alors d'une grande réputation; qu'on avait souvent plus d'une traduction d'un même auteur; que, en comparant diverses traductions entre elles, avec une peine et quelquefois une sagacité admirables, l'on parvenait à les éclaircir, à les concilier, à remédier aux vices nombreux qu'elles offrent. Ainsi, l'on adopterait une erreur manifeste en se représentant

(1) Voyez une dissertation de Christ. Meiners, *De nominalium et realium initiis*, ap. Soc. reg. Gotting. Comment., t. XII, p. 24 et seq. — La question des origines du nominalisme et du réalisme a été traitée de nouveau, et avec une immense supériorité, par M. Cousin, dans l'introduction aux *Ouvrages inédits d'Abélard*, Paris, 1836, in-4°.

le XIIIe siècle comme une époque d'ignorance. Jamais la culture des sciences ne fut plus active; jamais la langue latine ne s'enrichit d'un plus grand nombre d'ouvrages; jamais l'érudition ne fut plus en honneur. Mais il faut convenir que le goût et le jugement en réglèrent rarement l'emploi : on s'attachait à savoir beaucoup, sans s'inquiéter si l'on savait bien, et comment on savait. C'était la vérité qu'on cherchait le moins à connaître.

Aristote joua le plus grand rôle dans cette circonstance. Depuis un long cours de siècles, ses traités sur l'Art de raisonner servaient de règle dans les écoles; on mesurait le degré d'habileté d'un docteur sur le plus ou moins de connaissance qu'il en avait. La réputation dont Aristote jouissait, comme logicien, donnait une telle extension à son autorité, qu'on le regardait comme un maître infaillible en toute espèce de science. Si l'on ne s'occupait pas des autres parties de sa doctrine, de sa Métaphysique, de ses traités sur la Nature, c'est qu'on n'en possédait que quelques citations, conservées par les philosophes latins et les Pères de l'Église.

Mais lorsqu'on put lire ces derniers ouvrages, les études suivirent une nouvelle direction. On abandonna la philosophie rationnelle, ou plutôt on appliqua les principes qu'on y avait puisés, à commenter, à expliquer les livres de la Métaphysique et de la Physique. Les plus grands docteurs de l'Église n'hésitèrent même pas à se livrer à ces études purement humaines, soit qu'ils cédassent à l'impulsion

générale, soit qu'ils voulussent connaître ces doctrines nouvelles, afin de combattre ce qu'elles avaient de contraire aux principes de la religion. En peu de temps, les écrits d'Aristote, traduits soit du grec, soit de versions arabes, répandus dans toutes les écoles d'Occident, lus et commentés publiquement, devinrent les seuls objets dignes de méditation.

Cette fortune rapide d'Aristote fixe, depuis longtemps, l'attention des savants : plusieurs fois on en a cherché l'origine, on a voulu en faire connaître les progrès, et déterminer à quelle époque, par quelle voie, les écrits de ce philosophe ont pénétré en Occident. Mais quelle foule d'événements se présentent à cette époque! événements qui tous ont pu contribuer à produire l'empire absolu qu'il exerça.

L'Europe chrétienne, également voisine de la Grèce, où la langue d'Aristote n'avait cessé d'être employée, et de l'Espagne, où les sciences brillaient d'un grand éclat sous l'empire des Maures; ses rapports nombreux avec l'Égypte et la Syrie, par l'intermédiaire des croisades; la connaissance de la langue grecque, conservée en Occident chez quelques savants du moyen âge; le grand nombre de synagogues établies dans les provinces méridionales; enfin la conquête de Constantinople par les Latins; ces circonstances réunies, auxquelles on doit joindre les travaux de Cicéron, de Victorinus, de saint Augustin, de Boëce sur Aristote, se combinent tellement, offrent une carrière si vaste à la diversité des opinions, qu'il est difficile d'acquérir une juste con-

naissance de la marche rapide de la philosophie, si l'on ne se livre à une étude approfondie de la matière.

En effet, examinons les opinions émises depuis le XVe siècle jusqu'à ce jour; nous verrons régner d'abord une tradition vague, conservée dans les écoles; et, dans ces derniers temps, nous ne rencontrons que des conjectures, des hypothèses, là où l'on aurait dû ne marcher qu'à l'appui des faits (1).

C'était une opinion généralement reçue, dans les XVe et XVIe siècles, que les Arabes d'Espagne, cultivant les sciences avec éclat (tandis que l'Europe était plongée dans l'ignorance), en avaient transmis le goût et les monuments à l'Occident, échappé aux ténèbres de la barbarie. On ne s'attachait point encore à savoir si cette communication s'appliquait à tous les produits de la philosophie grecque ou à quelques ouvrages seulement; on ne s'appliquait pas davantage à déterminer les voies par lesquelles la communication s'en était faite à l'Occident; on ne cherchait pas à connaître si c'était réellement par l'intermédiaire des croisades ou des Maures que tel ou tel écrit d'Aristote avait passé dans nos écoles : en s'exprimant d'une manière aussi générale, en faisant honneur à ces mêmes Arabes espagnols de la renaissance des lumières, on se conformait à une tradition conservée à travers le cours des âges, qui trans-

(1) Voyez la note A, à la fin du volume.

mettait la mémoire d'un fait très-vrai. La même opinion régna pendant le XVIIe siècle.

Mais, dans le cours du siècle suivant, il s'éleva de nouvelles opinions : certains critiques pensèrent que les écrits d'Aristote avaient été connus d'après des versions dérivées immédiatement de textes grecs; d'autres prétendirent que nous en devions la première connaissance aux Arabes, et, dans cette dernière supposition, ceux-ci attribuèrent ce don aux Maures d'Espagne, ceux-là en firent honneur aux croisades.

Nous voyons deux hommes, très-savants l'un et l'autre, soutenir deux sentiments tout à fait opposés : Muratori, après avoir rapporté le texte d'un historien du XIIIe siècle, Rigore, relatif à la condamnation de quelques livres d'Aristote, nouvellement apportés de Constantinople, et traduits du grec en latin, tire la conclusion suivante : *Non ergo ex Arabum penu Aristoteles in christianorum occidentalium scholas primum invectus est, sed e Græcia* (1). Casiri, retrouvant dans la bibliothèque de l'Escurial des Commentaires sur Aristote par Averroës, dit au sujet de ce célèbre arabe : *Ille Aristotelis opera in arabicum sermonem convertit, eaque doctis commentariis illustravit, adeo ut hac arabica versione latine reddita, priusquam Aristoteles græcus repertus esset, divus Thomas cæterique scholastici usi fuerint* (2).

---

(1) *Antiquitates Italiæ medii ævi*, t. III, c. 938.

(2) *Bibliotheca arabico-hispana Escurialensis*, etc., t. I, p. 185.

Je n'ai pas besoin de faire observer que l'opinion de ces deux savants porte l'empreinte de la direction de leurs études, et qu'elle n'est point le résultat d'un examen approfondi.

Fabricius, outre les versions des traités de Logique, dues à Boëce, reconnaît deux autres espèces de traductions latines : la première, faite vers 1220, partie d'après le grec, partie d'après l'arabe, par les ordres de Frédéric, fut confiée à des hommes versés dans la connaissance des deux langues ; l'autre, à laquelle Fabricius donne pour auteur Thomas de Cantipré, fut faite en 1271, à l'invitation de saint Thomas d'Aquin (1).

Renaudot et Brucker me semblent les seuls qui aient senti les difficultés de la question et qui l'aient traitée avec attention. Voici en résumé ce que pensait Renaudot.

Pendant les premiers siècles de l'Église, les Pères s'élevèrent en général contre la doctrine d'Aristote, et lui préférèrent celle de Platon, qui était bien plus conforme aux dogmes du christianisme. S'il y eut alors quelques traductions d'Aristote, elles se bornèrent aux traités de Logique.

Sous Charlemagne et ses successeurs, il parut de nouvelles versions des traités de Logique seulement, qui furent employées par les scolastiques du XIe et du XIIe siècles. Abélard, Gilbert de la Porrée, et

---

(1) *Bibliotheca græca*, lib. III, c. 6, t. III, p. 305, ed. Harles.

les autres docteurs de la même époque, ne connurent que des écrits de ce genre. La Métaphysique s'introduisit plus tard; elle fut condamnée par le concile de Paris, en 1209.

Cependant la connaissance de la langue grecque se perdait de jour en jour, et bientôt personne ne put corriger les fautes introduites par l'impéritie des copistes.

Au commencement du XIIIe siècle, la prise de Constantinople procura des manuscrits grecs, d'après lesquels il paraît qu'on fit des versions de la Métaphysique et de la Physique.

Vers le même temps, les croisades répandirent la connaissance des langues de l'Orient parmi les chrétiens, et introduisirent en Europe des ouvrages d'Aristote, traduits dans la langue arabe, qu'on mit ensuite en latin. Mais des écrivains qui ne savaient ni les langues, ni la philosophie, essayèrent de corriger les anciennes versions à l'aide de plus modernes dérivées de l'arabe : de là, des interpolations nombreuses, des leçons vicieuses, etc., en sorte qu'il ne fut bientôt plus possible de démêler la vraie doctrine d'Aristote.

D'autres versions, également faites d'après les textes arabes, circulaient en très-grand nombre : elles étaient presque toutes dues à l'Espagne, d'où elles se répandaient rapidement en Europe par l'intermédiaire des juifs.

Renaudot n'exprime pas toujours sa pensée avec clarté; il ne prétendait, au surplus, donner que des

conjectures : *Ut, in re obscurissima, conjectando assequi possumus* (1).

Brucker n'avait pas une opinion bien fixe touchant l'origine des traductions latines d'Aristote. Après avoir parlé d'Hermann Contract, et des versions arabes-latines que Trithemius lui attribue, il ajoute : « Ce passage de Trithemius jette un grand jour sur « l'histoire de la philosophie dans le moyen âge. S'il « est vrai que Hermann ait mis en latin quelques « traités d'Aristote, il est faux (ce que l'on dispute) « que les écrits de ce dernier n'aient passé en Occi- « dent qu'au XIIe siècle. Si Hermann a traduit de « l'arabe, il est faux également que Robert de Reti- « nes ait apporté le premier, de l'Orient en Occident « vers 1120, comme beaucoup le prétendent, la con- « naissance de la langue arabe ; car il est postérieur « à Hermann. De ce même passage on peut déduire « qu'il existait quelques versions des livres d'Aristote « dans les bibliothèques privées des monastères, et « fixer l'époque où ce philosophe commença à être « connu en Allemagne. Ainsi, Hermann ravit à Fré- « déric la gloire, qu'on attribue communément à lui « seul, d'avoir publié des traductions latines de quel- « ques auteurs arabes, et des écrits du chef de la phi- « losophie péripatéticienne (2). »

Dans la suite de son récit, Brucker établit une

---

(1) *Eusebii Renaudoti Disquisitio de barbaricis Aristotelis librorum versionibus*, ap. Fabricii Bibl. græc., t. III, p. 294 et suiv.

(2) Brucker, *Hist. Crit. Phil.*, t. III, p. 670.

distinction entre les ouvrages d'Aristote. Il admet que les traités de Logique ont été connus, avant le XIIIe siècle, par les traductions de Boëce et de Victorinus, et l'abrégé qui porte le nom de saint Augustin; mais il nie qu'avant cette époque on ait eu connaissance des écrits concernant les autres parties de la philosophie. Il convient d'ailleurs que, dès le XIIe siècle, sans connaître les philosophes arabes, on a pu lire quelques versions faites d'après l'arabe, relatives à la Logique; peut-être Othon de Frisingue en a-t-il employé de semblables. Il est probable aussi que leur rareté donna à Frédéric l'occasion d'en multiplier les exemplaires, ou d'en publier de nouvelles. Ces versions se répandirent dans la France; ainsi, les écrits métaphysiques et dialectiques prévalurent peu à peu dans ce royaume, en Allemagne et en Italie.

Vers 1209, des textes grecs ayant été apportés de Constantinople à Paris, on en fit des traductions latines, et cette circonstance contribua à répandre de plus en plus la doctrine d'Aristote (1).

Au surplus, Brucker ne doutait point de l'influence exercée par les Arabes sur les progrès de la philosophie scolastique, et il répond affirmativement à cette question : « Doit-on faire venir la philosophie « et la théologie scolastiques de la théologie et de « la philosophie des Sarrasins, et l'une eut-elle « l'autre pour mère? (2) »

---

(1) Brucker, *Hist. Crit. Phil.*, p. 672, 678, 684.
(2) Brucker, *Ibid.*, p. 687.

Une contradiction difficile à expliquer, c'est que ce même savant, après avoir développé, adopté le passage de Rigore, et reconnu l'emploi fait par saint Thomas de versions dérivées du grec, dise dans un autre endroit « Aventinus nous apprend, il est vrai, « que Frédéric fit faire quelques traductions du grec, « *mais on ne peut pas prouver que cela s'applique* « *à Aristote*, dont le texte grec ne fut certainement « point lu dans les écoles avant la prise de Constan- « tinople, et l'émigration des savants grecs en Italie. « Les monuments du temps prouvent que, dans cet « âge, on connaissait mieux l'arabe que la langue « grecque. Quoiqu'Aristote fût lu dans les plus célè- « bres universités de l'Allemagne et de l'Italie, à « Bologne, à Padoue, à Ferrare, à Naples, cepen- « dant très-peu d'hommes de lettres pouvaient en « voir le texte grec, et la plupart se contentaient de « versions dérivées de l'arabe (1). »

Vers la fin du XVIIIe ou le commencement du XIXe siècle, la question a été agitée de nouveau en Allemagne par MM. Héeren, Tiedemann, Buhle et Tennemann.

M. Héeren est loin d'attribuer aux Arabes l'influence qu'on leur accorde sur la philosophie scolastique. Aristote était lu et commenté en Occident longtemps avant l'époque assignée à la publication des premières traductions faites de l'arabe, et par conséquent avant les croisades. La prise de Constan-

(1) Brucker, *Hist. Crit. Phil.*, p. 700.

tinople, les relations qu'établit, entre les chrétiens et les Grecs, le mariage d'Othon II avec la princesse Théophanie; enfin, les querelles qui s'élevèrent entre l'Église grecque et celle de Rome, répandirent la connaissance de la langue d'Aristote, et l'on peut se demander si la scolastique naissante n'a pas recueilli beaucoup plus d'aliments par la communication avec Constantinople que par les relations avec les Arabes (1).

M. Tiedemann et M. Buhle ont la même manière de voir. Je me bornerai à faire connaître l'opinion de ce dernier, parce que celle de Tiedemann s'y retrouve tout entière.

M. Buhle, après avoir dit que, vers la fin du XIIe et du XIIIe siècles, les ouvrages d'Aristote sur la physique, la métaphysique et la morale, se répandirent dans les écoles d'Occident, s'attache à réfuter M. Héeren.

Cette question, dit-il : *les Arabes ont-ils originairement introduit les ouvrages d'Aristote dans l'Europe occidentale?* ne doit pas seulement s'entendre de l'Organum, des Commentaires d'Augustin, de Boëce, de l'Introduction de Porphyre sur les Catégories, mais bien de la totalité des ouvrages d'Aristote, et particulièrement de ceux qui concernent la physique, la métaphysique et l'histoire naturelle. Tous les philosophes antérieurs au XIIe siècle ont connu les traités de Logique, tandis qu'aucun d'eux ne cite et

(1) Voyez la note B, à la fin du volume.

ne fait usage de la Physique, de la Métaphysique et de la Morale.

M. Buhle ne doute point que ces derniers ouvrages aient été connus en Occident par des versions latines, immédiatement dérivées de l'arabe, ou qui avaient des versions hébraïques pour intermédiaires. Albert le Grand et saint Thomas n'en connaissaient pas d'autres; et certes, s'il eût existé à cette époque des traductions faites d'après le texte grec, on en aurait apprécié le mérite, et on les aurait préférées.

Le texte original d'Aristote et de ses commentateurs ne fut pas connu en Occident, non plus que les traductions latines faites immédiatement sur le texte, avant le XIVe siècle, excepté quelques écrits séparés d'Aristote, qui, peut-être, se lisaient déjà en grec, ou avaient déjà été traduits de cette langue.

Nous concluons donc, ajoute M. Buhle, que l'Europe occidentale doit réellement aux Arabes, et non aux Byzantins, la première connaissance des œuvres complètes d'Aristote, et que c'est précisément à cette connaissance dérivée d'eux qu'il faut surtout attribuer le caractère particulier que prit la philosophie scolastique vers la fin du XIIe siècle. Cette propagation de la philosophie péripatéticienne ne doit pas être attribuée aux croisades, mais aux relations des chrétiens avec les Arabes d'Espagne ou de Sicile (1).

M. Tennemann adopte une opinion moyenne : d'abord, il reconnaît la justesse de la distinction éta-

(1) Voyez à la fin du volume la note C.

blie par M. Buhle, entre les traités de Logique et les autres écrits d'Aristote, et avoue que les premiers étaient connus avant le XIIe siècle, tandis que les autres ne le furent que depuis.

Les écrits de physique et de métaphysique d'Aristote, dit-il, ont pu être communiqués à la France, à l'Angleterre et à l'Allemagne, ou par le moyen des Grecs en Orient, ou par les Arabes en Occident, surtout en Espagne : à moins que l'on ne veuille admettre que quelques-uns de ces mêmes écrits restèrent cachés dans les cloîtres, principalement dans ceux de la Grande-Bretagne, et que peu à peu ils furent mis au jour; mais ce système est dénué de toutes preuves historiques. Dans ces derniers temps, où cette question a été agitée, la plupart des savants se sont exclusivement déclarés pour la communication des écrits d'Aristote par les Arabes en Occident; cependant M. Héeren a élevé contre ce sentiment des objections importantes, que n'ont point encore affaiblies les éclaircissements donnés par M. Buhle. On peut dire que ces deux opinions sont également vraies. En effet, quelques écrits d'Aristote, principalement les ouvrages de physique et de métaphysique, furent apportés de Constantinople, et ce fait, attesté par des témoignages positifs, est trop naturel pour qu'on puisse en attaquer l'authenticité; il y eut donc alors des traductions faites immédiatement du grec. Cependant, la connaissance de la langue grecque étant extrêmement rare, on profitait des traductions latines, sans s'informer si elles étaient faites d'après

l'arabe ou le grec. Il est vrai que l'étude de la langue hébraïque était aussi rare que celle du grec parmi les chrétiens ; mais il y avait alors, parmi les juifs, plusieurs savants qui savaient l'arabe et le latin. Ce fut par ce moyen que s'introduisirent la science des Arabes, et les écrits d'Aristote, traduits et commentés par les disciples de Mahomet. On puisait plus volontiers à cette source qu'à l'autre, parce que les traductions de l'hébreu et de l'arabe étaient plus littérales, et qu'on y trouvait des explications que l'obscurité du texte rendait très-nécessaires (1).

L'Académie des Inscriptions, frappée de cette diversité de sentiments, désirant connaître ce qu'ils renferment de faux et de vrai, et voulant introduire la lumière de la vérité dans une matière aussi obscure, a proposé à l'Europe savante la solution des questions suivantes :

« Quels sont, parmi les ouvrages des anciens phi-« losophes grecs, et en particulier parmi les ou-« vrages d'Aristote, ceux dont nous devons la pre-« mière connaissance aux Arabes ?

« A quelle époque, par quelles voies, cette commu-« nication a-t-elle eu lieu pour la première fois ?

« Quelle modification a-t-elle apportée à la phi-« losophie scolastique ? »

Les questions ainsi posées admettent deux faits déjà reconnus : 1°. que la connaissance de certains ouvrages grecs est due aux Arabes ; 2°. que ces ou-

(1) Voir à la fin du volume la note D.

vrages ont eu une influence quelconque sur la philosophie.

Peut-être conviendrait-il d'y apporter quelques changements et de les poser ainsi :

Devons-nous aux Arabes la connaissance première de quelques ouvrages des anciens philosophes grecs et d'Aristote en particulier? quels sont-ils?

A quelle époque, et par quelles voies, cette communication a-t-elle eu lieu pour la première fois?

A-t-elle apporté quelque modification à la philosophie scolastique? (1)

Deux routes paraissent propres à conduire au résultat désiré. *Ou* il faut étudier profondément l'histoire de la philosophie du moyen âge; analyser tous les systèmes, observer toutes les modifications qui les caractérisent; tracer la série chronologique des innovations qu'ils présentent; rapprocher ensuite ces systèmes, ces modifications de la philosophie d'Aristote; déterminer les rapports qui les lient à celle-ci, et fixer, à l'aide de cet examen, le temps où les ouvrages du philosophe grec ont commencé à être connus : *ou* bien on doit lire les docteurs scolastiques, relever les citations d'Aristote qu'ils présentent, les appliquer aux anciennes versions latines que nous possédons. Par là, on connaîtra avec certitude l'espèce d'ouvrages et de versions employés par les divers écrivains scolastiques.

On conviendra que la première de ces deux mé-

(1) Voir la note E à la fin du volume.

thodes ouvre la porte aux conjectures, et ce sont les conjectures qui éloignent ordinairement de la vérité. L'autre au contraire n'a rien d'hypothétique, et repose sur des preuves matérielles. C'est donc celle que j'ai dû adopter dans le travail que j'ai entrepris.

Quoique les commotions politiques, dont la France a été le théâtre, aient détruit les établissements qui avaient le plus contribué à la culture et aux progrès des lettres, cependant, à l'époque la plus désastreuse de la révolution, lorsque la mort planait également et sur les personnes et sur les choses, il se trouva des hommes dévoués à la conservation de nos monuments littéraires, qui employèrent leur crédit, sacrifièrent même leur repos pour arracher à l'ignorance et à la barbarie, pour réunir à des établissements nationaux les bibliothèques des maisons et des monastères détruits. Maintenant qu'il nous est permis de revenir à des études longtemps négligées, nous commençons à recueillir les fruits de leurs soins; personne, plus que moi surtout, n'a senti les avantages que m'offraient les bibliothèques de Saint-Victor, de Navarre et Saint-Germain-des-Prés, etc., réunies aujourd'hui, du moins en grande partie, à la Bibliothèque Royale. Les maisons de Saint-Victor et de Saint-Germain-des-Prés, le collége de Navarre, qui brillent avec tant d'éclat dans notre histoire littéraire, nous ont transmis les ouvrages publiés pendant les XIIe et XIIIe siècles de notre ère, époque à laquelle Paris était regardé comme le foyer des plus belles connaissances et le centre des études les plus

relevées, la ville des philosophes, *Civitas philosophorum*.

C'est dans ces divers fonds que j'ai recherché les manuscrits soumis à mon examen. Quelle mine plus riche pouvais-je exploiter?

Deux points essentiels ont dû fixer mon attention : l'âge et l'origine des versions latines.

On sait qu'en paléographie le caractère de l'écriture, la nature des abréviations présentent déjà des données certaines pour déterminer l'âge d'un manuscrit : à cela se joignent diverses particularités concluantes, telles que le nom du possesseur du livre, l'époque à laquelle il a été transcrit, etc.

Il est encore une autre indication de l'âge des versions : les ouvrages d'Aristote employés par les scolastiques ont été traduits antérieurement au xe siècle de notre ère, ou bien ils l'ont été pendant le xie et postérieurement : dans le premier cas, le style de ces écrits est pur, élégant, dégagé de termes propres à la langue grecque seule, tel enfin qu'il devait être à une époque où la connaissance approfondie du grec et du latin permettait de trouver dans ce dernier idiome des expressions équivalentes à celles du premier. Ainsi, les versions de Boëce sont écrites d'un style élégant, et ne présentent aucun terme étranger, transcrites fidèlement de l'original avec les seules modifications nécessitées par la différence de prononciation. Dans le second cas, les versions portent le caractère d'un âge où la langue latine ne s'écrivait plus avec la même élégance, où le langage d'A-

ristote était imparfaitement connu. Ce sont de pures versions littérales où le mot latin couvre le mot grec, de même que les pièces de l'échiquier s'appliquent sur les cases. L'expression originale est rarement rendue par celle qui lui correspond; la contexture de la phrase est grecque beaucoup plus que latine. Enfin, la plupart des termes techniques sont transcrits et non traduits, quoiqu'ils eussent pu l'être avec justesse.

Ce dernier caractère, en même temps qu'il fait connaître l'âge des versions, en démontre également l'origine. Jamais une version dérivée d'un texte arabe ne présentera, fidèlement orthographié, un mot grec qui aura passé par l'intermédiaire de l'arabe, langue où la prononciation n'est réglée que par les points diacrétiques qui sont rarement bien placés. Souvent aussi les traducteurs, ne connaissant pas la valeur d'un terme, l'ont laissé en arabe : je puis en citer pour exemple le mot *assub... assied*, le bras : jamais non plus le mode d'expression ne sera aussi fidèlement observé dans une version secondaire que dans une autre version faite d'après l'original. Enfin, la division d'un ouvrage, sa marche, varient quelquefois, ainsi qu'on le voit par la Métaphysique et les livres des Météores traduits de l'arabe.

Quant au choix des docteurs scolastiques qui devaient me fournir les points de comparaison avec les textes des versions latines dont je viens de parler, il a été déterminé d'après le degré de célébrité de

ces docteurs et d'authenticité de leurs écrits. Je me suis tenu en garde contre les fausses attributions si communes dans l'histoire littéraire du moyen âge.

Je suis loin d'offrir dans ces recherches les nombreux résultats que j'ai recueillis; j'en offre seulement les principaux, en tâchant de dérober au lecteur tout ce que de semblables travaux ont de pénible pour l'auteur, de fastidieux pour le public.

CHAPITRE PREMIER.

DÉTERMINATION DES OUVRAGES D'ARISTOTE CONNUS DES SCOLASTIQUES. — DIVERSES ESPÈCES DE VERSIONS EMPLOYÉES PAR EUX.

Avant de me livrer à ces recherches, je poserai en principe deux points dont on ne saurait contester l'évidence.

1°. Malgré les désastres dont l'Europe fut le théâtre depuis la décadence de l'empire romain et après la mort de Charlemagne, le goût et la culture des lettres n'y furent jamais entièrement éteints. Plusieurs monastères préservés, par leur position ou par d'heureuses circonstances, de la ruine générale, conservèrent quelques ouvrages des Pères et des philosophes latins. A toutes les époques du moyen âge on a lu les Questions Naturelles de Sénèque, le poëme de Lucrèce, les ouvrages philosophiques de Cicéron, les livres d'Apulée, ceux de Cassiodore, de Boëce, etc. Il existait même très-anciennement un recueil d'axiomes tirés des ouvrages physiques et métaphysiques d'Aristote, qui donnaient une idée succincte de toute sa doctrine. On fait Bède auteur de ce recueil, ou du moins on le lit parmi ses œuvres. Je pense qu'il est plus ancien, et qu'il appartient à Cassiodore ou à Boëce; Bède et ses illustres contemporains n'ont connu que l'Organum.

Ces traités des philosophes latins, ces axiomes,

s'ils ne donnaient point la doctrine complète d'Aristote, pouvaient cependant fournir et des principes généraux et des citations de traités que l'on ne connaissait que d'après l'autorité de Cicéron, de Sénèque ou d'autres. Ainsi parce que tel scolastique développera une opinion d'Aristote, ou alléguera de ses traités, ou citera un fait contenu dans ses ouvrages, on ne peut pas en déduire qu'il le possédait dans son entier.

Je pose donc pour premier principe : qu'on ne peut affirmer que tel docteur lisait tel traité, que lorsqu'il en transcrit de nombreux passages, beaucoup plus longs que ne le sont de simples axiomes.

2°. Si je trouve dans tel ouvrage d'Albert, fait à l'imitation d'Aristote, un grand nombre de mots arabes, la conclusion naturelle est que cet ouvrage a pour base une version d'origine arabe, et que son origine est grecque, s'il y a un grand nombre de mots grecs : car ces caractères sont les mêmes que ceux qui, précédemment, m'auront fait reconnaître l'origine des versions. Bien plus, ces mots, ces expressions barbares me révéleront l'identité qui existe entre ces versions latines et les textes cités par les scolastiques.

Ces deux points admis, ma carrière offrira moins de vague et d'incertitude.

Pour connaître à quelle époque la doctrine d'Aristote s'est introduite dans nos écoles, je ne remonterai pas jusqu'au siècle de Charlemagne; car les traités qui auraient été traduits sous son règne auraient survécu aux ravages du temps, de même que les

versions de saint Augustin et de Boëce, dont les exemplaires étaient assez nombreux dans les XIᵉ et XIIᵉ siècles. On ne peut choisir un point de départ plus favorable que l'origine des sectes des réalistes et des nominalistes, parce que, dans la lutte qui s'établit alors, l'esprit humain fit usage de toutes les armes qui étaient à sa disposition; et Aristote y acquit une réputation qui prépara son étonnante fortune dans les âges suivants.

Presque tous les écrivains qui ont écrit sur la scolastique en ont divisé l'histoire en trois âges : le premier commence à Roscelin et s'arrête à Albert; le second s'étend depuis Albert jusqu'à Durand de Saint-Pourçain; et le dernier, depuis ce docteur jusqu'à la réformation. Cette division, parfaitement juste, est fondée sur le caractère très-prononcé qu'a pris et conservé la philosophie durant ces divers laps de temps.

Dans le premier âge, c'est la philosophie rationnelle seule qui domine : elle est appliquée à des matières purement théologiques. Dans le second âge, son domaine s'étend. On emploie les ressources de la dialectique non-seulement à débattre des matières religieuses, mais à traiter toutes les questions les plus difficiles, les plus subtiles de la métaphysique, de la morale, de la physique, souvent même à concilier les principes inconciliables du christianisme avec les maximes erronées de la philosophie païenne.

Arrêtons-nous d'abord au premier âge. Sous

quelle physionomie Aristote y paraît-il? comme dialecticien, et jamais on ne le critique, on ne le loue que par rapport à cette qualité. Dans la querelle célèbre qui s'éleva entre saint Bernard et Abélard, ce grand docteur ne reproche au philosophe que son habileté dans l'art du raisonnement, et le funeste exemple qu'il donnait de traiter des questions de dogme à la manière des philosophes, d'introduire dans la science divine toutes les subtilités du péripatétisme.

Il écrivait à la cour de Rome : *Habemus in Francia novum de veteri magistro theologum, qui ab ineunte ætate sua in arte dialectica lusit et nunc in scripturis SS. insanit. Olim damnata et sopita dogmata, tam sua videlicet quam aliena suscitare conatur, insuper et nova addit. Qui dum omnium quæ sunt in cœlo sursum et quæ in terra deorsum, nihil præter solum nescio quid nescire dignatur, ponit in cœlum os suum et scrutatur alta Dei, rediensque ad nos refert verba ineffabilia quæ non licet homini loqui; et dum paratus est de omnibus reddere rationem, etiam quæ sunt supra rationem et contra rationem præsumit* (1).

Gauthier de Saint-Victor, dans le traité qu'il écrivit contre Abélard, Pierre Lombard, Pierre de Poitiers et Gilbert de la Porrée, les désigne sous le titre de sophistes et les représente *uno spiritu Aristotelico afflati, dum ineffabilia Trinitatis et Incar-*

(1) Apud Abælardi Opp., Parisiis, 1616, in-4°, p. 277.

nationis scholastica levitate tractarunt, multas hæreses olim vomuisse, et adhuc errores pullulare. Ailleurs il dit : *Dialectici, quorum Aristoteles princeps est, solent argumentationum vitia tendere, et vagam rhetoricæ libertatem et syllogismorum spineta concludere* (1).

Abélard, dans l'histoire de ses malheurs, se plaint en quelque sorte de son penchant pour la logique : cette logique, écrit-il à Héloïse, *quæ me mundo odiosum reddidit. Et quoniam dialecticarum rationum armaturam omnibus philosophiæ documentis prætuli, his armis alia commutavi et tropæis bellorum conflictus prætuli disputationum. Proinde diversas disputando perambulans provincias, ubicumque hujus artis vigere studium audieram, peripateticorum æmulator factus sum* (2).

Je transcris ce passage, parce que cette histoire d'Abélard est celle de tous les docteurs de son temps. Au surplus, si l'on pouvait encore douter de la direction donnée aux études dans le XIIe siècle, il suffirait de lire le *Metalogicus* de Jean de Sarrisbery, c'est le monument le plus précieux, le plus décisif dont on puisse s'autoriser. On y verra que l'esprit humain s'appliquait uniquement dans ce siècle, non pas à l'art de raisonner juste, mais d'argumenter, d'établir les principes les plus bizarres, à l'aide des conclusions les plus fausses, quoique le raisonne-

(1) Ap. Cæs. Egass. Bulæum, *Hist. univ. Paris.*, t. I, p. 402.
(2) *Historia Calamitatum*, Opp., p. 4.

ment en lui-même fût strictement conforme aux règles de la dialectique (1).

Aristote conserve la même physionomie chez tous les écrivains du XIIe siècle, et même chez ceux qui vivaient au commencement du XIIIe.

Hugues de Saint-Victor, en parlant des auteurs que l'on peut suivre dans l'étude des arts libéraux, et en particulier de la logique, dit qu'Aristote, disciple de Platon, la perfectionna, en fit un art qui fut communiqué aux Latins par Varron, le premier traducteur de la dialectique, et par Cicéron qui y ajouta les topiques.

Guillaume de Conches, dans son Traité des substances physiques, avoue, dès le début, qu'il se conforme à la doctrine de Platon. En effet, Aristote n'y est cité que deux fois, et la définition du sens, empruntée de la Métaphysique, a été prise chez Sénèque (2).

La Bibliothèque Royale possède une ingénieuse allégorie d'Adélard de Bath, dans laquelle cet écrivain célèbre s'efforce de concilier la doctrine d'Aristote et celle de Platon. La philocosmie et la philosophie se disputent le cœur d'un jeune homme voué au culte de cette dernière. La philocosmie relève tous les désagréments attachés à l'étude de la philosophie, fait ressortir les inconséquences, les contradictions de ses sectateurs. La philosophie se justifie et triomphe.

(1) Voyez la note F, à la fin du volume.
(2) Voyez la note G, à la fin du volume.

Dans les diverses allocutions auquel ce dialogue donne lieu, Aristote ne paraît que comme dialecticien; il y est seulement question du nominalisme et du réalisme. Cependant Adélard avait étudié toutes les parties de la philosophie. Son amour pour la science l'avait conduit à travers mille périls dans l'Asie Mineure, en Égypte, chez les Maures d'Espagne. Il parle des arts libéraux, de l'astronomie par exemple, et ne cite jamais l'autorité d'Aristote (1).

Alain de Lille nous a laissé un poëme qui est à la fois utile pour l'histoire des doctrines et l'histoire littéraire. L'Anti-Claudien est plein de peintures ingénieuses. Aristote figure dans l'un des tableaux qui ornent le palais de la Nature, et voici sous quel aspect :

Illic arma parat logico, logicæque palestram
Pingit Aristoteles.

Dans la description des arts libéraux, Alain nomme les auteurs qui en ont traité. Il indique, pour la grammaire, Donat, Aristarque, Dyndime et Priscien; pour la dialectique, Aristote, Porphyre, Zénon; pour la rhétorique, qu'il appelle *Ciceronis filia,* Cicéron, Quintilien, Symmachus, Sidonius; pour l'arithmétique, Nicomaque, Gilbert, Pythagore, Chrysippe; pour l'astronomie, Ptolomée et Albumasar (2).

Aristote ne paraît donc, jusqu'au commencement

(1) Voyez la note H, à la fin du volume.
(2) Voyez la note I, à la fin du volume.

du XIIIe siècle, que comme le maître suprême dans l'art du raisonnement. Depuis 1230 ou 1240, au contraire, sa réputation s'est tellement accrue par l'introduction de ses ouvrages philosophiques, qu'on oublie ses premiers titres, pour ne plus parler que de ses travaux sur la nature, ce qui le fait appeler *Princeps philosophorum*.

Cette physionomie, sous laquelle il se montre jusqu'au XIIIe siècle, dépendait de l'espèce de ses ouvrages que les scolastiques lisaient.

Dans le Xe siècle, on trouve les Catégories et le livre *de situ Indiæ* parmi les manuscrits du monastère de Bobbio (1). Vers le même temps, elles sont commentées par Reinhard, scolastique du monastère de Saint-Burchard (2), et traduites en langue vulgaire par Notker, moine de Saint-Gall (3). A l'abbaye de Fuldes, Poppo expliquait les commentaires de Boëce (4). La continuation de la chronique d'Ingulphe, par Pierre de Blois, nous donne quelques détails touchant l'école fondée à Cambridge, vers 1109. Voici l'ordre qu'on y suivait dans les lectures : *Ad horam vero primam, F. Terricus, acutissimus sophista, logicam Aristotelis juxta Porphyrii et Averrois isagogas et commenta adolescentioribus tradebat* (5).

---

(1) Muratori, *Antiq. Italiæ med. ævi*, t. III, c. 818.
(2) Heeren, *Geschichte der Class. Litt. im mittelalter*, t. I, p. 228.
(3) Voyez la note K, à la fin du volume.
(4) Heeren, *ibid.*
(5) *Rerum anglicarum Scriptores veteres*, Oxoniæ, 1684, t. I,

Radevic, continuateur de Otton de Frisingue, célèbre les vertus et l'érudition de ce prélat : *Literali scientia non mediocriter aut vulgariter instructus, inter episcopos Alemaniæ vel primus vel inter primos habebatur, in tantum ut præter sacræ paginæ cognitionem, cujus secretis et sententiarum abditis præpollebat, philosophicorum et Aristotelicorum librorum subtilitatem in topicis, analyticis atque elenchis fere primus nostris finibus apportaverit* (1).

De l'aveu de Danée, le nom d'Aristote ne se rencontre point dans Pierre Lombard (2).

Gilbert de la Porrée cite les Catégories, les Analytiques et le traité de la Génération (3).

Abélard a composé des Gloses sur l'Introduction de Porphyre, les Catégories et l'Interprétation (4). Ses autres ouvrages offrent quelques citations en petit nombre des Réfutations sophistiques et des To-

---

p. 114. Launoy (*de Scholis Celebrioribus*, etc., p. 150), et Du Boullay (*Hist. univ. Paris.*, t. II, p. 28), ont copié ce passage mot pour mot sans s'apercevoir de l'interpolation qu'il contenait ; on ne pouvait connaître en 1109 les commentaires d'Averroës, qui n'a écrit que vers 1150 au plus tôt. Le nom d'Averroës a donc été ajouté.

(1) *De gestis Friderici*, lib. II, c. 11, Ap. Muratori, *Rer. ital. script.*, t. IX, c. 793.

(2) « Quando quidem in P. Lombardo ne nomen quidem Aristo« telis legitur. » *Proleg. in Petr. Lomb. sent., lib.* 1, Genève, 1580.

(3) *Liber sex Principiorum*, Ap. Aristotelis Opera, Venetiis, 1552, t. I.

(4) *Ouvrages inédits d'Abélard*, p. 173 et suiv.

piques (1); mais il avoue formellement qu'il ne connaît ni la Physique ni la Métaphysique, par ce motif que personne ne les a encore traduites : *Quæ quidem opera ipsius nullus adhuc translata latinæ linguæ aptavit ; ideoque minus natùra eorum nobis est cognita* (2).

Jean de Sarrisbery s'étend beaucoup sur les écrits d'Aristote, relatifs à la dialectique. Il analyse les Catégories, l'Interprétation, les Réfutations sophistiques, les Premiers et les Seconds Analytiques, les Topiques, et présente sur ce dernier ouvrage des détails négligés jusqu'à ce jour (3). Il ne paraît pas connaître les traités relatifs aux autres parties de la philosophie; de manière qu'on peut dire en général que personne ne les a connus, ni même nommés jusqu'au commencement du XIII[e] siècle.

La Somme de Robert de Courçon (4) ne cite en particulier aucun ouvrage d'Aristote. Il en est de même des Histoires merveilleuses de César d'Heisterbach.

Dans la Somme de Guillaume d'Auxerre, le nom d'Aristote se présente fréquemment, mais ce sont surtout les Éthiques (5) dont l'auteur se sert pour

(1) *Ouvrages inédits d'Abélard*, p. 258; Opp., p. 239; *ibid.*, p. 1078.

(2) *Ouvr. inéd.*, p. 200. Voyez la note L à la fin du volume.

(3) *Metalogicus*, lib. III et IV.

(4) Bibl. Roy., Fonds de Saint-Victor, 378.

(5) *Aurea Doctoris acutissimi sacrique Præsulis Domini Guillelmi Altissiodor. in IV lib. sentent. perlucida explanatio, denuo mendis expurgata*, Parisiis, 1518, p. 63, 88, 89, 140, 178, 203, etc.

appuyer sa doctrine. Il cite une seule fois le traité de l'Âme (1).

Lorsqu'au contraire on en vient aux ouvrages de Guillaume, évêque de Paris, mort en 1248, alors on trouve un changement très-prononcé dans le mode et le sujet des argumentations, et une connaissance de presque tous les écrits d'Aristote. Guillaume cite fréquemment la Métaphysique (2), la Physique (3), le traité de l'Ame (4), ceux du Sommeil et de la Veille (5), des Animaux, du Ciel et du Monde (6), des Météores (7), enfin les Éthiques (8). Je suis persuadé qu'il connaissait aussi le petit traité de la Génération et de la Corruption (9).

Albert, surnommé à juste titre le Grand, à cause de l'immensité de ses travaux et de l'étendue de ses connaissances, se livra avec ardeur à l'étude d'Aristote : il fut le premier parmi les Latins, comme Avicenne l'avait été parmi les Arabes, qui entreprit de faire connaître la doctrine complète du philosophe grec; non pas en le commentant, mais en le paraphrasant, en composant sur chaque matière autant de traités qu'Aristote en avait écrit. Je négligerai

(1) Fol. 40, recto. Voir la note M, à la fin du volume.

(2) *Guillelmi Arverni, Parisiensis episcopi, Opera omnia*, Aureliani, 1674, 2 vol. in-fol., t. I, p. 108, 119, 271, 325, 835.

(3) T. I, p. 280, 640.

(4) T. I, p. 318, 329, 680, 693; t. II, p. 95.

(5) T. I, p. 996; t. II, p. 154.

(6) T. II, p. 630.

(7) T. I, p. 79.

(8) T. I, p. 319, 336, 937.

(9) T. II, p. 117. Voir la note N, à la fin du volume.

ses traités de logique pour ne m'occuper que de ses ouvrages de physique et de métaphysique; en voici la nomenclature présentée dans l'ordre où ils me paraissent avoir été composés :

Libri *de Physico auditu.*
de Cœlo et Mundo.
de Natura locorum.
de Proprietatibus elementorum.
de Generatione et Corruptione.
Metheorum.
Mineralium.
de Anima.
de Nutrimento.
de Sensu et Sensato.
de Memoria et Reminiscentia.
de Intellectu et Intelligibili.
de Somno et Vigilia.
de Juventute et Senectute.
de Inspiratione et Respiratione.
de Motu animalium.
de Plantis.
de Animalibus.
Metaphysicæ.
de Natura et Origine animæ.
de Causis et Processu universitatis.
de Principiis motus.
Ethicorum.
Politicorum.

D'après le plan que s'était tracé Albert, il suit pas à pas Aristote, compose le même nombre de

livres que lui, et sa fidélité est telle, que toutes les fois qu'il s'écarte du rôle de paraphraste, ou qu'il ne possède pas le traité à l'imitation duquel il compose le sien, il en prévient ses lecteurs, soit en donnant aux chapitres étrangers à son exposition le titre de *Digressio*, soit en disant qu'il n'a pu se procurer ces traités, mais qu'il s'est conformé aux principes développés ailleurs.

Je me suis livré à un examen très-approfondi des ouvrages de ce docteur, parce que je l'ai regardé comme l'écrivain qui devait entr'ouvrir la route vers la solution de la question proposée. En le lisant j'avais sous les yeux les traductions latines des ouvrages d'Aristote; et je puis affirmer qu'il avait à sa disposition tous ceux dont ses propres traités portent le titre (1).

Barthélemy d'Angleterre, qui a dû écrire de 1250 à 1260, quoiqu'on ait beaucoup plus retardé son âge, cite tous les écrits connus d'Albert. Il se sert de deux versions des Livres du Ciel et du Monde (2).

Vincent de Beauvais a consacré un article au philosophe de Stagyre dans son *Speculum historiale*; il y donne la liste de ses ouvrages, et ces ouvrages il les possédait tous, car il les emploie fréquemment dans les trois parties de son *Speculum majus* :

Scripsit Aristoteles de arte logica librum Cathe-

(1) Voyez la note O, à la fin du volume.

(2) *Liber de Proprietatibus rerum*, Francofurti, 1609, p. 374, 377. Voyez la note P à la fin du volume.

goriarum, id est prædicamentorum, et secundum quosdam, libros Sex Principiorum : libros quoque de Interpretatione, libros Analyticorum priorum et posteriorum; Topicorum etiam et Elenchorum. Porro de physica, id est naturali scientia, libros edidit de Physico auditu, Generatione et Corruptione; de Anima; de Sensu et Sensato; de Memoria et Reminiscentia; de Somno et Vigilia; de Morte et Vita; de Vegetabilibus et etiam de animalibus; secundum quosdam, de Quatuor Elementis; libros quoque Metheorum et Metaphysicorum. Extat etiam liber Perspectivæ Aristotelis, et alius, ut fertur, qui dicitur Rhetorica : ejusdem est ipsius Epistola ad Alexandrum de Dieta servanda.... Præter hos scripsit etiam libros Ethicorum quatuor (1).

Roger Bacon (2), saint Thomas (3), Gilles de Rome, ont employé ou commenté ces divers ouvrages. Ils connaissaient aussi le livre des Problèmes. Albert et saint Thomas citent aussi la Rhétorique et le livre des Économiques, et le traité intitulé : *Magna moralia*. Ainsi nul doute, que vers à peu près le milieu du XIIIe siècle, on ne possédât des versions latines de presque tous les écrits d'Aristote qui existent de nos jours.

---

(1) *Vincentii Bellovacensis Speculum historiale*, Duaci, 1624, lib. III, c. 84. On verra plus loin que par ces quatre livres des Éthiques, Vincent désigne le premier livre de l'*Ethica nova*, et les trois livres de l'*Ethica vetus*. Voyez la note Q, à la fin du volume.

(2) Voyez la note R, à la fin du volume.

(3) Voyez la note S, à la fin du volume.

D'après l'examen auquel je viens de me livrer, la philosophie rationnelle d'Aristóte fleurit dans nos écoles longtemps avant le XIII[e] siècle, et les autres parties de sa doctrine relatives à la métaphysique, à la morale et aux sciences naturelles, n'avaient été généralement connues et développées que vers le milieu du même siècle. Quoique ce résultat, fondé sur des preuves matérielles, ne doive laisser aucun doute, je l'appuierai d'un témoignage encore plus irrécusable, s'il est possible. Roger Bacon, après avoir expliqué les motifs de la préférence que les Pères accordaient à Platon sur Aristote, ajoute que l'espèce d'oubli où ils ont laissé la doctrine de ce dernier, provient de ce que ses ouvrages n'ayant point été traduits, ils n'ont pu les étudier; ils ne connaissaient que les traités de grammaire, de logique et de rhétorique et quelques axiomes de métaphysique. S'ils eussent pu faire usage des hautes sciences de la philosophie, jamais ils ne les eussent méprisées; car, plus ces sciences étaient relevées et dignes des Saints Pères, plus elles convenaient aux choses divines.

De même que les Saints Pères, les docteurs modernes, tels que Gratien, Pierre Lombard, Hugues et Richard de Saint-Victor, ne cultivèrent point les sciences sublimes de la philosophie qui n'avaient point encore été traduites de leur temps, et qui n'étaient point en usage parmi les Latins. Ces sciences n'ont été introduites qu'après Gratien.

Roger Bacon trace l'histoire de la philosophie depuis les patriarches jusqu'aux derniers âges. Dans

cet aperçu, il ne dissimule point son admiration pour Aristote, et compare son autorité en matière philosophique à celle de saint Paul en fait de doctrine sacrée. Aristote dissipa les erreurs des philosophes qui l'avaient précédé, ajouta beaucoup à la philosophie, voulut la rendre complète sans pouvoir toutefois en perfectionner toutes les parties; car ses successeurs rectifièrent ses principes en quelques points, les étendirent même, et on y ajoutera jusqu'à la fin des siècles, les inventions humaines n'étant point susceptibles d'une perfection absolue.

Cependant la philosophie d'Aristote resta dans l'oubli, soit à cause de la rareté des exemplaires, soit par jalousie, jusqu'après la venue de Mahomet; alors Avicenne, Averroës et d'autres la mirent dans un plus grand jour en la commentant. Quoique certains traités de logique et autres eussent été traduits du grec par Boëce, néanmoins la philosophie ne devint en honneur parmi les Latins que du temps de Michel Scot, qui parut vers l'an 1230 de Jésus-Christ, apportant quelques parties des livres d'Aristote sur les sciences naturelles et les mathématiques, avec leurs commentateurs; mais il n'y a qu'une modique partie de sa doctrine contenue dans mille traités qui soit traduite en latin, et une moindre encore que le commun des étudiants cultive.

Le témoignage de Roger Bacon lève tous les doutes que l'on aurait pu conserver touchant les deux points que je voulais établir.

Les ouvrages d'Aristote, dont Albert, Vincent, etc.,

font usage, étaient traduits. Mais ces traductions dérivèrent-elles de textes grecs ou arabes?

La solution de cette question présente peu de difficultés.

Les mots nombreux appartenant évidemment à la langue arabe, et les mots grecs légèrement altérés qui se rencontrent dans Albert, permettent déjà de penser que certaines versions dérivaient du grec, et d'autres de l'arabe.

J'ai dit qu'Albert paraphrasait le texte d'Aristote, qu'il le suivait mot à mot. Cette méthode nous découvre souvent l'origine des versions dont il s'est servi. Par exemple, dans ses commentaires sur les Livres du Ciel et du Monde, il a certainement employé une version arabe latine, il défigure tous les noms propres : Thalès de Milet est appelé *Belus, natus de Ephesio, quæ civitas arabice vocatur Humor.* Le nom de Xenophanes de Colophon est changé en celui de *Maloconensis* : il s'est bien aperçu que ce nom était corrompu, mais il n'avait aucun moyen de le rétablir.

Dans les trois premiers livres de ses Météores, il ne suit pas la même marche qu'Aristote. Les dénominations sont changées : dans Aristote on lit le nom du Pont (1), et ici Corinthe. Hippocrate et Eschyle, son disciple (2), sont appelés *Richeus* et *Paulus*.

---

(1) Lib. I, cap. 9, Opp., Lugduni, 1621, in-fol., t. II.
(2) Lib. II, cap. 10, Opp., t. II.

Dans le quatrième livre, on trouve les noms des diverses digestions transcrites du grec.

Les huit livres de la Physique et les quatorze de la Métaphysique offrent une foule de mots grecs trop fidèlement copiés pour avoir passé par l'intermédiaire de l'arabe. Albert avait certainement sous les yeux des versions dérivées immédiatement du grec. Dans un endroit il dit, après avoir parlé du désir de savoir, propre à chaque homme : *Et hanc probationem ponit Theophrastus qui etiam primum librum* (qui incipit : Omnes homines scire desiderant) *Metaphysicæ Aristotelis dicitur addidisse, ideo in translationibus primus liber non habetur* (1). Il commente ce premier livre, donc il le possédait. Or, il n'existe que dans les versions dérivées du grec.

Dans les livres de l'Ame, il se livre à une assez longue digression pour savoir si la définition de l'âme est générique ou spécifique. Voici ses expressions : *Quod autem hæc vera sint quæ dicta sunt, testatur Aristotelis translatio arabica quæ sic dicit:... Græca autem translatio discordat ab hac, et, ut puto, est mendosa : habet enim sic :.... Et si deberet concordare cum arabica, sic deberet ordinari:.... Sed quia in multis invenimus græcas emendatiores quam arabicas translationes, ideo et hoc sustinentes dicemus* (2).

(1) *Analyt. post.*, lib. 1, tr. 2. Opp., t. I.
(2) *De Anima*, lib. 1, tr. 1, c. 5. Opp., t. III.

Roger Bacon possédait, à ce qu'il paraît, plusieurs versions. Au sujet de l'obscurité qui règne dans l'explication que donne Aristote de l'Iris, il dit : *Immo multa falsa in translatione latinorum continentur, sicut ex varietate interpretum contendimus (al. perpendimus* (1). Ailleurs il déclare qu'il a tiré de diverses traductions l'opinion d'Aristote, touchant la scintillation des étoiles : *Hæc sententia Aristotelis secundum quod ex pluribus translationibus colligitur evidenter et maxime per eam quæ immediate de græco purior est transfusa* (2). Voici d'autres réflexions qu'il fait au sujet de l'Iris : *Multa alia falsa continentur in capitulo de Iride et alibi in translationibus vulgatis, sicut manifestum est per totam philosophiam Latinorum, si quis diversas translationes inquirat et græcum ipsum a quo transumptum est quod habent Latini. Verum non est sententia Aristotelis ubique translata, sed error fuit interpretum Græcorum vel Arabicorum, vel potius vitium translatorum, quorum nullus perfecte scivit linguas nec scientias, ut prætactum est* (3). Ailleurs il nomme *translatio quæ in usu vulgi est* (4), *translatio vulgata* (5).

Saint Thomas d'Aquin n'a employé que des ver-

(1) *Fratris Rogeri Bacon, ordinis minorum, Opus Majus ad Clementem IV, edidit S. Jebb*, Londini, 1733, in-fol., p. 133.

(2) *Opus Maj.*, p. 331.

(3) *Ibid.*, p. 460.

(4) *Ibid.*, p. 262.

(5) *Ibid.*, p. 262, 460.

sions dérivées immédiatement du grec, soit qu'il en ait fait faire de nouvelles, soit qu'il ait obtenu des collations d'anciennes versions avec l'original, et ait eu ainsi des variantes. Guillaume Tocco, dans la vie qu'il nous a laissée de ce grand docteur, dit positivement : *Scripsit etiam super philosophiam naturalem et moralem et super metaphysicam, quorum librorum procuravit ut fieret nova translatio quæ sententiæ Aristotelis contineret clarius veritatem* (1).

Aventinus, copiant sans doute des écrivains antérieurs, nous apprend que Henri, dominicain et Brabançon, fit en 1271, d'après le texte grec, à la prière de saint Thomas, une nouvelle version de tous les livres d'Aristote. Albert s'était servi de l'ancienne version connue sous le nom de *Versio boetiana* (2).

Veut-on ajouter de nouvelles preuves à celles-ci? qu'on lise les commentaires de saint Thomas, et à chaque page l'on y trouvera des mots grecs qui avaient passé dans les versions latines, et dont le docteur s'attache à démêler le vrai sens. Souvent même il cite deux versions faites du grec, les rap-

---

(1) *Acta Sanctorum*, etc. Antverpiæ, 1643, mensis Martii, t. I, p. 665.

(2) « Anno Christi 1271, Haenricus Brabantinus, dominicanus, « rogatu D. Thomæ e græco in latinam linguam de verbo, ad ver- « bum, transfert omnes libros Aristotelis. Usus est Albertus veteri « translatione quam Boethianam vocant. » *J. Aventini Annalium Boiorum libri* VII, Lipsiæ, 1710, in-fol., lib. VII, c. 9, p. 673.

proche et détermine ensuite le choix de la leçon (1). L'exposition des livres de la Métaphysique présente l'emploi de trois versions faites du grec (2). Au commencement du commentaire sur les Livres du Ciel et du Monde, le premier de tous les commentateurs, il observe que dans le grec cet ouvrage est intitulé *de Mundo* (3). Ici, comme dans ses livres sur les Météores, on ne retrouve aucun des mots arabes admis par Albert. Les noms propres conservent leur physionomie, tout indique l'emploi d'une version dérivée du grec.

Enfin, le célèbre passage de Rigore, ou plutôt de son continuateur Guillaume le Breton, allégué par Muratori, quel que soit le sens où il doive être pris; le témoignage de Léonard d'Arrezzo (4); celui de divers écrivains du xve siècle, prouvent d'une manière incontestable qu'il existait avant la prise de Constantinople par les Turcs et l'émigration des Grecs en Italie, des versions d'Aristote faites immédiatement du grec; ces versions ont été les seules employées par les commentateurs d'Aristote, Gilles

(1) *Comm. in Interpr.*, lib. I, lect. 13, §. C; lect. 2, §. D; *Comm. in Anal. Post.*, lib. I, lect. 6, §. C. Opp., Romæ, 1570, t. I.

(2) *Comment. in Metaph.*, lib. I, lect. 4, §. B; lect. 5, §. C; lect. 6, §. C; lect. 7, §. B et C; lib. II, lect. 11, §. C; lib. III, lect. 8, §. O; lect. 2, §. H; lib. IV, lect. 7, 8, 9, 12; lib. V, lect. 1, §. A; lect. 22; lib. VII, lect. 17, §. B. Opp., Romæ, 1670, t. IV.

(3) *Comm. in Lib. de Cœlo et Mundo*, fol. 1, Opp., t. II.

(4) *Leonardi Bruni Arretini Epistolarum libri* VIII, *recensente Laur. Mehus*, etc., Florentiæ, 1741, 2 vol. in-8°, lib. IV, epist. 22, p. 137 et suiv. Voyez l'Appendice.

de Rome, Pierre d'Auvergne, Jean Burley, etc. : elles étaient même encore en usage dans les écoles à l'époque où Trithemius écrivait.

C'est donc à grand tort que plusieurs savants représentent saint Thomas comme le premier qui ait introduit dans la scolastique la méthode des Arabes, et ait emprunté à leurs philosophes les termes barbares de l'époque. Sans plus de fondement on a prétendu, et M. Buhle a répété, que ce docteur n'avait employé que des versions d'Aristote dérivées de textes hébreux et arabes.

Mais c'est peu de connaître l'époque où la philosophie d'Aristote pénétra dans nos écoles, de savoir qu'il existait dès le temps de Guillaume, évêque de Paris, des versions dérivées du grec et de l'arabe. Quoique ces données sapent déjà beaucoup d'opinions erronées, le point le plus important de la question reste encore à déterminer, savoir : quel est l'âge comparatif des diverses espèces de versions entre elles? Cette recherche formera l'objet du deuxième chapitre de ce Mémoire.

CHAPITRE II.

RECHERCHES SUR LES AUTEURS ET L'AGE DES TRADUCTIONS LATINES D'ARISTOTE, FAITES D'APRÈS LE GREC.

§. Ier. Considérations sur l'étude du grec en Occident, et les causes qui en répandirent la connaissance au XIIIe siècle.

Il serait également faux de nier que la connaissance du grec se fût entièrement perdue en Occident durant le moyen âge, et d'affirmer que cette langue y eût été cultivée avec fruit et par un grand nombre de personnes vouées au culte des lettres. Tout porte à croire qu'elle était possédée par plusieurs savants du siècle de Charlemagne (1). D'anciennes chroniques nous apprennent que ce monarque la fit enseigner, et en recommanda l'étude dans plusieurs monastères d'Allemagne. Sous Charles le Chauve vivait Scot Erigène, traducteur de Denis l'Aréopagyte. Charles le Bègue eut une discussion très-vive avec

(1) « Ne mireris autem velim, Hermannum Abbatem, græcum « testamentum more suo secum portasse. Doctus et religiosus prin« ceps erat et magnæ auctoritatis, græcæque linguæ probe gnarus, « quam in collegio Carolino, quæ Osnabrugi est, didicerat : in hujus « enim fundatione Carolus Magnus sanxit ut tam græcum quam la« tinum sermonem docerent et discerent singuli, omnemque adeo « clericum eleganter bilinguem esse voluit. » *Chronicon cœnobii Virginum Ottbergensis*, apud Fr. Paulini Rerum et Antiquit. Germanicarum Syntagma, etc., typis Baverianis, 1698, in-4°.

l'empereur de Constantinople, qui ne lui accordait que le titre de Πρωτοσύμβουλος, tandis qu'il exigeait celui de Βασιλεύς (1) : mettant une grande affectation à imiter les usages grecs, il voulut faire de Compiègne une nouvelle Constantinople, et lui donna le nom de *Carlopolis*. Un monastère qu'il fonda en Bourgogne reçut le nom d'*Alpha* (2). A peu près dans le même temps, quelques évêques mêlaient des mots grecs à leur signature (3). A Saint-Martial de Limoges, on chantait en grec dans le x[e] siècle, à la messe du jour de la Pentecôte, le *Gloria*, le *Sanctus*, l'*Agnus*, etc. (4). Parmi les hommes qui, dans ces siècles d'ignorance, se distinguèrent par quelque connaissance de cette langue, on cite Ekkard, moine de Saint-Gall (5), Rémi d'Auxerre, l'un des plus savants docteurs de son siècle, et un autre moine que nous avons mentionné plus haut, Notker. Celui-ci faisait un cas particulier des commentaires d'Origène sur le Cantique des Cantiques, et il recommanda à Salomon, son disciple, de les faire traduire en latin, s'il trouvait un homme assez habile dans les deux langues.

Les rapports des empereurs d'Allemagne avec

(1) *Andreæ Duchesne Historiæ Francorum script.*, t. III, p. 355.

(2) *Annales Ordinis Sancti Benedicti*, t. III, p. 224.

(3) *De Re diplomatica Libri* VI, Opera Joh. Mabillon, Luteciæ Parisiorum, 1681, in-fol., p. 456, tab. LVII.

(4) Ce fait est établi par un manuscrit de la Bibliothèque Royale, n° 4458.

(5) *Ann. Ord. S. Bened.*, t. IV, p. 68.

Byzance, de la Sicile avec la Grèce, de l'Église romaine à diverses époques, avec celle de Constantinople, nécessitèrent l'emploi d'interprètes et durent perpétuer la connaissance du grec.

Dans une partie de la France, les Grecs se trouvaient en assez grand nombre pour y jouir d'une existence politique. Vers le douzième siècle, ils partageaient avec les Sarrasins et les juifs les bénéfices du commerce. On voit par d'anciennes chartes, conservées dans les archives du département des Bouches-du-Rhône, et citées par le docteur Prunelle (1), qu'établis à Arles et à Marseille pendant les IX, X et X[e] siècles, ils payaient certains droits au monastère de Saint-Victor et de Montmayour. Une communauté de moines grecs s'établit même à Auriol près de Marseille.

Enfin l'histoire, les monuments littéraires de Rome, transmettaient à ces âges les souvenirs glorieux d'Athènes, la mémoire des succès que les Grecs avaient obtenus dans les sciences, la philosophie et les lettres. Quiconque aimait la philosophie devait naturellement porter sés regards vers le sol où elle avait brillé avec tant d'éclat, rechercher l'intelligence de l'idiome dans lequel elle s'était exprimée; et pour ne citer que deux exemples, Adélard de Bath parcourut la Grèce et l'Asie Mineure, attiré

(1) *De l'Influence exercée par la médecine sur la renaissance des lettres; discours prononcé dans la salle des actes de la Faculté de médecine de Montpellier, le* 20 *novembre* 1809, Montpellier, 1809, in-4°, p. 60.

par l'espoir d'y recueillir une science inconnue à l'Occident. Jean de Sarrisbery, s'il ne possédait point la langue grecque à fond, ne l'ignorait pas absolument, et était en correspondance avec des hommes qui en avaient une parfaite connaissance.

Remarquons toutefois comme un fait important, que de tous les savants instruits en grec, parmi lesquels on distingue Jean Sarrazin, on n'en peut citer aucun qui ait travaillé sur Aristote.

Vers la fin du XII[e] siècle, en 1167, une circonstance particulière dut éveiller dans l'Université de Paris le désir d'étudier le grec. Un certain Guillaume (1), médecin, puis moine, y apporta des

(1) Du Boulay, *Hist. Univ. Paris.*, t. II, p. 348. On lit dans l'Histoire littéraire de la France, t. XIV, p. 374 et suiv., deux articles curieux sur Guillaume et sur Jean Sarrazin. Guillaume professa d'abord la médecine, puis il alla à Constantinople sur la demande d'Odon, abbé de Saint-Denis, chercher des manuscrits grecs. Il nous importerait de savoir de quelle espèce étaient les manuscrits apportés par Guillaume, quelques critiques ayant cru que les premières versions grecques-latines d'Aristote avaient pu être faites d'après ces manuscrits. Si l'on considère que les traductions de ce moine (car il embrassa la vie monastique, et devint abbé de Saint-Denis en 1172) se composent de la traduction d'une Vie de saint Denis l'Aréopagyte, écrite par Michel Syncelle, et d'une autre Vie de Secundus, philosophe assez obscur, qui parut au second siècle de l'ère vulgaire, on doutera de l'importance des acquisitions littéraires qu'il fit en Grèce. Il est à présumer que ce fut lui qui rapporta les textes grecs, d'après lesquels Jean Sarrazin mit en latin la *Hiérarchie céleste*, la *Théologie mystique* et le *Traité sur les noms divins*, tous ouvrages attribués à Denis l'Aréopagyte. Ces détails prouvent assez que la mission de Guillaume n'avait pour objet la recherche d'aucun traité philosophique. A cette époque la

manuscrits grecs de Constantinople. Quarante ans plus tard la capitale de l'empire grec tomba au pouvoir des chrétiens, et Baudoin, prince français, fut salué empereur par l'armée des croisés. N'eût-on aucun monument, les résultats heureux que cette conquête dut avoir pour l'étude du grec en Occident n'en seraient pas moins probables : il est dans l'histoire certaines inductions qui se tirent naturellement de faits, sans l'emploi d'aucune conjecture hasardée. Mais nous avons à cet égard des témoignages très-importants.

Lorsque la colère manifestée par Innocent III contre les croisés eut été apaisée par l'éclat de leurs succès, et plus encore par la réunion de l'Église grecque à l'Église romaine, il travailla à extirper du sein de la nouvelle conquête les germes de l'hérésie, et à y faire fleurir les principes d'une saine croyance.

Baudoin venait de le supplier d'envoyer à Constantinople des membres choisis de diverses congrégations religieuses pour y consolider l'édifice de la religion. Innocent écrivit à cet effet aux prélats de la France; et après avoir relaté la lettre de Baudoin, il leur dit : *Universitatem vestram rogamus attente et hortamur, per apostolica vobis scripta mandantes, quatenus pium ejus (Balduini) desiderium, quantum in vobis fuerit, promoventes, de singulis*

philosophie musulmane n'avait point encore passé dans nos écoles; Aristote n'était célèbre que comme dialecticien, et l'ignorance où l'on était touchant les autres parties de sa doctrine, en faisait négliger l'acquisition.

ordinibus viros moribus et scientia commendandos, ac in religione ferventes, ad partes illas destinare curetis, per quos novella illa plantatio, in disciplina Domini erudita, fructum reddat suis temporibus opportunum, et quod in eis mirabiliter est inceptum, ad laudem et gloriam Redemptoris mirabilius consummetur. Memoratos quoque libros (scil. missalia, breviaria, cœlestesque libros S. Officii), quibus non solum abundare, sed superabundare vos novimus, ad partes illas, saltem pro exemplaribus, mittere procuretis, ut et vestra abundantia illorum inopiam suppleat, et Orientalis Ecclesia in divinis laudibus ab Occidentali non dissonet.

Cette lettre est datée du 8 des kalendes de juin 1205. Une autre lettre fut adressée sous la même date à l'Université de Paris :

Magistris et scholaribus Parisiensibus.... supplicavit (Balduinus) ut vos inducere ac monere apostolicis literis dignaremur, quatenus in Græciam accedentes, ibi studeretis literarum studium reformare, unde noscitur exordium habuisse.... Universitatem vestram rogamus... quatenus diligentius attendentes, quanto majores vestri difficultates et gravamina sunt perpessi, ut adolescentiæ suæ primitias imbuerent literalibus disciplinis, non tædeat plerosque vestrum ad terram argento et auro gemmisque refertam, frumento, vino et oleo stabilitam, et bonorum omnium copiis affluentem accedere, ut ad illius honorem et gloriam, a quo est omnis scientiæ donum, sibi et aliis ibidem proficiant, præter

temporales divitias et honores æternæ gloriæ præmia recepturi (1).

Cet appel, fait aux corps religieux et à l'Université, avait surtout pour but de répandre parmi les Grecs les lumières de la vraie foi. Un autre établissement fut formé dans une vue politique. Philippe Auguste, ce prince à jamais célèbre par la protection qu'il accorda aux lettres, par les priviléges, les immunités, les faveurs dont les sciences jouirent sous son règne, établit à Paris un collége *constantinopolitain*, afin que les enfants des Grecs y vinssent étudier la langue latine, et oublier en même temps la haine invétérée de leur nation contre les Latins; et qu'après avoir éprouvé la douceur, l'affabilité de leurs hôtes, ils publiassent à leur retour ces belles qualités parmi les Grecs, à la plus grande gloire du nom latin. Peut-être aussi le monarque, en agissant ainsi, voulait-il s'assurer d'otages qui pussent prémunir les vainqueurs de Constantinople contre la légèreté et la mauvaise foi des Grecs (2).

(1) *Diplomata, Chartæ, Epistolæ et alia documenta ad res Francicas spectantia*, etc., edid. de Brequigny et La Porte du Theil. Parisiis, 1791, t. II, p. 712 et 713.

(2) « Post expugnatam Constantinopolim a Francis et Venetis, « sacro fœdere junctis, Philippo Aug. rege Lutetiæ conditum est « collegium Constantinopolitanum ad ripam Sequanæ, prope forum « Malbertinum, nescio in arcano imperii consilio, ut Græcorum li- « beri Lutetiam venientes una cum lingua latina paulatim vetus « illud et patrium in Latinos odium deponerent, eorumque huma- « nitatem et benignitatem experti, ad suos reversi non sine magno « latini nominis incremento, virtutes illas passim prædicarent : ac « velut obsides habiti qui, si quid parentes et affines græca levitate

Je ne me flatte point d'avoir le premier indiqué ces circonstances; mais les historiens de la philosophie et de la littérature grecques ne les ont jamais rassemblées, ni rapprochées, et n'en ont point tiré les conséquences qui en dérivent, soit pour l'introduction de la philosophie d'Aristote, soit pour l'étude plus répandue de la langue grecque.

En effet, l'établissement d'un collége grec n'offrait point des avantages à la seule Université de Paris; la capitale de la France était aussi à cette époque le centre des lumières; on y venait de toutes les parties de l'Occident chrétien perfectionner ses études, et l'on ne pourrait citer aucun docteur célèbre du XIIe et du XIIIe siècle qui n'eût fréquenté les écoles de Paris. C'est ainsi qu'en remontant aux premiers âges de notre monarchie, le Français voit avec orgueil la gloire des lettres et la gloire des armes toujours fidèles à notre sol, et marchant de concert, perpétuer à jamais la mémoire de notre nom.

Ainsi dès qu'on eut en France des moyens aussi faciles pour apprendre le grec, la connaissance dut s'en répandre promptement dans les pays voisins. L'acquisition des manuscrits présenta aussi moins d'obstacles : les relations fréquentes de Constantinople donnaient la possibilité de s'en procurer. Vers le même temps, et un peu plus tard, Frédéric et Manfred, son fils, se livrant aux sciences, formant des

« adversus Latinos molirentur, ipsi adolescentes Lutetia conclusi « fuerint. » Filesacus, *de Statutis theologiæ*, ap. Bulæum, *Hist. univ. Paris*, t. III, p. 10.

bibliothèques, trouvaient dans les rapports qui unissaient la Sicile et la Grèce de nombreux moyens de réunir les ouvrages des philosophes grecs. Les ordres de Saint-Dominique et de Saint-François paraissaient avec éclat sur la scène du monde, cherchant la renommée dans le culte assidu qu'ils rendaient aux lettres, fondant leur supériorité sur l'instruction et les lumières qui les distinguaient des autres corps religieux, cédant au goût de leur siècle, dirigé vers la philosophie et ses abstractions; envahissant les faveurs de Rome et la plupart des prélatures de la Grèce, de l'Asie Mineure et de la Syrie. Ils ne pouvaient négliger l'idiome du prince des philosophes et les occasions d'acquérir les textes de ses ouvrages. Enfin les papes trouvaient aussi leur intérêt à ce que la cour de Rome possédât des hommes habiles en grec, ne fût-ce que pour l'utilité des conciles, dont les actes furent souvent traduits en grec après la prise de Constantinople (1).

Au lieu de douter que le grec ait été cultivé en Occident au XIIIe siècle, on devrait donc s'étonner

---

(1) Il y eut aussi parmi les papes des hommes qui cultivèrent les lettres grecques par goût et sans motif d'intérêt : tel fut Urbain IV, aux instances duquel on doit probablement les travaux de saint Thomas sur Aristote et les nouvelles versions publiées à cette époque. On se rappelle la lettre que lui écrivit Campano de Navarre, et que Tiraboschi a publiée (*Storia della Letteratura Italiana*, etc., Modena, 1783, in-4°, t. IV, p. 171) : *In hoc vestro philosophiæ cameralis gymnasio prædicatur*, etc. Cette lettre est très-remarquable par l'éloge que fait le savant de la protection que le pontife accordait à la philosophie.

plutôt qu'il ne l'ait point été davantage, lorsqu'il existait tant de moyens et de si nombreux motifs de se livrer à ce genre d'étude.

§. II. De Boëce et des versions qui portent son nom.

Il est plus facile de fixer l'âge des versions grecques-latines d'Aristote, d'après l'époque où on les trouve employées, que d'assigner à chacune d'elles l'auteur qui l'a publiée. Dans cette incertitude, il n'est pas inutile de rectifier la confusion des récits, d'offrir les noms des hommes auxquels on attribue de semblables travaux, ou qui ont pu les exécuter.

Mais avant de m'engager dans cette recherche, je déterminerai d'abord d'une manière positive ceux des ouvrages du philosophe de Stagyre qui ont été traduits par Boëce. J'y suis amené par divers motifs : l'opinion souvent manifestée sur l'ancienneté des versions d'Aristote; l'assertion d'Aventinus touchant celles qu'Albert a employées; la mention par saint Thomas, d'un Boëce qui paraît avoir mis en latin les livres de l'Ame et de la Métaphysique; une double note placée en tête et à la fin d'une traduction de ce dernier ouvrage, dans un manuscrit de la Bibliothèque Royale; enfin l'indication donnée par l'éditeur des OEuvres de Boëce, annonçant avoir vu dans une bibliothèque d'Italie une version latine de la Physique, dont il serait l'auteur. Ce sera dans les écrits mêmes de Boëce que je puiserai mes premiers renseignements.

Ce grand philosophe avait conçu le projet de faire passer dans la langue latine tous les produits de la

sagesse des Grecs : et quant à sa méthode de traduction, il cherchait à rendre l'expression fidèle du sens de l'original, plutôt que la grâce du style. Dans son commentaire du livre de l'Interprétation, il s'explique avec plus de précision sur ses projets ultérieurs :

Mihi autem, si potentior divinitatis annuerit favor, hæc fixa sententia est, ut quanquam fuerint præclara ingenia, quorum labor ac studium multa de his quæ nunc quoque tractamus, latinæ linguæ contulerit, non tamen quemdam quodam modo ordinem filumque disponendo, disciplinarum gradus ediderunt; ego omne Aristotelis opus quodcumque id manus venerit, in romanum stylum vertens, eorum omnium commenta latina oratione perscribam, ut si quid ex logicæ artis subtilitate, et ex moralis gravitate peritiæ, et ex naturalis acumine veritatis ab Aristotele conscriptum est, id omne ordinatum transferam, atque id quodam lumine commentationis illustrem, omnesque Platonis dialogos vertendo, vel etiam commentando, in latinam redigam formam. His peractis, non equidem contempserim Aristotelis Platonisque sententias in unam quodam modo revocare concordiam, et in his eos, non ut plerique dissentire in omnibus, sed in plerisque quæ sunt in philosophia, maxime consentire demonstrem. Hæc si vita otiumque supererit, cum multa hujus operis utilitate nec non etiam laude contenderim, qua in re faveant oportet, quos nulla coquit invidia (1).

(1) *Aniti Manlii Severini Boethii Opera omnia*, Basileæ, 1570, in-fol., t. I, p. 318.

On peut remarquer que dans ce commentaire il n'est nullement question de Métaphysique. La Logique, la Morale et la Physique sont les seuls objets désignés.

Nous avons un autre témoignage dans la lettre que Théodoric écrivit à Boëce, pour lui transmettre le désir qu'avait exprimé le duc de Bourgogne de posséder une horloge de sa façon : entre autres choses flatteuses pour le philosophe, Théodoric rappelle les services qu'il a rendus aux lettres latines par ses diverses traductions :

Translationibus enim tuis Pythagoras Musicus, Ptolomeus Astronomus, leguntur Itali : Nichomachus Arithmeticus, Geometricus Euclydes audiuntur Ausoniis : Plato Theologus, Aristoteles Logicus *Quirinali voce disceptant. Mechanicum etiam Archimedem Latialem Siculis reddidisti, et quascumque disciplinas vel artes facunda Græcia per singulos viros edidit, te uno auctore, patrio sermone Roma suscepit....* (1)

C'est donc la Logique d'Aristote, *Aristoteles logicus*, que Boëce fit connaître aux Latins; il n'a même rien dit de la Physique. Boëce l'avait-il traduite? je trouve la traduction citée une seule fois dans la seconde édition de ses commentaires sur les livres *de Interpretatione.... de quibus melius in physicis*

---

(1) *Magni Aurelii Cassiodori Opera omnia*, etc., Rotomagi, 1769, in-fol., t. I, p. 21. On sait que cette lettre fut écrite par Cassiodore au nom de Théodoric.

tractavimus (1) : peut-être faut-il lire : *tractabimus*. Au surplus, un passage susceptible d'un sens aussi contraire par le seul changement d'une lettre ne peut faire autorité : et si je suppose ce changement possible, c'est que ni Cassiodore, ni aucun historien du moyen âge n'attribuent à Boëce une version de la Physique d'Aristote.

On ne trouve donc, ni dans les écrits de ce philosophe, ni dans les lettres de Cassiodore, aucun indice qu'il ait traduit la Métaphysique.

Les écrivains du moyen âge gardent le même silence à cet égard. Aimon s'exprime ainsi : *Qui videlicet Boethius quam disertus fuerit in litteris secularibus, quamque fuerit Catholicus, ex ejus comprobatur Codicibus. Testatur hoc Arithmetica, nec non Dialectica, ipsa etiam omnium animis gratissima Musica ab eo translata, et Latinorum jam dudum eam desiderantium auribus delectabiliter infusa. Porro ejusdem de sanctæ Trinitatis consubstantialitate Liber liquido ostendit quam eximius suo, si licuisset, tempore sanctæ Ecclesiæ colonus extitisset* (2).

A ce témoignage je joindrai celui d'Honoré et de Sigisbert :

Boethius patricius, vel consul, scripsit librum de sancta Trinitate et alium de Consolatione et Qua-

---

(1) Opp., t. I, p. 359.

(2) *De Gestis Francorum*, lib. II, c. 1, dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, par D. Bouquet, t. III, p. 45.

drivium de græco transtulit, id est Arithmeticam, Musicam, Geometriam, Astronomiam, Dialecticam vero explanavit (1).

Boethius, vir consularis, conferendus vel præferendus philosophis et secularibus et ecclesiasticis, quia nos ambiguos esse facit, an inter seculares, an inter ecclesiasticos scriptores fuerit illustrior, laudent eum sæculares quod Isagogas, quod Perihermenias, quod Cathegorias transtulerit de græco in latinum et exposuerit, quod ante Prædicamenta, quod libros de Topicis differentiis, de cognatione Dialecticæ et Rhetoricæ, et distinctione rhetoricorum locorum, de communi prædicatione potestatis et possibilitatis, de Cathegoriis et Hypotheticis Syllogismis libros et alia multa scripserit; quod Arithmeticam et Musicam Latinis scripserit. Nos ecclesiastici laudamus eum quod...... (2).

Guillaume le Breton nous apprend clairement qu'avant l'an 1209, il n'existait point de version de la Métaphysique, et qu'elle fut traduite sur un exemplaire grec apporté récemment de Constantinople (3).

Vincent de Beauvais, qui vivait à l'époque même où la philosophie d'Aristote était enseignée avec éclat, où Alexandre de Hales, Albert et saint Thomas travaillaient à leurs Commentaires, énumère

(1) *De Scriptoribus Ecclesiasticis*, lib. IV, c. 22, ap. Bibl. ecclesiast. J. Alb. Fabricii, Hamburgi, 1719.

(2) *De Scriptoribus Ecclesiasticis*, c. 37, ap. eumdem.

(3) *Recueil des historiens de Gaule et de France*, t. XVII, p. 84.

les ouvrages de Boëce connus de son temps, et je n'y trouve ni la Métaphysique, ni la Physique (1).

Enfin Roger Bacon dit formellement : *Boetius quidem fuit longe post SS. doctores qui primus incepit libros Aristotelis plures transferre. Et ipse aliqua logicalia et pauca de aliis transtulit in latinum* (2).

Il résulte des diverses preuves qui précèdent, que le Boëce nommé dans saint Thomas et dans Aventinus n'est pas le même que Boëce, patricien romain et contemporain de Cassiodore, et que celui-ci n'a traduit que des traités de Logique. On ne saurait nier toutefois, en présence du témoignage positif des écrivains contemporains, que, vers le commencement du XIIIe siècle, il n'ait existé un traducteur du nom de Boëce, dont les travaux ouvrirent une nouvelle voie à l'introduction des livres d'Aristote chez les Latins. Peut-être ce Boëce n'est-il autre qu'un certain Boethius de la province de Dalmatie, dont parlent les historiens de l'ordre de Saint-Dominique : « Théologien « distingué, philosophe consommé et profond, versé « dans les autres branches des connaissances humai- « nes, il écrivit, dit Antoine de Sienne, sur les traités « d'Aristote *de Sensu et Sensato, de Morte et Vita,* « *de Somno et Vigilia;* il composa aussi un ouvrage « de l'*Éternité du monde* (3). » Antoine de Sienne

(1) *Specul. Hist.*, XXI, 15.

(2) *Opus Majus*, p. 19.

(3) *Bibliotheca Ordinis Fratrum Prædicatorum*, Parisiis, 1585, p. 56.

et Léandre Alberti n'indiquent pas son âge. Pio et Altamura le font mourir en 1353, mais sans donner de preuves solides (1).

Saint Thomas donne quelques signes auxquels on peut reconnaître les traductions portant le nom de Boëce. Je les ai remarqués avec beaucoup de soin; je les ai appliqués à une version de la Métaphysique qui se trouve sous ce nom à la Bibliothèque Royale (2) et aux textes d'Albert; cet examen m'a convaincu qu'Albert n'a point employé la version attribuée à Boethius par saint Thomas, et qu'elle n'existe pas dans le manuscrit de la Bibliothèque.

§. III. Jacques de Venise.

Le premier traducteur certain qui se présente est Jacques, clerc de Venise. La Chronique de Robert de Torigny s'exprime ainsi à son égard, sous l'année 1128 : *Jacobus, clericus de Venitia, transtulit de græco in latinum quosdam libros Aristotelis et commentatus est, scilicet Topica, Analyticos priores et posteriores, et Elenchos, quamvis antiqua translatio super eos haberetur* (3). Ce traducteur est-il le

(1) Quetif et Echard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum recensiti*, Lutetiæ-Parisiorum, 1719, t. I, p. 640.

(2) Fonds de Saint-Victor, 362. Les deux notes suivantes se lisent la première en tête, la seconde à la fin du manuscrit : *Decem libri Metaphysicæ ex versione Boethici. — Translatio nova sive Boethici.* Les notes sont d'un caractère plus moderne que le reste du manuscrit. La première est fautive.

(3) *Roberti de Monte, abbatis S. Michaelis, Chronica*, etc., ap. Opp. Guiberti de Novigente. Parisiis, 1651, p. 753. Cf. *Hist. litt. de France*, t. XIV, p. 369.

même que Jean, auteur de la version grecque-latine citée par Albert (1)? Le texte de la Chronique doit-il être pris à la lettre, ou n'est-il point susceptible de quelque autre interprétation? J'abandonne ces questions à la sagacité des critiques.

§. IV. De Robert de Lincoln et de Jean Basingestokes.

Un traducteur plus connu que Jean de Venise est Robert Grosse-Tête, évêque de Lincoln, mort en 1253. Roger Bacon le place au rang des écrivains du XIII[e] siècle qui se distinguèrent le plus par la connaissance des langues anciennes (2), et Mathieu Paris, de son côté, le présente comme également habile en grec et en latin : *vir in latino et in græco peritissimus* (3). Ce fut d'après ses ordres que Nicolas, clerc de l'abbaye de Saint-Alban, mit en latin le Testament des douze Patriarches (4).

Un témoignage contemporain nous apprend que Robert de Lincoln est l'auteur d'une version complète des Éthiques, et qu'il y a ajouté un commentaire puisé dans les commentaires grecs. Hermann l'Allemand lui-même, traducteur de cet ouvrage, après avoir exposé son propre travail, dans le prologue d'une traduction des Gloses d'Alfarabius sur la Rhétorique, s'exprime en effet de la manière suivante:

---

(1) *Analyt. Poster.*, lib. 1, tract. 4, c. 9, Opp., t. I.
(2) *Opus Majus*, p. 48.
(3) *Historia Major Anglorum*, Londini, 1784, p. 528.
(4) *Hist. Maj.*, ibid.

Reverendus pater magister Robertus, Lincolniensis episcopus ex primo fonte unde emanaverat, græco videlicet, ipsum librum est completius interpretatus et Græcorum commentis præcipuas annexens nortulas, commentatus (1). Il est constant, comme on le verra plus loin, qu'Hermann a traduit les Éthiques en 1240, et la Rhétorique vers 1256. Ce serait donc depuis 1240 que Robert aurait publié sa version.

A la vérité ce témoignage se trouve en quelque sorte contredit par Léonard d'Arezzo et par une note mise à la fin d'une version des Éthiques qui a été publiée par Echard.

Léonard parle dans ses lettres de la version des Éthiques, et critique la manière dont le traducteur a rendu le début du premier livre; et comme on lui avait reproché de l'avoir attribué à un membre de l'ordre des frères prêcheurs, il se justifie en disant que l'auteur s'annonce dans le *procemium* de sa version pour Anglais, et frère de cet ordre. *Translatio novior a Britanno quodam traducta, cujus etiam procemium legimus, in quo et fratrem se ordinis prædicatorum scribit, et rogatu confratrum de his transferendis laborem suscepisse* (2).

La note publiée par Echard est ainsi conçue : *Finit liber Ethicorum Aristotelis ad Nicomachum, interprete (ut nonnulli astruunt) F. Henrico Kos-*

---

(1) Bibl. Royale, Fonds de Sorbonne, Ms. 1779. Voyez plus bas, ch. III, §. II.

(2) Voyez l'Appendice, n° 55.

bien, Ord. Frat. Præd. quem et omnes textus ejusdem philosophi traduxisse dicunt, adjuncta familiari explanatione litterali per totum, ac per primos sex libros ad singulos tractatus, interjectis quæstionibus et dubiis non minus fructuose quam succincte discussis. Ex Parisiis, VI *kal. oct.* 1500 (1). La bibliothèque des jacobins de la maison Saint-Honoré, à Paris, a été dispersée pendant la révolution, et je n'ai pu connaître le sort de ce manuscrit. Echard fait observer que l'exposition n'est pas du même auteur que la version, puisque Léonard d'Arezzo et Jean Argyropolo y sont cités; mais que cette version est celle qu'on lit dans saint Thomas sous le nom de *Translatio vetus*. Ne pouvant voir le manuscrit, il m'est difficile de prononcer sur les citations de Léonard et d'Argyropolo; peut-être sont-ce de simples interpolations. L'auteur de la note écrite en 1500 ne fait point difficulté d'attribuer le commentaire au traducteur même. Cependant, si l'auteur de ce commentaire eût écrit après Léonard et Argyropolo, comment la personne qui a écrit la note eût-elle pu se tromper ainsi sur l'âge de cette même exposition?

Quant à l'attribution faite à Henri Kosbien de la version des Éthiques, on voit qu'elle repose sur une simple tradition, *ut nonnulli astruunt*. Léonard d'Arezzo nous apprend que le traducteur était Anglais de nation, *Britannus*. Si l'on admet que les citations remarquées par Echard sont de simples interpola-

---

(1) *Scriptores Ord. Prædic.*, t. I, p. 469.

tions, le *procemium* indiqué dans la lettre de l'illustre Italien, et la note du manuscrit de la maison Saint-Honoré, se trouveront d'accord avec le prologue d'Hermann.

La seule objection valable qu'on puisse me faire, c'est que Robert de Lincoln n'est point compté parmi les frères de l'ordre de Saint-Dominique. Mais ne sait-on pas qu'il règne quelque confusion dans l'histoire des premiers siècles de cet ordre, et qu'on ne possède point un catalogue complet de tous ceux qui en ont fait partie? En résumé, le témoignage d'Hermann, écrivain contemporain, n'est détruit par aucune autorité du même âge, et on doit l'adopter.

J'attribue également à Robert la version grecque-latine du commentaire d'Eustrathius; elle a dû être faite en même temps que la traduction des Éthiques, puisque celle-ci se trouve toujours unie au commentaire.

Je réunis dans une même section Robert et Jean Basingestokes, à cause des liaisons qui existent entre eux.

Jean était très-habile dans le *trivium* et le *quadrivium*, dans les lettres grecques et latines. Pendant sa jeunesse il avait voyagé en Grèce, et appris la langue grecque de la fille de l'archevêque d'Athènes. Cette jeune Athénienne avait approfondi, à l'âge de vingt ans, toutes les difficultés des arts libéraux; et quoique Jean eût longtemps étudié à Paris, il avouait lui-même lui être redevable du meilleur de son savoir. *Hæc puella*, dit Mathieu de Paris, *pes-*

tilentias, tonitrua, eclipses, et quod mirabilius fuit, terræ motum prædicens, omnes suos auditores infaillibiliter premunivit (1).

Ce fut Jean qui fit connaître à Robert l'existence du texte grec du Testament des douze Patriarches, et lui fournit les renseignements sur lesquels l'évêque de Lincoln envoya en Grèce pour se le procurer.

Selon Mathieu de Paris, le même savant apporta en Angleterre et fit connaître à ses disciples les figures numériques des Grecs, leur valeur et leur signification. Il traduisit aussi du grec en latin un ouvrage dans lequel, dit le même historien, *artificiose et compendiose tota vis grammaticæ continetur*, et auquel il donna le titre de *Donat* des Grecs (2).

On n'ignore point que Robert cultivait avec succès les sciences naturelles; qu'il écrivit des commentaires sur quelques traités de logique d'Aristote (3). Roger Bacon le range parmi les hommes qui, à l'aide des mathématiques, ont su expliquer les causes de toutes choses, et exposer d'une manière satisfaisante les sciences humaines et divines (4).

Le goût de Robert pour les sciences, les connaissances de Nicolas, élève de l'abbaye de Saint-Alban, et de Jean dans la langue grecque; les voyages et le

(1) *Hist. Major Angl.*, p. 721.

(2) *Hist. Maj.*, ibid.

(3) Bibl. Roy., Fonds de Saint-Victor, 848. Cf. Tanner, *Bibliotheca Britannico-Hibernica, sive de scriptoribus*, etc. Londini, 1748, in-fol.; Echard, *Script. ord. Prædic.*, t. I, p. 177 et 190.

(4) *Opus Majus*, p. 64.

séjour de ce dernier à Athènes, la recherche faite du Testament des douze Patriarches, toutes ces circonstances réunies durent introduire en Occident quelques manuscrits grecs, et procurer des traductions d'ouvrages qui n'avaient point encore passé dans la langue latine.

§. V. Thomas de Cantipré et Henri de Brabant.

Il règne une grande incertitude à l'égard de Thomas de Cantipré, Guillaume de Moerbeka et Henri de Brabant, auxquels on attribue des versions d'Aristote, et dont on fait, tantôt trois personnages distincts, et tantôt un seul personnage.

Trithemius dit : *Et sunt qui scribunt eum* (Thom. Cant.) *græci sermonis habuisse peritiam, et libros Aristotelis quorum usus est in scholis, transtulisse* (1).

Henri de Gand (2) et Gilemans (3) ne parlent point de cette version qu'indiquent Alberti (4) et Bellarmin (5).

---

(1) *De Scriptoribus Ecclesiasticis,* c. 469, ap. Bibl. Eccles. Fabricii.

(2) *De Scriptoribus Ecclesiasticis,* c. 51. Ap. Bibl. Eccles. Fabricii.

(3) *Hagilogium Brabantinum.*

(4) *De Viris illustribus Ordinis FF. Prædicatorum,* lib. IV.

(5) *De Scriptoribus Ecclesiasticis.* Tous les témoignages des auteurs auxquels nous renvoyons, et quelques autres ont été réunis par Colvener, dans les Prolégomènes de son édition du Livre des Abeilles, *Thomæ Cantipratani Bonum universale de Apibus domini,* etc., Opera Georgii Colvenerii, Duaci, 1627.

Colvener a partagé dans sa Vie de Thomas de Cantipré l'opinion que celui-ci n'est point l'auteur de la version d'Aristote, et il l'a restituée à Guillaume de Moerbeka, avec qui Thomas a été souvent confondu.

Quétif et Echard n'ont pas même cherché à combattre cette fausse attribution, et ils ont présenté Guillaume comme le véritable auteur de cette version (1).

Un fait positif, c'est qu'on a confondu Thomas et Guillaume. Par exemple, Antoine de Sienne attribue à ce dernier le livre *De Naturis rerum*, qui appartient certainement au premier (2).

Cependant, si Thomas n'est point l'auteur de la nouvelle version grecque-latine, faite à l'invitation de saint Thomas d'Aquin, il peut avoir traduit antérieurement quelques ouvrages d'Aristote. Le témoignage de Roger Bacon, écrivain contemporain, qui met ce prélat au nombre des hommes instruits dans la langue grecque (3), favorise cette conjecture. D'ailleurs avant que saint Thomas écrivît ses Commentaires, Albert avait publié les siens, et Vincent de Beauvais son *Speculum majus*, dans lequel nous avons reconnu l'emploi des versions grecques-latines.

Je consacrerai un article particulier à Guillaume de Moerbeka.

---

(1) *Scrip. Ord. Præd.*, t. I, p. 254.
(2) *Biblioth. Fratr. Ord. Præd.*, p. 99 et 242.
(3) *Opus Majus*, p. 48.

Quant à Henri de Brabant, soit qu'on le confonde avec Henri Kosbien, soit qu'on en fasse un écrivain distinct, il est également certain que des traductions latines furent publiées sous ce nom dans le XIIIe siècle, et que l'auteur n'en est pas Guillaume de Moerbeka, comme l'ont présumé quelques écrivains. En effet, outre le témoignage positif d'Aventinus (1), la note suivante se lit dans plusieurs manuscrits (2), à la fin du quatrième livre de la version arabe-latine des Météores : « *Completus est liber Metheorum, cujus tres libros transtulit magister Girardus de arabico in latinum : quartum transtulit Henricus de græco in latinum : tria vero ultima Avicennæ capitula transtulit Aurelius de arabico in latinum.* » Ce qui ressort de cette note, c'est qu'un écrivain du nom de Henri fit des traductions du grec : nous n'en connaissons qu'une, mais il est probable qu'il en a publié plusieurs. Et comme d'ailleurs la version dont il s'agit a été employée par Vincent de Beauvais et par Albert (3), il est bien clair que l'auteur a vécu antérieurement à l'époque de Guillaume de Moerbeka, leur contemporain.

---

(1) Ann. Boiorum, lib. VII, c. 9, p. 673. Voyez plus haut, p. 40.

(2) Nous citerons entre autres un manuscrit de la Bibliothèque de Reims, coté 682 au catalogue encore inédit de cette riche collection, et un manuscrit de la Bibliothèque Royale, ancien Fonds, 6325.

(3) Voyez les notes O et Q à la fin du volume.

§. VI. Guillaume de Moerbeka.

De tous les hommes qui se sont voués à l'étude du grec dans le XIII[e] siècle, Guillaume est le seul dont il nous reste plusieurs monuments authentiques : ces monuments déposent de son savoir et de son activité laborieuse, mais non pas de sa fidélité comme traducteur. Roger Bacon, son contemporain, le traite avec beaucoup de sévérité. *Et Willielmus iste Flemingus,* dit-il, *ut notum est omnibus Parisiis literatis, nullam novit scientiam in lingua græca de qua præsumit, et ideo omnia transfert falsa, et corrumpit sapientiam Latinorum* (1). Peut-être la précipitation avec laquelle il publiait ses versions ne lui permettait-elle pas de leur donner la perfection désirable.

C'est à Guillaume que les écrivains s'accordent le plus généralement à faire honneur de la nouvelle version d'Aristote entreprise à l'invitation de saint Thomas. On lit dans la Chronique slave, sous l'année 1273 : *Wilhelmus de Brabantia, ordinis Prædicatorum, transtulit omnes libros Aristotelis de græco in latinum, verbum ex verbo, qua translatione scholares adhuc hodierna die utuntur in scholis, ad instantiam domini Thomæ de Aquino* (2).

Henri de Hervordia, en rapportant le même fait, n'a point évité la confusion indiquée plus haut. *Decimo septimo anno Richardi* (*id est* 1271), *Fr.*

(1) *Opus Majus*, ap. Jebbi Præf.

(2) Ap. Lindenbrog, *Scriptores rerum germanicarum septentrionalium*, etc., ex edit. Fabric., 1706, in-fol., p. 206.

Wilhelmus Brabantinus, Chorinchiensis, de ordine Fratrum Prædicatorum, rebus excessit humanis. Hic transtulit omnes libros Aristotelis naturalis et moralis Philosophiæ et Metaphysicæ de græco in latinum, verbum verbo, quibus nunc utuntur in scholis, ad instantiam fratris sancti Thomæ de Aquino. Nam temporibus Domini Alberti, translatione veteri omnes communiter utebantur. Item scripsit idem Wilhelmus librum de Apibus gratiosum et librum de Naturis rerum (1).

D'après ces autorités, Bunder a pu dire : *Guilelmus Brabantinus de Moerbeka transtulit de græco in latinum omnes Aristotelis libros naturales et morales ad instantiam beati Thomæ Aquinatis* (2).

Examinons maintenant quelles sont les versions connues de Guillaume : voici la nomenclature de celles qui ne peuvent lui être contestées.

1°. *Simplicii commentum in libros Aristotelis de Cœlo et Mundo.* Un manuscrit vu par Bunder (3) dans un monastère près de Gand, attribue cette version à Guillaume. Elle a été en effet plusieurs fois réimprimée sous son nom (4), et spécialement à Ve-

(1) Ap. Cel. Bruns, *Beitrage,* fasc. I, p. 43. Cf. Schneider, *Arist. de Anim. Hist.,* Epim. IV, t. I, p. cxxxiv.

(2) Ap. Colvener. in Thomæ Cantipratani Vita.

(3) *Ibid.*

(4) Schneider. *Arist. Hist. Anim.,* Epim. IV, t. I, p. cxxxvij. Un habile helléniste du XVe siècle a mis en grec la traduction de Guillaume de Moerbeka, et a fait passer pour original ce texte apocryphe. M. Schneider mentionne cette fraude déjà signalée par M. Amédée Peyron, *Empedoclis et Parmenidis fragmenta,* Lipsiæ, 1810, p. 9.

nise en 1540. La Bibliothèque du Roi possède un exemplaire de cette dernière édition. Le texte d'Aristote, offert dans le commentaire, est la version grecque-latine des livres du Ciel et du Monde dont j'ai donné un spécimen, et qui a été employée par saint Thomas d'Aquin.

2°. *Procli Diadochi Tyrii, Platonici philosophi, Elevatio theologica... completa fuit translatio hujus operis Viterbii a fratre G. de Morbecca ordinis Fratrum Prædicatorum, 15 kal. junii, anno Domini* 1268 (1).

3°. *Tractatus Galeni de Alimentis.... translatus de græco in latinum anno* 1277 (2).

4°. *Liber Hippocratis de Pronosticationibus ægritudinum secundum motum lunæ* (3).

5°. *Procli Diadochi de decem dubitationibus circa Providentiam.*

6°. *De Providentia et fato et eo quod in nobis, ad Theodorum mechanicum.*

7°. *De malorum subsistentia.*

Ces trois derniers ouvrages ont été traduits par Guillaume à Corinthe dont il occupait le siége archiépiscopal en 1281. Ils se trouvaient avant la révolution dans la bibliothèque des Grands-Augustins de Paris (4).

---

(1) Bibl. Roy., Fonds de Sorbonne, 954.
(2) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat. 6865.
(3) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat. 7337.
(4) Quétif et Echard, *Scriptores Ord. Prædic.*, t. I, p. 390.

8°. *Aristotelis Rhetoricæ libri III*. C'est la première des deux versions de la Rhétorique dont j'offre un spécimen; je l'attribue à Guillaume, d'après une note d'un manuscrit de la Bibliothèque Royale : *Explicit liber Rhetoricorum Aristotelis secundum translationem Guilielmi. Deo Gratias. Amen* (1). Dans un autre manuscrit, elle porte la date de 1281 (2). Par une fausse interprétation d'une note de Labbe, Fabricius avait cru pouvoir l'attribuer à Guillaume Dorothée (3). Cette erreur, que Harles n'avait pas aperçue, a été relevée par Schneider (4).

9°. *Aristotelis Politicorum libri VIII*. Schneider avait présumé sans le prouver que cette traduction appartenait à Guillaume (5). Deux notes qui la précèdent et qui la suivent dans un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, justifient cette conjecture. La première est ainsi conçue : *Incipit liber Aristotelis Politicorum a fratre Guillielmo ordinis Prædicatorum de græco in latinum translatus*. A la fin de l'ouvrage on lit : *Hucusque transtulit immediate de græco in latinum frater Guillielmus de ordine Fratrum Prædicatorum* (6).

---

(1) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat. 7695.

(2) Bibl. Roy., Fonds de Saint-Victor, 336, 96.

(3) *Bibl. græca*, ed. Harles, t. III, p. 222.

(4) *Aristot. de Hist. Anim.*, Epim. IV, t. I, p. clij.

(5) *Aristot. de Hist. Anim.*, ibid., p. cxlij. Schneider renvoie dans ce passage à la Préface de son édition de la Politique d'Aristote, p. xxij-xxvj.

(6) Biblioth. de l'Arsenal, *Sciences et Arts*, 19. La première

Schneider attribue encore à Guillaume une version de l'Organon, de la Physique et de l'Histoire des Animaux (1).

On ignore la date précise de la mort de Guillaume; mais il ne paraît pas avoir vécu beaucoup au delà de 1281 (2).

§. VII. De quelques autres traducteurs.

Parmi les auteurs de versions grecques-latines, nous citerons encore :

1°. Barthélemy de Messine, dont le nom se lit sur une traduction des Grandes Morales. Il vivait sous le règne de Mainfroi, roi de Sicile, et il lui a dédié son travail(3).

2°. Maître Durand d'Auvergne, qui concourut à une version des Économiques, si on en croit la note suivante placée à la fin de l'ouvrage : *Explicit Yconomia Aristotelis translata de græco in latinum per unum archiepiscopum et unum episcopum de Græcia et magistrum Durandum de Avernia latinum procuratorem Universitatis tunc temporis in*

---

indication de cette note a été donnée par M. Barthélemy Saint-Hilaire dans la Préface de sa traduction de la Politique, p. lxxix.

(1) *Præfatio*, ibid. M. Schneider avait aussi attribué à Guillaume une version de l'Histoire des Plantes, mais il est revenu sur cette opinion qui est également abandonnée par le dernier éditeur de cet ouvrage. (*Theophrasti Eresii Historia Plantarum, emendavit Frid. Vimmer*, Urastislaviæ, 1842, Præf., p. xxvj.)

(2) *Scrip. Ord. Prædic.*, p. 391.

(3) Tiraboschi, *Stor. della Letter.*, t. IV, p. 170.

curia romana. Actum Anagniæ in mense augusti, pontificatus D. Bonifacii VIII anno primo (1).

3°. Peut-être faut-il joindre aux noms précédents ceux de Michel Scot et de Campano de Novare (2).

D'autres écrivains que nous devons mentionner, bien que les ouvrages d'Aristote paraissent avoir été étrangers à leurs travaux, se livraient à l'étude des monuments de la littérature grecque tant profane que sacrée, et les faisaient passer dans la langue latine. Tel fut dès la seconde partie du XIe siècle, Alfano archevêque de Salerne, dont il existe encore une version du Traité de la Nature Humaine de Némésius (3). Au siècle suivant, Jean Burgundio, de la ville de Pise, traduisit les Homélies de saint Jean Chrysostôme et de saint Grégoire de Nysse, le Traité de la Foi Catholique de saint Jean Damascène (4) et quelques ouvrages de Galien (5). On doit aussi mentionner parmi les anciens interprètes un certain Euge-

(1) Bibl. Roy., Fonds de Sorbonne, 841.

(2) Voyez plus bas, ch. III, §. 10.

(3) Bibl. d'Avranches, 2945. Cette version a été retrouvée par M. Ravaisson, qui n'a pu déterminer auquel elle était due des deux Alfano qui ont occupé le siége de Salerne; le premier, de 1058 à 1085; le second, de 1085 à 1121. (*Rapports au Ministre de l'Instruction publique sur les Bibliothèques*, p. 185.) Ne serait-ce pas celle que plusieurs manuscrits attribuent à Burgundio? (Voyez Tiraboschi, t. III, p. 340.)

(4) Muratori, *Antiq. Italiæ*, III, c. 918; Tiraboschi, *ibid.*

(5) Bibl. Roy., anc. Fonds, Ms. lat. 6865.

nius, qui paraît être le même qu'un écrivain du même nom dont nous parlerons plus loin (1).

§. VIII. De quelques versions dont les auteurs sont ignorés, mais dont l'âge est connu.

Nous terminerons ce chapitre en parlant de quelques versions dont les auteurs sont inconnus, mais dont l'âge peut être déterminé.

Une traduction du commentaire de Simplicius sur les Prédicaments a été achevée au mois de mars 1266, ainsi que nous l'apprend la note suivante : *Explicit Commentum editum super librum Prædicamentorum a magistro Simplicio qui fuit discipulus Aristotelis. In exemplari græco, in præcedenti capitulo* de Motu, *stabant quædam pertinentia ad ultimum capitulum quæ non erant figurata ubi debebant intrare, et non erant continua; et plena erant spatiis non scriptis, et corrupta erant et propterea non transtuli; erant autem quasi ad quantitatem mediæ columnæ hujus : sciat etiam qui hoc opus inspexerit, exemplar græcum valde fuisse corruptum, et in multis locis nullum subjectum potui ex littera trahere; feci tamen quod potui; melius erat sic corruptum habere quam nihil. Translatum anno D.* 1266, *mense martii, per fratrem......* (2) Echard pense que Guillaume de Moerbeka est auteur de cette

(1) Bibl. Roy., anc. Fonds, Ms. lat. 7362, Cf. *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. VI, 2e série, p. 24 et suiv.

(2) Bibl. Roy., Fonds de Sorbonne, 1775.

version, et cette conjecture a le caractère de la vérité (1).

Peut-être doit-on attribuer au même auteur la version du Commentaire d'Ammonius sur les livres *de Interpretatione*. Si nous en ignorons l'âge précis, il est au moins certain qu'elle n'était point connue du temps d'Albert, et que saint Thomas l'a employée.

Je n'ai trouvé aucun renseignement sur les auteurs qui ont traduit la Physique, le traité de l'Ame, la Métaphysique, le livre de la Génération et de la Corruption, et les petits traités de philosophie naturelle. Cependant, à la rigueur, leur âge ne peut être placé au delà de 1210, je dirai même avant 1215; les décrets qui interviennent alors dans l'Université de Paris, indiquent suffisamment la connaissance imparfaite qu'on avait des traités philosophiques d'Aristote (2).

Nous trouvons deux versions arabes-latines de la Physique : dès lors nous devons croire qu'elle a été traduite plus tard du grec. Nous voyons en effet Guillaume, archevêque de Paris, citer les commentaires

---

(1) *Script. Ord. Præd.*, t. I, p. 390. Guillaume Dorothée, dans la préface de sa traduction du même commentaire, s'exprime ainsi au sujet de cette traduction : « Nulla fere in illa veteri translatione « linea est, in quam non expuat græcarum litterarum dialectices, « ac grammatices peritus. Eo præterea morbo elanguet vetus trans- « latio, ut ille quisquis fuerit ea vocabula quæ sibi tum perspecta « non erant omiserit, quo jure veluti manca, inepta, plerumque a « vero aliena execranda est.... »

(2) Voyez plus bas, ch. v.

arabes, et il serait possible qu'on n'eût à cette époque qu'une seule version arabe-latine.

La traduction du Commentaire d'Alexandre sur les Météores, et du texte qui l'accompagne, a été faite à Nicée en 1268 (1). La version du texte d'Aristote est celle dont je donne un spécimen (2).

Une note citée par Zacharie dans son *Itinerarium litterarium*, et répétée par M. Schneider (3), nous apprend l'époque à laquelle fut traduite l'Histoire des Animaux, elle est ainsi conçue..... *Cujus græca translatio completa est anno gratiæ* 1260, 10 *kalend. januarii, Thebis*. Le savant éditeur d'Aristote, comme nous l'avons dit, pense que cette version a Guillaume de Moerbeka pour auteur.

Le traité des Parties des Animaux a été connu avant cette dernière version; car dans son Commentaire sur l'Histoire des Animaux, où il cite le livre *de Partibus*, Gérard de Broglio emploie la version de Michel Scot (4).

Je n'ai aucune donnée touchant les livres de la Génération, sinon qu'ils étaient connus de Pierre d'Auvergne.

La traduction des Problèmes est sans doute celle dont parle Albert dans ses Commentaires sur les livres de la Politique : *Cujus ratio est in quodam*

---

(1) Bandini, *Catalogus Codicum latinorum Bibliothecæ Mediceæ Laurentianæ*, Florentiæ, 1776, in-fol., t. III, p. 249.

(2) Voyez à l'Appendice le Spécimen XV.

(3) *Arist. de Anim. Hist.*, t. I, p. XXX.

(4) Bibl. Roy., Fonds de Sorbonne, 946.

libro de Problematibus quibusdam quem transtulit quidam, dicandum imperatori Frederico de græco in latinum, et sic incipit : Cum essem in Græcia, venit ad manus meas (1). Les manuscrits que j'ai consultés ne portent point ce prologue; mais on ne peut tirer de cette circonstance aucune induction contre la conjecture que je propose, d'autant plus que les citations faites par Albert et saint Thomas du livre des Problèmes se trouvent conformes à la version dont j'ai publié un spécimen.

Le petit traité des Couleurs me paraît avoir passé dans la langue latine à la même époque et par la même voie. Dans un manuscrit on lit cette note à la fin des Problèmes : *Ultima particula quæ est circa colores deficit hic, quia non erat in græco exemplari; verumtamen de hoc per se determinatum est in libro de Coloribus, qui sequitur immediate post ipsum* (2).

Comme le livre des Lignes insécables se trouve fréquemment joint au précédent, je donnerais volontiers à l'un et à l'autre une origine commune.

J'ai exposé l'autorité d'après laquelle j'attribuais à Robert la version des Éthiques. Quant aux versions connues sous la dénomination d'*Ethica vetus* et d'*Ethica nova*, l'une des deux était certainement connue en 1215, puisqu'on voit dans le mandement de Robert de Courçon la lecture de l'Éthique auto-

(1) *Polit.* Lib. II, c. 7, §. E, Opp., t. IV.
(2) Bibl. Roy., Fonds de Sorbonne, 1795.

risée dans l'Université : cette Éthique ne se composait pas de dix livres, puisque Hermann l'Allemand traduisit l'ouvrage d'Aristote de l'arabe, parce que les Latins ne le possédaient pas complet. Plus j'examine l'*Ethica vetus*, plus je pense qu'elle est antérieure aux siècles de la scolastique. L'*Ethica nova*, au contraire, ne remonte point au delà du XIIIe siècle. Tels sont les renseignements que j'ai pu recueillir touchant l'âge et les auteurs des versions grecques-latines employées par les docteurs scolastiques dans la dernière moitié du XIIIe siècle.

CHAPITRE III.

DE L'INTRODUCTION DE LA PHILOSOPHIE MUSULMANE EN OCCIDENT, ET RECHERCHES SUR LES TRADUCTIONS ARABES-LATINES.

C'ÉTAIT une opinion assez généralement reçue dans le moyen âge, que, dès le temps de Charlemagne, on fit des traductions de l'arabe. Cette opinion a trouvé des partisans parmi quelques savants des derniers siècles. Tribecchovius s'appuie à cet égard d'un passage de Trithemius; mais ce passage, eût-il le sens qu'il lui donne, ne saurait être adopté. Trithemius, écrivain du XVe siècle, admet tous les récits qui avaient cours dans les siècles précédents. De son temps la Chronique du faux Turpin était encore regardée comme un monument historique digne de foi. D'ailleurs j'ai vainement cherché dans le texte de ce chronographe ce que Tribecchovius a cru y voir (1).

Toutefois, la même assertion a été répétée par Conring (2), Huet (3), Muratori (4), Ackerman (5), etc. Le savant évêque d'Avranches est tombé ici dans

(1) *De Doctoribus scholasticis*, etc., ed. Heumann, 1719, p. 127 et 128.

(2) *De Antiquitatibus Academicis*, ed. Heumann, 1739, in-4°.

(3) *De Interpretatione libri duo*, 1661, in-4°, p. 137.

(4) *Antiquit. Ital. medii ævi*, t. III, p. 931.

(5) *Studii Medici Salernitani historia*, p. 36 et 37.

une étrange méprise; la traduction du *Tacouïm alabdan* d'Abou-Aly-Yahya-ben-Djezlah, dont le nom a été corrompu en celui de Buhahylyha-Byngezla (1), faite par le juif Farraguth, n'est point dédiée à Charlemagne, mais à Charles d'Anjou, frère de saint Louis et roi de Sicile (2).

Puisqu'on pouvait croire au XIIIe siècle que Charlemagne avait été à Jérusalem, et placer sous son règne la publication des Aphorismes de l'école de Salerne (3), il était tout aussi facile d'attribuer à ce siècle des versions arabes-latines.

Mais, pour avoir une idée exacte de l'époque à laquelle les écrits des Arabes ont pu passer dans la langue latine, il ne sera point inutile de jeter un coup d'œil sur l'époque où s'établit la philosophie parmi les Arabes, et par quelle voie leurs travaux

(1) Voyez l'article que j'ai consacré à ce médecin dans la Biographie universelle.

(2) Freind (*Hist. Medic.*, *ap.* Opp., Parisiis, 1725, p. 286) fait vivre Farraguth et Buhahylyha à la cour de Charlemagne, pour lequel ils auraient composé le Tacouïm. Mais, pour détruire ces erreurs, il suffira de dire qu'Ibn Djezlah mourut en 1099.

(3) Un ancien manuscrit du *Regimen Sanitatis* porte les deux notes suivantes citées dans le Catalogue des Manuscrits d'Angleterre : « Incipiunt versus medicinales editi a magistris et doctoribus « salernitanis in Apulia, scripti Carolo Magno Francorum regi « gloriosissimo, quod opusculum in quinque dividitur. » — « Ex- « plicit Florarium versuum medicinalium scriptum Christianis- « simo regi Francorum Carolo Magno a tota Universitate docto- « rum medicinarum præclarissimi studii Salernitani tempore quo « idem Saracenos devicit in Runcivalle, quod latuit usque tarde et « Deo volenti nuper prodit in lucem. » *Catalogus librorum manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ*, Oxoniæ, 1697, in-fol., t. II, p. 98.

scientifiques pénétrèrent parmi les chrétiens. Ces considérations nous fourniront des dates certaines propres à nous guider dans notre sujet.

Abul-Faradj nous peint en peu de mots le genre d'études et de sciences qui existaient chez les Arabes avant la venue de Mahomet.

« L'érudition de ce peuple, celle dont il se faisait « gloire, consistait à connaître sa langue et les rè- « gles auxquelles elle était soumise; à composer en « vers et en prose. Les besoins de la vie et une longue « expérience lui avaient enseigné les temps auxquels « se lèvent les étoiles, les astres dont la présence sur « l'horizon annonce les pluies; mais ces notions, il « les acquérait sans méthode et sans qu'on les lui « enseignât. Quant à la philosophie, Dieu ne lui en « avait rien appris, et il y était naturellement peu « propre (1). »

Cet état se prolongea, à quelques légères modifications près, sous la dynastie des Ommiades; mais lorsque les enfants d'Abbas furent parvenus au trône, un changement remarquable se fit dans la nation, et ces Arabes, qui n'avaient vécu que par la guerre et par la propagation de l'islamisme, se livrèrent avec ardeur à l'étude des sciences.

On trouve la cause de ce changement dans la manière dont s'établit la maison des Abbassides.

---

(1) *Specim. Hist. Arabum, sive Gregorii Abul-Faraii de origine et moribus Arabum succincta narratio*. Edit. nov., Oxford, 1806, p. 7.

Lorsque Moaviah eut été élevé au califat, lorsqu'il eut rendu héréditaire dans sa famille un sceptre que devait donner le choix des musulmans, les enfants d'Abbas et d'Ali, immolés par l'ombrageuse politique des Ommiades, cherchèrent un asile dans l'Arabie, la Mésopotamie et les provinces orientales de la Perse. Éloignés du tumulte des affaires publiques et du gouvernement auquel leur origine les appelait à prendre part, ils coulèrent leurs jours dans la retraite, dans des exercices de piété, dans la culture des sciences connues des Arabes. En Arabie, ils ne pouvaient s'adonner qu'au genre d'érudition dépeint par Abul-faradj; en Mésopotamie, ils trouvèrent les Nestoriens chez lesquels dominait l'étude de la philosophie grecque, dont les écoles nombreuses étaient dans un état de splendeur et de renommée. En Perse, dans le Khorasan surtout, les Nestoriens poursuivis par la haine des Grecs, et s'expatriant pour échapper aux persécutions, se représentaient avec le même éclat, et jouissaient peut-être de plus de considération; car les Persans n'avaient jamais été étrangers aux doctrines philosophiques, soit qu'elles vinssent de la Grèce, soit qu'elles sortissent de l'Inde. Autant les Arabes conquérants avaient peu de penchant pour les sciences, autant les peuples de l'Irac aimaient les discussions scientifiques et toutes les subtilités de la métaphysique. Ce goût, né de l'état de la civilisation, s'était encore accru sous le règne de Nouschirvan, qui attira à sa cour les philosophes grecs, et fit traduire dans sa

langue les ouvrages les plus célèbres de l'antiquité. On se rappelle d'ailleurs que plusieurs philosophes avaient été forcés de se réfugier en Perse, où ils professaient librement leurs opinions.

Cependant, le joug des Ommiades commençait à déplaire au peuple. De grandes divisions s'étaient élevées parmi les musulmans, lorsque Moaviah avait entrepris d'assurer le califat à sa postérité. Si la raison persuadait à quelques-uns que le maintien et le repos de l'État dépendaient de l'hérédité de la puissance, afin de réprimer les ambitions particulières, les autres rejetaient toute idée de se donner des maîtres, et surtout de rendre la possession de l'autorité invariable en la fixant dans une seule famille. C'était par un semblable motif qu'à la mort de Mahomet, Ali avait été éloigné du califat, qu'Abu-Becr, Omar, Osman y avaient été appelés à son exclusion. L'autorité attachée au titre de calife était purement religieuse, et cette dignité ne pouvait s'assimiler à la monarchie telle qu'elle existait chez les *peuples infidèles* : elle devait être le prix de la piété la plus sincère, de l'attachement le plus invariable aux préceptes du Coran. Ainsi, la dynastie des Ommiades, combattue dès son origine par la plupart des musulmans, devint bientôt l'objet de la haine et du mépris publics lorsqu'elle ne produisit plus que des tyrans ou des princes indignes de leur élévation (1).

(1) Ces vues sur la nature du califat dans son origine sont très-bien développées par Ibn-Khaldoun dans ses *Prolégomènes*. Manuscrit arabe de la Bibl. Roy., nouvelle acquisition.

Tandis qu'elle marchait à sa ruine, Ibrahim, l'iman de la famille d'Abbas, auquel un descendant d'Ali avait transmis avant sa mort ses droits au califat, travaillait à établir sa puissance dans les diverses parties de l'empire arabe, dans le Khorasan surtout, peuplé d'un grand nombre de partisans d'Ali. Ce n'était point par des voies ouvertes qu'il s'acheminait vers la puissance souveraine; mais des hommes revêtus de sa confiance parcouraient les provinces, sous le titre de missionnaires, prêchant secrètement une doctrine à la fois religieuse et politique, par laquelle les musulmans qui y étaient initiés, reconnaissaient les Abbassides pour légitimes possesseurs du califat, et s'engageaient à défendre leurs droits. Enfin, l'étendard de la maison d'Abbas fut arboré dans le Khorasan; une armée, composée de Persans pour la plus grande partie, et dans laquelle on distinguait les Barmécides et plusieurs familles illustres de la Bactriane, s'avança triomphante vers l'Euphrate, et les Ommiades, battus sur tous les points, immolés partout à la vengeance de leurs ennemis, cédèrent enfin le trône aux Abbassides.

Cette nouvelle famille, longtemps exilée chez les Persans, élevée au trône par leurs efforts, les appela au partage des dignités de l'empire, et prit insensiblement leurs goûts, leurs manières, leurs penchants. Cette mémorable révolution eut aussi, dans l'origine, une grande influence sur le sort des Nestoriens. La fortune de quelques familles persanes

leur devint commune. Les califes les voyaient avec plaisir, tandis qu'ils haïssaient les chrétiens des sectes opposées, les regardant comme des espions de l'empire grec. D'ailleurs, les Nestoriens présentaient une utilité qu'on ne trouvait point dans leurs coreligionnaires : très-habiles dans la médecine, ils étaient aussi très-exercés dans les sciences mathématiques, dans l'astronomie, et passaient pour habiles astrologues. On ne peut oublier le penchant que les premiers califes Abbassides montrèrent pour les astrologues, penchant fortifié par leurs relations intimes avec les Persans (1).

Almanzor, dont une partie de la vie s'était écoulée en Perse, appela Khaled le Barmécide au ministère. Lorsque son trône parut solidement établi, il fit marcher de concert et le soin de son administration et la culture des sciences; soit qu'il cédât à un goût naturel, soit que son génie lui inspirât de donner une nouvelle direction au génie actif et belliqueux des Arabes, il entreprit d'enrichir leur langue des ouvrages scientifiques des Grecs, et ordonna qu'on les recherchât et qu'on les traduisît. Ibn-Khaldoun nous apprend que le premier ouvrage traduit fut les *Éléments d'Euclide*. Ses dignes successeurs, Haroun Al-Rachid, élevé par les soins de Yahya, le Barmécide; Mamoun, dont la jeunesse confiée à Djafar, s'était écoulée dans le Khorasan, et dont les mi-

(1) Khondemir fait remarquer que le règne d'Almanzor fut l'époque d'un changement notoire dans les mœurs arabes.

nistres, Persans eux-mêmes, devaient leur fortune aux Barmécides, travaillèrent avec la même ardeur à éclairer les Arabes; et l'on vit, dans l'espace de moins d'un siècle, la plupart des richesses scientifiques de la Grèce passer dans la langue du Coran, grâce à l'activité laborieuse d'Honain, d'Isaac, de Costa-ben-Luca et de beaucoup d'autres traducteurs Persans d'origine, et presque tous Nestoriens de religion.

On traduisit d'abord des ouvrages de mathématiques, de médecine et d'astronomie, puis on en vint aux traités de Logique et de Métaphysique. Aristote ne put être oublié, car depuis longtemps les Nestoriens s'étaient rendu ses écrits familiers, et y puisaient des armes pour combattre les décisions des conciles d'Éphèse et de Chalcédoine. Aussi trouve-t-on parmi les écrits d'Alkindi un petit traité sur les livres d'Aristote, qui prouve que cet auteur les avait lus et étudiés. Ibn-Khaldoun observe qu'Algazéli et Fakhr-eddin-Rhazy furent les premiers à employer la logique dans les discussions théologiques, et que le mélange de la philosophie et de la théologie, qui suivit de près l'introduction des ouvrages grecs, contribua puissamment à corrompre la religion musulmane. Enfin, Avicenne parut, et embrassant dans ses écrits un plan aussi vaste que le philosophe de Stagyre, lui prodiguant ses louanges, adoptant presque toutes ses opinions, tantôt l'abrégeant, et tantôt le commentant, il décida de sa fortune parmi les Arabes.

Avant de passer à d'autres considérations, je me livrerai à quelques remarques sur un point d'histoire littéraire souvent agité et jamais résolu. On s'est demandé fréquemment si les traductions arabes d'auteurs grecs étaient faites d'après le texte grec même, ou d'après des versions syriaques. Cette question n'a été résolue dans les deux sens opposés, que parce qu'on ne l'a point examinée avec assez d'attention. En nous en tenant aux témoignages historiques, aux textes de Hadji-Kalfa (1), et de Léon l'Africain (2), on voit que parmi les versions arabes quelques-unes furent faites du syriaque, le plus grand nombre du texte grec même. Comment croire en effet que les Nestoriens ignorassent cette dernière langue; qu'elle fût inconnue des fils de Mouça, d'Alkindi (3), de Costa-ben-Luca, d'Honain et de son fils Isaac, et de plusieurs autres traducteurs ou philosophes arabes que je pourrais citer?

Sous le califat d'Almanzor, de Haroun-Al-Rachid, de Mamoun, de Motewekkel, il y eut plusieurs colléges de traducteurs : les travaux entrepris y passaient en quelque sorte par trois degrés, l'interprétation pure et simple, la révision, la transcription.

Les meilleures traductions étaient celles qui avaient

---

(1) Bibl. Roy., ancien Fonds, manuscrits arabes, 875.

(2) Ap. Casiri, *Bibl. arab. hisp.*, t. I.

(3) Dans un petit traité arabe sur la sphère armillaire, Alkindi indique plusieurs causes de l'infidélité des versions arabes de l'Almageste, ce qui montre qu'il savait le grec. Bibl. Roy., ancien Fonds, manuscrits arabes, 1157.

été soumises à la révision d'hommes versés dans la langue grecque, ou dans la science à laquelle appartenait l'ouvrage traduit : mais toutes ne réunissaient pas cet avantage; en sorte que parmi les versions arabes, les unes doivent être moins, les autres plus correctes; et il a pu arriver que, si le réviseur était au-dessous de ses fonctions, la révision fût inférieure à l'interprétation. Quant à la transcription, elle consistait à transcrire l'ouvrage mis en arabe, non pas en le copiant fidèlement, mais en faisant, soit au texte de l'auteur, soit à ses démonstrations, les corrections, modifications que le copiste ou plutôt l'éditeur jugeait convenables. Cet éditeur était ordinairement un savant de profession, et quelquefois la langue grecque lui était familière : tel était le célèbre Nassir-Eddin, auquel on doit des éditions de plusieurs mathématiciens grecs. La distinction que je viens d'établir nous explique aussi pourquoi la version des Éléments d'Euclide s'éloigne assez souvent du texte grec.

Pour juger avec certitude du mérite des versions arabes, il faudrait donc s'assurer : 1°. si elles sont faites du grec ou du syriaque ; 2°. si c'est une simple interprétation, ou une révision, ou une transcription (1).

Je reviens à mon sujet. Les progrès rapides des armées abbassides obligèrent les Ommiades à chercher un asile dans le pays le plus éloigné du centre

(1) Voir la note T à la fin du volume.

de leur domination. Un d'eux, échappé par miracle au massacre de sa famille, aborda, après des aventures extraordinaires, sur le sol de l'Andalousie, et y fut salué calife. Alors commença, pour les Ommiades et pour les Sarrasins, une époque également brillante dans les fastes de l'histoire politique et littéraire. Les farouches enfants d'Ommyah, qui avaient été conquérants, sauvages ou ineptes sur le trône de Damas, parurent renoncer à leurs mœurs barbares, en s'établissant en Espagne. Ce changement, résultat de l'influence exercée par le peuple vaincu sur le peuple vainqueur, préparé par les émigrations d'Arabes et de Persans en Espagne (1), tourna au profit des sciences. On vit des académies s'élever à Cordoue, à Séville, à Grenade, à Tolède, à Xativa, à Valence, à Murcie, à Alméria, en un mot, dans presque toutes les villes soumises aux Sarrasins (2). Les princes y attiraient par leurs bienfaits les hommes les plus célèbres de la nation, les dotaient de riches revenus, y attachaient de nombreuses bibliothèques. Mais quels que fussent les secours que l'étude des sciences trouvât en Espagne, l'Orient, la mère

(1) Il s'établit en Espagne des colonies de Khorasaniens. La ville de Beïda fut ainsi appelée pour rappeler celle du même nom qui était en Khorasan. Bibl. Roy., ancien Fonds, manuscrits arabes, 705.

(2) Voyez sur ces écoles, et les hommes distingués qu'elles ont produits, Middeldorph, *Comment. de Instit. litter. in Hispania quæ Arabes auctores habuere,* Gottingæ, 1810, in-4°. Cette dissertation a le mérite d'offrir réunis les détails épars dans Casiri.

patrie, était toujours regardé comme la source de toutes les connaissances. De même qu'un docteur devait, parmi les chrétiens, parcourir les écoles de France, d'Angleterre, d'Italie, pour obtenir quelque renommée, de même le musulman espagnol qui prétendait au titre mérité de docteur universel, de savant profond, s'éloignait du sol natal, traversait l'Afrique, fréquentait les écoles d'Égypte, se rendait en Syrie, à Bagdad, en Perse, en Khorasan, moissonnait la science partout où elle se trouvait, recherchant avec ardeur les leçons des maîtres habiles (1).

On se persuade, par l'examen de ces rapports, que l'Espagne ne pouvait être étrangère aux succès qu'obtenaient les sciences dans l'empire des califes Abbassides; que l'étude de la philosophie dut y suivre la même marche progressive que dans les autres provinces musulmanes, et que les ouvrages publiés en Orient passaient promptement dans les écoles d'Espagne.

Remarquons en effet, que les philosophes arabes, espagnols, les plus renommés, suivirent de près Algazeli, Fakhr-Eddin, Rhazy, Alpharabius, Avicenne, etc. En Andalousie, comme en Orient, les mathématiques et la médecine furent cultivées avant la philosophie proprement dite. Averroës, qui vivait

---

(1) On peut prendre une juste idée des rapports littéraires qui existaient entre l'Espagne arabe et les autres provinces de l'empire musulman dans la lecture du manuscrit arabe de la Bibl. Roy., n° 704. L'auteur y donne la nomenclature de tous les Arabes d'Espagne qui ont passé sur le continent opposé.

après Ali-ben-Ragel, Geber, Azarchel, Aven-Pace et Djafar-ibn-Thofaïl, mourut, selon l'opinion la plus commune, en 1198 de notre ère.

Dès que les sciences et la philosophie furent cultivées chez les Arabes d'Espagne, il est facile de concevoir comment le goût s'en introduisit parmi les chrétiens. Les Arabes, lorsqu'ils entreprirent la conquête de l'Espagne, n'avaient point de forces suffisantes pour s'y établir et s'y maintenir par les armes : ce fut à des transactions modérées, en laissant aux habitants leurs moeurs et leur culte, à la charge de certains impôts, que leur expédition dut ses succès durables. La chrétienté, et sans doute aussi le monde musulman, virent avec étonnement Egilone s'unir au Sarrasin Abdelazyz. En général, les princes musulmans d'Espagne se montrèrent beaucoup plus tolérants que les autres califes, en fait de religion et de doctrine philosophique. Abdalrahman comptait un grand nombre de chrétiens parmi ses sujets, et loin de les persécuter, il portait les musulmans à s'unir à des chrétiens. Au milieu des Maures, les Espagnols jouissaient avec fierté d'une espèce d'indépendance; la conservation de leurs églises, de leur culte, de leur religion, masquait en partie la honte de leur asservissement. Cette férocité musulmane, telle que la peignent les romanciers et quelques chroniques du temps, leur imposait si peu, qu'ils s'unissaient volontiers aussi, par le mariage, à des familles musulmanes. Peu à peu la langue arabe leur devint aussi familière que la

leur, et on fut obligé de faire, dans le xe siècle, une version arabe des canons ecclésiastiques, pour l'usage des catholiques des provinces musulmanes. Ce n'était pas seulement dans la classe moyenne des deux peuples que des liaisons se contractaient ; Ibn-Abad, roi de Séville, donna sa fille en mariage à Alphonse VI, roi de Castille, tandis qu'Alphonse V, roi de Léon, maria sa fille à Abdallah, roi de Tolède. Deux princes chrétiens, dépossédés par D. Sanche, reçurent un asile, trouvèrent des défenseurs chez les princes maures. Plus tard, le roi de Maroc passa le détroit, et rétablit sur le trône un roi de Castille, banni par son propre fils : à la bataille d'Albacara, livrée en 1010 entre deux princes sarrasins, on trouva parmi les Maures un comte d'Argel et les trois évêques de Vic, de Barcelone et de Girone.

Les liaisons que la politique, plus puissante que la religion, établissait entre les princes chrétiens et maures, le commerce les faisait naître, les entretenait entre les sujets des deux nations, et les étendait jusqu'aux provinces méridionales de la France. Par exemple, les rapports des Sarrasins avec la ville de Montpellier étaient d'autant plus nombreux, qu'à l'origine de cette ville un grand nombre de ses habitants étaient des Espagnols, attirés en France par les priviléges de Louis-le-Pieux (1), qui avait vécu parmi les Maures. Ceux-ci ne furent chassés de

(1) Voyez Duchesne, *Hist. Franc. Script.*, t. II. Cf. Prunelle, *de l'Influence exercée par la Médecine*, etc., p. 52.

France que vers la fin du xe siècle. Les intérêts du commerce résistaient aux croisades prêchées contre ces mêmes Sarrasins, qui continuaient d'apporter à Montpellier les objets de leur commerce (1). Quoique ces rapports n'aient rien de commun avec les lettres, ils prouvent au moins que la différence de religion n'établissait point entre les peuples chrétiens et musulmans des barrières insurmontables; et si le désir des richesses aplanissait ainsi les obstacles, que ne devait pas produire, chez l'homme qui était possédé de l'amour des sciences, cette passion du savoir qu'alimentent et qu'accroissent les difficultés! Le reste de l'Europe pouvait-il rester étranger à la fortune qu'obtenaient les lettres à la cour des califes d'Espagne?

Une autre cause contribua puissamment à répandre dans les États chrétiens la renommée des philosophes arabes. Au temps où les sciences fleurirent dans l'Andalousie, les juifs y étaient nombreux, ils avaient des académies et, à l'aide de leurs connaissances dans la médecine, ils s'introduisirent à la cour des princes chrétiens comme à celle des princes musulmans. On les trouve en aussi grand nombre dans plusieurs villes de France, où leurs écoles jouis-

---

(1) Nous avons un traité conclu entre le seigneur de Montpellier et l'évêque d'Agde, dans lequel celui-ci permet au prieur et à toute la communauté de Montpellier de recevoir tous les marchands chrétiens et sarrasins que le commerce conduira à Agde. (Voyez d'Aigrefeuille, *Hist. de Montpellier*, t. I, p. 44; Prunelle, *ibid.*)

saient d'une grande réputation (1). Telle devint leur puissance à Marseille, que les princes défendirent à diverses reprises de les élever à la baillie, la première des magistratures. Cette défense, commune à la Gaule Narbonnaise, dut être observée avec plus de sévérité, lorsque les juifs, proscrits par Wamba, persécutés par les califes d'Orient, refluèrent sur l'Espagne et la France méridionale. En même temps qu'ils s'adonnaient au négoce, ils cultivaient les sciences avec succès, et le XIIe siècle, qui avait produit Azarchel dans l'astronomie, Aven-Zohar dans la médecine, Aven-Pace, Ibn-Thofaïl, Averroës dans la philosophie, vit fleurir Aben-Esra, Jonah-ben-Ganach, Maimonides, Thibon, Bechaï, David Quimchi en Espagne; en France, Moïse Haddarshan, Salomon Jarchi, etc.

Les chrétiens prenaient par ces voies diverses le goût des sciences : aussi Alvare de Cordoue se plaint-il amèrement du penchant des chrétiens pour la langue et la littérature des Sarrasins (2). Hugues de Saint-Victor, dans une lettre à l'évêque de Séville, lui reproche de se livrer avec trop d'ardeur à l'étude de la philosophie païenne. Enfin les nombreux traités, composés contre les juifs pendant le XIIe et le XIIIe siècle, suffisent pour établir l'influence qu'ils obtenaient parmi les chrétiens (3).

---

(1) Benjamin de Tudela, *Itinerarium;* Prunelle, *ibid.*, p. 54.
(2) Andres, *Historia d'ogni Litteratura*, t. I, p. 274.
(3) Voyez Guillaume d'Auvergne, Opp., t. I, p. 25.

Mais ce n'était pas seulement par l'Espagne et le canal des juifs que la philosophie musulmane s'introduisait en Occident. Les Arabes, maîtres de l'Afrique, d'une partie de la Sicile et des îles qui l'avoisinent, vivaient dans de perpétuels rapports avec les princes normands. Roger aimait les sciences et recherchait les hommes qui y excellaient. On se rappelle que le célèbre Edrissi habitait à sa cour, et qu'il composa pour son instruction un globe terrestre d'argent, sur lequel il avait fait graver en arabe tout ce qu'il avait pu savoir des diverses contrées de la terre alors connues (1). Sigonio, par une erreur commune dans le XIIIe et le XIVe siècle, attribue à Avicenne et à Averroës, *génies singuliers*, le rétablissement des sciences en Italie, où les invasions des barbares les avaient éteintes (2). Le même historien nous représente un Arabe d'Espagne, renommé par son habileté dans les arts magiques, venant en Sicile, suivi de vingt Arabes, pour empoisonner Frédéric (3). Un chroniqueur nous montre le tyran Ecelin se faisant accompagner d'augures, qui contemplaient les astres et supputaient les mois pour lui annoncer l'avenir avec exactitude. Parmi ces augures, se trouvait un Sarrasin venu de Bagdad, et portant une longue barbe, *aspectu et actu*, dit l'historien, *alter Balaam* (4).

(1) Voyez *Biogr. univ.*, à l'art. *Edrissi.*
(2) *C. Sigonii Opera*, t. II, p. 706.
(3) Opp., *ibid.*, p. 746.
(4) Muratori, *Script. Rerum Italic.*, t. XIV, p. 930 et 931.

César d'Heisterbach parle de jeunes gens qui allaient étudier l'astrologie à Tolède, et il paraît que de son temps l'astronomie ne se distinguait point de cette science (1).

Enfin, la protection que Frédéric II et son fils accordèrent aux lettres et à la philosophie, le culte qu'ils leur rendaient, mit en grande vogue les ouvrages des philosophes arabes.

Quoique je n'aie offert ici que de courts aperçus, ils suffisent cependant pour indiquer par quelles voies et suivant quelle progression le goût de la philosophie musulmane a pu s'introduire en Occident.

§. Ier. Constantin l'Africain.

Nous n'avons point à nous occuper du juif Ferraguth, puisqu'il vivait au XIIIe siècle.

Le premier traducteur que l'on connaisse est le moine Constantin : si nous devons en croire Pierre Diacre (2), dont le récit paraît dicté par l'enthousiasme, Constantin, né sur la côte d'Afrique, se rendit à Babylone, où il étudia la grammaire, la dialectique, la physique, la géométrie, l'arithmétique, les mathématiques, l'astronomie, la nécromancie et la musique : lorsqu'il se fut instruit dans ces sciences, il passa dans l'Inde, revint par l'Éthiopie et l'Égypte

---

(1) *Illustrium miraculorum et Historiarum memorabilium libri* XII, I, c. 33; V, c. 4.

(2) Petrus Diaconus, *De Viris illustribus Casinensibus*, ap. Muratori, *Rerum Ital. Script.*, t. VI, col. 40 et 41. Cf. Tiraboschi, *Storia della Lett.*, t. III, p. 305. Voyez à l'Appendice le spécimen B.

en Afrique, après avoir passé trente-neuf ans à voyager pour acquérir la sagesse de tous les peuples de l'Orient. Sachant que ses compatriotes en voulaient à ses jours, il s'embarqua secrètement et vint à Salerne, où il se cacha sous l'habit d'un mendiant. Le frère du roi de Babylone le reconnut, et le duc Robert le combla d'honneurs. Mais Constantin s'arracha à la fortune et vint prendre l'habit de moine dans le monastère du mont Cassin. On conviendra que ce récit a quelque chose de merveilleux : ce voyage dans l'Inde et l'Éthiopie, le crime projeté par les Africains, la rencontre fortuite du frère du calife de Bagdad à Salerne, tout ceci est hors les bornes de la vraisemblance.

Constantin, sous l'habit de religieux, se consacra tout entier à enrichir l'Occident du fruit de ses voyages. La plupart de ses traductions sont relatives à la médecine, et ont été faites d'après les textes arabes. Elles ont fait connaître à l'Occident divers ouvrages d'Hippocrate et de Galien.

Jean, son disciple, marcha sur ses traces et publia après sa mort ses Aphorismes, utiles aux médecins. Il mourut à Naples, où il laissa tous les livres de Constantin. Jean florissait vers 1072; ainsi, Constantin vivait vers le milieu du XIe siècle, avant que les croisades eussent été prêchées.

§. II. Gerbert.

L'histoire de Gerbert, devenu pape sous le nom de Silvestre II, est tellement enveloppée de fables,

qu'il est impossible de l'en dégager entièrement. Un fait avoué par tous les historiens du temps, c'est qu'il puisa chez les Maures d'Espagne ses connaissances en mathématiques. Savait-il l'arabe? la lecture de ses ouvrages ne m'a rien appris à cet égard; néanmoins il ne pouvait ignorer la langue d'un pays où il ne pouvait parvenir à son but qu'en multipliant ses moyens de communication avec les savants. A-t-il fait des versions? on n'en connaît aucune : ses divers écrits annoncent plutôt l'étude des Grecs que des Arabes; il semble n'avoir emprunté à ceux-ci que des méthodes arithmétiques et algébriques. Gerbert mourut en 1003.

Hermann Contract n'est point l'auteur des versions d'Aristote qu'on lui attribue. J'en parlerai plus loin.

§. III. Adélard de Bath.

Adélard, né en Angleterre, fréquenta les écoles de France, ainsi qu'on l'a vu précédemment. Si nous devons en croire l'Anglais Pits (1), il parcourut l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, l'Égypte, enfin l'Arabie, où il trouva ce qu'il désirait apprendre. Ses ouvrages nous annoncent qu'il visita la Grèce, ce qui me ferait croire qu'il puisa ses connaissances dans la langue arabe, en Asie ou en Afrique plutôt qu'en Espagne. Parmi les travaux dus à ce laborieux écrivain, on trouve un traité de l'Astrolabe, une doctrine de l'Abaque, une traduction des Tables Kha-

(1) *De Rebus anglicis*, Parisiis, etc., 1619, in-4°, p. 200. Voyez à l'Appendice la note H.

rismiennes, et la célèbre version arabe-latine des Éléments d'Euclide, longtemps attribuée à Campano de Novarre (1). Ces différents ouvrages se trouvent dans les diverses bibliothèques d'Angleterre.

La nomenclature des ouvrages d'Adélard, telle qu'elle est donnée par Pits, présente quelque confusion; le même ouvrage se trouve cité sous des titres différents. *L'Erichiafarim*, qu'il indique, me paraît être une corruption du mot Zydj Djafar, et n'être qu'une même chose avec les Tables Kharismiennes dont je viens de parler. Dans son *Speculum astronomiæ*, Albert cite ces tables qu'il attribue à *Mohammed Alkarismy*, et qui étaient supputées d'après l'ère de Yezdedjerd (2). Il s'agit certainement ici d'Abou Djafar Mohammed ben Mouça Khuarezmita, qui vivait sous le califat d'Almanzor, auteur d'un abrégé du *Sind Hend*, et sur lequel on peut consulter Casiri (3). Peut-être faut-il attribuer au même Adélard la traduction du livre intitulé : *Liber imbrium secundum Indos* (4). On

---

(1) Cette erreur que Tiraboschi (*Storia della Letter.*, etc., t. IV, p. 175) avait signalée, a été reproduite dans ces derniers temps par M. Hallam (*Hist. de la Litt. de l'Europe*, etc., trad. par A. Borghers, Paris, 1839, t. I, p. 113), et par M. Chasles (*Mémoire sur la Géométrie des Hindous*, Bruxelles, in-4°, p. 7).

(2) *Spec. astr.*, c. 2, Opp., t. V, p. 657. Ce passage est très-corrompu dans les éditions imprimées. Je me suis assuré qu'il fallait en rectifier ainsi quelques mots d'après l'examen des manuscrits.

(3) *Bibl. arab. hisp.*, t. I, p. 428. Cf. *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de la ville de Chartres*, 1840, in-8°, p. 45.

(4) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat., 7316 et 7329.

voit au surplus que ce philosophe n'avait emprunté aux Arabes que des ouvrages relatifs aux mathématiques et à l'astronomie.

Au retour de ses longs voyages, Adélard paraît avoir formé des disciples, devenus eux-mêmes de laborieux interprètes des écrivains orientaux. Il existe en effet à la Bibliothèque Royale, un abrégé d'un ouvrage arabe sur les nombres, entrepris à sa prière, et que l'auteur, un certain O'Créat, écrivain inconnu à tous les biographes anglais que nous avons consultés, lui a dédié comme à son ami et à son maître (1).

§. IV. Platon de Tivoli.

Vers le temps d'Adélard vivait un autre traducteur, Platon de Tivoli (*Tiburtinus*), sur lequel on ne possède que fort peu de renseignements. Guillaume, évêque de Paris, cite sous son nom (2) une version de l'Astronomie d'Albategni, dont la Bibliothèque Royale possède un fort bel exemplaire (3). Il

---

(1) « Prologus O'Creati in Helceph (*sic*) ad Adelardum Baiotensem magistrum suum. — Virtus amicitiæ inter eos qui ejus habitu « inficiuntur hanc legem constituit, ut alterutro præcipiente, alter « parere non pigritetur. Jussus igitur ab amico, immo a domino et « magistro, festino Helceph sarracenicum tractare de multiplicatione scilicet numerorum et divisione nec non etiam de multiplicatione propositionum.... Cujus quidem compendium ingenio « vestro placiturum non ambigo, si Dominus dedit proferre prout « dedit intelligere.... » Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat., 6626.

(2) Opp., t. 1, p. 50.

(3) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat., 7266.

a traduit aussi quelques ouvrages de mathématiques, entre autres un Traité de géométrie d'un écrivain juif, nommé Savasorda (1). Cette dernière version a été achevée en l'an 510 de l'ère de Mahomet, ce qui correspond à l'année 1116 de notre ère, et fait connaître l'époque précise à laquelle Platon traduisait.

§. V. Robert de Rétines et Hermann Dalmate.

Sander parle d'un certain Rodolphe de Bruges, qui traduisit à Toulouse, en 1144, le Planisphère de Ptolomée (2). Gesner avait rapporté le même fait (3), Huet et Fabricius l'ont répété (4); mais Gesner prétend, d'après Walder, éditeur de cette version latine, qu'elle a été faite du grec; tout ceci est faux, ainsi qu'on le verra plus loin.

Vers le milieu du XIIe siècle, Pierre le Vénérable, gémissant sur les progrès que faisait la doctrine de Mahomet, et voulant la combattre dans tous ses points, fit faire une version latine de l'Alcoran. L'histoire de cette entreprise n'est pas encore parfaitement éclaircie. On y voit paraître trois traducteurs; le maître Pierre, Robert de Rétines, et Her-

---

(1) Libri, *Histoire des Sciences Mathématiques*, t. II, p. 480.

(2) *De Brugensibus eruditionis fama claris libri duo.* Antverpiæ, 1624, in-4°, p. 71.

(3) *Bibliotheca instituta et collecta primum a Conrado Gesnero, deinde in Epitomen redacta.... per Johannem Frisium*, Tiguri, 1583, in-fol., p. 733.

(4) *Bibliotheca Mediæ et Infimæ Latinitatis*, lib. VI, p. 115; Huet, *de Interpretatione*, p. 116 et 126.

mann Dalmate. On peut expliquer cette singularité par la méthode qu'on suivait alors pour mettre un texte arabe en latin. On prenait avec soi un Arabe ou un juif converti, qui expliquait l'arabe en langue vulgaire, et l'auteur réputé de la version le mettait en latin sous la dictée de l'interprète.

On verra ci-après divers exemples de cette méthode. Le maître Pierre remplissait sans doute ici le rôle d'interprète (1); Robert et Hermann écrivaient à tour de rôle, sous sa dictée. La traduction faite ainsi dut être attribuée, tantôt à Pierre, tantôt à Robert, tantôt à Hermann.

Quant au frère Pierre, notaire de Pierre le Vénérable, celui-ci, dans une lettre à saint Bernard, s'exprime ainsi à son sujet : *Qui vero latina impolite vel confuse ab eo (magistro Petro) prolata poliens et ordinans, epistolam, imo libellum multis, ut credo.... perutilem futurum perfecit.* Cette lettre, ou ce petit traité, est la *Summa brevis contra hæreses et sectam Sarracenorum*, qui se trouve ordinairement unie à la version de l'Alcoran. Il paraît toutefois que l'honneur en appartenait à Robert, puisque l'épître dédicatoire qui précède

(1) Cette conjecture est autorisée par les expressions mêmes de Pierre le Vénérable, dans la lettre qu'il écrivit à saint Bernard en lui envoyant la traduction de l'Alcoran : « Feci autem eam transferri a perito utriusque linguæ viro, magistro Petro Toletano; « sed quia lingua latina non ei ideo familiaris, vel nota erat ut arabica, dedi ei coadjutorem.... Fr. Petrum, notarium nostrum » *Bibliotheca Maxima Veterum Patrum*, Lugduni, 1677, t. XXII, p. 1030.

cette version, et qui est adressée à Pierre le Vénérable, porte son nom seul (1). Mais il s'y sert de l'expression *translatio nostra*, qui indique là le concours de plusieurs personnes. Dans cette même épître on lit ce passage remarquable : *Lex tamen ista, licet lethifera multis in locis, maximum testimonium, argumentumque firmissimum sanctitatis et excellentiæ legis nostræ, videntibus et electis præbet. Istud quidem tuam minime latuit sapientiam, quæ me compulit interim Astronomiæ Geometriæque studium meum principale prætermittere. Sed ne præmium fastidium generet, ipsi finem impono, tibique cœlesti, cœlum omne penetranti, cœleste munus voveo, quod integritatem in se scientiæ complectitur. Quæ secundum numerum, et proportionem, atque mensuram, cœlestes circulos omnes, et eorum quantitates et ordines, et habitudines, demum stellarum motus omnimodos, et earumdem effectus atque naturas, et hujusmodi cætera diligentissime diligentibus aperit, nunc probabilibus nonnunquam necessariis argumentis innitens* (2). Pierre le Vénérable nous apprend aussi que Robert et Hermann s'occupaient d'astronomie.... *Interpretantibus scilicet (Alcoranum) viris utriusque linguæ peritis, Roberto retenensi de Anglia*

(1) Cette version fut achevée en 1143, comme l'établit une note publiée dans le Catalogue des Manuscrits d'Angleterre (*Catalogus lib. Mss. Angliæ et Hiberniæ*, t. I, p. 164). Cf. Rodriguez de Castro, *Bibliotheca española*, etc., t. II, p. 498.

(2) *Bibl. Max. Patrum*, ibid., p. 1033.

qui nunc papilonensis ecclesiæ archidiaconus est : Hermanno quoque Dalmata, acutissimi et litterati ingenii scholastico ; quos in Hispania circa Iberum astrologicæ arti studentes inveni, eosque ad hæc faciendum multo pretio conduxi (1).

Robert, après avoir commencé ses études en Angleterre, avait voyagé en France, en Italie, en Dalmatie, en Grèce, en Asie ; il demeura longtemps parmi les Sarrasins, et vint ensuite se fixer en Espagne. On ne connaît aucun autre de ses ouvrages ; cependant je pense qu'il est le même que le Robert *Castrensis*, sous le nom duquel Manget nous a donné la version arabe-latine du traité de Morien (Morin), *de Compositione alchimiæ* ; Lenglet-Dufresnoy donne à cette traduction la date de 1182. Peut-être Robert a-t-il traduit les traités de Khaled (2).

Hermann, conduit par les mêmes goûts, le suivit dans ses voyages en Espagne. La Bibliothèque Royale possède une traduction du Planisphère de Ptolomée, dont il est l'auteur (3) ; voici les motifs sur lesquels j'appuie cette assertion. En tête du manuscrit on lit : *Planispherium Ptolomæi translatus de arabico in latinum per Hermannum secundum*. Vient ensuite un prologue, dans lequel l'auteur dédie sa

(1) *Bibl. Max.*, ibid., p. 1030.

(2) Manget, *Bibliotheca chimica curiosa*, 1702, in-fol., t. I, p. 519 ; Lenglet-Dufresnoy, *Histoire de la philos. hermétique*, t. I, p. 97.

(3) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat. 7377 B.

version à un certain Thierry, *Theodorice diligentissime præceptor*. Il y parle de la communauté des travaux qui a existé entre lui et Robert, qu'il nomme *illustris socius Rodbertus retinensis* (*sic*). La version a été achevée à Toulouse, dans les kalendes de juin 1143. Ces détails prouvent évidemment qu'il s'agit ici d'Hermann le Dalmate, et que cette version est celle que l'on attribue à Rodolphe de Bruges. Celui-ci d'ailleurs eut Hermann pour maître ; il se livrait comme lui à l'étude des sciences mathématiques et les travaux des philosophes arabes dans cette partie ne lui étaient pas étrangers. Tous ces faits sont établis dans le prologue d'un ouvrage que nous avons retrouvé à la Bibliothèque Royale (1).

§. VI. Alfred et Daniel de Morlay.

C'est encore au XIIe siècle qu'appartiennent Alfred et Daniel de Morlay. Pits, à la vérité, place le premier vers 1270, *post adventum Messiæ* 1270 (2). Mais c'est une erreur.

L'histoire des études d'Alfred, Anglais de nation, est la même que celle de tous les philosophes du temps. On le voit visiter les écoles de France, d'Italie, acquérir la connaissance des langues, exceller dans la philosophie et les arts libéraux, enfin mé-

(1) « Dilectissimo domino suo Johanni Radulphus Brugensis, « Hermanni secundi discipulus scribit. Cum cœlestium spherarum « diversam rationem, diversosque casus, etc. » Bibl. Roy., Fonds de Sorbonne, 1759.

(2) *De Rebus anglicis*, p. 351.

riter le titre de *philosophus*, prix de courses pénibles et de longues méditations. Roger Bacon place Alfred sur la même ligne que Gérard de Crémone, Michel Scot, Hermann l'Allemand, etc. Selon Pits, voici les ouvrages qu'on lui doit :

1°. *In Boetium de Consolatione philosophiæ.*

2°. *In Metheora Aristotelis.*

3°. *In eumdem de Vegetalibus.*

4°. *De Naturis rerum.*

5°. *De Musica.*

6°. *De Motu cordis.*

7°. *De Educatione accipitrum.*

Les art. 1, 5, 7, me sont absolument inconnus.

Le deuxième se trouve à la Bibliothèque du Roi : à la vérité, l'auteur y est appelé Alphidus; mais les personnes habituées à la lecture des manuscrits, se rendent facilement compte de cette leçon, due à l'absence d'un signe abréviatif. Ce traité a certainement été composé par un chrétien (1).

Le troisième est la version du livre des Végétaux et des Plantes, dont je donne un spécimen. Ce n'est pas que le nom d'Alfred se trouve exprimé dans le prologue; mais on le lit dans deux manuscrits de la Bibliothèque Royale. Ce traducteur est nommé Alfredus de Sarchel (2), et une autre fois Alfredus simplement. Si l'on pouvait élever quelque doute sur l'authenticité de cette attribution, je citerais en

(1) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat., 6514.

(2) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat., 478.

sa faveur le prologue d'un commentaire de Pierre d'Auvergne sur le même livre *de Vegetalibus* (1). La version est dédiée à Roger de Herford, qui écrivait sur la fin du XIIe siècle, ce qui nous donne l'époque à laquelle vivait Alfred, et sert à rectifier Pits (2). Quant au lieu où cette version fut faite, la critique à laquelle Roger Bacon se livre touchant la synonymie du *Belinum* (3), prouve que l'auteur l'exécuta en Espagne.

La Bibliothèque Royale possède un très-court commentaire d'Alfred sur le même livre des Plantes (4).

L'article 4 ne serait-il point le livre *de Causis elementorum?* Dans presque tous les manuscrits, il se trouve joint au traité des Végétaux. Le style des deux traductions a beaucoup de rapport.

Le petit traité *de Motu cordis* existe à la Bibliothèque Royale; je l'ai retrouvé dans un manuscrit (5), où il porte le nom d'Alfred. Il est évidemment traduit de l'arabe.

Daniel de Morlay florissait tandis que Richard combattait en Palestine contre Saladin. C'est encore un élève de l'Université de Paris. Il semble que, de-

---

(1) Bibl. Roy., Fonds de Sorbonne, 954.

(2) Plusieurs manuscrits portent simplement l'initiale R. D'autres donnent le nom en toutes lettres, et cette leçon est justifiée par le commentaire de Pierre d'Auvergne.

(3) *Opus Majus*, p. 45.

(4) Bibl. Roy., Fonds de Saint-Victor, 872.

(5) Bibl. Roy., Fonds de Sorbonne, 1793.

puis le x[e] siècle, les sciences divines ou humaines n'aient pu produire un grand homme en quelque région de la chrétienté que ce fût, sans que notre école ait à réclamer quelque rayon de sa gloire. Daniel, au milieu de ses études, se prit d'une passion subite pour les mathématiques; les biographes anglais s'expriment à son sujet d'une manière remarquable : *Abreptus*, dit Pits d'après Leland, *nimio mathematicorum desiderio usque in Arabiam, ubi plerumque illæ artes maxime floruerunt, iter suscipere disposuit, ut ad fontes ipsos sitim expleret.* Mais, ajoute-t-il, *monitus tamen postea eas artes in Hispania non minus accurate quam in Arabia tunc doceri, eo profectus, Toletis illas didicit maxima aviditate, et in patriam postea reversus, de iis docte scripsit* (1).

Parmi ses divers ouvrages, Pits indique *de Principiis mathematicis; de Superiori mundo; de Inferiore mundo* : je n'en ai vu aucun.

§. VII. De l'archidiacre Dominique Gondisalvi et du juif Jean, connu sous le nom de Johannes Hispalensis.

La philosophie de Fakhr-eddin, d'Algazel, d'Alfarabi, d'Avicenne, etc., avait obtenu un grand succès en Orient, malgré les censures des docteurs les plus attachés à la pureté de l'islamisme. Elle venait de pénétrer en Espagne, d'y trouver des partisans nombreux et zélés, et même elle s'insinuait

(1) *De Rebus anglicis*, p. 254.

d'une manière dangereuse parmi les chrétiens. Comme le nom d'Aristote se trouvait attaché à celui d'Avicenne, qui passait pour son abréviateur, la grande réputation dont jouissait le philosophe grec attira toute l'attention vers les écrits qui présentaient sa doctrine.

Ce fut sans doute ce motif qui engagea D. Raimond, archevêque de Tolède, à faire passer dans la langue latine les traités philosophiques des Arabes. Parmi les personnages qui coopérèrent à cette entreprise, il en est deux surtout dont les travaux sont restés tout à fait inconnus. Nous l'avouons avec une jouissance que l'homme de lettres peut apprécier, la découverte de ce collége de traducteurs nous a dédommagé des épines sans nombre dont est semée la route que nous avons parcourue.

D. Antonio a indiqué quelques traductions de l'archidiacre Dominicus Gondisalvus, et ne connaissant pas ses vrais noms, il a fait trois personnages d'un seul. Je le copierai textuellement.

Occurrit ante alios hujus sæculi (XII) *æquales, si non antiquior est, Gundisalvus quidam, quem a natione Hispanum, ut moris fuit, appellatum, laudatumque simul reperio apud Joannis Wallensis Franciscani Florilegium de vita et dictis illustrium philosophorum, quod ex latebris bibliothecarum Lucas Wadingus, anno* 1665, *in lucem produxit : Huic ultimæ definitioni* (ait part. 1 , cap. 1) *addit Gundisalvus in libro de Ortu scientiarum*, etc., *ubi ad oram libri notatum Wadingus voluit Gundisal-*

vum Hispanum scripsisse de Divisione philosophiæ ac de Anima, et libros de Cœlo et Mundo, ex arabico in latinum transtulisse. Librum ejus de Anima, citat idem Wallensis in laudato Florilegio seu Breviloquio de Sapientia Sanctorum, c. 1, n. 2 (1).

Dominicus, archidiaconus Ecclesiæ Segoviensis, transtulit ex arabico in latinum Algazelis arabis librum Philosophiæ, editum anno 1506, *cum nota factæ ab eo hujus translationis in urbe Toletana* (2).

Johannes Gundisalvi qui magister audit, et Salomon quidem interpretati sunt (quo tempore incertum) ex arabico in sermonem Avicenæ Physicorum libros quatuor. Quam quidem interpretationem in Vaticana Bibliotheca inter libros qui ducis Urbini fuerunt asservari, Ms. in-fol. membranaceo, testis est Bartholoccius in magnæ Bibliothecæ Rabbinicæ primo volumine (3).

Voici donc trois personnages différents. Gundisalvus traduit de l'arabe en latin les livres *de Cœlo et Mundo*, et écrit divers traités *de Divisione philosophiæ, de Ortu scientiarum, de Anima.* Dominique, archidiacre de Ségovie, met en latin dans la ville de Tolède la Philosophie d'Algazel. Enfin, Jean Gundisalvi, aidé d'un certain Salomon, traduit de l'arabe la Physique d'Avicenne.

Perez Bayer, dans ses notes sur la Bibliothèque

---

(1) *Bibliotheca Hispana Vetus*, etc., Matriti, 1788, t. II, p. 108.

(2) *Bibl. Hisp., ibid.*, p. 364.

(3) *Bibl. Hisp., ibid.*, p. 370.

de D. Antonio, parle également de l'archidiacre Dominique qu'il range avec Jacob, moine de Tolède, Marc, chanoine de la même ville, parmi les écrivains dont l'âge est inconnu (1).

Plus loin, au sujet de la citation faite par D. Antonio du passage de Wading, Perez pense que l'écrivain dont il s'agit en cet endroit n'est point autre que Jean Gundisalvi (2).

Si l'on examine avec attention les notes qu'on lit en tête ou à la fin de quelques manuscrits, on se rendra bientôt compte de cette confusion.

Dans un manuscrit latin de la Bibliothèque Royale, la Métaphysique d'Avicenne se termine par cette note : *Completus est liber quem transtulit Dominicus Gundisalvi, archidiaconus Toleti, de arabico in latinum* (3). Le catalogue imprimé porte, *archidiaconus toletanus*, ce qui est une faute.

Dans un autre manuscrit, la Métaphysique d'Algazel commence par ces mots : *Metaphysica Algazelis translata a magistro Dominico, archidiacono Segoviensi, apud Toletum, ex arabico in latinum* (4).

(1) *Bibl. Hisp.*, t. II, p. 44.

(2) « Putaverim simul Gundisalvum Joannem Gundisalvi esse « qui cum Salomone quodam ex arabico in latinum quatuor Physi- « corum Avicenæ (forte Aristotelis) libros transtulisse dicitur, « et solus, qui inscribuntur *de Cœlo et Mundo.* » *Bibl. Hisp., ibid.*, p. 108.

(3) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat., 6443.

(4) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat., 6552.

La traduction du traité de l'Ame, du même philosophe, est précédée d'un prologue qui n'a jamais été publié ni cité, quoiqu'il jette un grand jour sur la matière. D'après ce prologue, qu'on peut lire dans l'Appendice (1), nous apprenons que Joannes Avendeath, Israélite, traduisit par l'ordre de l'archevêque de Tolède ce livre de l'Ame, et que la traduction, dictée par lui en langage vulgaire, était mise en latin par l'archidiacre Dominique. Il est digne de remarque qu'en marge de notre manuscrit on lit : *Liber Avicenæ de Anima translatus de arabico in latinum a Dominico, archidiacono* : ceci nous explique pourquoi d'autres manuscrits portent : *translatus ab anonymo archidiacono*.

On ne se refusera point à croire sans doute que ce Dominique, archidiacre, soit le même que celui dont parle D. Antonio, auquel il attribue une version de la Métaphysique d'Algazel, et qu'il soit aussi le même que Dominicus Gundisalvi indiqué par Bayer.

Quant au Johannes Gundisalvi, traducteur de la Physique d'Avicenne, et au Gundisalvi, traducteur du livre *de Cœlo et Mundo*, on voit que ce sont deux noms employés pour désigner un même personnage : cette circonstance même s'explique par le prologue dont je viens de parler ; car Dominicus Gundisalvi ayant traduit sous la dictée de Jean l'Israélite, le nom de ce dernier a pu facilement

---

(1) Voyez à l'Appendice le spécimen 1.

s'unir à celui de l'archidiacre, et si l'on adopte cette supposition très-vraisemblable, et qu'autorisent les notes des divers manuscrits, on ne fera qu'un seul personnage de Dominicus Gundisalvi, de Dominicus Archidiaconus, de Johannes Gundisalvi et de Gundisalvi, et les noms ainsi que le titre de l'archidiacre seront : *Dominus Gundisalvus, archidiaconus ecclesiæ Segoviensis, qui transtulit Toleti* : rien ne s'oppose à cette conclusion ; bien plus, elle se concilie avec les divers renseignements recueillis.

En résumant ce qui a été dit précédemment, il résultera que Dominicus Gundisalvi a traduit de l'arabe les ouvrages suivants :

1°. *Avicenæ libri de Anima.*
2°. *Ejusdem. Libri Physicorum quatuor.*
3°. *Ejusdem. Metaphysicorum decem.*
4°. *Libri de Cœlo et Mundo.*
5°. *Algazelis Philosophia.*
6°. *Alpharabius de Scientiis.*

Je suis porté à croire, et nous verrons plus loin que ces traductions ne sont pas les seules qu'il ait publiées.

Je pense aussi que cet archidiacre est le même que le Gundissalinus, dont je trouve deux traités à la Bibliothèque Royale, l'un intitulé *de Processione mundi*, fait partie du manuscrit latin coté 6443 ; mais les auteurs du catalogue imprimé n'ayant pu en lire le titre, l'ont omis dans la nomenclature des

pièces qui composent le volume (1). Ce traité, que je regarde comme très-important, parce qu'il est un des plus anciens monuments de la philosophie espagnole, influencée par la philosophie musulmane, reproduit la plupart des principes émis dans le livre *de Causis* : il est placé immédiatement à la suite de la traduction du livre du Ciel et du Monde d'Avicenne.

L'autre traité, dont je donne le prologue, se lit dans un manuscrit du fonds de Sorbonne (2) et a pour titre *de Immortalitate animæ*. Ce prologue indique le motif et le but de l'auteur en composant cet ouvrage. Gundisalvus nous y apprend qu'il a écrit sur la logique, *et jam nosti ex doctrina logices*.

Je ne propose de regarder Gundisalinus comme étant le même que Gundisalvus, que parce que Vincent de Beauvais cite sous le premier nom le livre du Ciel et du Monde, dont il est parlé ci-dessus (3).

Je viens maintenant à Johannes Avendeath, qui servit en quelque sorte d'interprète à Gundisalvi, dans ses versions. Ce juif converti au christianisme est resté tout à fait inconnu à ceux qui ont écrit l'histoire littéraire de sa nation. Cependant il jouissait de quelque célébrité au XIIIe siècle, puisque

---

(1) Je dois dire que ce traité se trouve immédiatement après celui du Ciel et du Monde, dont Wadding attribue la traduction à Gundisalvi.

(2) Voyez l'Appendice, spécimen LI.

(3) *Speculum Naturale*, lib. II, cap. 6.

Albert le cite (1), et lui attribue des versions dont les auteurs nous seraient inconnus sans lui : voici comment il s'exprime... *Tamen adhuc sunt quædam quæ utile est scire de his quæ ex logicis doctrinis Arabum in latinum transtulit Avendar, Israelita philosophus, et maxime de Logica Aristotelis.* Sans doute il avait traduit toute la Logique d'Avicenne.

J'ai employé tous les moyens possibles pour me procurer des renseignements plus complets sur ces deux personnages, mais mes recherches ont été vaines. Néanmoins le peu que j'ai dit est nouveau, et mettra sur la voie de nouvelles découvertes. Je n'ai qu'un seul témoignage qui me fasse connaître l'époque à laquelle ils vivaient, et il m'est fourni par le prologue d'Avendeath, la traduction est adressée à Raymond, archevêque de Tolède, primat d'Espagne et chancelier du royaume. Ce prélat né à Agen, et moine de l'ordre de Saint-Benoît, était du nombre des religieux que D. Bernard, titulaire du même siége, ramena de France à son retour en Espagne. Il occupa l'archevêché de Tolède, depuis 1130 environ jusqu'en 1150 (2). Les traductions dont j'ai parlé durent paraître dans le cours de ces vingt années; ce que l'on peut regarder comme certain, c'est que ces traducteurs vivaient avant le XIII[e] siècle, puisque le livre *de Causis*, dont Gondisalvus fait un

---

(1) *Metaphys.*, p. 21, Opp., t. IV.

(2) Francisco de Pisa, *Descrip. de la imper. civit. de Toledo*, fol. 166.

grand emploi, est cité par Alain de l'Ile, et que leurs versions sont les mêmes que celles dont les scolastiques ont fait usage.

Parmi les juifs convertis que les chrétiens employaient à traduire de l'arabe, il en est un nommé également Jean, et surnommé *Hispalensis, de Séville*. Les bibliographes ne sont pas d'accord sur l'époque où il a vécu, ou bien ils gardent le silence à son égard. Fabricius, Wolf et Rodrigue de Castro ne lui ont point donné place dans leurs bibliothèques. D. Antonio déclare ignorer son âge (1). Vossius, Christmann, Heller, Riccioli, Weidler, le font vivre vers le milieu du XIIIe siècle, plaçant sa traduction d'Alfergan à l'an 1242. Pic de la Mirandole le met sous le règne d'Alphonse X (2); mais la première opinion est généralement adoptée. Nos bibliothèques possèdent un assez grand nombre de ses versions, relatives à l'astronomie ou à l'astrologie; il a traduit aussi quelques ouvrages de philosophie, entre autres le livre de Costa-ben-Luca, *de la Différence de l'esprit et de l'âme*.

Dans les divers manuscrits que j'ai examinés, tantôt il est appelé *Hispalensis*, tantôt *Hispanensis*, et tantôt *Hispanus*. La traduction d'Alfergan se termine dans un de nos manuscrits par cette note : *Perfectus est liber Alfergani in scientia astrorum et radicibus motuum cœlestium. Interpretatus in*

(1) *Bibl. Hisp. Vet.*, t. I, p. 485; t. II, p. 370.

(2) *Disputationes in astrologiam*, lib. XII, c. 7, Opp., Basileæ, 1601, in-fol., t. I, p. 493.

Luna a Joanne Hispanensi atque Lunensi, ac expletus est vigesimo die mensis antiqui lunaris anni Arabum 529 *existente*, XI *diei mensis martii* 1070, *sub laude Dei et auxilio* (1).

Dans un autre manuscrit, on lit seulement : *Interpretatus est a Joanne Hyspanensi atque Lunensi in Dei laude* (2).

L'une des dates données par la première note doit être fautive. Si l'on s'en tient à l'année de l'hégire, il faudra lire 1134 de Jésus-Christ, ce qui se rapproche beaucoup de l'âge assigné à la version latine d'Alfergan, par Riccioli et Vossius. Au lieu de 1070, ne faudrait-il point lire 1170? L'ère d'Espagne a dû être employée ici : or, l'année 529 de l'hégire répond dans ce système chronologique à l'année 1172.

Le petit traité de la Différence de l'esprit et de l'âme est, dans la plupart des manuscrits, précédé de ces mots :

In Dei nomine et ejus auxilio : Incipit liber de differentia inter animam et spiritum, quem filius Lucæ medici, nomine Costa ben Lucæ, cuidam amico suo, scriptori cujusdam regis, edidit. Johannes Hispanensis ex arabico in latinum reverendo Toletano archiepiscopo transtulit. Dans un autre manuscrit la dernière ligne se lit un peu différemment : *Et Johannes Hispanensis ex arabico in latinum Ramirando Toletano archiepiscopo*

(1) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat., 7377 B.
(2) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat., 6506.

transtulit. Les mots *reverendo* et *Ramirando* paraissent une corruption de *Raimundo* (1).

La bibliothèque de Laurent de Médicis, à Florence, possède trois manuscrits (2) d'un traité faussement attribué à Aristote, et intitulé : *de Conservatione corporis humani, ad Alexandrum*. Ce traité, traduit de l'arabe par Jean, Espagnol, est précédé d'une épître dédicatoire qui est ainsi conçue : *Dominæ T. Hispanorum reginæ Joannes Hispanus salutem. Cum de utilitate corporum olim tractaremus, et a me, ac si essem medicus, vestra nobilitas quæreret brevem libellum de observatione dietarum, vel de continentia corporis, accedit ut, dum cogitarem vestræ jussioni obedire, hujus rei exemplar ab Aristotele philosopho editum repente mente occurreret*, etc. (3).

La même bibliothèque renferme la traduction du livre de Thebith *de Imaginibus*, faite par Joannes

(1) Dans le manuscrit latin, Fonds de Sorbonne, 1545, on lit : « Explicit textus de differentia spiritus et animæ. Costa ben Luca « cuidam amico, scriptori cujusdam regis, edidit; et Joannes His- « polensis (*sic*) ex arabico in latinum Ramundo Toletanæ (sedis) « archiepiscopo transtulit. » Ainsi ma conjecture se trouve vérifiée.

(2) Bandini, *Catal. Cod. lat. Bibl. Med. Laur.*, t. II, p. 84; t. III, p. 539; t. IV, p. 105.

(3) Ce prologue se lit en entier dans le manuscrit latin, Fonds de Sorbonne, 955. J'ajouterai quelques mots qui indiqueront la source de l'ouvrage traduit par Jean d'Espagne.... « Occurreret « quod extraxi de libro qui dicitur *Cyr Alaurar*, id est, Secretum « Secretorum, quem fecit, sicut prædixi, Aristoteles Alexandro « regi magistro. »

Hispanensis (1). Dans ces manuscrits, comme dans ceux de la Bibliothèque du Roi où se trouve le traité de la Différence de l'esprit et de l'âme, on trouve alternativement *Hispanensis* et *Hispanus*.

L'histoire littéraire était très-peu connue au XII[e] siècle, au XIII[e] surtout où les traductions des philosophes arabes obtinrent une si grande vogue (2), en sorte que le nom patronymique d'*Hispanensis* a pu se changer en celui d'*Hispalensis* : que si l'on m'objectait le barbarisme offert par ce mot *Hispanensis*, je répondrais que la langue latine avait perdu de sa pureté en Espagne, et que ce fut peut-être même la physionomie étrange du mot qui le fit écrire *Hispalensis* par les docteurs scolastiques des autres pays.

Je ferai observer en dernier lieu que l'épithète de *Lunensis*, donnée à Joannes, s'oppose à ce qu'il porte celle d'*Hispalensis*, le même individu ne pouvant appartenir à deux villes; mais on pouvait dire : Jean l'Espagnol de la ville de Luna.

On voit par les détails précédents, que si Jean, interprète de l'archidiacre, et Jean l'Espagnol, ne sont pas le même individu, ils vécurent à la même époque, s'occupèrent des mêmes matières, et travaillèrent pour le même prélat. Il n'est pas naturel, d'après ces points de conformité, d'en faire deux personnages différents.

---

(1) Bandini, *Catal. Codd. Bibl. Med. Laur.*, t. II, p. 85.

(2) Dans son *Speculum astronomiæ*, Albert fait un même personnage de *Jean Hispalensis* et de *Geber Hispalensis*.

Avant de terminer ce paragraphe, j'appellerai l'attention des lecteurs sur les derniers mots du prologue d'Avendeath : *In quo (libro Avicenæ) quidquid Aristoteles dixit in libro suo de anima et de sensu et sensato et de intellectu et intellecto, ab auctore libri scias esse collectum. Unde postquam, Deo volente, hunc habueritis, in hoc illos tres plenissime vos habere non dubitatis.* Ils prouvent :

1°. Qu'on n'avait point à cette époque les traités d'Aristote sur le même sujet.

2°. Qu'on regardait Avicenne comme l'abréviateur, le copiste du philosophe grec ; ce qui explique la fortune prodigieuse que fit cet Arabe dans le siècle suivant.

Je proposerai encore d'attribuer à Gundisalvi, ou à son interprète, la traduction d'un livre très-célèbre au XIIIe siècle, intitulé *Fons vitæ*, et qui avait pour auteur Avicebron, philosophe arabe. Les principes s'en trouvent dans les deux traités de Gundisalvi.

En rapprochant les diverses circonstances données par les manuscrits, nous pouvons déterminer l'époque où la philosophie arabe pénétra chez les Latins, et cette époque est de 1130 à 1150. Soit que l'on admette l'identité de Johannes Israelita, Johannes Avendeath, soit qu'on la rejette, il n'en reste pas moins certain que Raymond est le créateur d'un collége de traducteurs.

Ces premiers travaux sur Avicenne donnèrent l'impulsion aux esprits, et amenèrent l'espèce de

délire dont on se prit un siècle plus tard pour Aristote.

§. IX. De Gérard de Crémone.

Depuis que Muratori a publié la Chronique de F. Pipini, l'Espagne a cessé de disputer Gérard à l'Italie, et la ville de Crémone jouit de l'honneur de l'avoir produit (1).

Élevé dès ses plus tendres années dans la philosophie, il y prit le goût des belles connaissances. Lorsqu'il eut appris tout ce que les écoles des Latins offraient à la curiosité de l'homme studieux, il se rendit en Espagne, entraîné surtout par le désir de connaître l'Almageste de Ptolomée, qui manquait aux Latins. L'astronomie florissait alors parmi les Maures. Gérard s'étant rendu la langue arabe familière, consacra le reste de sa vie à faire passer de cet idiome en latin les meilleurs ouvrages touchant la dialectique, la physique et la philosophie. Si nous devons en croire Pipini, ses traductions sont au nombre de soixante-seize. Voici le portrait moral que le même chroniqueur nous a tracé de ce personnage. « Quelque mépris qu'il témoignât pour la renommée, quelque éloignement qu'il montrât pour les pompes du siècle, désirant couler ses jours dans une paisible obscurité, les fruits de ses travaux répandant leurs parfums à travers les siècles divul-

(1) Ap. Muratori, *Antiq. Ital. med. ævi*, t. III, col. 937, *Rer. Ital. Script.*, t. IX, col. 600 et 601. Cf. Tiraboschi, *Stor. della Letterat.*, t. IV, p. 381 et suiv. Voyez à l'Appendice le spécimen LV,

guent et publient ses mérites éclatants. L'abondance ou la privation des biens temporels n'énorgueillit ni n'accabla jamais son âme. Dans l'une et l'autre occurrence, il se montra toujours égal. Ayant toujours en vue l'utilité du temps actuel et des siècles futurs, il avait présent à l'esprit cette maxime de Ptolomée : *Cum fini appropinquas, bonum cum augmento operare.* Il s'y conforma jusqu'à ses derniers moments. Gérard mourut en 1187, la 34[e] année du règne de Frédéric I, à l'âge de soixante-treize ans, et fut enterré à Crémone, dans le couvent de Sainte-Lucie, où il laissa sa bibliothèque. »

Gérard est donc l'auteur de la version latine de l'Almageste (1), faite d'après l'arabe, et dont on se servit pendant plusieurs siècles. Avant lui les Latins ne connaissaient cet ouvrage que de nom : voilà deux faits trop positivement établis par le récit de Pipini, pour que je m'arrête à discuter les opinions contradictoires, opinions qui n'ont d'ailleurs aucune base solide (2).

(1) La bibliothèque de Laurent de Médicis possède un ancien manuscrit de cette version de l'Almageste à la fin duquel on lit une note qui nous donne l'époque précise à laquelle traduisait Gérard : « Expletà est dictio XIII libri Ptolomæi, et cum ea completur liber « Almagesti de disciplinalibus. Finit liber Ptolomæi Pheludensis « qui græce Megaziti, arabice Almagesti, latine vocatur Vigil, « cura mag. Thadei Ungari, anno D. 1175, Toleti : anno autem « Arabum 570 mensis octavi undecima die, translatus a magistro « Gerardo Cremonensi de arabico in latinum. » Bandini, *Cat. Bibl. Laur. Med.*, t. III, p. 311.

(2) Voyez la préface mise en tête de la traduction française de l'Almageste, par M. l'abbé Halma.

Voici la liste des autres versions que Fabricius lui attribue (1).

1°. *Canon Avicenæ libri* v (2), *canticaque et de viribus cordis: de removendis nocumentis in regimine sanitatis et de syropo acetoso.*

2°. *Aboali, filii Davidis, compendium Rasis.*

3°. *Abubecri Rasis Almansorius; Practica, Antidotarium et liber Divisionum.*

4°. *Joannis Serapionis Breviarium medicum.*

5°. *Liber Albenguefit de Virtute medicinarum et ciborum.*

6°. *Joannis Damasceni, Serapionis filii, libri* VII *Therapeutices.*

7°. *Isaac, de Definitionibus.*

8°. *Geberi libri* IX *de Astronomia.*

9°. *Albucasæ chirurgi Methodus medendi.*

10°. *Commentarii in Prognostica Hippocratis.*

11°. *Ars parva Galeni.*

Il a composé, selon le même biographe :

Theorica Planetarum.

Geomantia et practica Planetarum.

Introductorium Medicinæ.

Commentarius in Viaticum Constantini.

---

(1) *Biblioth. Med. et Inf. Lat.*, t. III, p. 39.

(2) Ceci prouve que la connaissance des écrits d'Avicenne n'est point due aux croisades, ainsi que le suppose Heeren, *Essai sur l'Influence des Croisades*, trad. de l'all. par Ch. Villiers, Paris, 1808, in-8°, p. 422.

Cette nomenclature est loin d'être complète : aux versions précédentes j'ajouterai celles-ci :

1°. *Alfragani liber de Aggregationibus stellarum* (1).

2°. *Liber Abubecri de Mensuratione terrarum* (2).

3°. *Liber Alhacen de Crepusculi et nubium ascensionibus.* Je crois pouvoir aussi attribuer à Gérard la traduction du traité de Perspective d'Alhacen.

4°. *Liber Alkindi de Somno et Visione.* Ce petit traité qui se trouve sans nom d'auteur dans un manuscrit de la Bibliothèque Royale (3), est précédé dans un autre (4) des lignes suivantes : *Incipit liber de somno et visione quem edidit Jacobus Alchemnus* (sic) *; magister vero Gerardus Cremonensis transtulit ex arabico in latinum.*

5°. *Sermo de ratione, auctore Jacob Alkindi* (5).

6°. *Tractatus Alexandri Affrodisei de Sensu, secundum verbum Aristotelis* (6).

7°. *Liber Alexandri de motu et tempore* (7).

8°. Je pense que la version latine des traités d'Alexandre, d'Alkindi et d'Alfarabius *de Intellectu* est due au même traducteur.

---

(1) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat., 7400.

(2) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat., 7377 A.

(3) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat, 6443.

(4) Bibl. Roy., Fonds de Sorbonne, 1793.

(5) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat., 6443. Le catalogue imprimé porte Jacob Alleri, ce qui est une mauvaise leçon. Il faut lire comme j'écris et comme on lit en marge du traité.

(6) Bibl. Roy., Fonds de Saint-Victor, 171.

(7) Bibl. Roy., Fonds de Sorbonne, 1786.

9°. Enfin, Gérard a traduit de l'arabe les trois premiers livres des Météores. Ce point est établi par une note que nous avons eu occasion de citer plus haut (1).

Un manuscrit de la Bibliothèque présente Gérard comme le traducteur du traité d'Alfarabius *de Scientiis* (2); mais cette traduction porte ailleurs le nom de Gundisalvi (3).

Je me suis attaché à réunir ici les titres des diverses traductions publiées par Gérard, afin de justifier le récit de Pipini, et d'indiquer la variété des matières sur lesquelles s'était exercé notre personnage.

§. X. De Michel Scot.

Quelque célèbre que soit le nom de Michel Scot dans l'histoire littéraire du moyen âge, on ne connaît pas la terre qui donna le jour à ce traducteur. On ignore également le nombre de ses ouvrages, l'époque où il les fit et le temps de sa mort.

Michel ne portait point, selon Leland, le surnom de Scotus, parce qu'il était né en Écosse; c'était le nom de sa famille. J'ai appris, dit-il, de gens dignes de foi, qu'il était né en Angleterre, sur le territoire de Dérasme, et qu'il reçut dans cette ville les pre-

(1) Voyez plus haut, p. 66.

(2) Bibl. Roy., Suppl. lat., 49; Cf. Libri, *Hist. des Scienc. Mat.*, t. I, p. 168 et 299.

(3) Voyez plus haut, p. 112. Cf. *Catal. Lib. Mss. Angliæ*, P. I, p. 81.

miers éléments des lettres (1). Cette opinion a été adoptée par Balée (2) et Pits (3). Landino observe qu'on l'a fait Espagnol; mais ce sentiment ne repose que sur l'interprétation qu'on donne aux vers de Dante (4). Les biographes italiens lui donnent l'Écosse pour patrie.

Michel Scot, après avoir puisé à Dérasme les principes des sciences, se rendit à l'université d'Oxford, puis à celle de Paris. Un goût décidé le porta vers la culture des sciences physiques et naturelles, dans lesquelles il acquit une grande habileté. Après avoir fréquenté les écoles les plus célèbres de l'Occident, il partit pour l'Espagne où les sciences florissaient, non-seulement parmi les Sarrasins, mais même à la cour des princes chrétiens. Ce fut à Tolède qu'il acquit sans doute la connaissance de la langue arabe, puisqu'il fit ses traductions dans cette ville. Si nous devons en croire Pits, il apprit, outre l'arabe, le grec, l'hébreu et le chaldéen. Ses travaux, ses connaissances dans l'astronomie, lui méritèrent la faveur de l'empereur Frédéric II, à la cour duquel, dit-on, il jouit d'un grand crédit.

C'était plutôt à son habileté en astrologie qu'à son

---

(1) Ap. Baleum, *Scriptorum illustrium Majoris Britanniæ Catal.*, Basileæ, 1557, in-fol., p. 351.

(2) *Ibid.*

(3) *De Rebus anglicis*, p. 374.

(4) *La Commedia del divino poeta Dante Alighieri con la dotta e leggiadra spositione di Christophoro Landino*, Vinegia, 1536, in-4°, p. 131.

mérite dans les sciences que Scot dut sa grande renommée. François Pipini, après avoir raconté sa mort, ajoute : *Michael iste dictus est spiritu prophetico claruisse : edidit enim versus quibus quarumdam Italiæ urbium ruinam variosque prædixit eventus* (1). L'auteur du Mémorial des podestats de Reggio le met au même rang que la sibylle et les prophètes (2). Dante (3) et Bocace (4) parlent de ses talents pour la magie, et Folengo lui a consacré plusieurs vers dans sa 18ᵉ macaronique (5). G. Naudée s'efforce de le purger de l'accusation de magie dans son apologie des grands hommes (6).

La nomenclature des ouvrages ou des traductions de Scot, telle que l'offrent Balée et Pits, est inexacte et obscure ; la voici :

1°. *Super auctorem sphæræ l.* I. *Sicut dicit philosophus in principio.*

2°. *In Aristotelis Metheora l.* IV. *Tibi, Stephane, depromo hoc opus.*

3°. *De Constitutione mundi l.* V. *Maxima cognitio naturæ et scientiæ.*

4°. *De Anima quoque l.* I. *Intendit per subtilitatem demonstrare.*

---

(1) Ap. Muratori, *Rer. Ital. Scriptores*, t. IV, col. 970.

(2) Ap. Muratori, *Rer. Ital. Scriptores*, t. VIII.

(3) *Inferno*, cant. XX, v. 15.

(4) *Il Decamerone*, Ottava Giornata, Nov. IX.

(5) *Opus Merlini Cocaii Macaronicorum*, Venetiis, 1595, p. 1358.

(6) *Apologie pour les grands hommes soupçonnés de Magie*, Amsterdam, 1712, p. 355 et suiv.

5°. *De Cœlo et Mundo l.* II.

6°. *De Generatione et Corruptione l.* II.

7°. *De Substantia orbis l.* I.

8°. *De Somno et Vigilia l.* II.

9°. *De Sensu et Sensato l.* II.

10°. *De Memoria et Reminiscentia l.* II.

11°. *Contra Averroem in Metheora l.* I.

12°. *Imagines astronomicæ.*

13°. *Astrologorum dogmata l.* I.

14°. *In Ethica Aristotelis l.* X. On lit dans Pits, *lib.* I.

15°. *De Signis planetarum.*

16°. *De Chiromantia l.* I.

17°. *De Physiognomia l.* I.

18°. *Abbreviationes Avicenæ. l.* I.

19°. *De Animalibus ad Cæsarem l.* I.

Cette liste, donnée par Balée, s'accorde avec celle publiée par Pits, à l'exception de la légère différence que j'ai indiquée. Je vais l'éclaircir et la rectifier en quelques points.

Le premier article est un commentaire sur le traité de la Sphère de Sacrobosc.

Les deux articles suivants forment un même ouvrage, qui est la traduction du livre du Ciel et du Monde. Voici la note qu'on lit en tête de cette traduction dans quelques manuscrits.

Tibi Stephane de Pruvino (1) *hoc opus, quod ego Michael Scotus dedi latinitate ex dictis Aristotelis, specialiter commendo. Et si aliquid Aris-*

(1) Je ne suis pas certain de la lecture de ce nom.

toteles incompletum demisit de constitutione mundana in hoc libro, recipies ejus supplementum ex libro Alpetradji quem similiter dedi latinitate, et es in eo exercitatus (1).

Vient ensuite la traduction qui commence ainsi : *Maxima cognitio naturæ*, etc., j'en ai donné un spécimen (2).

L'article 4 *Intendit per subtilitatem demonstrare*, etc., forme le début de la traduction du commentaire d'Averroës sur le livre de l'Ame.

Ainsi on doit à Michel Scot une traduction des livres du Ciel et du Monde, et du traité de l'Ame (3).

Je ne doute point que les articles 6, 7, 8, 9, 10, ne soient les versions des traités composés par Averroës, sur le plan et d'après les principes d'Aristote. Ce qui me porte à émettre cette opinion, c'est que, dans la plupart des manuscrits où se trouve le traité de l'Ame, celui du Ciel et du Monde, le petit traité d'Averroës de la Substance de l'univers, on lit aussi les livres du même philosophe, de la Génération et de la Corruption, du Sommeil et de la Veille, du Sens et de ce qui est senti, de la Mémoire et de la Réminiscence. Pits et Balée ajoutent que Michel Scot a fait beaucoup d'autres ouvrages; peut-être lui doit-on aussi la version de la Métaphysique et de la Physique, ainsi que celle des commentaires qui l'accompagnent, et une traduction du quatrième

(1) Bibl. Roy., Fonds de Sorbonne, 924.
(2) Voyez le spécimen VIII.
(3) Voyez le spécimen XX.

livre des Météores, faite de l'arabe. Toutes ces diverses traductions se trouvent réunies dans un manuscrit de la Bibliothèque Royale (1).

Le traité *Contra Averroem in Meteora*, l. I, est vraisemblablement cette traduction du dernier livre des Météores, dont je viens de parler.

Les art. 12, 13, 14, 15 et 16, me sont inconnus.

Le traité de la Physionomie a été imprimé et traduit en italien (2).

J'entrerai dans quelques détails au sujet des articles 18 et 19, qui me donneront lieu de relever des erreurs assez graves.

C'est un fait généralement reconnu que la version arabe-latine de l'Histoire des Animaux en XIX livres, est due à Michel Scot. Peut-être est-ce celle que l'article 19 indique sous ce titre : *de Animalibus ad Cæsarem*.

La Bibliothèque Royale possède parmi ses manuscrits la traduction d'un ouvrage d'Avicenne sur le même sujet (3). Quoique les auteurs du catalogue imprimé n'en aient point indiqué l'auteur, on lit au bas du premier folio, en caractères très-fins à la vérité, ces mots : *Abbreviationes Avicennæ. Frederice, domine mundi, accipe devote hunc librum Michaelis Scoti, ut sit gratum capiti tuo et torquis collo*

(1) Fonds de Sorbonne, 943.

(2) Je trouve cette traduction indiquée dans les *Addizioni copiose di Leonardo Nicodemo alla Biblioteca Napoletana del dottor Niccolo Toppi*, Napoli, 1683, in-fol., p. 175.

(3) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat. 6443.

tuo. Cette traduction, imprimée à Venise en 1509, avec quelques traités philosophiques d'Avicenne et d'Alfarabius, forme l'article 18.

On voit que le traité d'Aristote et celui d'Avicenne font deux traités distincts. Cependant MM. Buhle et Schneider les ont confondus. Le premier a prétendu que la version de Scot n'avait que sept livres (1), qu'elle a été imprimée (2), que celle d'Avicenne a péri, *cum Avicennæ de Animalibus libri omnino perierint*. Ces trois assertions sont également fausses (3).

M. Schneider, après avoir exprimé le regret de ne pouvoir s'assurer si la version d'Avicenne était différente de celle de Scot (4), confond ensuite les deux versions, reproche à M. Camus d'avoir nié l'existence de l'édition indiquée par M. Buhle, et cite à l'appui de sa critique l'édition d'Avicenne dont j'ai parlé (5).

Il est assez singulier de le voir rappeler l'opinion de M. Buhle. Si ce dernier eût connu l'Avicenne imprimé, comment aurait-il affirmé ou que son ouvrage avait péri, ou que la version de Scot n'avait que sept livres? Au surplus M. Schneider a

---

(1) *De fontibus unde Albertus Magnus libris suis* XXV *de Animalibus materiam hauserit Commentatio*, ap. Comment. Societ. Gotting, t. XII, p. 187. Voyez la note O à la fin du volume.

(2) *De fontibus*, etc., p. 107.

(3) *De fontibus*, etc., p. 110.

(4) *Aristotelis de Animalibus Hist.*, t. IV, p. 108.

(5) *Aristot. Anim. Hist.*, t. I, p. XXVIII et XXIX.

cru que Scot n'avait traduit qu'un seul traité des Animaux (1).

Une autre question s'élève : la traduction de Scot, qui nous a conservé l'Histoire des Animaux d'Aristote, a-t-elle été faite d'après un texte arabe ou d'après un texte hébreu ? Selon M. Camus (2), elle aurait été faite d'après un texte hébreu. Il est vrai qu'on y aperçoit des vestiges manifestes d'un texte arabe, savoir, une multitude de noms d'animaux exprimés en cette langue, mais ces vestiges ne sont pas exclusifs d'un travail fait sur une version hébraïque, ces traductions ayant été faites elles-mêmes d'après l'arabe. Le savant érudit apporte à l'appui de son opinion la preuve suivante : Aristote décrivant les extrémités inférieures de l'homme, nomme d'abord le *femur*, ensuite un os mobile, qui est la rotule μύλη, après cela la jambe (3). Scot a rendu ce texte ainsi qu'il suit : *In inferiori corporis sunt coxæ, deinde genua et super genua est os, quod dicetur hebraice tum genu, deinde crura*. M. Camus observe en note que dans un manuscrit au lieu de *ebraice*, on lit *hoddaice*, et dans un autre *haddaice*, ce qui ne présente aucun sens. Voici comment Albert a rendu le passage en question : *Inferius autem in latitudine sunt coxæ alligatæ anchis, et postea sunt*

---

(1) *Ad reliqua librorum Frederici II et Alberti Magni capita Commentatio*, Lipsiæ, 1789, in-4°, p. 81.

(2) *Notices et Extraits des Manuscrits*, t. VI, p. 412 et suiv.

(3) Lib. 1, c. 2, §. 3, p. 27, t. I, ed. Schneider : Σκέλους δὲ τὸ μὲν ἀμφικέφαλον μηρὸς, τὸ δὲ πλανησίεδρον μύλη, τὸ δὲ διόστεον κνήμα.

genua super quæ est os quod arabice vocatur addaicon (1), *quod significat limen genu* (2). Je ne doute point que cette leçon soit la bonne. Si je ne puis dire quelle est la dernière partie du mot arabe, je reconnais au moins la première *hadd, limen*. Ainsi disparaît la base principale de l'opinion de M. Camus.

Dans le prologue qui précède les livres du Ciel et du Monde, Michel Scot renvoie à la traduction qu'il avait donnée de l'ouvrage d'un certain Alpetragius ou Alpetrangi. Cet écrivain dont le nom a été corrompu de diverses manières, est le même que l'astronome dont parle Casiri, et qu'il appelle Nour-Eddin Alpetrongi de Séville. Il quitta le christianisme pour embrasser la religion de Mahomet, mais conserva son ancien nom dans sa nouvelle religion (3). Alpetrondji écrivit peu de temps après Azarchel, qui avait introduit un nouveau système d'astronomie, et il composa d'après ses principes son traité *de la Sphère*. Ce traité eut une grande influence sur les connaissances astronomiques du XIII[e] siècle, où Albert, Vincent de Beauvais et plusieurs autres scolastiques en firent un fréquent usage. Il sera digne d'attention, ne fût-ce que pour l'histoire de la science. J'ai trouvé deux exemplaires de la version de Scot à la Bibliothèque du Roi. L'un se termine par ces

(1) Le manuscrit du Fonds de Sorbonne coté 948, porte *haddaicen*.

(2) Lib. I, tract. II, c. 25, Opp., t. VI.

(3) *Bibl. arab. hisp.*, t. I, p. 396. Personne avant moi n'avait reconnu cette identité de personnage.

mots : *Perfectus est liber Avenalpetrardi. Laudetur Jesus Christus qui vivit in æternum per tempora. Translatus est a magistro Michaele Scoto, Tholeti in 18° die Veneris augusti, hora tertia, anno incarnationis Christi* MCCXVII (1). L'autre finit par ceux-ci : *Laudetur Jesus Christe qui vivit in æternum per tempora : in decimo octavo die augusti, in die Veneris, hora tertia, cum abuleolente* (sic) *era* MCCLV (2). Ces deux notes sont précieuses, parce qu'elles déterminent l'époque où Michel Scot traduisait. L'une donne la date selon l'ère de Jésus-Christ, l'autre selon l'ère d'Espagne, et comme elles concordent, leur exactitude ne saurait être mise en doute.

Si nous devions en croire une note d'un manuscrit de la Bibliothèque Laurentine, citée par Bandini, Michel Scot aurait traduit du grec en latin le traité *de Partibus animalium* (3). J'indique cette note sans en garantir l'exactitude.

Vincent de Beauvais cite plusieurs fois, sans en indiquer le titre, un ouvrage de Michel Scot, qui traitait vraisemblablement de la division de la philosophie (4). Albert le nomme une seule fois, et le critique amèrement... *Fœda dicta inveniuntur in libro illo qui dicitur questiones Nicolai peripatetici. Consuevi dicere quod Nicolaus non fecit librum illum, sed Michael Scotus, qui in rei veritate ne-*

(1) Bibl. Roy., Fonds de Sorbonne, 1820.

(2) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat. 7399.

(3) *Catal. Codd. Mss. Lat. Bibl. Laur.*, t. IV, p. 110.

(4) *Specul. Doctrin.*, p. 15, 1534, 1535, etc.

scivit naturas, nec bene intellexit libros Aristotelis (1). Roger Bacon ne s'exprime pas d'une manière plus favorable : *Michael Scotus, ignarus quidem et verborum et rerum, fere omnia quæ sub nomine ejus prodierunt, ab Andrea quodam judæo mutuatus est* (2).

Les biographes anglais que j'ai cités plus haut font mourir Scot après l'année 1290. Hector Boëce dit que son habileté en médecine ne le rendit pas moins agréable à Édouard qu'il ne l'avait été à Alexandre (lisez Henri), tant que celui-ci avait vécu (3). Il y a certainement erreur dans ces deux assertions. Puisque Michel Scot traduisait à Tolède en 1217, comment supposer que ses jours se soient prolongés jusqu'en 1290? Les historiens d'Italie parlent de la mort de Michel Scot, tandis que les chroniqueurs anglais gardent le silence à cet égard, ce qui donne à penser qu'il mourut en Sicile. Les expressions d'Albert paraissent s'appliquer à un personnage qui n'existait plus. Enfin Vincent de Beauvais qui cite la traduction des livres du Ciel donnée par Michel Scot, la qualifie de *Vetus* (4); or, Vincent de Beauvais est mort en 1268. Je pense donc qu'il faut rapprocher de plusieurs années la mort de Michel Scot, et la placer peu de temps après celle de Frédéric.

---

(1) *Metheor.*, Opp., t. II, p. 140.
(2) *Opus Majus*, ap. Jebbi Præfat.
(3) *Scotorum Historiæ*, 1526, in-fol., p. 382.
(4) Voyez la note Q, à la fin du volume.

§. XI. D'Hermann, surnommé *Contractus*, et d'Hermann l'Allemand. Erreurs des biographes à leur égard.

On a vu dans l'introduction de cet ouvrage que l'opinion qui donnait à quelques versions d'Aristote une origine arabe et un âge antérieur au XIIIe siècle, reposait sur la croyance qu'Hermann Contract avait su l'arabe, et traduit de cette langue la Rhétorique et la Poétique du philosophe. On doit convenir que ce fait se trouve consigné dans tous les biographes; mais sa publicité n'ajoute rien à sa certitude. Je prouverai dans ce chapitre qu'Hermann n'est point l'auteur des traductions qu'on lui attribue; que cette fausse attribution date du XVe siècle; qu'il est même douteux que ce moine ait su l'arabe.

Muratori nous a fait connaître le premier une espèce de prologue, écrit par un des religieux du monastère qu'habitait Hermann, et ce prologue, en célébrant la variété des connaissances d'Hermann, ne dit nullement qu'il ait su l'arabe (1). Berthold, continuateur de sa Chronique, rend témoignage de son habileté dans l'astronomie, en nous apprenant qu'il calcula et prédit une éclipse de lune. Il place sa mort sous l'année 1054, en ces termes : *Herimannus, Wolferadi comitis filius, ab infantia omnibus membris contractus, sed omnes tunc temporis viros sapientia et virtutibus præcellens, in Aleshuan, præsidio suo, defunctus est* (2).

(1) *Ant. Ital. med. æv.*, t. III, p. 933, 934.

(2) Ap. Joan. Pistorium, *Scriptores Rerum Germanicarum*, Cur. Burc. Goth. Struvio, Ratisbonæ, p. 297.

La Chronique d'Augsbourg s'exprime à peu près dans les mêmes termes : *Hermanus Contractus, in membris singulis debilitatus, nostri miraculum sæculi, cunctis in acumine ingenii præeminebat; cantica miræ modulationis et dulcedinis plura composuit, vocis etiam fere carens officiis* (1).

Albéric garde également le silence sur ses prétendues connaissances en arabe : *Hermannus Contractus absque humano magistro, in omni liberali scientia novus Dei dono philosophus apparuit* (2).

La connaissance de la langue arabe était un fait assez extraordinaire, pour que les historiens que je viens de citer l'eussent indiqué s'il eût été vrai.

Jacques Foresta de Bergame n'a point oublié Hermann dans sa Chronique : *Hermannus Contractus,* dit-il, *natione Germanus, monachus Sancti Benedicti, ingenii eminentissimi vir, hac tempestate, cum divinis Scripturis eruditissimus exercitatusque multum fuisset, essetque philosophus, poeta, astronomus rhetorque, ac musicus perfectissimus, nulli sui temporis secundus, esset præterea trium linguarum, videlicet : latinæ, græcæ et arabicæ, sufficienter instructus; scripsit oratione soluta et carmine plurima præclara volumina* (3).

---

(1) *Chron. August.*, ap. Freherum, *Rerum Germanicarum Scriptores*, etc. Cur. Burc. Goth. Struvio, Argentorati, 1717, t. I, p. 497.

(2) *Alberici Chronicon*, ed. Leibniz Hanoveræ, 1698, in-4°, t. II, p. 104.

(3) *Supplementum Chronicorum*, Parisiis, 1525, in-fol. p. 273.

Trithème, qui prend ordinairement ce chronographe pour guide, met ici à contribution le morceau publié depuis par Muratori, offre la nomenclature des écrits d'Hermann, puis il ajoute : *Transtulit etiam nonnulla Græcorum et Arabum volumina in latinum sermonem, sicut ipse fatetur in quodam Aristotelis prologo, quoniam utriusque linguæ plenam notitiam habuit. In Aristotelem et Tullium commentationes etiam plurimas scripsit, et divinarum similiter Scripturarum nonnulla volumina explicans, pulcherrimis commentariis elucidavit* (1).

Voilà deux faits ajoutés par les biographes du xve siècle dont les écrivains antérieurs ne fournissent aucune trace. Jacques de Bergame attribue à Hermann la connaissance de l'arabe et du grec, et Trithème, autorisé par cette assertion, le présente comme traducteur des ouvrages arabes et grecs, et en particulier d'Aristote.

Cependant Trithème n'avait point désigné à quel ouvrage d'Aristote appartenait ce prologue : J. Mezler va plus loin : *Linguæ enim græcæ, latinæ et arabicæ adeo fuit gnarus, ut veluti vernaculas eas cognosceret. Ex arabica in linguam latinam vertit Rhetoricam et Poeticam Aristotelis* (2). J. Ego n'a fait en partie que copier Mezler, en

---

(1) Trithème, *Annales Hirsaugienses*, 1690, 2 vol. in-fol., t. I, p. 149.

(2) *De Viris illustribus San-Gallensibus*, lib. I, ch. 47. Ap. B. Pèze, *Thesaurus Anecdotorum novissimus*, etc., August., 1721-29, t. I, P. III, p. 573, 574.

sorte qu'il rapporte ce qu'il avait dit seulement en termes pompeux (1).

Telles sont les sources où ont puisé la plupart des biographes qui ont propagé ces faits erronés jusqu'à nos jours. Ainsi l'on ne doit point s'étonner que M. Buhle, en indiquant une traduction de la Poétique d'Aristote, faite de l'arabe par un certain *Hermannus Alemannus*, ajoute : *Quem ego Hermannum monachum augiensem, Contractum dictum, a contractione membrorum, virum græce, latine et arabice doctissimum, fuisse suspicor* (2).

Le célèbre Morelli (3) et Harles (4) ont également indiqué cette traduction, et ne sachant quel était l'Hermannus Alemannus ici nommé, ont cru qu'il pouvait s'agir de Hermann de Schildis, moine Westphalien de l'ordre de Saint-Augustin, qui a travaillé sur Aristote.

Voyons maintenant quelle a pu être la source de l'erreur de Trithemius, et quel est cet Hermannus Alemannus resté, pour ainsi dire, ignoré jusqu'à ce jour.

La Bibliothèque Royale possède une version des Gloses d'Alfarabius sur la Rhétorique d'Aristote, et une autre d'un abrégé de la Poétique par Averroës. Elles sont précédées de deux prologues dont je donnerai le texte à cause de leur importance.

---

(1) *De Viris illustribus Augiæ*, ap. Pèze, *ibid.*, p. 688, 689.

(2) *Aristotelis Opera*, t. I, p. 205.

(3) *Biblioth. Mapheii Pinelli*, Venetiis, 1787, in-8°, t. III, p. 3.

(4) *Introd. in Hist. linguæ græcæ*, t. I, p. 440.

Aristotelis Rhetorica. Prologus.

Inquit Hermannus Alemannus. Opus præsentis translationis Rhetoricæ Aristotelis, et ejus Poeticæ ex arabico eloquio in latinum jamdudum intuitu venerabilis patris Johannis Burgensis episcopi et regis Castellæ cancellarii, inceperam; sed propter occurrentia impedimenta, usque nunc non potui consummare. Suscipiant ergo ipsum latini præcipui inter cæteras nationes secundum statum præsentis temporis zelatores et cultores partis philosophiæ rationalis, ut æstimo, ut sic habeant complementum logici negotii, secundum Aristotelis intentionem. Quod autem hi duo libri logicales sint, nemo dubitat qui perspexerit libros Arabum famosorum, Alfarabii videlicet, et Avicennæ, et Avenrosdi, et quorumdam aliorum uno ex ipso textu manifestius hic patebit. Neque excusabiles sunt, ut fortassis alicui videbitur, propter Marcii Tullii Rhetoricam, et Horatii Poeticam. Tullius namque rhetoricam partem civilis scientiæ posuit, et secundum hanc intentionem, eam potissime tractavit. Horatius vero poeticam prout pertinet ad grammaticam potius expedivit. Verumtamen doctorum virorum scripta non minimum utilia sunt ad opera præsentia intelligendum. Nec miretur quisquam vel indignetur de difficultate vel ruditate translationis, nam multo difficilius et rudius ex græco in arabicum est translata. Ita quod Alfarabius, qui plurimum conatus est ex Rhetorica aliquid intellectum glosando

elicere, multa exempla græca propter ipsorum obscuritatem pertransiens derelinquit. Et propter eamdem causam multa dubie exposuit, et, ut Avicenna et Avensrod estimant, propter hanc causam glosam usque ad finem negotii non perduxit. Et isti quoque duo viri, in finibus tractatuum suorum quos imitantes Aristotelem composuerunt, sic inquiunt: Hoc est quod intelligere et excerpere potuimus de translatione quæ pervenit ad nos horum voluminum Aristotelis.... Usque hodie apud Arabes hi duo libri neglecti sunt, et vix unum invenire potui qui, mecum studendo, in ipsis vellet diligentius laborare. Veniam igitur concedant qui forsitan immerito potuerunt hunc meum laborem de imperfectione redarguere. Et si eis non placuerit quemquam fructum ex eo quærere, possunt ipsum deserere redargutum. Sane tamen ipsis consulo ut malint hos codices habere sic translatos quam habere derelictos. Nihil enim pura privatione nullius. Sed præter quoquo modo habueritis perpaulatim incrementa finis tandem desideratæ perfectionis facilius impertiri. Quemadmodum contingit in libro Nichomachiæ, quem Latini Ethicam Aristotelis appellant. Nam et hunc prout potui in latinum verti eloquium ex arabico. Et postmodo reverendus pater magister Robertus Grossi Capitis, sed subtilis intellectus, Linkolniensis episcopus, ex primo fonte unde emanaverat, græco videlicet, ipsum est completius interpretatus, et græcorum commentis præcipuas annexens notulas commentatus. Sic, si totius scientiæ

largitori placuerit, contingere poterit in his opusculis premordialiter a nobis etsi debiliter elaboratis. Quod ipse præparare dignetur qui vivit et regnat æternaliter in perfecta trinitate.

Laborum vero distinguendi tres tractatus : libri hujus principales in suas doctrinas majores, et illas majores in suas subdistinctiones minores quoad usque ad ultimas particulas perveniatur doctoribus derelinquo. Omnia hæc enim in glosa super hunc librum exquisite Alfarabius pertractavit. Cujus glosæ plusquam duos quinternos ego quoque transtuli in latinum. Ex hinc igitur memorata distinctio requiratur et libri marginibus adscribatur.

Aristotelis Poetria. Prologus.

Inquit Hermannus Alemannus : Postquam cum non modico labore consummaveram translationem Rhetoricæ Aristotelis, volens manum mittere ad ejus Poetriam, tantam inveni difficultatem, propter disconvenientiam modi metrificandi in græco cum modo metrificandi in arabico, et propter vocabulorum obscuritatem et plures alias causas, quod non sum confisus me posse sane et integre illius operis translationem studiis tradere latinorum. Assumpsi ergo editionem Averod determinativam dicti operis Aristotelis, secundum quod ipse aliquid intelligibile elicere potuit ab ipso. Et modo quo potui in eloquium redegi latinum. Et nonnullum offeret intelligendi adjutorium eis quæ sunt in hoc libro, intellectus Poetriæ Horatii, sicut intellectus Rhetoricorum Tullii Ciceronis adjuvans est ad intelligendum

negotium Aristotelicale Rhetoricæ. Suscipiant ergo, si placet, hujus editionis Poetriæ translationem viri studiosi, et gaudeant se cum hac adeptos logici negotii Aristotelis complementum (1).

A la fin de la Poétique, on lit cette note : *Explicit. Deo gratias. anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo sexto, septimo die martii, apud Toletum, urbem nobilem.*

J'ignore si cette date est celle de la traduction ou de la copie de la traduction : si elle se rapporte à notre ère ou à l'ère d'Espagne, ce qui serait une différence de plusieurs années; mais en admettant qu'on diffère sur l'année, on tombe d'accord sur l'époque où Hermann traduisit, par la mention qu'il fait des travaux de Robert Grosse-Tête. Ce prélat parvint à l'évêché de Lincoln en 1235, et mourut en 1253.

Il est donc impossible de confondre Hermann Contract, mort en 1054, Hermann Alemannus qui vivait en 1240 environ, et Hermann de Schildis dont on place la mort en 1357 (2).

Au surplus, Roger Bacon nous avait déjà fait connaître ce traducteur, et la manière dont il traduisit. *Hermannus*, dit-il, *confessus est se magis adjutorem fuisse translationum, quam translatorem, quia*

(1) Bibl. Roy., Fonds de Sorbonne, 1779, 1782. La version d'Hermann a été imprimé à Venise, en 1481 : il existe à la Bibliothèque Royale un exemplaire de cette édition. Cf. *Bibliotheca Cod. Mss. Monasterii Sancti Michaelis Venetiarum, Opus posthumum Joh. Bened. Mittarelli*, Venetiis, 1779, P. II, p. 11.

(2) Fabricius, *Bibl. Med. et inf. Latin.*, t. III, p. 240.

Saracenicos tenuit secum in Hispania qui fuerunt in suis translationibus principales (1).

Il parle spécialement en deux endroits des traductions de la Poétique et de la Rhétorique.

Et Alpharabius hoc docet maxime de poetico, cujus sermones debent esse sublimes et decori, et ideo cum ornatu prosaico, et metrico, et rhythmico insigniti; secundum quod competit loco et tempori et personis et materiæ, de quibus fit persuasio : et sic docuit Aristoteles in libro suo de poetico argumento, quem non ausus fuit interpres Hermannus transferre in latinum, propter metrorum difficultatem, quam non intellexit, ut ipse dicit in prologo commentarii Averrois super illum librum (2).

Ailleurs il se plaint du vice de ces traductions : *Etiam de logico deficit liber melior inter omnes alios, et alius post eum in bonitate secundus; male translatus est, nec potest sciri, nec adhuc in usu vulgi est, quia nuper venit ad Latinos et cum defectu translationis et squalore* (3).

Il faut remarquer qu'Hermann, au dire de Roger Bacon, n'employa pas des juifs, comme c'était alors la coutume, mais des Sarrasins pour faire ses traductions : on peut le conclure de ses propres paroles : *Et vix invenire potui qui mecum in ipsis vellet diligentius laborare.* Aussi Averroës est-il appelé Ibn-Rosdin, ce qui est conforme à la prononciation arabe.

Les prologues d'Hermann nous apprennent qu'il

(1) Ap. Jebbi Præfat.
(2) *Opus Majus*, p. 59.
(3) *Opus Majus*, p. 46.

a traduit de l'arabe les Éthiques d'Aristote; peut-être doit-on conclure de ses paroles qu'il en a publié d'abord un abrégé, suivi plus tard de la totalité de l'ouvrage. Quoi qu'il en soit, cette version est sans contredit celle qui existe à la Bibliothèque Royale, tantôt résumée (1) et tantôt complète (2). Dans un manuscrit de la Bibliothèque Laurentine (3) on lit à la fin : *Expleta est ejus translatio ex arabico in latinum anno incarnationis Verbi* 1243. Dans un autre manuscrit de la même bibliothèque, elle est accompagnée d'un épilogue emprunté à Averroës, et que termine la note suivante du traducteur : *Et ego complevi ejus translationem ex arabico in latinum, tertio die jovis mensis junii, anno ab incarnatione* MCCXL. *Apud urbem Toletanam, in capella Sanctæ Trinitatis, unde sit Domini nomen benedictum* (4).

Peut-être Hermann a-t-il fait quelques autres versions : M. Buhle croirait volontiers qu'on lui doit

---

(1) Fonds de Sorbonne, 1771. Une des feuilles de garde porte en caractères rouges fort anciens : « Incipit summa quorumdam « Alexandrinorum quam excerpserunt ex libro Aristotelis nominato « Nicomachia, quam plures hominum Ethicam nominaverunt. Et « transtulit eam ex arabico in latinum Hermannus Alemannus. » Une main plus récente a écrit au-dessous, *Moralia abbreviata*.

(2) Fonds de Sorbonne, 1773 et 1780.

(3) Bandini, *Catal. Codd. Latin. Bibl. Laur.*, t. III, p. 178.

(4) Bandini, *Catal. Codd. Latin. Bibl. Laur.*, t. III, p. 178. Cet épilogue est attribué à Hermann dans la première édition (p. 109); mais M. Munck, surnuméraire à la Bibliothèque du Roi, ayant bien voulu le collationner avec le texte original du Commentaire d'Averroës, nous a assuré qu'il était traduit de cet écrivain. Nous l'avons conservé dans l'Appendice.

la traduction de l'Organum complet, en interprétant dans ce sens les dernières paroles du prologue de la Poétique : *Suscipiant igitur, si placet, et hujus editionis poetriæ translationem viri studiosi, et gaudeant se cum hac acceptos logici negotii Aristotelis complementum.* Cette conjecture n'a rien d'invraisemblable (1).

D'après les détails dans lesquels je viens d'entrer, on ne se refusera pas à croire que Trithème, ayant vu les prologues qui précèdent, lisant dans Jacques de Bergame que Hermann, moine allemand, avait su l'arabe, ayant aussi reconnu les nombreux mots arabes employés dans les traités de l'Astrolabe, ignorant enfin qu'il y eût eu à Tolède un traducteur du même nom et de même nation, a pu attribuer à l'un les ouvrages de l'autre, et confondre ainsi deux personnages séparés par près de deux siècles.

On pourrait se demander si Hermann Contract est l'auteur des deux traités de l'Astrolabe, publiés sous son nom, et s'il les a traduits de l'arabe. Albert connaissait et nomme le traité de l'Astrolabe, com-

(1) J'ai découvert à la Bibliothèque Royale, Fonds de Sorbonne, 954, un petit traité du même Hermann qui est resté inconnu aux auteurs du catalogue et à tous les bibliographes ; c'est, sous le titre de Didascalion, une introduction à la Rhétorique d'Aristote, composée d'après la glose d'Alfarabius : l'auteur se propose d'y déterminer : « Quid est rhetorica ? in quo differt a facultate oratoria, et « quot sunt libri partes, et quot in unaquaque partium tractatus, « et quot in unoquoque tractatuum capitula continentur, et circa « quod, ad modum introductorium spectare videntur. »

posé par Hermann (1). Le début qu'il cite se lit aussi dans l'ouvrage publié par B. Pèze (2), sous le nom du moine allemand. Je renonce donc à toute conjecture touchant le premier point. Je me décide pour la négative à l'égard du second. Nul doute que les deux traités de l'Astrolabe aient été faits d'après une version latine d'un texte arabe. Les mots : *Walzachora* (3), *Almuchantarah* (4), *Almagrip* (5), *Almeri* (6), *Walzazene* (7), et beaucoup d'autres, représentent des mots arabes plus ou moins altérés. Si l'on examine les premières phrases du prologue mis en tête du traité *de Mensura Astrolabii*, l'on sera convaincu qu'il ne s'agissait point ici d'une version faite de l'arabe, mais d'un traité composé d'après des matériaux déjà publiés. Le style des prologues qui ouvrent les deux traités annonce également que l'auteur appartenait à une congrégation religieuse.

Si nous admettons que Hermann ait su l'arabe, il faut en même temps supposer qu'il existait en Allemagne, dès le milieu du XIe siècle, des grammaires et des dictionnaires de cette langue, car l'état d'infirmité qui lui fit donner le surnom de Contractus, ne lui permettait pas d'aller à Tolède étudier l'idiome

(1) *Specul. Astron.*, Opp., t. V.
(2) *Thesaurus Anecdot. noviss.*, t. III, P. II.
(3) *Thes. Anecd. Ibid.*, c. 96.
(4) *Ibid.*, c. 98.
(5) *Ibid*, c. 98.
(6) *Ibid.*, c. 101.
(7) *Ibid.*, c. 112.

des Sarrasins, à l'imitation de Gerbert, de Constantin, de Gérard de Crémone, en un mot de tous les traducteurs des siècles de la scolastique. Il est plus naturel de croire qu'il composa ses deux traités d'après les traductions qui avaient cours alors, mais qu'il ne fit aucune version de l'arabe (1).

§. XII. De quelques autres traducteurs.

Pour compléter autant qu'il est en nous la liste des auteurs de traductions faites d'après l'arabe, nous ajouterons aux noms qui précèdent quelques autres noms plus obscurs et moins importants.

1°. Philippe, clerc de l'église de Tripoli, est l'auteur de la version du livre du Secret des Secrets. On ne sait à quelle époque il vivait, mais il était certainement antérieur au XIII[e] siècle, puisque sa traduction est employée par saint Thomas, Roger Bacon et plusieurs autres écrivains de cet âge. Philippe l'a dédiée à *Guido de Valentia*, évêque de Tripoli. Le père Lequien ne fait aucune mention de ce personnage; à la vérité tout ce qu'il dit de ce siége est fort incomplet (2). Guido ne serait-il pas le prélat désigné par la lettre initiale G, dans une charte de vente

---

(1) Deux manuscrits de la Bibliothèque Royale (Fonds de Sorbonne, 1759; Fonds de Saint-Victor, 807) attribuent à Gerbert, comme l'abbé Le Bœuf en fait la remarque (*Recueil de divers écrits pour servir à l'histoire de France*, t. II, p. 80), le traité *de Utilitatibus Astrolabii*.

(2) *Oriens Christianus, in* IV *patriarchatus digestus*, etc., studio et opera M. Lequien, Parisiis, 1740, t. III, col. 1178.

faite par Ham, connétable de Tripoli, aux Hospitaliers et qui porte la date de 1204 (1)?

Le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale attribue à Philippe la traduction d'un traité sur l'Astrologie (2); il existe aussi sous son nom à la Bibliothèque de Berne un traité sur l'Homme et sur la Physionomie (3). Nous nous sommes assuré que le premier de ces deux traités n'était que le livre des Secrets, dont, selon toute apparence, le second est un fragment détaché : car dans un manuscrit de la Bibliothèque Royale, la dernière partie de ce traité forme un opuscule à part précisément sous ce titre *de Physionomia Aristotelis* (4).

2°. On a vu, d'après une note à laquelle je renvoie (5), que le quatrième livre des Météores d'Aristote avait été mis en latin par un certain Aurélius. Son âge et ses travaux me sont absolument inconnus.

3°. Si nous en croyons le témoignage de quelques manuscrits, Burgundio a composé des versions non-seulement d'après le grec, mais même d'après l'arabe, entre autres une version du traité de Galien, *de Differentiis Febrium* (6).

---

(1) *Codice Diplomatico del sacro milit. Ordine Gerosolimitano*, etc., di Sebast. Pauli, Lucca, 1733, in-fol., t. I, p. 93.

(2) Bibl. Roy., ancien Fonds, 1208.

(3) *Catal. Codic. Bibl. Bernensis*, curante Sinner, 1761, t. III, p. 525.

(4) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat., 6298.

(5) Voyez plus haut, p. 66.

(6) *Catal. des Man. de la Bibl. de Chartres*, p. 77, n° 351. Cf. Bibl. Roy., 6865.

4°. Eugenius, surnommé dans les manuscrits *Ammiratus regni Siciliæ* (1), a traduit l'Optique de Ptolémée. M. Caussin pense qu'il vivait dans le XIIe siècle ; je le placerais plutôt sous le règne de Frédéric II, ou sous celui de Mainfroy. La fameuse lettre qui porte leur nom se prête à cette conjecture.

5°. Enfin, on doit à un chanoine de Tolède du nom de Marc, une traduction latine de l'Alcoran (2) et du traité de Galien *de Motibus Liquidis* (3). Un moyen assez sûr pour déterminer l'époque à laquelle il a vécu, serait de rechercher dans les auteurs du moyen âge les citations fournies par le traité de Galien et de les appliquer aux manuscrits que nous possédons. A en juger par l'écriture des manuscrits, Marc était postérieur au XIIIe siècle.

§. XIII. Des traductions dues à Alphonse X (4).

On ne peut parler des ouvrages qui, de la langue arabe, passèrent dans la langue latine au XIIIe siècle, sans dire un mot des versions qui furent faites par les ordres d'Alphonse X, surnommé le Sage. Ce prince, qui ne mérita pas toujours le titre dont on l'honora, avait un grand penchant pour l'astronomie, et fit beaucoup pour l'avancement de cette

(1) *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. VI (2e série), p. 24 et suiv.
(2) Bibl. Roy., ancien Fonds, 3394 ; Fonds de Saint-Victor, 253.
(3) Bibl. Roy., ancien Fonds, 6865 ; Fonds de Sorbonne, 986.
(4) J'ai puisé une partie des détails dont se compose cette section dans la Bibliothèque Espagnole de Rodriguez de Castro, dont le premier volume renferme l'histoire des Rabbins d'Espagne.

science. Il eût fait plus encore si son esprit, affranchi des superstitions du siècle, n'eût cherché dans l'étude des astres que les résultats permis par la vraie philosophie.

Alphonse désirant des tables astronomiques (1) plus exactes que celles dont on se servait alors; excité à cette entreprise par le succès qu'obtenait l'astronomie parmi les Maures, réunit dans sa capitale plusieurs juifs convertis et quelques chrétiens habiles dans les mathématiques, et les employa à traduire plusieurs ouvrages de l'arabe (2).

(1) Je citerai à cette occasion le passage suivant de Romanus de la Higuera. « Mando el Rey que se juntarse en Toledo Aben Raget e « Alquibicio sus maestros naturales de Toledo, Aben Mussio y Ma- « homat de Sevilla, Jucif, Aben Hali, Jacob, Abencena de Cordo- « va, y otros mas de cincuenta por todos, que truxo de Gascuña « y de Paris con grandes salarios, y mandóles traducir el Quadri- « partito de Ptolemeo, y juntar libros de Mentafan, y de Algacel : « Diosse este cuidado a Simuel, y a Jehuda, el Conhesso Alfaquir « de Toledo, que se juntassen en el alcasar de Galiana, donde dis- « putassen sobre el movimiento del firmamento, y estrellas : presi- « dian, quando alli non estaba el Rey, Aben Ragel y Alquibicio : « tubieron muchas disputas desde el año de 1218 hasta el de 1262, « y alcabo hicieron unas tablas tan famosas como todos saben. Y « despues, de haber acabado esta grande obra, y de haberlos hecho « muchas y muy largas mercedes, los envio contentos a sus tierras, « dandoles franquezas, y que fuessen libres ellos y sus descendien- « tes de pechos, derechos y pedidos, de que hay cartas fechas en « Toledo doce dias andados del mes de maio fra de 1300. » Ap. *Bibl. Española*, t. II, p. 643, 644.

(2) Innocent III se plaint, en écrivant au roi de Castille, de la faveur qu'il accorde aux juifs et aux Sarrasins. *Innocentii III Epistolæ*, lib. VIII, 50, ap. *Diplomata, Chart. et Epist.*, éd. de Bréquigny et La Porte du Theil, t. II.

Parmi ces traducteurs on distingue :

Judas, fils de Moïse, qui mit en langue castillane, 1°. un traité de la Propriété de trois cent soixante pierres, composé originairement en chaldéen et traduit en arabe par Abolays (Abon Ali); 2°. l'Astrologie judiciaire d'Ali-ben-Ragel; Gilles de Tebaldis, Pedro del Real et Alvaro ont traduit en latin cette dernière version.

Judas dit Alcohen, auteur de la traduction du catalogue des étoiles, composé par Avicenne, et d'une autre version d'Ali-ben-Ragel.

Moïse et maître Jean Daspaso, clerc, qui traduisirent, conjointement avec Judas Alcohen, le traité de la Sphère de Costa-ben-Luca.

Maîtres Ferdinand de Tolède et Bernard de Burgos, traducteurs du petit livre d'Azarchel sur son instrument appelé *Alsahifeh*.

Le rabbin Zag, traducteur des armillaires de Ptolémée, Jean de Messine, Jean de Crémone, Abraham, etc.

Ces traductions, faites primitivement en langue castillane, *in maternum vel hyspanicum ydioma*, servaient ordinairement d'originaux aux autres versions latines.

Je pourrais m'étendre davantage sur les travaux entrepris par l'ordre d'Alphonse, mais il me suffit d'avoir indiqué la coutume où l'on était à cette époque de traduire en castillan et de cet idiome en latin.

§. XIV. Des traductions dues à Frédéric II.

Si nous devons en croire Gilles de Rome (1), les fils d'Averroës vivaient en honneur à la cour de Frédéric Barberousse, d'où l'on peut conclure que ce prince favorisait les sciences, et que les Latins n'ignoraient point le mérite du philosophe arabe.

Frédéric II hérita du même penchant pour les sciences; en montant sur le trône, il le fit partager en quelque sorte à la philosophie. De nouvelles académies s'élevèrent, des ouvrages jusqu'alors inconnus à l'Occident passèrent dans la langue latine; des récompenses et des encouragements furent accordés au mérite. Les hommes distingués par leurs talents reçurent du prince les invitations les plus pressantes et les offres les plus généreuses: le monarque les appelait à l'honneur commun de propager les sciences, de contribuer à la gloire et aux succès des établissements fondés par sa munificence. En même temps que les savants trouvaient en lui un protecteur zélé, ils pouvaient aussi ambitionner son estime, comme celle d'un juge fait pour les apprécier. Frédéric avait reçu de la nature un génie très-heureux pour les sciences, et surtout pour les arts mécaniques dans lesquels il excellait : l'histoire naturelle avait aussi fixé son attention : la littérature et les langues ne lui étaient point étrangères; il parlait

(1) Ægidius Romanus, *Quodlibeta*, lib. II, Quæst. 20, Venetiis, 1504, in-fol., f° 24 r°.

italien, allemand, latin, français et arabe. Sa réputation pénétra jusque dans l'Orient, à la cour des princes musulmans. Bien plus, l'Occident vit avec étonnement un prince chrétien contracter une étroite alliance avec les monarques païens, ennemis de Jésus-Christ et de ceux qui suivaient son culte; oublier les mœurs de ses ancêtres pour adopter les coutumes arabes, pratiquer en apparence la religion chrétienne, et en même temps vivre à la manière d'un sultan, se composant un sérail de jeunes beautés, les faisant garder par les eunuques; marchant accompagné d'astrologues, et s'en rapportant souvent à leurs décisions, tandis qu'il bravait sans crainte les sentences de Rome. Abul-Féda, en parlant de son expédition d'outre-mer, nous trace de Frédéric un portrait plein de vérité : « L'empereur, dit-il, était « un prince doué d'excellentes qualités, il aimait la « philosophie, la logique et la médecine, et avait « de l'inclination pour les Musulmans, parce qu'il « avait été élevé en Sicile (1). » Je recueille soigneusement ces circonstances, parce qu'elles établissent l'influence que doit avoir eu le règne de ce monarque sur la propagation de la philosophie musulmane en Italie.

En reconnaissant les mérites littéraires de Frédéric, il me sera permis sans doute de réduire à leur

(1) *Abul-Fedæ Annales Muslemici*, etc., Hafniæ, 1789-1794, in-4°, t. IV, p. 348. Cf. Reinaud, *Extraits des Historiens Arabes*, Paris, 1829, in-8°, p. 435; Libri, *Hist. des Sc. Math.*, t. I, p. 180.

juste valeur les obligations que lui ont les sciences par rapport à Aristote. Depuis qu'une lettre célèbre de cet empereur a été publiée, elle est devenue l'objet d'interprétations diverses et souvent contradictoires. On n'est tombé d'accord ni sur l'époque où elle avait été écrite, ni sur le sens qu'on devait lui donner. Goldast et après lui Duboullay (1) et Cas. Oudin (2) disent qu'elle fut écrite en 1220. Tiraboschi (3), Mehus (4) et Bandini (5), la mettent en 1224; tantôt elle n'a pas d'adresse, tantôt elle est précédée de cette inscription : *Mittit magistris et scholaribus Bononiensibus libros Aristotelis de Græco et Arabico in latinum per eum noviter translatos* (6). Ailleurs, comme dans le texte qu'en a publié D. Martenne (7), elle est adressée à l'Université de Paris, *sedentibus in quadrigis physicæ disciplinæ Parisiensis studii doctoribus universalibus*, et commence par ces mots : *Manfredus, Dei gratia*, etc. A quelques légers changements près, elle est absolument conforme à celle qu'on lit dans le recueil des Épîtres de Pierre Desvignes (8). C'est

(1) *Hist. Univ. Paris.*, t. III, p. 102.

(2) *De Scriptoribus Ecclesiasticis*, t. III, p. 64.

(3) *Storia della Letter. Ital.*, t. IV, p. 169.

(4) *Vita Ambrosii Camaldulensis.*

(5) *Catal. Bibl. Laur. Medic.*, t. III, col. 239.

(6) La plupart des éditions imprimées la portent.

(7) *Veterum scriptorum et monumentorum amplissima Collectio*, t. II, col. 1220.

(8) *Petri de Vineis, cancellarii quondam Frederici II, Epistolarum libri* VI, Ambergæ, 1609, Epist. 67, p. 408.

au surplus une espèce de circulaire qui pourrait s'adresser indistinctement à tous les corps enseignants. Je demanderai maintenant si Frédéric est l'auteur de la lettre ou si l'on doit l'attribuer à son fils?

Le témoignage des historiens vient encore augmenter l'obscurité de la question. Collenuccio, écrivain du XV[e] siècle, qui aurait dû être mieux instruit, s'exprime ainsi au sujet des prétendus travaux entrepris par Frédéric sur Aristote : « Il fit « traduire du grec et de l'arabe les ouvrages d'A« ristote et les livres de médecine qu'on a lus jus« qu'à nos jours et qu'on lit encore dans les écoles, « et les envoya à l'université de Bologne, comme « on le voit par ses ouvrages (1). » Par une erreur commune de son temps, Collenuccio confond les versions dues aux soins de saint Thomas et celles qui étaient connues précédemment.

Tel est l'éloge qu'il fait de Mainfroy. « Mainfroy « fut un prince très-beau de sa personne, très-savant « dans les lettres et la philosophie, et grand secta« teur d'Aristote (2). » D'après ces deux passages, il me semble qu'on pourrait aussi bien attribuer cette lettre au fils qu'au père.

---

(1) « Fece tradurre quello che fino a questi nostri tempi si e letto « e legge per gli studii d'esse opere d' Aristotele e di medicina, di « lingua græca et arabesca : mandolle a presentare allo studio di Bo« logna, come per le sue opere appare. » *Compendio dell' Istoria del regno di Napoli di Pandolfo Collenuccio con le annotazioni del Collò, in Venetia*, 1613, in-4°, p. 113.

(2) « Fu Manfredi huomo di persona bellissimo, dottissimo in « littere, e in filosofia, e grandissimo Aristotelico. » *Ibid.*, p. 127.

Mais afin de jeter quelque jour sur cette matière, offrons d'abord le texte pur de cette fameuse lettre; exposons les divers sens qu'on doit réellement y trouver; nous chercherons ensuite s'il n'est pas possible de fixer la date et la juste attribution de ce monument littéraire.

TEXTE.

In extollendis regiæ præfecturæ fastigiis quibus congruenter officia, leges et arma communicant, necessaria fore credimus scientiæ condimenta : ne per hujus mundi suaves et muliebres semitas, nube ignorantiæ commiscente, vires ultra licitos terminos effrenate lasciviant, et justitia circa debiti regulas diminuta languescat. Hinc nos profecto qui divina largitione populis præsidemus, generali qua omnes homines naturaliter scire desiderant, *et speciali qua gaudent aliqui utilitate* (1) *proficere, ante suscepta nostri regiminis onera, semper a juventute nostra quæsivimus, formam ejus indesinenter amavimus, et in odore unguentorum suorum semper aspiravimus indefesse.*

Post regni vero nostri curas assumptas, quamquam operosa frequenter negotiorum turba nos distrahat, et civilis sibi ratio vindicat sollicitudinis nostræ partes, quidquid tamen temporis de rerum familiarium occupatione decerpimus, trans-

(1) Dans la lettre de Mainfroy on lit *voluntate* : cette leçon est préférable.

ire non patemur otiosum, sed totum in lectionis exercitatione gratuite libenter expendimus, ut animæ clarius vigeat instrumentum in acquisitione scientiæ, sine qua mortalium vita non regitur liberaliter. Dum librorum ergo volumina, quorum multifarie multisque modis distincta chirographa nostrarum armaria divitiarum locupletant, sedula meditatione revolvimus, et accurata contemplatione pensamus, compilationes variæ quæ ab Aristotele aliisque philosophis, sub græcis arabicisque vocabulis antiquitus editæ in sermonialibus et mathematicis disciplinis, nostris aliquando sensibus occurrerunt, quas adhuc originalium dictionum ordinatione consertas et vetustarum vestium quas iis ætas prima concesserat, operimento contextas, vel hominis defectus aut operis ad latinæ linguæ notitiam non perduxit

Volentes igitur, ut veneranda tantorum operum simul auctoritas apud nos non absque multorun commodis communibus vocis organo traductione innotescat (1); *ea per viros lectos, et in utriusque linguæ prolatione peritos, instantes jussimus, verborum fideliter servata virginitate, transferri. Quia vero scientiarum generosa possessio in plures dispersa non deperit, et distributa per partes minorationis detrimenta non sentit, sed eo diuturnius perpetuata senescit quo publicata fecundius se diffundit: hujus modi celare laboris emolumenta no-*

(1) Aliter : *juvenescat.*

lumus, nec æstimavimus nos eadem retinere jucundum, nisi tanti boni nobiscum alios participes faceremus.

Considerantes verumtamen quorum conspectibus, quorumque judiciis operis cæpti primitiæ possent detentius (1) *depurari* (2) *: ecce vobis potissime, velut philosophiæ præclaris alumnis, de quorum pectoribus promptuaria plena fluunt, libros aliquos quos curiosum studium translatorum et lingua non* (3) *potuit fidelis instruere consulte providimus præsentandos vel destinandos. Vos igitur, viri docti, qui de cisternis veteribus aquas novas prudenter educitis, qui fluenta multiflua sitientibus labiis propinatis; libros ipsos tamquam præmium amici Cæsaris* (4) *gratulanter accipite, et ipsos antiquis philosophorum operibus qui vocis vestræ ministeriis reviviscunt, quorumque nutritis famam,* dum dogmata sternitis sapienter (5) *ut expedit, aggregantes eos in auditorio vestro, in quo gratia virtutum fructificat, erroris rubigo consumitur, et latentis scripturæ varietas operitur : tum principis favore commoniti, tum clari transmissi operis me-*

---

(1) Il faut certainement lire *decentius*, suivant la leçon adoptée par Mehus, *Vita Ambrosii Camaldulensis*, p. 155.

(2) Aliter : *deputari.*

(3) Au lieu de *non*, on lit *jam* dans la lettre de Mainfroy, ce qui donne le vrai sens.

(4) Ici la lettre de Mainfroy porte *regis*.

(5) Ces quatre mots manquent dans la lettre de Mainfroy, et ils paraissent en effet superflus.

ritis persuasi, ad communem utilitatem studentium, et evidentis famæ nostræ preconium publicetis.

TRADUCTION.

« Nous pensons que pour rehausser l'éclat et la « grandeur du trône, auquel se rattachent les soins « les plus importants, les lois et les armes, nous « devons emprunter les secours de la science, dans « la crainte que les ténèbres de l'ignorance se joi- « gnant aux charmes et aux voluptés de ce monde, « les forces ne s'énervent outre mesure, et que la « justice perdant sa vigueur, elle ne soit plus exercée « comme elle doit l'être. C'est pourquoi, nous, « que la faveur divine a placé à la tête des peuples, « nous avons recherché la science dès notre jeunesse, « avant que nous fussions chargé du fardeau de l'É- « tat. Nous l'avons chérie, respirant avec plaisir et « sans interruption l'odeur de ses parfums; et cela « par l'effet de *cette volonté commune à tous les « hommes*, mais dont quelques-uns sont plus spécia- « lement doués, *qui nous porte à désirer de con- « naître* (1).

« Aujourd'hui que le soin du royaume nous est « confié, quoique la multitude des affaires ne nous « laisse aucun moment, et que la raison de l'État ré- « clame toute notre sollicitude, cependant nous ne

---

(1) Les mots que j'ai soulignés sont empruntés du premier livre de la Métaphysique d'Aristote.

« passons point dans l'oisiveté le temps que nous dé-
« robons à nos occupations habituelles, mais nous le
« consacrons volontiers à la lecture, afin que la vi-
« gueur de l'âme se fortifie par l'acquisition de la
« science, de ce bien sans lequel la vie de l'homme
« ne saurait être dignement employée. En parcou-
« rant avec attention, en méditant les livres, qui
« sous des caractères nombreux et variés enrichissent
« les armoires de nos trésors (1), nous avons particu-
« lièrement remarqué les recueils variés ancienne-
« ment publiés par Aristote et les autres philosophes,
« en langue grecque ou arabe, touchant les mathé-
« matiques *et l'art de discourir* (2). Ces ouvrages
« conservant l'ordre de la diction originale, enve-
« loppés du vieux costume que le premier âge leur a
« donné, n'ont point encore passé dans la langue la-
« tine, soit qu'on ne les possédât point, soit que le
« manque de personnes capables ait empêché de les
« traduire.

« Voulant donc que l'autorité si respectable de
« tant d'ouvrages devienne connue parmi nous, à
« l'avantage de tous, au moyen de versions, nous les
« avons fait traduire par des hommes choisis, égale-
« ment habiles dans l'une et l'autre langue, en leur

---

(1) Ce passage est le seul de la lettre qui présente quelque difficulté; l'explication dont il est susceptible dépend du sens qu'on attache au mot *chirographa*.

(2) Par les mots *sermoniales libri*, il faut certainement entendre les traités de logique, la logique enseignant en effet l'art d'argumenter, de discourir.

« enjoignant de conserver soigneusement la fleur du « style original. Et comme la possession libérale des « sciences ne dépérit point lorsqu'elle arrive à plu- « sieurs, que le partage qu'on en fait la garantit de « tout détriment, devenant d'autant plus durable « qu'elle est plus généralement répandue, nous ne « voulons point tenir dans les serres le fruit de nos « soins, et nous avons pensé que nous n'aurions d'a- « gréments à en jouir que si nous faisions participer « les autres à un aussi grand bien.

« En recherchant les personnes aux regards et au « jugement desquelles les prémices d'une pareille en- « treprise pourraient être convenablement soumises, « nous venons d'ordonner qu'on vous adresse à vous, « illustres nourrissons de la philosophie, et dont la « bouche répand des trésors de science, quelques « livres dus à l'activité laborieuse et à la langue fidèle « des traducteurs. Vous donc, hommes savants, qui « des vieilles citernes faites découler des eaux nou- « velles, qui humectez par des ruisseaux de miel les « lèvres altérées, recevez favorablement ces livres « comme un présent de César (1), votre ami. Que « dans votre auditoire où fructifie le germe des ver- « tus, où se consume la rouille de l'erreur, où le « sens secret du texte est mis au jour, ces écrits soient « joints aux philosophes anciens qui revivent par l'or- « gane de votre voix, et dont vous entretenez la re- « nommée. Persuadés par le mérite des ouvrages

(1) Dans la lettre de Mainfroy, au lieu de *Cæsar*, on lit *Rex*.

« que nous vous adressons, prévenus par la faveur du « prince auquel vous les devez, vous les publierez « pour l'avantage commun des étudiants, et vous ré- « pandrez ainsi la gloire de votre nom. »

J'ai dit qu'on avait interprété cette lettre de diverses manières; Aventinus s'exprime ainsi : *Fredericus libros Aristotelis omnes, pleraque alia in sacris et profanis litteris, universam supellectilem philosophiæ, ex græco atque arabico sermone per interpretes doctissimos vertendam curavit, Athenis legendam exhibuit* (1).

Tribbecchovius, qui cite ce même passage, fait observer qu'Aventinus en se servant de ces mots, *ex græco*, s'éloigne de l'opinion reçue, *ex cæteris dissensit* (2).

Fabricius distingue deux éditions des versions d'Aristote; l'une, faite en partie d'après l'arabe et d'après le grec, est due à Frédéric; l'autre à saint Thomas (3).

Brucker pensait que les versions de Frédéric dérivaient des textes arabes : *Hæ vero versiones viris quidem haud indoctis, sed arabicæ linguæ non satis gnaris, et a philosophiæ præsidiis vacuis, cum transferendæ in latinum sermonem commendatæ essent, dici non potest quam misero habitu Aristoteles latinus comparuerit... Et ex græco quidem non-*

---

(1) *Ann. Bojorum*, lib. VII, p. 670.
(2) *De Doctoribus scholasticis*, p. 127.
(3) *Biblioth. Græca*, lib. III, c. 6, t. III, p. 305.

nullas confici se curasse ipse imperator fatetur.... Verum hoc ad Aristotelem pertinuisse probari non potest, cujus græcum textum ante captam Constantinopolim lectum haud fuisse satis certo constat (1).

M. de Héeren pense que, par cette dénomination de *libri sermoniales et mathematici*, il faut entendre des traités de rhétorique et de physique. Mais comment supposer qu'à une époque où l'on avait tant de traités sur les divisions des sciences, un prince éclairé ait pu confondre ainsi des matières très-différentes?

Que nous apprend cette lettre en nous en tenant au simple texte? *Que Frédéric fit faire des essais de traductions de livres relatifs à la logique et aux mathématiques, et qu'il envoya ces essais aux plus célèbres universités de son temps.* Aucun auteur n'est désigné nominativement, et on pourrait appliquer ce qui est dit à tout autre philosophe qu'Aristote. On sait que la traduction latine de ses Problèmes fut faite pour Frédéric; celles des traités des Lignes insécables et des Couleurs, paraissent avoir la même origine, enfin rien n'empêche que l'on fasse honneur au même prince de la version de l'Optique de Ptolémée, puisqu'on ignore l'âge du traducteur de cet ouvrage.

On ne peut pas dire que Frédéric ait fait faire une traduction complète d'Aristote. La Métaphysique paraît citée dans sa lettre comme une chose déjà connue. Les livres du Ciel et du Monde avaient été tra-

---

(1) *Hist. Crit. Philos.*, t. III, p. 700.

duits par Michel Scot, les livres des Météores par Gérard de Crémone, les Éthiques par Robert de Lincoln. Plusieurs autres livres furent traduits ou sans l'intervention de Frédéric, ou postérieurement à 1250, c'est-à-dire après la mort de ce prince. La nouvelle version des OEuvres d'Aristote, due au zèle de saint Thomas, parut de 1260 à 1270 environ.

La date de cette fameuse lettre paraît aussi déterminée par le rapprochement de quelques témoignages historiques. Les traductions d'Antoli relatives à la logique, et qui sont dédiées à Frédéric, portent la date de 1232 (1). Roger Bacon nous apprend que la philosophie d'Aristote reçut une plus grande publicité lorsque Michel Scot parut avec ses versions en 1230 (2). A cette époque, ce traducteur était de retour de l'Espagne, et il s'était fixé à la cour du monarque sicilien, qui le combla de bienfaits, et l'employa sans doute à traduire de l'arabe ou de l'hébreu en latin divers ouvrages de philosophie. Ne peut-on pas raisonnablement conclure que la date de cette lettre est de peu postérieure à 1232, et qu'elle doit être rapportée à Frédéric? Mainfroy, son fils, a

---

(1) Wolf, *Bibliotheca Hebræa*, t. IV, p. 751; D. Rossi, *Dizionario degli autori Ebrei e delle loro Opere*, Parma, 1802, p. 53.

(2) « Et licet alia Logicalia et quædam alia translata fuerunt per « Boetium de græco, tamen tempori Michael Scoti qui annis 1230 « transactis apparuit, deferens librorum Aristotelis partes aliquas « de naturalibus et mathematicis cum expositoribus sapientibus, « magnificata est Aristotelis philosophia apud Latinos. » *Opus Majus*, p. 36.

pu en adresser de nouvelles copies aux universités alors en réputation.

Je me résume et je dis : la lettre attribuée à Frédéric est réellement de ce prince. Elle ne fait mention d'aucune traduction complète ni même partielle des Œuvres d'Aristote ; elle indique seulement des traductions d'ouvrages relatifs à la logique et aux mathématiques. Elle doit avoir été écrite après 1232.

CHAPITRE IV.

EXAMEN DES ANCIENNES VERSIONS LATINES D'ARISTOTE CONSERVÉES A LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI.

§. Ier. Philosophie rationnelle.

Quoiqu'il existât au xiiie siècle plus d'une version latine de quelques livres d'Aristote faite d'après le grec, je n'ai rencontré dans les divers fonds de la Bibliothèque Royale que les traductions de Boëce; comme elles ont été publiées plusieurs fois, je me dispenserai d'en parler; mais par une sorte de compensation, j'ai découvert quelques versions restées inconnues jusqu'à ce jour. Ce sont, 1°. la traduction des Commentaires de Simplicius sur le livre des Catégories, et des Commentaires d'Ammonius sur les deux livres de l'Interprétation; 2°. Une version des Analytiques postérieures et du Commentaire de Themistius sur les mêmes livres.

Les deux premières sont faites immédiatement du grec, les deux dernières de l'arabe.

On ne peut se tromper sur l'origine de la version de Themistius. Dès le début, on y lit *Kidis* au lieu de *Phidias*, et le mot arabe *alakil* y est employé pour rendre le mot *intellectus* (1).

(1) Voyez les spécimens I, II, III et IV.

§. II. Physique.

J'ai sous les yeux un manuscrit fort ancien qui contient trois versions des livres de Physique. Deux sont faites d'après l'arabe; la troisième provient d'un texte grec (1).

La première se trouve dans plusieurs manuscrits, la seconde dans celui que je viens d'indiquer : elle a été faite la dernière, puisqu'elle porte la dénomination de *translatio secunda*.

L'origine de la troisième est suffisamment indiquée par la contexture des phrases comparée au texte grec, et par les mots grecs assez nombreux qui y sont interpolés (2).

§. III. Livres du Ciel et du Monde.

La Bibliothèque Royale possède trois anciennes versions de ces livres; deux qui sont faites d'après l'arabe, et dont l'une, ainsi qu'on l'a vu, a pour auteur Michel Scot (3); une troisième qui est faite d'après le grec. On trouvera dans l'analyse des livres d'Albert et de saint Thomas quelques-uns des traits auxquels on peut les distinguer (4).

Nous avons parlé plus haut d'un commentaire de

---

(1) Bibl. Roy., Fonds de Sorbonne, 936.
(2) Voyez les spécimens v, vi et vii.
(3) Voyez plus haut, p. 164.
(4) Voyez les notes O et S à la fin du volume.

Simplicius sur les mêmes livres, qui a été imprimé sous le nom de Guillaume de Moerbecka (1).

§. IV. Livres de la Génération et de la Corruption.

Il en existe deux versions, l'une grecque-latine, l'autre arabe-latine : celle-ci doit être très-rare, puisque personne ne l'a indiquée et qu'elle ne se trouve que dans un seul manuscrit (2).

§. V. Livres des Météores.

Je trouve également deux espèces de versions de cet ouvrage, l'une faite de l'arabe, l'autre du grec.

La première, à laquelle ont concouru trois traducteurs, Gérard de Crémone, Henri et Aurélius (3) présente des particularités remarquables. Les trois premiers livres de Gérard sont traduits de l'arabe; les mots nombreux de cette langue qu'on y lit, l'altération des noms propres, les retranchements, la disposition des matières, tout prouve que le traducteur n'avait point sous les yeux le texte grec.

Le quatrième livre traduit par Henri, commence au milieu du dernier chapitre du troisième livre de l'édition de Duval. Il est évidemment traduit du grec, ainsi qu'on peut s'en assurer, soit en le rapprochant du texte original, soit par la seule inspection des noms donnés par Aristote aux diverses es-

---

(1) Page 68. Voyez les spécimens VIII, IX, X et XI.

(2) Voyez les spécimens XII et XIII.

(3) Voyez plus haut, p. 164.

pèces de digestions. Il se termine par trois chapitres, traduits par Aurélius, qui ne se trouvent pas dans le grec, sont dérivés de l'arabe, et paraissent être un fragment du livre des Minéraux (1).

J'ai dit que l'ordre et la division des matières étaient intervertis dans cette version; en effet le premier livre se termine au chapitre IX, liv. I[er] de l'édition de Duval. Le chapitre consacré aux comètes précède celui de la voie lactée, et évidemment est abrégé. Le deuxième livre traite des vapeurs et des conversions qu'elles éprouvent dans la région moyenne de l'air; de la rosée, du brouillard, de la gelée blanche, de la neige, de la pluie, de la grêle; de l'origine des fleuves, des eaux de la mer, du flux et du reflux.

Le troisième livre traite successivement des vents, des tremblements de terre, de la foudre, du tonnerre, des halos, de l'iris et de la parélie. On connaît le contenu du quatrième.

Voici deux exemples de l'altération des noms propres : le nom du Pont, qu'on lit dans Aristote (2), est ici changé en celui de Corinthe; d'Hippocrate et d'Eschyle, son disciple (3), les traducteurs ont fait Nichius et Paulus.

La version grecque est facile à reconnaître au mode

(1) Ces trois chapitres ont été en effet imprimés à Bologne, en 1501, sous le titre de *Liber de Mineralibus*.

(2) Lib. I, cap. 9.

(3) Lib. II, cap. 10, éd. de Duval.

d'expression, aux termes grecs qu'elle présente. On la trouve imprimée dans l'édition de plusieurs traités d'Aristote, publiée en 1483 à Venise (1).

Dans cette édition, où l'éditeur avait entrepris de présenter les deux versions réunies d'Aristote, celle dérivée du grec et celle faite d'un texte arabe, on ne trouve que le quatrième livre de cette dernière, pour le traité des Météores. Je dois dire aussi que le quatrième livre traduit du grec, qu'on lit à la suite de la version arabe-latine, se trouve traduit de nouveau dans la version grecque-latine.

Enfin la Bibliothèque Royale possède une version grecque-latine du Commentaire d'Alexandre d'Aphrodise sur l'ouvrage d'Aristote (2).

§. VI. Traité du Monde.

Outre la version ou plutôt la paraphrase de cet ouvrage, qu'on attribue à Apulée, nous en avons découvert une version dérivée du grec et qui, si l'on en juge par l'âge du manuscrit, ne remonte pas au delà du XIIIe siècle (3).

§. VII. Traité de l'Ame.

Deux versions, l'une faite du grec, l'autre d'après un texte arabe, celle-ci de Michel Scot. Ces deux

(1) Buhle, *Aristotelis Opera*, t. I, p. 206.

(2) Cette même version est indiquée par Bandini, *Cat. Bibl. Laur.*, t. III, p. 250. Voyez les spécimens XIV, XV, XVI et XVII.

(3) Voyez le spécimen XVIII. Cf. Bandini, *Cat. Cod. Lat. Bibl. Med.*, t. III, p. 238; t. IV, p. 106; *ibid.*, p. 116.

versions se trouvent réunies dans un manuscrit, et divisées par paragraphes, dont chacun est suivi du Commentaire d'Averroës (1).

Le catalogue inédit des manuscrits du fonds de Sorbonne indique une version des Commentaires de Themistius et de Jean le Grammairien sur le traité d'Aristote (2); mais des circonstances indépendantes de notre volonté ne nous ont pas permis de vérifier cette indication.

§. VIII. Livres du Sens et de Ce qui est senti; de la Mémoire et de la Réminiscence; du Sommeil et de la Veille; de la Longueur et de la Brièveté de la vie; de la Jeunesse et de la Vieillesse; de la Vie et de la Mort; de la Respiration.

Je trouve une seule version de ces petits traités; elle est faite d'après le grec.

Cependant dans quelques manuscrits (3), la version du traité du Sens et de Ce qui est senti se lit avec quelques variantes qui n'en changent pas l'origine, et ne peuvent faire regarder ces exemplaires comme une nouvelle version.

La division et l'ordre des petits traités de la Jeunesse et de la Vieillesse, de la Respiration et de la Vie, ne sont pas les mêmes dans tous les manuscrits. Dans un manuscrit (4), ils ne forment que deux

(1) Bibl. Roy., Fonds de Sorbonne, 932. Voyez les spécimens XIX et XX.

(2) Ms. 963.

(3) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat., 6323; Fonds de Sorbonne, 923.

(4) Bibl. Roy., ancien Fonds, 6296.

traités : *de Juventute et Senectute; Vita et Morte.* Ce dernier commence au chap. v du livre de la Respiration, dans l'édition de Duval.

Le livre de la Longueur et de la Brièveté de la vie se lit aussi avec quelque différence, et on peut lui appliquer la remarque faite touchant le livre du Sens et de Ce qui est senti (1).

§. IX. Histoire des Animaux. Livres du Mouvement des Animaux; de la Cause du Mouvement; des Parties des Animaux; de la Génération.

Il existait deux versions des Histoires des animaux vers la fin du XIII[e] siècle, l'une faite d'après l'arabe, l'autre d'après le grec.

La première, due à Michel Scot, dont M. Camus a donné une notice très-détaillée (2), se compose des dix-neuf livres, parce que les Arabes joignent aux dix livres des Histoires les quatre livres des Parties et les cinq de la Génération des animaux; par exemple, Abd-Allatif cite un passage du onzième livre des Animaux d'Aristote qui se trouve dans le premier livre du traité des Parties (3).

La seconde version est intitulée *de Historiis Animalium*. La Bibliothèque du Roi en possède deux exemplaires; dans l'un, elle est en neuf livres (4),

---

(1) Voyez les spécimens XXI, XXII, XXIII, XXIV et XXV.

(2) *Notices et Extraits des manuscrits*, t. VI, p. 412 et suiv.

(3) *Relation de l'Égypte*, trad. par M. Silvestre de Sacy, Paris, 1810, in 4°, p. 191. Voyez une note de M. de Sacy, p. 261.

(4) Bibl. Roy., Fonds de Saint-Victor, 333.

mais une note marginale prévient que le dixième livre se trouve au fol. 135, et il s'y trouve en effet ajouté d'une autre main. Le second manuscrit présente les dix livres de suite (1).

Dans l'un et l'autre manuscrit, viennent à la suite du dernier livre les traités *de Progressu animalium, de Causa motus animalium;* les quatre livres *de Partibus* et les cinq *de Generatione.*

La traduction des traités *de Progressu et de Causa motus animalium* est la même que celle qui se trouve isolée dans d'autres manuscrits, elle est faite immédiatement du grec.

Les livres *de Partibus* et *de Generatione* dérivent également d'un texte grec (2).

§. X. Livres des Plantes et des Végétaux.

Le prologue qui précède cette version, et qui se trouve dans tous les manuscrits, nous en indique l'origine; elle a été faite d'après l'arabe, et le traducteur se permet d'y faire quelques additions, *quantulacumque adjectione ampliavi.*

En la comparant avec le texte grec publié par Duval, on retrouve et le même tour d'expressions et la même coupe de phrases, ce qui justifie la conjecture de Scaliger, qui ne voyait dans le texte grec

---

(1) Bibl. Roy., Fonds de Sorbonne, 931. Ce manuscrit a été copié et collationné en 1330, ainsi que nous l'apprend une note marginale.

(2) Voyez les spécimens XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX et XXX.

qu'une version de la traduction latine faite de l'arabe. J'ajouterai quelques détails nouveaux, afin de changer cette conjecture en vérité de fait.

Le texte grec est la version fidèle de la version arabe-latine, toutes les fois que celle-ci ne présente aucune difficulté; mais le traducteur a omis les mots qui pouvaient l'arrêter, ou n'auraient pu passer dans la langue grecque sans y conserver une physionomie barbare. Aristote, expliquant pourquoi certaines pierres se soutiennent à la surface de l'eau, dit dans la version arabe-latine : *Materia quoque lapidis quæ est ex genere terræ mergitur in aquam, naturaque aeris inclusi in lapide, ascendit super aquam. Quodlibet ergo suum attrahit simile et è contra naturæ ejus cum quo conjungitur. Si ergo fuerit mutakefia, mergitur medietas lapidum in aqua; medietasque super eminebit : quod si major sit aer, natabit lapis super aquam.* Le traducteur grec a abrégé ce passage et omis le mot *mutakefia* (1). Il lui était en effet impossible de saisir le sens de cette expression, qui appartient à la langue arabe, et a, entre'autres significations, celle de *concordans, conveniens, congruens.*

Un autre signe plus certain de l'origine du texte grec nous est offert par le mot *belinum* (1); les commentateurs des derniers siècles n'ont pu s'accorder sur l'espèce de végétal désigné par ce nom.

---

1) Liv. II, c. 2, éd. de Duval.

(2) L. I, c. 7.

Dans la version arabe-latine, on lit : *Belinum in Perside pernitiosissimum, sed transplantatum Jerusalem et Ægyptum fit comestibile*. Ce passage copié fidèlement par le traducteur grec a été connu de Roger Bacon, qui a vu dans *belinum* le nom vulgaire du *jusquiamus* (1). Par une altération dont je ne puis me rendre compte, c'est le lebakh qui est indiqué sous cette dénomination, ainsi qu'on peut s'en convaincre en lisant le texte arabe de ce passage du livre des Plantes, allégué par Abd-Allatif (2).

Le philosophe nommé Empédocle dans le texte grec est appelé Brutalus dans la version arabe-latine; où on lit Lechinius dans la première, on trouve Lechineo dans la seconde : ces mots ne seraient-ils point la corruption de Proclus et Leucippus (3)?

§. XI. Traité de la Physionomie.

La Bibliothèque Royale possède une version de cet ouvrage faite sur un texte grec. Un fragment traduit de l'arabe, qui a pour titre *de Physionomia Aristotelis*, n'est, comme nous l'avons dit plus haut, que la dernière partie du livre des Secrets (4).

§. XII. Livres des Problèmes, des Couleurs, des Lignes insécables.

Je réunis ces traités, parce que l'on peut appliquer aux trois ce que je dirai de l'un deux : ils dérivent

(1) *Opus Majus*, p. 45.
(2) *Relat. de l'Égypte*, p. 77.
(3) Voyez le spécimen XXXI.
(4) Page 148. Voyez le spécimen XXXII.

évidemment d'un texte grec, et il n'en existe qu'une version grecque-latine (1).

§. XIII. Métaphysique.

Il en existe deux espèces de versions :

L'une évidemment dérivée du grec ; j'en apporte pour preuve : 1°. le début *omnes homines natura scire desiderant*, etc. ; 2°. le mode d'expression parfaitement conforme à l'original ; 3°. enfin les mots grecs en assez grand nombre qui y sont interpolés ; Anthomata, Diathigi, Ethimagio, Omogeneum (2), Noxticorax, Hystemis et Olympia, Micrologia (3), Anthoagathon, Tetragonizare, Athosanum (4), Egloga, Sophia, Elentice (5), Phiale, Antopaten, Agonon, Proheresim, Colubon (6), Proheresis (7), etc.

Cette version, qui a été imprimée dans l'édition de 1483, existe dans plusieurs manuscrits tantôt en quatre livres (8), tantôt en douze (9), tantôt en quatorze (10), par conséquent aussi complète que celle

(1) Voyez les spécimens XXXIII, XXXIV et XXXV.
(2) Lib. I, text. 7, 26.
(3) Lib. II, text. 1, 7, 15.
(4) Lib. III, text. 3, 11.
(5) Lib. IV, text. 4, 5, 9.
(6) Lib. V, text. 2, 17, 19, 32.
(7) Lib. VI, text. 1.
(8) Bibl. de la ville de Reims, Ms. 681 et 682 ; Bandini, *Catal. Bibl. Laur.*, t. IV, p. 107.
(9) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat., 6298.
(10) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat., 6296, 6297 ; Fonds de Sorbonne, 1780.

que nous possédons. A la fin de quelques manuscrits on lit : *Explicit duodecimus liber Metaphysicæ Aristotelis secundum novam translationem* (1). Ailleurs elle est désignée sous le nom de *Vetus Metaphysica* (2), et c'est généralement en ces termes que Vincent de Beauvais la cite (3). D'une autre part, dans un manuscrit de la Bibliothèque Laurentienne (4), la version arabe-latine porte le titre de *Translatio nova* : le même titre se lit avec peine sur un manuscrit de la Bibliothèque Royale (5). Il se pourrait qu'on n'eût d'abord traduit du grec que les premiers livres, et que cette traduction imparfaite n'eût été achevée que plus tard, après une autre, dérivée de l'arabe, qui se trouverait plus nouvelle quant à certaines parties, et plus ancienne relativement à d'autres.

La version arabe a un signe particulier qui la fait reconnaître dès la première vue : le second livre y est ici le premier ; la comparaison du premier paragraphe de cette version et du même paragraphe tiré de la version grecque-latine, fait connaître ces caractères qui distinguent l'une de l'autre. Les Arabes pensaient que la première partie du livre 1er de la Métaphysique était l'œuvre de Théophraste, et d'après

(1) Bibl. Roy., Fonds de Sorbonne, 925 et 926.

(2) Bibl. de la ville de Reims, Mss. 680 et 682 ; Bandini, *ibid.*

(3) Voyez la note Q à la fin du volume.

(4) Bandini, *ibid.*

(5) Bibl. Roy., Fonds de Saint-Victor, 171. Voyez le spécimen XXXVI.

cette idée, ils ne l'ont pas traduite (1). Leur version présente aussi un autre mode de division. Chez eux le premier livre contient, outre le second livre de nos éditions, la dernière partie du premier livre. Les éditeurs de 1483 ont donné à ce livre l'étendue qu'il a dans le texte grec, et le surplus, ils l'ont replacé dans le premier livre.

Le onzième livre de la version grecque-latine, le treizième de l'édition de Duval, manquent entièrement dans le texte arabe-latin ; le douzième livre, le quatorzième de Duval viennent immédiatement après le dixième et se terminent à cette phrase du dernier chapitre : *Anaxagoras autem bonum ponit principium ut movens* (2).

Je dois avertir que la version arabe-latine se termine dans un manuscrit par la note suivante : *Anno dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo quadragesimo tertio, die veneris, quinto die, exeunte junio, fuit expletum per Jacobum Karentanum Sporta nova et civitatis Mediolani. Deo gratias. Qui te illuminavit benedicat qui cuncta creavit* (3).

---

(1) Cette partie occupe depuis le chap. 1er jusqu'à la fin du chap. 5, éd. de Duval ; la version arabe-latine commence à cette phrase : *Ex dictis itaque et ab illis qui ratione incubuerunt sapientibus, ista accepimus* (p. 847, §. B.)

(2) T. II, p. 1005, §. D. de l'édition de Duval, Paris, 1619.

(3) Bibl. Roy., Fonds de Sorbonne, 943. Voyez le spécimen XXXVII.

§. XIV. Livres des Éthiques à Nicomaque.

Je ferai connaître plusieurs versions de cet ouvrage.

Le manuscrit latin 6569 de la Bibliothèque Royale, contiendrait, selon le catalogue imprimé, les Éthiques d'Aristote. Il les renferme en effet, mais avec une particularité remarquable

Ces Éthiques sont divisées en deux parties, dont l'une porte le titre d'*Ethica nova*, l'autre celui d'*Ethica vetus* (1).

L'*Ethica nova* commence comme les livres du même nom, qui se trouvent parmi les œuvres d'Aristote, et se termine au premier livre : elle est immédiatement dérivée du grec, le seul mot *proheresis* l'indique suffisamment : à ce signe, je la reconnais aussi pour appartenir aux siècles de la scolastique.

L'*Ethica vetus* se compose des livres II et III des Éthiques, et se termine par cette phrase du dernier chapitre, *nomen autem intemperantiæ etiam ad errata puerilia transferimus* (2). Je ne crois pas que cette traduction soit d'un âge très-ancien : cependant elle est écrite d'un style beaucoup plus pur que la précédente. Je donne des spécimens de l'une et de l'autre (3).

La Bibliothèque possède en outre une version la-

---

(1) Voyez la note Q à la fin du volume.

(2) Éthic. Nicom., III, 12, §. 5. Ed. Zell : Τὸ δ' ὄνομα τῆς ἀκολασίας καὶ ἐπὶ τὰς παιδικὰς ἁμαρτίας φέρομεν.

(3) Spécimens XXXVIII et XXXIX.

tine complète du même ouvrage, également faite du grec. Cette version a été imprimée dans les œuvres de saint Thomas, sous le titre de *Translatio vetus*. Les livres II et III ne paraissent pas avoir été traduits de nouveau; seulement l'ancienne version a été retouchée (1).

Il existe une troisième version des Éthiques, celle d'Hermann l'Allemand, faite sur un texte arabe; nous renvoyons à ce qui en a été dit plus haut (2). Harles (3) indique un commentaire également dérivé de l'arabe, et qui aurait été terminé en 1194. Il est assez probable que ce commentaire n'est autre que celui d'Averroës dont l'épilogue, traduit par Hermann, en 1240, fixe la composition à l'année 1176 (4).

Enfin je ne saurais omettre ici un très-long commentaire grec, dont nous trouvons l'emploi fréquent dans Albert et saint Thomas. Ce commentaire, auquel le catalogue des manuscrits latins de la Bibliothèque (5) donne pour auteur *Eustachius*, est véritablement d'Eustrathe, archevêque de Nicée dont le nom se lit très-distinctement sur plusieurs manuscrits. Eustrathe du reste ne paraît pas y avoir

---

(1) Voyez à l'Appendice le spécimen XL.

(2) Voyez plus haut p. 144.

(3) Harles, *Introd. in Hist. Linguæ Græcæ*, t. I, p. 455; Panzer, *Annales Typ.*, t. III, p. 191.

(4) Voyez plus haut p. 144 et l'Appendice, spécimen XLI.

(5) *Catal. Mss. Lat. Bibl. Reg.*, 6458.

seul travaillé; quelques parties semblent être d'Aspasius et de Michel d'Éphèse. (1)

§. XV. Grandes Morales.

La seule version que je trouve de cet ouvrage est celle de Barthélemy de Messine, faite d'après le grec (2).

§. XVI. Politiques et Économiques.

Les versions de ces deux traités, qu'on possédait au XIII[e] siècle, avaient pour originaux des textes grecs.

Les livres de la Politique donnent lieu à une remarque : dans la plupart des manuscrits on lit cette note finale : *Reliqua hujus operis in græco nundum inveni* (3). Certains manuscrits n'annoncent que sept livres (4), et le dernier se termine cependant par ces mots : *Palam quia tres hos faciendum ad disciplinam : quod medium, quod possibile, quod decens*. La division des livres varie donc sans que l'ouvrage soit moins complet (5).

---

(1) Voyez le spécimen XLI. Cf. Buhle, *Aristot. Opp.*, t. I, p. 299.

(2) Voyez le spécimen XLIII.

(3) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat., 6307 ; Fonds de Sorbonne, 928 et 1773, etc.

(4) Bibl. Roy., Fonds de Sorbonne, 928 ; Fonds de Saint-Victor, 336.

(5) Voyez les spécimens XLIV et XLV.

§. XVII. Rhétorique et Poétique.

J'ai sous les yeux : 1°. deux versions de la Rhétorique faites sur le grec; 2°. une version des gloses d'Alfarabius sur cet ouvrage, due à Hermann l'Allemand; 3°. un abrégé de la Poétique, traduit d'Averroës par le même (1).

§. XVIII. Livre des Propriétés des Éléments.

Ma tâche dans cet examen est moins d'établir la propriété des ouvrages que de rechercher l'origine des versions latines. J'établirai donc simplement par quelle voie nous est venu le livre publié sous ce titre, qu'on regardait au XIII[e] siècle comme appartenant à Aristote, et qui a reçu les honneurs du commentaire.

L'origine du livre de *Proprietatibus elementorum* ne peut être douteuse : le traducteur appelle l'équateur *ligna æqualitatis*, et les planètes *stellæ currentes et stellæ vagæ* : il est facile de reconnaître dans ces expressions les dénominations prises de l'arabe.

Plus loin on lit : *Et ventus qui interficit gentes in Hadramoth fuit propter conjunctionem quæ fuit in signo Geniorum, et pestilentia quæ fecit in terra* Yamen *non fuit nisi conjunctio quæ fecit in signo Virginis.*

Ægyptus et civitas Alexandria, quæ sunt inter

(1) Voyez les spécimens XLVI et XLVII.

mare Rubrum et inter mare Assem : ces deux termes sont des mots arabes.

Je me borne à ces preuves concluantes. (1)

§. XIX. Livre des Causes.

Je place ce livre parmi les ouvrages d'Aristote, parce qu'il lui a été longtemps attribué, et que les commentateurs de ce philosophe, par exemple Albert et saint Thomas, ont cru devoir aussi le commenter.

On paraît n'en avoir jamais bien connu le véritable auteur et son titre même varie. Dans un manuscrit fort ancien, il est intitulé : *Canones Aristotelis de Essentia puræ bonitatis expositæ ab Alfarabio* (2) ; dans un autre, il se termine par ces mots : *Completus sermo noster de Essentia puræ bonitatis* (3) ; dans un troisième, par ceux-ci : *Completus est sermo de pura bonitate* (4) : ailleurs par cette note écrite d'une main récente : *Expliciunt Canones Aristotelis de puro æterno, sive de intelligentia, sive de esse; sive de Essentia puræ bonitatis, sive de causis, expositi ab Alfarabio* (5). Je pense que le vrai titre était originairement *Liber de Essentia puræ bonitatis*, sous lequel ce traité est indiqué par Alain de l'Isle (6).

(1) Voyez le spécimen XLVIII.
(2) Bibl. Roy., ancien Fonds, Ms. lat., 8802.
(3) *Ibid.*, 6506.
(4) *Ibid.*, 6296.
(5) *Ibid.*, 6318.
(6) Voyez la note I.

Quant à l'auteur, Albert est le seul, à ma connaissance, qui entre dans d'aussi grands détails à cet égard : en tête de son livre *de Causis et Processu Universitatis*, qui n'est que le commentaire du livre *des Causes*, il nous donne les renseignements suivants :

« David le juif a composé, avant nous, un traité « des Causes premières d'après le dire d'Aristote, « d'Avicenne, d'Algazel et d'Alfarabius, auquel il « a ajouté un commentaire à la manière d'Euclide, « qui pose ses théorèmes et les établit ensuite dans « ses commentaires. La Physique nous est parvenue « plus perfectionnée par le même auteur : mais il a « appelé ce livre *Métaphysique*, s'appuyant sur qua- « tre motifs (1). »

Après les avoir exposés, Albert conclut que ce livre doit être joint à la Métaphysique à laquelle il doit ajouter la dernière perfection.

Alfarabius a composé un semblable traité sous le titre de *Liber de Bonitate pura* : Algazel sous celui de *Flos divinorum* : les sectateurs d'Avicenne l'intitulent : *Liber de Lumine luminum*, les sectateurs d'Aristote au contraire, *Liber de Causis causarum*.

« David, ainsi que nous l'avons dit, composa ce « traité d'après la lettre d'Aristote, *de Principio* « *universi*, et en y ajoutant beaucoup de choses ti- « rées d'Avicenne et d'Alfarabius. »

(1) Voyez le texte entier de ce morceau dans le spécimen XLIX. Il est étonnant qu'aucun bibliographe ne l'ait employé.

Saint Thomas d'Aquin (1) nous apprend que ce livre était traduit du latin, et il le regarde comme un extrait du livre de Proclus. Voici comment il s'exprime :

Inveniuntur igitur quædam de primis principiis conscripta per diversas propositiones distincta, quasi per modum sigillatim considerantium aliquas veritates, et in Græco quidem invenitur scilicet traditus lib. Procli Platonis, continens ducentas et 9 propositiones, qui intitulatur Elevatio theologica (2) : *in Arabico vero invenitur hic liber, qui apud Latinos* de Causis *dicitur, quem constat de Arabico esse translatum, et in Græco penitus non haberi. Unde videtur ab aliquo philosophorum Arabum ex prædicto libro Procli excerptus, præsertim quia omnia quæ in hoc libro continentur, multo plenius et diffusius continentur in illo.*

De ce que je viens de dire, il est facile de s'expliquer pourquoi ce traité a été attribué à Aristote et la variété des titres qu'il porte.

§. XX. Livre des Secrets.

Ce traité eut une grande vogue dans le XIII[e] et surtout le XIV[e] siècle : il a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe, et malgré son succès, il n'en est pas plus digne du philosophe auquel on l'attribue, et de l'estime des hommes sensés.

---

(1) *In libr. de Causis,* lect. prima. Opp., t. IV.

(2) Saint Thomas désigne ici la version de Proclus donnée par Guillaume de Moerbeka.

Les diverses traductions qu'on en a faites ont pour original une version latine qui dérive d'nn texte arabe. La Bibliothèque Royale possède parmi ses manuscrits orientaux deux exemplaires de cet ouvrage (1). J'ai comparé la version latine au texte arabe, mais ce rapprochement de pure curiosité ne m'a donné aucun résultat digne d'être présenté ici.

§. XXI. Vie d'Aristote.

Cette vie, dont l'auteur est resté inconnu, a été traduite immédiatement du grec : M. Buhle l'a publiée sous le titre de *Translatio vetus* (2) : ce qui me dispense d'en donner un spécimen.

Je n'ai pas cru devoir accroître cet examen par l'indication de plusieurs lettres écrites par Aristote à Alexandre, ou par ce dernier au philosophe de Stagyre : la plupart sont apocryphes, et de trop peu d'importance pour qu'on s'y arrête.

---

(1) Bibl. Roy., Mss. arabes, 944 et 945.
(2) *Aristotelis Opera*, t. I, p. 54.

CHAPITRE V.

CONSIDÉRATIONS SUR LA FORTUNE D'ARISTOTE DANS L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

Le passage relatif à Aristote qui se lit dans Guillaume le Breton, continuateur de Rigore, est ainsi conçu :

In diebus illis (*anno* 1209) *legebantur Parisiis libelli quidam ab Aristotele, ut dicebatur, compositi, qui docebant Metaphysicam, delati de novo a Constantinopoli et a græco in latinum translati : qui, quoniam non solum prædictæ hæresi Almarici sententiis subtilibus occasionem præbebant, imo et aliis nondum inventis præbere poterant, jussi sunt omnes comburi, et sub pœna excommunicationis cautum est in eodem concilio, ne quis eos de cætero scribere aut legere præsumeret, vel quocunque modo habere* (1).

Guillaume le Breton n'est point le seul écrivain qui nous ait transmis le souvenir de ce fait. César d'Heisterbach, après avoir parlé de l'hérésie d'Amaury ajoute : *Eodem tempore præceptum est Parisiis, ne quis infra triennium legeret libros naturales ; libri magistri David de Dinant, et libri*

---

(1) *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. XVII, p. 84. Cf. *Chroniques de Saint-Denis*, ibid., p. 397.

gallici de theologia perpetuo damnati sunt et exusti (1).

Hugues, continuateur de la chronique de Robert d'Auxerre, s'exprime à peu près dans les mêmes termes : *Librorum quoque Aristotelis, qui de naturali philosophia inscripti sunt, et ante paucos annos Parisiis cœperant lectitari, interdicta est lectio tribus annis, quia ex ipsis errorum semina viderentur exorta* (2).

On a sans doute été frappé de la différence qui existe entre le premier récit et les deux suivants. Dans l'un, c'est la lecture *de petits traités* (libelli) *de métaphysique, nouvellement apportés de Constantinople, et traduits en latin,* qui est défendue sans limitation de temps, et ces mêmes traités sont condamnés au feu. Dans César d'Heisterbach, la sentence s'applique aux livres de philosophie naturelle, et la défense de les lire est restreinte à trois ans : les livres de maître David de Dinant, les traités de théologie écrits en langue française, sont seuls condamnés au feu. Hugues s'accorde avec cet écrivain, quant à Aristote, et dit que la prohibition de ses traités de science naturelle devait durer trois ans.

Alexandre Noël a pensé que la sentence du concile de Paris frappait également les traités de phy-

(1) *Illustr. Miracul. et Hist. memorab.*, lib. v, c. 22, p. 294.

(2) Ap. Launoy, *de Varia Aristotelis in Academia Parisiensi Fortuna*, Parisiis, 1662, c. 1.

sique et de métaphysique (1). Launoy se décide pour le récit de Rigore : *Rem melius noverat Rigordius, qui sancti Dionysii monachus cum esset et Regis medicus, Lutetiæque degeret, quæ vidit ipse monimentis consignavit suis* (2).

L'illustre docteur ne pouvait autoriser son adoption par de semblables motifs. César et Hugues vivaient à l'époque où ceci se passait, et pouvaient en être aussi bien instruits que Guillaume le Breton, véritable auteur du récit. Heumann a pensé que Rigore avait pu facilement confondre la physique et la métaphysique (3).

Nous avons un monument authentique à cet égard qui doit faire cesser toute controverse; c'est la sentence même portée par le concile : la voici telle que D. Martenne l'a publiée (4) :

Decreta magistri Petri de Corbolio, Senonensis archiepiscopi, Parisiensis episcopi, et aliorum episcoporum Parisiis congregatorum, super hæreticis comburendis et libris non catholicis penitus destruendis.

Corpus magistri Amaurici extrahatur a cimiterio et projiciatur in terram non benedictam, et idem excommunicetur per omnes ecclesias totius provinciæ. Bernardus, Guillelmus de Arria, aurifaber,

(1) Hist. Eccles., t. VII, c. 3, art. 2.
(2) *De Varia Aristotelis Fortuna, ibid.*
(3) *Acta Philosophorum*, Halle, 1716, in-8°, t. I, p. 690.
(4) *Novus Thesaurus Anecdotorum*, t. IV, p. 166.

Stephanus presbyter de Cella, Joannes presbyter de Occines, magister Willelmus Pictaviensis, Dudo sacerdos, Dominicus de Triangulo, Odo et Elinans, clerici de S. Clodoardo; isti degradentur, penitus sæculari curiæ relinquendi. Urricus presbyter de Lauriaco et Petrus de S. Clodoardo, modo monachus S. Dyonisii, Guarinus presbyter de Corbolio, Stephanus clericus, degradentur perpetuo carceri mancipandi. Quaternuli magistri David de Dinant, infra natale episcopo Parisiensi, afferantur et comburantur, nec libri Aristotelis de naturali philosophia, nec Commenta legantur Parisiis publice vel secreto. Et hoc sub pœna excommunicationis inhibemus. Apud quem inveniuntur quaternuli magistri David, a natali Domini in antea pro hæretico habebitur. De libris theologicis scriptis in romano, præcipimus quod episcopis diocesanis tradantur, et Credo in Deum et Pater noster in Romano, præter vitas sanctorum. Et hoc infra Purificationem, quia apud quem invenientur pro hæretico habebitur.

Nul doute que la sentence du concile ne regardât les livres de Physique (1). Quant à la durée de la défense, il n'en est point question ici; il est à présumer cependant que la prohibition ne fut pas alors décrétée pour un temps illimité, puisque Robert de

(1) On ne pourrait s'autoriser du passage d'Albéric des Trois-Fontaines (*Chronicon*, ed. Leibnitz, Hanoveræ, 1698, t. II, p. 452), qui a copié mot pour mot Guillaume le Breton.

Courçon la renouvela en 1215. Entre autres articles des statuts donnés à l'Université par ce légat, on lit le passage suivant sur Aristote : *Et quod legant libros Aristotelis de Dialectica tam veteri quam nova, in scholis ordinarie et non ad cursum. Legant etiam in scholis ordinarie duos Priscianos vel alterum ad minus. Non legant in festivis diebus, nisi Philosophos et Rhetoricas et Quadrivialia et Barbarismum et Ethicam, si placet, et quartum Topicorum. Non legantur libri Aristotelis de Metaphysica et naturali Philosophia, nec summa de eisdem, aut de doctrina Mag. David de Dinant, aut Almarici hæretici, aut Mauritii hispani* (1).

Pour terminer ce qui concerne le sort d'Aristote dans notre Université, je rapporterai immédiatement un extrait de la bulle de Grégoire IX, adressée aux maîtres et aux écoliers de Paris, sous la date d'avril 1231.

Ad hæc jubemus ut magistri artium unam lectionem de Prisciano et unam post aliam ordinarie semper legant, et libris illis naturalibus, qui in concilio provinciali ex certa causa prohibiti fuere, Parisiis non utantur : quo usque examinati fuerint, et ab omni errorum suspicione purgati (2).

Le pape ajoute : *Magistri vero et scholares theologiæ, in facultate quam profitentur, se studeant*

---

(1) Ap. Bulæum, *Hist. Univ. Paris.*, t. III, p. 82. Cf. Launoy, *ibid.*, c. 6.

(2) Ap. Bulæum, *ibid.*, p. 142. Cf. Launoy, *ibid.*, c. 6.

laudabiliter exercere, nec philosophos se ostendant, sed satagant fieri theodocti : nec loquantur in lingua populi, et populi linguam hebræam cum azotica confundentes, sed de illis tantum quæstionibus in scholis disputent quæ per libros theologicos et SS. Patrum tractatus valeant terminari (1).

Ces divers passages que je viens de citer font naître plusieurs questions : Quels sont les ouvrages d'Aristote désignés par ces expressions vagues : *Libri de naturali philosophia, libelli de metaphysica, libri naturales?* Doit-on en regarder Aristote comme l'auteur? Étaient-ils traduits du grec ou de l'arabe? Les livres, proscrits par le concile de Paris, sont-ils les mêmes que les livres désignés dans le mandement du légat et la bulle du pape? Ces questions se trouvent tellement liées entre elles, que la solution de l'une s'applique aux autres. Gretser pensait que ces livres n'étaient point ceux que nous possédons aujourd'hui sous le même titre : *Quales autem libri isti fuerint aliis indagandum relinquo. Non enim fuisse arbitror illos qui hodie metaphysicorum nomine circumferuntur. Quid enim isti ad hæreses Almarici stabiliendas fuerint? verisimile igitur sit falsum titulum præ se tulisse et ex impostoris alicujus officina profectos fuisse* (2). Launoy au contraire s'en est rapporté au texte de Rigore,

(1) Ap. Bulæum, *ibid., ibid.* Launoy, *ibid., ibid.*

(2) *De Jure et more prohibendi expurgandique libros hæreticos et noxios*, 1603, in-4°.

et a été suivi par Dupin (1) et Fleuri (2). Ceux qui ont nié qu'il y ait eu des traductions latines dérivées du grec dans le XIIIe siècle, ont nécessairement contredit l'historien de Philippe Auguste.

L'origine de ces versions me semble suffisamment indiquée. Le décret du concile de Paris, en désignant les livres *de naturali philosophia et commenta*, fournit la preuve qu'il s'agissait de versions dérivées de l'arabe; car elles étaient les seules qui eussent des commentaires. C'est une remarque qui n'a point échappé à Mansi (3); ce savant homme a remarqué les différences qui existaient entre les historiens relativement à la condamnation des livres d'Aristote; frappé du mot *commenta*, employé dans la sentence, il en a conclu que cette expression désignait les commentaires d'Averroës et que par conséquent il s'agissait de versions arabes-latines.

Les témoignages des écrivains contemporains confirment cette première donnée. Albert nous apprend que le même compilateur, auquel on devait le livre *de Causis*, avait publié aussi un traité de physique perfectionnée : *Pervenit ad nos per eumdem modum Physica perfecta* (4). Roger Bacon

(1) *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques du treizième siècle*.

(2) *Histoire Ecclésiastique*, Nismes, 1779, in-8°, liv. LXXVI, §. 69, t. XI, p. 201.

(3) Ap. *Annales Eccles. auct. Raynaldo*, Lucæ, 1757, in-fol., t. I, p. 289.

(4) Voyez l'Appendice, spécimen XLVI.

nous apprend que l'on s'opposa longtemps, à Paris, à la philosophie naturelle et à la métaphysique d'Aristote, *exposées par Avicenne et Averroës;* ceux qui s'en servaient furent excommuniés. Dans l'*Opus tertium*, il répète en d'autres termes et avec moins de précision ce qu'il avait dit précédemment : *Theologi, Parisius et episcopus, et omnes sapientes jam ab annis circiter quadraginta damnaverunt et excommunicaverunt libros naturales et Metaphysicæ Aristotelis quæ nunc ab omnibus recipiuntur* (1). Ces deux passages, outre qu'ils éclaircissent la question, nous indiquent l'époque où Roger Bacon étudiait à Paris et celle où il composa son *Opus tertium*. Enfin j'ai fait connaître deux versions arabes-latines de la Physique d'Aristote, ce qui prouve que cet ouvrage fut connu primitivement par une semblable voie. Il ne peut donc rester aucun doute sur l'origine des versions nommées dans le décret de 1209.

Mais ces livres proscrits offraient-ils la Physique ou, si l'on veut, la Métaphysique complète d'Aristote? je ne le pense point.

On a vu dans le milieu du XIIe siècle, lorsque les textes arabes des versions d'Aristote n'étaient point encore possédés par les Latins, qu'on avait eu recours aux ouvrages d'Avicenne, dans lesquels on croyait puiser l'essence de la philosophie péripatéticienne.

---

(1) Ap. Selden, *de Jure naturali et Gentium*, lib. 1, c. 2, Opp. I, Londini, 1726, p. 98.

On a vu également que le livre *de Causis*, employé par Gundisalvi, traduit peut-être par lui en latin, était connu et cité par Alain de Lille, sous le titre de *liber de Essentia summæ bonitatis;* que ce livre portait aussi le nom de Métaphysique; qu'enfin, outre la Physique perfectionnée, dont je viens de parler, il y avait aussi des versions de la Physique et de la Métaphysique d'Avicenne et d'Algazel.

Ne perdant point de vue ces considérations, jetons un coup d'œil sur les opinions attribuées à Amaury et à David de Dinant.

Le premier enseignait que tout est un, tout est Dieu et Dieu est tout; que le créateur et le créé ne sont qu'un : que les idées créent et sont créées; que Dieu signifie le but final de toutes choses, parce que toutes doivent retourner en lui, pour y reposer immuablement et former un être unique, immuable; que Dieu est l'essence de toutes les créatures.

David de Dinant débitait à peu près les mêmes maximes. Suivant lui, tout est essentiellement un, c'est-à-dire, toutes choses ont une même essence, une même substance, une même nature, en général; car toutes peuvent se rapporter à trois classes, les substances incorporelles, les âmes et les corps.

Chacune de ces trois classes a en particulier un principe propre et indivisible.

Celui des substances incorporelles est Dieu : celui des âmes est l'intelligence; celui des corps est la matière; ces trois sont essentiellement un, sinon, ils devraient être distingués par quelque différence, et

alors ils ne seraient pas simples. Il s'ensuit que Dieu est la matière de toutes choses (1).

Tous ceux qui ont étudié la philosophie ont reconnu que ces propositions n'étaient nullement péripatéticiennes, mais qu'elles dérivaient du système alexandrin et se rattachaient à la doctrine des émanations (2). Plusieurs docteurs ont pensé qu'elles avaient été puisées dans les ouvrages de Denis l'Aréopagyte, et surtout dans le traité célèbre de la *Division de la Nature* de Scot Érigène (3). Au surplus, rien ne prouve mieux la connaissance imparfaite qu'on avait d'Aristote, que le don qu'on lui faisait de semblables doctrines.

Mais sans recourir à Scot Érigène, Amaury et David avaient une source plus nouvelle où reposaient les traits caractéristiques de leur doctrine. Le livre *de Causis*, qu'on attribuait à Aristote, et qui ne paraissait à saint Thomas qu'un extrait de l'*Elevatio theologica* de Proclus, offre cette doctrine des

(1) Saint Thomas, *Comm. in Magist. Sentent.*, lib. II, dist. 17; *Summa contra Gentiles*, lib. I, c. 17; Albertus Magnus, Opp., t. II, p. 23; t. XVIII, p. 76. Cf. Hist. Litt. de France, t. XVI, p. 586 et suiv.

(2) Thomasius *Schediasma Historicum*, Lipsiæ, 1665, in-4°; Tiedemann, *Geist der Speculat. Philosoph.*, Bd. IV.

(3) Gerson, *de Concordia Metaphysicæ cum Logica*, Opp., t. IV, p. 826. Voyez à ce sujet l'excellent travail de M. Taillandier, *Scot Érigène, thèse pour le doctorat*, Strasbourg, 1843. Suivant M. Taillandier « le panthéisme d'Amaury n'est pas autre chose que « le réalisme de Guillaume de Change ainsi poussé jusqu'à l'exagé« ration, p. 239. » Cette opinion nous paraît plus ingénieuse que fondée.

émanations, et puisqu'il commençait à se répandre dans les écoles de France du temps d'Alain de Lille, il est présumable que ce fut dans cet ouvrage et dans le *Fons vitæ* (1) d'Avicebron que ces deux hérétiques puisèrent leur doctrine. Son origine n'est-elle pas même indiquée par le nom de ce Maurice, originaire d'Espagne, *hispanus?* Rien n'empêche, plusieurs circonstances demandent au contraire qu'on voie dans ces traités et les livres d'Avicenne les ouvrages frappés d'anathème par le concile de Paris. Je dirai plus, lorsque ces ouvrages eurent obtenu une certaine vogue; que la défense de les lire eut appelé la curiosité mondaine à les rechercher, à les méditer dans le secret; lorsque leur publicité ne permit plus de les anéantir, ni d'arrêter l'influence qu'ils exerçaient sur l'opinion, il fallut chercher dans la philosophie même des armes pour combattre cette philosophie dégénérée, abâtardie : de là le besoin d'étudier Aristote dans les sources les plus pures; les soins pris pour se procurer ses ouvrages; le zèle que les nouveaux ordres religieux mirent à les étudier; enfin la fortune rapide qu'obtint en Occident le philosophe de Stagyre. Si l'anathème eût frappé Aristote lui-même, comment donc les plus célèbres docteurs du temps, Alexandre de Hales, Albert, Robert de Lincoln eussent-ils expli-

(1) Il est assez singulier qu'aucun des historiens de la philosophie n'ait parlé avec détail du *Liber de Causis* et du *Fons vitæ*. Cependant, je le répète, on ne connaîtra sûrement la philosophie du treizième siècle que lorsqu'on aura analysé ces ouvrages.

qué, commenté ses ouvrages au sein même de l'Université qui les condamnait? Si Roger Bacon impute à l'ignorance la sentence dont ils furent frappés, ne dit-il pas aussi que la lecture en fut permise lorsqu'on les eut mieux connus? Quand Robert de Courçon donna son mandement et Grégoire IX sa bulle, il est à présumer que de nouvelles traductions d'Aristote avaient paru. La philosophie nouvelle occupait trop les esprits, pour ne pas faire des progrès rapides et chercher de nouveaux aliments.

C'est ainsi qu'on peut expliquer le texte de Guillaume le Breton. S'il s'est mépris sur les livres condamnés par le concile de 1209, il ne pouvait inventer l'importation du texte grec de la Métaphysique et la traduction latine qu'on en fit : d'ailleurs il est certain que la prise de Constantinople avait répandu la connaissance du texte grec en France, et que la première traduction de la Métaphysique avait été faite du texte grec (1). Lorsqu'il écrivait son histoire, de simples parties étant publiées au fur et à mesure qu'elles étaient traduites, il pouvait dire *libelli de metaphysica*. Le mot *libelli* eût été impropre si l'ouvrage entier eût été mis en latin.

Concluons donc de tout ce qui vient d'être exposé :

---

(1) Tiedemann paraît croire que le texte grec avait été apporté de Constantinople par Guillaume de Gap, en 1167; mais je crois avoir démontré que ce voyageur ne rapporta que des traités étrangers à la philosophie.

1°. Que la sentence de 1209 ne frappait que les livres de philosophie naturelle.

2°. Que, par cette dénomination, il ne faut pas entendre la Physique complète d'Aristote, mais l'abrégé fait par le juif David dont parle Albert, ou des extraits d'Avicenne ou d'Algazel, publiés sous le nom du *Philosophe grec*.

3°. Que l'on ne connut d'abord la Métaphysique que par de semblables extraits, et que la sentence de Robert de Courçon ne pouvait frapper la Métaphysique complète.

4°. Enfin qu'on doit expliquer le texte de Guillaume le Breton, en admettant qu'à l'époque où il écrivait, vers 1220, le texte grec de la Métaphysique avait été apporté en Europe et commençait à être traduit.

CHAPITRE VI.

DE LA TRANSMISSION DE LA SCIENCE PENDANT LE MOYEN AGE, ET DES RAPPORTS QUI EXISTAIENT ENTRE LES DIVERSES ÉCOLES.

Avant d'offrir un résumé précis des recherches précédentes, il me reste à jeter un coup d'œil sur la manière dont le goût des études pouvait se transmettre, se conserver au milieu des révolutions et des guerres civiles; sur les causes qui devaient préserver d'une perte absolue les ouvrages lus à des époques précédentes, enfin sur les rapports fréquents et nombreux qui liaient les diverses écoles entre elles, et faisaient que les avantages propres à l'une d'elles devenaient bientôt communs à toutes les autres. Ces considérations auront pour but de prouver, 1°. que si l'on eût connu dès le siècle de Charlemagne des versions d'Aristote autres que celles des traités de Logique, elles n'auraient point été ignorées pendant les trois siècles d'obscurité qui suivirent le règne splendide de ce monarque; 2°. que les traductions publiées dans une partie de l'Occident se répandaient au bout d'un court espace de temps dans les diverses universités de la chrétienté.

Et d'abord on ne doit point oublier que si quelque penchant pour les lettres et les sciences s'est perpétué; si quelques ouvrages de l'antiquité et des Pères ont échappé à la destruction qui planait sur

l'Europe; c'est aux ordres religieux qu'on en doit la conservation. Qu'une fausse philosophie, ou plutôt l'ignorance, cesse de reprocher aux compositions de ces époques de malheur le mélange bizarre de la sagesse et de la superstition, des sciences divines et humaines, des modèles de goût et du style le plus contraire à ces mêmes modèles, en ne présentant que le côté ridicule; leurs défauts appartiennent à l'époque; les avantages qu'on doit à leurs auteurs forment le patrimoine de tous les âges.

Trithème nous apprend comment la science se transmettait d'âge en âge comme un dépôt précieux. Alcuin, précepteur de Charlemagne et, suivant quelques auteurs, disciple de Bède, établit un régime remarquable dans le monastère de Fulde : des professeurs habiles dirigeaient les moines et les instruisaient dans les sciences divines et humaines; lorsque les élèves avaient acquis, par un long exercice, un savoir convenable, ils instruisaient à leur tour ceux qui étaient moins avancés. Ces élèves-précepteurs étaient toujours au nombre de douze : lorsque l'un d'eux venait à quitter, soit par mort, soit parce qu'il allait enseigner dans un autre monastère, il était remplacé par le moine le plus distingué par ses connaissances et son aptitude. D'autres monastères imitèrent le régime de la maison de Fulde. Dans tous les couvents de l'ordre de Saint-Benoît, il y avait un frère qui, sous le titre de *scolastique*, présidait à l'instruction des moines. Lorsque parmi les novices il s'en trouvait un qui annonçait plus de

dispositions que les autres, le supérieur l'envoyait ordinairement dans quelque maison renommée, soit par la célébrité de ses *scolastiques*, soit pour les secours qu'y trouvaient les élèves ; et lorsqu'il avait achevé ses études, il revenait communiquer à ses premiers frères le fruit de ses courses et de ses méditations (1).

Ce mode d'instruction se perpétua pendant tout le cours du moyen âge et jusqu'au xive siècle. On en trouve des traces nombreuses dans l'histoire littéraire de cette époque. Sans doute les invasions des Barbares, les guerres dont l'Europe fut le théâtre, durent ralentir, interrompre le cours des études. Ce qui peuplait les monastères était l'espoir d'y vivre sans inquiétude sur les besoins de la vie, d'y suivre ses goûts, de s'y mettre à l'abri des agitations du monde; mais quel culte reçoivent les lettres, lorsque les malheurs du présent ne laissent entrevoir que des malheurs plus grands dans l'avenir? L'étude des sciences et la composition d'un ouvrage exigent un cœur tranquille; *on ne peut s'y livrer quand on a la main usée à force de la poser sous le menton en attendant quelque assistance, et quand le cœur est flétri par les soupirs et la douleur* (2). Toutefois un état de langueur et de stagnation n'est point une interruption totale. Le nombre des moines diminua, la théologie et les arts libéraux furent négligés;

---

(1) *Annal. Hirsaug.*, 1690, 2 vol. in-fol., t. I, p. 11 et 12.

(2) J'emprunte ici les expressions de Makhoud.

mais la main des Barbares ne put être assez puissante pour anéantir partout à la fois et les maisons religieuses, et les monuments littéraires qu'elles renfermaient.

L'habitude d'envoyer aux monastères les plus célèbres des moines, qui devaient y perfectionner leur instruction, entretenait des relations entre toutes les maisons de différents ordres. Lorsque la France eut produit Lanfranc et Anselme, la réputation de ces illustres docteurs y attira des étudiants de toutes les parties de l'Occident. Ce concours s'accrut encore quand les écoles de Paris comptèrent parmi leurs chefs, Roscelin, Gilbert, Abélard, Guillaume de Champeaux, et cette suite de scolastiques fournis par les deux sectes des réaux et des nominaux. On voyait la foule des écoliers s'acheminer de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Espagne. Othon de Frisingue, Adélard, Jean de Sarrisbery, Alfred, mille autres que je pourrais nommer, avaient étudié en France. Foulques écrivait à Abélard dans son épître consolatoire : *Roma suos tibi docendos transmittebat alumnos, et quæ olim omnium artium scientiam auditoribus solebat infundere, sapientiorem te, se sapiente, transmissis scholaribus monstrabat. Nulla terrarum spatia, nulla montium cacumina, nulla concava vallium, nulla via difficili licet obsita periculo et latrone, quominus ad te properarent, retinebat. Anglorum turbam juvenum mare interjacens, et undarum procella terribilis non terrebat; sed*

omni periculo contempto, audito tuo nomine, ad te confluebat. Remota Britannia sua animalia erudienda destinabat. Andegavenses, eorum edomita feritate, tibi famulabantur in suis. Pictavi, Vuascones et Hiberi; Normannia, Flandria, Theutonicus et Suevus, tuum calere ingenium, laudare et prædicare assiduè studebat. Prætereo cunctos Parisiorum civitatem habitantes intra Galliarum proximas et remotissimas partes, qui sic à te doceri sitiebant, ac si nihil disciplinæ non apud te inveniri potuisset (1).

Assis pendant leur jeunesse sur les mêmes bancs, unis par la conformité d'âge, de goûts et d'études, ces auditeurs zélés, de retour dans leur patrie, trompaient la distance qui les séparait, charmaient les ennuis de l'absence par un commerce de lettres, et se tenaient mutuellement au courant des nouvelles littéraires sans le secours d'aucune gazette. Il semble que les difficultés qui entravaient les rapports, et retardaient l'acquisition de la science, ne la faisaient rechercher qu'avec plus de zèle. Un ouvrage paraissait-il, et offrait-il un garant de son mérite dans le nom de l'auteur, grâce à la multitude des copistes, il se répandait en peu de temps. Voulait-

(1) Ap. Abælardi, Opp., p. 1155. A l'appui de cette lettre, je citerai ce passage suivant de l'Histoire Littéraire de la France, t. XIV, p. 43. « De toutes les régions de l'Europe on venait étudier « à Paris, et tellement que, sous le règne de Philippe le Jeune ou « du moins au commencement du règne suivant, les Anglais et les « Danois y eurent des colléges fondés par eux. »

on traiter d'une matière, on se procurait à grands frais les livres qui y avaient rapport.

L'Espagne, cette académie des sciences, où l'homme qui les recherchait allait puiser comme à une mine féconde, n'était point étrangère à ces liaisons. Bernard, archevêque de Tolède, ramena plusieurs docteurs de France, qui parvinrent aux premières dignités de l'Église d'Espagne. Alphonse, fondant de nouvelles écoles, fit venir des professeurs de Paris (1). Le célèbre Rodrigue, archevêque de Tolède, avait étudié dans cette ville, ainsi que le prouve son épitaphe (2). Deux fils du roi de Castille y avaient achevé leurs études.

Lorsque l'ordre de Saint-Dominique eut multiplié ses maisons dans toutes les parties du monde chrétien, alors s'établirent de nombreux moyens de communication entre l'Occident et l'Orient. C'était à Paris qu'on avait établi l'école générale où chaque aspirant venait prendre ses degrés. Je citerai pour exemple l'histoire d'Albert et de saint Thomas. Si l'on veut lire les Actes des chapitres généraux, on aura une idée des soins que cet ordre prenait pour entretenir une pépinière de bons sujets; non-seulement il s'attachait à les rendre habiles en théologie et en philosophie, mais il encourageait aussi

---

(1) Bulæus, *Hist. Univ. Paris.*, t. III, p. 52;— Antonius Panormitanus, *de Dictis et Factis Alphonsi*, lib. 1, c. 6.

(2) D. J. Rodriguez de Castro, *Biblioth. Espan.*, t. II, p. 520, 521.

l'étude des langues étrangères, de l'arabe, de l'hébreu, du grec *vel alia lingua barbara*. On familiarisait ordinairement les novices avec les armes de la logique, et on n'envoyait aux études générales que les sujets les plus distingués. Humbert de Romans censure amèrement les personnes qui n'approuvent point ou empêchent ces études, et il les compare à ceux dont il est parlé dans le livre des Rois, qui ne voulaient point qu'il y eût un seul ouvrier en fer dans Israël, afin que les Hébreux ne pussent fabriquer une épée ou une lance (1). Dans son Exposition de la règle de Saint-Augustin, le même écrivain ayant remarqué dans ses frères divers degrés d'aptitude, les uns étant à peu près ineptes, les autres doués de dispositions moyennes, les autres pleins de sagacité et de génie, veut qu'on défende aux premiers toute application à la philosophie, qu'on n'en concède l'étude que sobrement aux seconds; mais qu'on laisse le champ libre aux derniers, à cause de l'utilité que la religion en peut tirer, « car l'étude de la philosophie, ajoute-t-il, « est nécessaire à la défense de la foi, parce que les « païens l'attaquent par la philosophie même; elle « est nécessaire pour l'intelligence de l'Écriture, « puisque par elle seule on peut en comprendre « divers passages; elle contribue à l'honneur de « l'ordre, le monde ayant du mépris pour les frères

(1) *De Eruditione Prædicatorum*, lib. II, tr. I, c. 55, ap. *Bibl. Max. Sanct. Patrum*, t. XXV, p. 488.

« ignorants : enfin elle montre le peu de cas qu'on « doit faire d'elle-même : beaucoup de gens ne con- « naissant point les objets dont s'occupent les phi- « losophes, les prisent plus qu'ils ne valent, et dès « qu'ils les ont vus de près, ils les estiment peu en « comparaison de la théologie (1). »

Outre l'importance que présentait l'étude de la philosophie, le désir d'assurer à l'ordre une renommée, gage de sa puissance et de son crédit, aurait suffi pour entretenir le goût et la culture des sciences profanes parmi les frères de Saint-Dominique. Un motif analogue devait porter à s'enquérir de toutes les nouvelles littéraires, et en quelque sorte à se maintenir *au niveau* de la science; et comme le goût d'Aristote prit en quelque sorte naissance avec l'ordre, qu'il en suivit la fortune, que les plus célèbres commentateurs du philosophe furent des Dominicains; que des liaisons intimes, le mode même d'instruction unissaient entre elles toutes les maisons, il est évident que la connaissance et l'emploi des traductions publiées en Espagne, en Angleterre, en Italie et en France ne pouvaient être restreints au seul pays dans lequel elles avaient été publiées.

(1) *Expositio regulæ Sancti Augustini*, pars IX, ap. *Bibl. Max. Sanct. Patrum*, t. XXV, p. 632.

CONCLUSIONS.

Les critiques dont j'ai analysé les opinions, au lieu d'étudier les monuments littéraires de l'âge même de la scolastique, s'en sont rapportés à des traditions erronées; s'ils ont exprimé quelques vérités, il n'en est aucun qui n'ait consacré quelque erreur. Cela devait être ainsi, d'après la marche qu'ils avaient adoptée.

Avant de traiter l'histoire littéraire d'Aristote pendant le moyen âge, il faut faire la distinction de ses écrits d'après leur sujet; traités de Philosophie rationnelle, traités de Physique, traités d'Histoire naturelle, Métaphysique, Morale, Politique, Rhétorique et Poétique : les ouvrages d'une seule classe n'ont pas eu toujours le même sort; l'assertion que les écrits de ce philosophe ont été connus antérieurement au XIIe siècle, est vraie dans un sens, et fausse dans l'autre, selon qu'on entend parler de tel ou tel traité.

Les ouvrages relatifs à l'art du raisonnement étaient employés avant le XIIe siècle, car on possédait les versions de Boèce : les autres étaient ignorés. Le témoignage de Roger Bacon et l'examen des écrivains de ce siècle concourent à établir ce fait.

La philosophie, se naturalisant chez les Arabes

après l'inauguration des Abbassides, s'occupa d'abord des sciences mathématiques. Peu à peu les livres de logique furent traduits, et les matières divines étant traitées comme les questions humaines, la philosophie se confondant avec la théologie, la religion musulmane perdit de sa pureté. En Espagne, sous les califes Ommiades, l'astronomie, les mathématiques, la médecine furent les premiers objets des études; jusqu'au milieu du XII[e] siècle, les chrétiens ne connaissaient les Sarrasins que sous le rapport de leur habileté dans les mathématiques et l'astronomie. Avicenne parut en 980, et fut pour l'Orient ce qu'Albert fut à l'Occident; peut-être même que celui-ci dut au premier l'idée de ses vastes travaux. L'un et l'autre entreprirent, non pas de commenter Aristote, mais de composer sous les mêmes titres le même nombre de traités que lui, s'appropriant ses sentiments, ses expressions, et se contentant de quelques modifications exigées le plus souvent par la religion. L'un et l'autre jouirent d'une grande renommée, et contribuèrent puissamment à répandre chez leur nation le goût de la philosophie Aristotélique.

Les ouvrages d'Avicenne, transportés en Espagne, y obtinrent la même influence qu'en Orient. Les Maures se relâchèrent des études mathématiques pour se livrer aux discussions philosophiques. Averroës, qui dans sa méthode se rapproche de saint Thomas, décida de la fortune du philosophe grec parmi ses contemporains.

Les chrétiens ne restèrent jamais étrangers à l'état des sciences chez les Maures : les relations politiques et commerciales, les juifs répandus en grand nombre dans plusieurs parties de l'Occident, les en instruisaient; aussi l'histoire n'a-t-elle conservé le nom d'aucun philosophe chrétien versé dans les sciences des Arabes, qui ne les ait étudiées en Espagne.

Chez les chrétiens, la philosophie suivit la même progression que parmi les Arabes. Constantin, Gerbert, Adélard s'occupèrent d'abord de la médecine et des mathématiques. Vers le milieu du XIIe siècle commença l'étude de la métaphysique, de la physique, de la logique connues par les écrits d'Avicenne, d'Algazel, d'Alfarabius, transmises de ces sources aux Latins par l'archidiacre Dominique Gondisalvi et le juif Jean Avendreath d'Espagne; Gérard de Crémone, Alfred, Morley, traduisirent des écrits relatifs à toutes les branches de la philosophie.

A cette époque les écoles de France et d'Angleterre, divisées par les querelles des réaux et des nominaux, firent peu d'attention aux traductions de Gondisalvi et de son interprète; sans doute elles circulaient, mais elles n'avaient point encore la vogue, et il serait difficile de déterminer chaque degré de leur succès.

Avant la première année du XIIIe siècle, les philosophes arabes et Aristote ne paraissaient point cités dans les écrits des scolastiques : en 1272,

époque de la mort de saint Thomas, on possédait des versions faites, soit de l'arabe, soit du grec, de tous les ouvrages d'Aristote. Nous n'avons plus à chercher l'époque de leur publication que dans un laps de soixante et douze ans. Essayons, s'il est possible, de les restreindre en compulsant les faits.

Le concile de Paris, en 1210, ne frappait que les livres de philosophie naturelle et leurs commentaires. Le mandement de 1215, émané du légat, proscrivait ces mêmes livres et ceux de métaphysique. La bulle du pape, datée de 1230, nommait les seuls traités de physique : Roger Bacon parle de cette prohibition en spécifiant qu'elle regardait la philosophie d'Aristote exposée par Avicenne et Averroës. La Somme de Robert de Courçon, les Histoires de César d'Heisterbach, la Somme de Guillaume d'Auxerre, mort en 1228, ne nous offrent aucune citation d'Aristote fournie par la Physique, la Métaphysique, et les petits traités de Philosophie naturelle, à l'exception de quelques axiomes connus depuis longtemps. Dans Guillaume, évêque de Paris, qui écrivait en 1240, les citations d'Aristote se présentent en grand nombre (1) : enfin Roger Bacon

(1) Si l'on veut avoir une idée des progrès que fit la philosophie d'Aristote et de l'atteinte qu'elle porta à la religion, que l'on compare entre eux les articles condamnés par Guillaume, archevêque de Paris, en 1240, et ceux frappés de la sentence d'Étienne, titulaire du même siége, en 1270. Dans les uns, on remarque des distinctions abstraites touchant l'essence divine, la sainte Trinité, la nature des anges ; dans les autres, la philosophie païenne domine

place sous l'année 1232 la plus grande divulgation des écrits d'Aristote. Tout ceci prouve qu'on peut assigner l'année 1220 ou 1225 comme l'époque où la philosophie péripatéticienne commença à être employée dans nos écoles, soit qu'elle nous vînt des Arabes, soit qu'elle fût un résultat des rapports ouverts entre Constantinople et l'Occident.

C'est en effet par ces deux voies qu'elle s'est introduite.

Les huit livres de la Physique ont été premièrement connus d'après une version arabe-latine, car nous avons trouvé deux versions de cette espèce, ce qui ne s'est fait que pour les ouvrages dont on n'avait pas le texte grec (1).

Les dix-neuf livres du traité des Animaux; les livres du Ciel et du Monde, des Plantes, des Météo-

---

selon toute son influence. On y remarque une tendance à séparer les sciences mondaines de la doctrine religieuse : Aristote y est désigné sous le nom de *Philosophus*, et son autorité y paraît opposée à celle des livres saints. La discussion roule sur l'unité de l'intellect, le libre arbitre, l'influence des corps célestes sur les êtres sublunaires, l'éternité du monde, la science divine, la nature de l'âme, le temps, la création : on y avance que les philosophes sont les seuls sages du monde ; que le plus excellent des états est de se livrer à la philosophie ; que Dieu ne peut donner immédiatement la félicité ; que l'homme doué des vertus morales et intellectuelles, dont parle le philosophe dans ses Éthiques, et de la faculté de les pratiquer, est suffisamment disposé pour le bonheur éternel, etc. (Voyez *Bibl. Max. Pâtrum*, t. XXV, p. 329 et suiv.)

(1) On peut se rappeler aussi que Guillaume cite la Physique sous le titre fréquent de *Liber de Physico auditu*, et ses commentateurs arabes.

res n'ont été lus pendant plusieurs années que dans des versions arabes-latines.

Le traité de l'Ame a été traduit d'abord sur le texte grec; après cette version est venue celle de Scot, faite de l'arabe. En effet, Guillaume d'Auvergne emploie la version grecque-latine sans parler de la version arabe-latine. Si elle eût existé, l'importance qu'il apportait à l'explication des doctrines aristotéliques la lui aurait fait employer.

On ne peut déterminer si les livres de la Génération et de la Corruption ont été connus d'abord par la version arabe-latine, ou la version grecque-latine.

Les petits traités compris sous la dénomination de *Parva naturalia* n'ont été traduits que du grec; il en est de même pour les opuscules des Couleurs, des Lignes insécables et pour les Problèmes.

La Métaphysique doit avoir été connue originairement, sinon dans sa totalité, au moins en partie, d'après une traduction grecque-latine, puisque l'autre espèce de traduction est désignée dans plusieurs manuscrits et par les plus anciens auteurs qui l'aient citée, sous le titre de *Translatio nova*.

Quant à la Philosophie morale et à la Politique, les quatre premiers livres de l'Éthique provenaient de textes grecs, mais la première version complète de l'ouvrage a été faite de l'arabe ; les Grandes Morales et la Politique ont été traduites du grec.

Les trois livres de la Rhétorique, traduits en entier d'après le texte grec seulement, étaient anté-

rieurement connus par l'abrégé d'Alfarabius : on peut dire la même chose de la Poétique.

Non-seulement on possédait des versions grecques-latines de chaque traité, mais on en avait souvent plusieurs du même traité : quelques commentaires furent aussi traduits.

Dès qu'on put se procurer des versions grecques-latines, on renonça à l'emploi des versions arabes-latines.

Saint Thomas, secondé par le pape Urbain IV, contribua puissamment à enrichir l'Occident de traductions faites immédiatement du texte grec. Il paraît même qu'il en fit faire de nouvelles (1); peut-être ces versions n'étaient-elles qu'une comparaison de celles précédemment publiées avec l'original, ce qui devait donner plusieurs variantes. Je propose cette conjecture, parce que les manuscrits que j'ai examinés et qui se terminent par cette indication, *Translatio nova*, n'offrent réellement que des variantes.

En recherchant quels étaient l'âge et les auteurs des versions arabes-latines et grecques-latines, j'ai suffisamment indiqué la voie par laquelle elles se sont introduites : toutes celles qui dérivent d'un texte arabe, nous les devons à l'Espagne.

D'après le rapprochement des époques auxquelles ont été publiées les deux espèces de versions, d'après l'origine même de plusieurs d'entre elles, on conçoit que la question d'*influence* se trouve naturelle-

(1) Voyez la note S.

ment écartée. Ce qu'on ne peut refuser aux Arabes, c'est l'*influence* de leur exemple : ils ont ouvert la route, ils ont rappelé à l'Occident l'existence d'écrits dont la mémoire et quelques principes se trouvaient conservés dans les Pères de l'Église. L'Occident, fatigué des querelles du réalisme et du nominalisme, trop agité pour choisir l'inaction, et voyant dans la philosophie d'Aristote une carrière ouverte à l'activité des esprits : la prise de Constantinople, les rapports qui en furent la conséquence, l'étude de la langue grecque devenue plus facile, ainsi que l'acquisition des manuscrits grecs; chez les ordres de Saint-Dominique et de Saint-François, l'ambition de briller; pour les bons esprits, la nécessité de recourir aux sources pures de la doctrine d'Aristote, afin d'en détruire les rejetons abâtardis, implantés par les Maures; enfin l'expérience, le plus grand maître des hommes, qui dut relever les vices des versions arabes-latines; toutes ces causes réunies, combinées, ont déterminé la fortune d'Aristote parmi les scolastiques du XIIIe siècle (1).

Je demanderai maintenant si les croisades ont à

---

(1) Les saints Pères avaient excité souvent les chrétiens à étudier Aristote, afin de se mettre en état de répondre aux gentils. « Philosophari nos provocant hæretici, dit Tertullien (*de Resurrectione*). » Une homélie célèbre de saint Basile a pour objet de montrer les avantages qu'on peut retirer de la lecture des livres païens; saint Cyrille (*Contra Julianum Apost.*, Prol., Opp., t. VI) et Théodoret (*De Provid.*, Orat. VI, Opp., Parisiis, 1642, t. IV) tiennent le même langage.

revendiquer quelque influence dans cette fortune? Rappellera-t-on les résultats de la conquête de Byzance? Mais on ne saurait assimiler cette expédition aux guerres de la Palestine. Les Français, conduits par l'esprit chevaleresque, les Vénitiens par l'espoir du gain, les membres du clergé par la perspective d'un accroissement de puissance, entreprenant de rétablir un prince dépossédé, le placent sur le trône, puis chacun se partage un peu plus tard les richesses et les provinces de l'empire (1). Si les Arabes n'eussent point attiré l'attention des chrétiens sur la philosophie d'Aristote par le zèle avec lequel ils la cultivaient, eût-on pensé à en rechercher les monuments authentiques (2)? Si la capitale de l'empire grec n'avait point éprouvé toutes les horreurs de la guerre, si l'aveugle fureur des conquérants, plus curieux de reliques que de manuscrits, n'eût point incendié ses bibliothèques, quels secours n'auraient-elles point offerts à l'Occident, lorsque, plus éclairé sur les vices des versions arabes-latines, il aurait apprécié le mérite des originaux.

On a vu comment les écrits des Arabes passaient

(1) A cette époque on s'occupait moins à Constantinople de métaphysique que de dialectique.

(2) On ne doit point oublier qu'au douzième et au treizième siècle, les chrétiens d'Occident ne pouvaient guère puiser à Constantinople le goût de la philosophie péripatéticienne : les écoles grecques s'occupaient de matières qui lui étaient tout à fait étrangères, et les seuls ouvrages d'Aristote qu'on étudiât, que l'on employât, étaient les traités de logique qui fournissaient des armes pour la discussion.

dans la langue latine : le chrétien, avide de science, se rendait à Tolède, s'attachait à un juif ou à un Sarrasin converti, puisait dans sa fréquentation quelque connaissance de la langue maure; quand il voulait traduire un livre, ce maître le lui expliquait en *idiome vulgaire*, c'est-à-dire en espagnol, et il mettait cette traduction verbale en latin. On a aussi remarqué dans les versions dérivées de cette source plusieurs mots appartenant à l'arabe, et qui se présentaient dans les anciens manuscrits sous une physionomie trop naturelle pour avoir passé par l'intermédiaire de l'hébreu; d'où l'on peut conclure que ces versions ont été faites d'après l'arabe même. A l'appui de cette conclusion, je rappellerai que les rabbins les plus célèbres du XIIe et du XIIIe siècle écrivaient en arabe; que cet idiome était en quelque sorte la langue savante (1); qu'enfin la plupart des versions arabes-latines sont antérieures à l'époque où leurs originaux ont été mis en hébreu; mais je pense, d'après les exemples allégués précédemment, que plusieurs d'entre elles ont pu être faites d'après des versions espagnoles.

Dans ces conclusions je me borne à offrir les résultats généraux : quant aux détails, on les trouve dans le corps de l'ouvrage : je crois y avoir répondu aux diverses questions proposées par l'Académie.

---

(1) Voyez De' Rossi, *Dizionario degli autori arabi*, à l'article HAI GAON.

NOTES.

Note A, Page 5.

Nous donnerons ici un résumé rapide de toutes les opinions qui ont été émises sur l'origine des traductions d'Aristote du xv[e] au xviii[e] siècle.

L'illustre Pic de la Mirandole attribue à Alphonse, roi d'Espagne, prince très-adonné à l'astronomie, la divulgation de plusieurs écrits grecs et arabes, dont les traductions, faites par Jean de Séville et Michel Scot, passèrent dans les écoles de France et d'Italie, où Albert fut le premier à les recevoir (1). Il est vrai qu'il parle ici spécialement des traités d'astronomie ; mais il avait déjà présenté l'état brillant des sciences en Espagne, et il revient si souvent sur les Arabes et leurs travaux scientifiques dans le cours de ses ouvrages, qu'on ne saurait douter qu'il ne leur attribue une influence exclusive sur la philosophie.

Voici deux vers d'un sixain (2) fait par Jérôme Paterni, en l'honneur d'Augustin Niphus, célèbre commentateur d'Aristote et d'Averroès :

Solus Aristotelis nodosa volumina novit
Corduba, et obscuris exprimit illa nodis.

(1) *Disput. in Astrologiam*, lib. xii, c. 7, Opp., Basileæ, 1601, in-fol, t. I, p. 493.

(2) Ce sixain se lit en tête de l'édition du Commentaire de Niphus sur la Métaphysique d'Aristote, imprimée à Venise en 1518, in-fol.

C'est donc la seule Cordoue qui a connu les énigmatiques volumes d'Aristote, et qui les a rendus par d'obscures difficultés.

Niphus lui-même, dans son commentaire sur le traité *de Substantia orbis*, dit : qu'Averroës réunit plusieurs fragments des auteurs grecs, exposa les textes d'Aristote, et que les Latins s'appuyaient de son autorité, lorsqu'ils ne possédaient point les (commentateurs) grecs (1).

La préface placée en tête de l'édition latine d'Aristote, donnée en 1552 par les juntes, avec les commentaires d'Averroës, offre le passage suivant : « Nos ancê-
« tres, et d'autres avant ces temps, ne jugeaient rien
« d'ingénieusement pensé, de sagement écrit en philo-
« sophie et en médecine, que ce qui venait de ces Maures,
« lesquels s'adonnaient, il y a quelques siècles, à la
« philosophie en Espagne, et écrivirent en arabe. On a
« fait un si grand cas, jusqu'à notre temps, des génies
« de cette nation, que les seuls écrits, pour ainsi dire,
« qui dérivaient de cette source, jouissaient de quel-
« que prix auprès des philosophes et des médecins. Mais
« notre âge, méprisant et foulant presque aux pieds les
« doctrines arabes, n'agrée, n'admire que ce qu'il sait
« traduit des trésors grecs (2). »

Fr. Patricius, l'un des plus illustres érudits du XVIe

(1) *Comment. in libr. Averr. de Subst. orbis*, fol. 2.

(2) « Proavi nostri et aliquot ante illas ætates, nihil in philosophia, nihil in
« medicina, vel ingeniose excogitatum vel scriptum prudenter judicarunt, nisi
« quod ab iis Mauris, qui proximis aliquot sæculis in Bœtica philosophantes
« arabice scripserunt, ad nos utcunque manare potuisset; tantum gentis illius
« ingeniis attributum est, ut ad nostrum usque tempus nullæ prope aliæ quam
« quæ illo fonte caderent litteræ, apud philosophos ac medicos pretio fuerint.
« Ætas vero nostra, contempta et quasi jam conculcata Arabum doctrina, nihil
« recipit nisi quod ex Græcorum thesauris huc novit esse translatum. »

siècle, l'homme qui connut le mieux l'histoire littéraire d'Aristote, ainsi que ces doctrines, dont les Discussions, soit dit en passant, ont fourni la matière des travaux faits et refaits sur ce philosohe, depuis l'époque où elles ont paru; Fr. Patricius dit que les études littéraires passèrent d'Espagne en France. On ignore quel fut le premier des Latins qui y cultiva la philosophie d'Aristote. « Cependant, si je ne me trompe, ajoute-t-il, il paraît constant « qu'Alexandre de Hales et Albert le Grand ont été les « premiers à exposer cette philosophie par des commentaires (1). »

Louis Vives, ce précepteur célèbre de Charles-Quint, montre assez clairement dans son traité des Causes de la corruption du goût et des arts, qu'il regardait les Arabes comme les promoteurs des études philosophiques au XIII[e] siècle, comme la voie par laquelle les ouvrages d'Aristote avaient passé en Europe : qu'on lise ses violentes sorties contre Averroës ; mais il se trompe grossièrement en donnant aux versions arabes du philosophe grec des versions latines pour originaux (2).

Launoy, qui a fait un traité fort savant sur la Fortune d'Aristote dans l'université de Paris, ne s'est nullement occupé de rechercher à quelle époque et par quelle voie les écrits du philosophe de Stagyre avaient successivement été connus des docteurs de cette ville. Cependant, comme

---

(1) « Ex Hispaniis commercio et vicinitate nationum finitimarum, litterarum « studia circa hæc tempora, ut videtur, transierunt in Gallias; quis vero primus « omnium Aristotelicam philosophiam ibi tractaverit in incerto est : attamen « satis, ni fallor, constat Alexandrum de Hales et Albertum Magnum, primos « omnium latini nominis philosophorum, Aristotelicam philosophiam commentariis exposuisse. » (*Discuss. Peripatet.*, t. I, l. x, p. 145.)

(2) *De Causis corrupt. artium*, lib. v, ap. Opp., t. I, p. 412.

il s'appuie surtout de l'autorité de Rigore, on peut en conclure qu'il donnait aux versions latines une origine grecque (1).

Scaliger écrivait à Étienne Hubert, professeur d'arabe au Collége Royal de France : « Les arts libéraux fleuris-
« saient chez les Arabes lorsqu'ils dominaient en Espagne,
« et que leur puissance était établie en Afrique..........
« Aux jours brillants de cette nation, une ignorance
« profonde des bonnes études régnait dans l'Église latine,
« tandis que les belles-lettres étaient en vigueur parmi
« les musulmans. Aussi, tout ce qu'écrivirent les Latins,
« lorsque l'ingénieuse activité des Arabes les eut avertis
« de leur ignorance, ils le doivent aux mêmes Arabes :
« philosophie, médecine, mathématiques ; car ils n'eu-
« rent aucun écrivain grec qui ne fût traduit de l'arabe
« en latin. Ils commencèrent à employer la Grande
« Composition de Ptolémée, traduite du grec en arabe,
« et de cette dernière langue en latin. De même, Euclide,
« traduit en arabe, puis en latin, a été employé parmi
« nous, jusqu'à l'époque où Constantinople ayant été
« prise, les exilés grecs nous apprirent à abandonner les
« copies pour remonter aux originaux (2). »

Selden exprime la même idée en des termes à peu près semblables, et met Aristote au nombre des philosophes que nous ne connaissons que par des versions dérivées de textes arabes avant la prise de Constantinople (3).

Gassendi s'exprime ainsi : « Quelques écrits des phi-

---

(1) *De Varia Aristotelis in Acad. Paris. Fortuna*, c. 1.

(2) *Jos. Scaligeri Epistolæ*, Lugduni Batavorum, 1627, in-8°, lib. IV, epist. 362, p. 697 et 698.

(3) *Comment. in Eutychii, Patriarchæ Alexandrini, Ecclesiæ suæ Origines*, Opp., t. II, p. 521.

« losophes grecs, et entre autres ceux d'Aristote, parvinrent aux Arabes. Averroës, Alfarabius et d'autres « tentèrent de les traduire dans la langue des Maures : « séduits et émerveillés par la nouveauté de la chose, « ils commencèrent à accorder une telle considération « au seul Aristote, qu'Averroës écrivit que, pendant « le cours de quinze cents ans, on n'avait pu trouver « une erreur dans Aristote..... Du temps d'Alphonse, « prince curieux de toute espèce de littérature, les « livres d'Averroës, d'Avicenne et des autres Arabes « furent traduits en latin, et ces versions furent apportées à Paris vers le temps où l'Université commençait « à fleurir. Elles y acquirent une telle estime, qu'Averroës, ou *le commentateur*, et Avicenne, jouirent d'une « autorité semblable à celle d'Aristote (1). » Gassendi rapporte ensuite le passage de Louis Vives, où ce critique judicieux rapproche la version arabe-latine de la Métaphysique, de la traduction littérale du texte grec, pour montrer l'infidélité de la première. Gassendi pensait donc qu'Averroës, Avicenne, Alfarabius avaient traduit Aristote en arabe, que les versions arabes latines dérivaient de leurs textes, et qu'elles furent apportées à Paris : cette dernière assertion semble contredire Rigore, historien de Philippe.

Tribecchovius, qui, en traitant des docteurs scolastiques, avait une occasion d'éclaircir la question, ne l'a point fait; seulement il partage les opinions précédemment émises touchant la source des versions latines : il critique même Aventinus pour avoir dit que Frédéric II fit traduire des ouvrages de philosophie immédiate-

(1) *Exercit. parad. adv. Aristot.*, Opp., t. III, p. 1192. Voyez sur cet ouvrage, Heumann, *Acta Philosophorum*, XIII, vol. III, p. 23-48.

ment du grec, et il ajoute : *Hic vero notandum, ne inter se historici committantur, Caroli M. ætate jam versos ex arabicis aristotelicorum librorum aliquot, ut ex Trithemio ad an.* 840 *constat.* Donnant ensuite aux expressions de l'historien Radevic une interprétation forcée, il attribue à Othon de Frisingue les traductions faites sous Frédéric II, et pense que, profitant du rang élevé où la naissance l'avait placé, du crédit qu'elle lui donnait, il fit venir d'Espagne les meilleurs interprètes arabes, et les employa à traduire les livres de philosophie grecque. Tribecchovius accumule les anachronismes et les erreurs. Othon ne pouvait vivre sous Frédéric II, puisqu'il était mort en 1158 et que ce prince commença à régner en 1212. J'ai ramené ailleurs à leur véritable sens les textes de Radevic et de Trithemius (1).

Ch. Dreiv est plus exact, et quoiqu'il attribue aux Arabes l'origine de la philosophie et de l'étude qu'en firent les Latins après Pierre Lombard, il reconnaît qu'il y eut sous Frédéric II des versions grecques de l'arabe et du grec (2).

Hottinger avoue que les scolastiques ne connaissaient point les philosophes grecs d'après des traductions dérivées immédiatement du grec, mais qu'elles étaient faites sur des textes arabes. Adélard de Bath, qui apporta d'Égypte et d'Arabie d'amples dépouilles littéraires des Arabes, lui paraît l'auteur de la plupart de ces versions (3).

Le savant Heumann pensait que l'exemple des Arabes,

(1) *De Doctoribus Scholasticis*, ed. Heumann, 1719, p. 127, 128 et 322.

(2) *De Origine et progressu philosophiæ*, Regiomontani, 1643, p. 51.

(3) *Analecta Historico-Theologica*, Diss. VI, p. 255; *Historia Ecclesiastica N. T.*, sæc. XII, sect. I.

qui avaient en si grande estime les écrits d'Aristote, porta les scolastiques à l'étudier avec ardeur (1).

Ackermann croit que les Arabes exercèrent une grande influence sur les études philosophiques en Italie, influence qui était le résultat, soit de leurs relations commerciales avec cette contrée, soit des établissements qu'ils y formèrent (2). On dit que Charlemagne fit faire des versions latines des traités de philosophie et de médecine dus aux Sarrasins, et il est certain qu'il y eut des livres arabes traduits en latin pendant la période qui s'écoula entre Charlemagne et Constantin l'Africain; mais le temps a détruit toutes les versions (3).

Enfin, le célèbre éditeur de l'Histoire des Animaux d'Aristote, M. Schneider, s'appuyant des paroles de Trithemius, relatives à Hermann Contract, pense qu'avant le XIIIe siècle il existait quelques versions des livres d'Aristote (4).

Note B, Page 12.

« Quelles sont les causes qui ont renouvelé la con-
« naissance des ouvrages d'Aristote ? Quelle est l'ori-
« gine de la philosophie scolastique? Cette question,
« dit M. Héeren, est une de celles qui ne me paraissent
« pas avoir été encore suffisamment éclaircies. L'opinion
« ordinaire attribue cette connaissance aux Arabes,
« qui, comme on sait, traduisirent les ouvrages d'Aris-
« tote; mais que l'on nous fasse voir de quelle ma-

(1) *Conspectus Reipublicæ Literariæ*, c. 4, §. 38.
(2) *Studii medici Salernitani Historia*, p. 18.
(3) *Ibid.*, p. 36 et 37.
(4) *Animadv. ad reliqua lib. Fieder.* II, p. 81.

« nière et à quelle époque ils furent communiqués par les « Arabes aux Occidentaux.

« Lanfranc et Anselme lisaient indubitablement, l'un et « l'autre, Aristote; mais ils ne comprenaient pas plus « l'arabe que le grec; ils ont dû, par conséquent, pos- « séder des versions latines de ses œuvres. Il est clair, « d'après cela, que les œuvres du philosophe de Stagyre « étaient déjà connues dans l'Occident avant le temps de « Frédéric II. (Brucker, t. III, p. 700.)

« Je ne nie pas que, *depuis* l'époque des croisades, la « philosophie aristotélico-arabe n'ait eu une grande in- « fluence sur l'Occident; mais j'avoue que je me défie « beaucoup de ce qu'on rapporte sur cette influence *avant* « le commencement des croisades.

« Le peu d'hommes qui, dans ce temps, savaient l'arabe, « tels que Gerbert, Hermann Contract, Constantin l'Afri- « cain, et peut-être quelques autres, sont cités avec une « telle distinction par les annalistes, que nous pouvons « dire avec assurance qu'ils étaient les seuls qui pussent « se vanter de posséder cet avantage; et même, parmi eux, « Gerbert est le seul pour qui cela soit tout à fait cer- « tain.

« Mais ils ne furent pas les propagateurs de la philo- « sophie d'Aristote. Quand même Hermann Contract « aurait, comme on le prétend, commenté quelques écrits « de ce philosophe, sans vouloir rien décider dans une « matière aussi obscure, qu'il me soit seulement permis « de faire ici quelques remarques qui pourraient peut- « être conduire à un résultat différent de l'opinion ordi- « naire.

« 1°. Il n'est pas exact de dire qu'on n'ait connu en « Occident les ouvrages d'Aristote que dans le XIe et

« même le XIIe siècle. Ils se trouvaient, pendant tout le « moyen âge, dans des cloîtres isolés.

« Hermann Contract, que l'on cite ordinairement « comme le premier commentateur ou traducteur d'Aris- « tote en Occident (Brucker), ne fut pas réellement le « premier.

« Déjà, cent ans avant lui, vers 935, un certain Rein- « hard, scolastique du monastère de Saint-Burchard, à « Wurtzbourg, avait composé un commentaire en quatre « livres sur les Catégories (Trithem., *Chron. hirsaug.*). « Là même où l'on ne possédait pas les originaux, on « avait du moins les traductions et les commentaires de « Boëce, auteur qui jouit toujours d'une grande considé- « ration dans le moyen âge, et qui fut encore expliqué « dans le Xe siècle par Poppo de Fuldes. (Trithem., « p. 113.)

« On n'avait donc pas besoin d'apprendre à connaître « Aristote d'après des traductions arabes.

« 2°. On ne doit pas perdre de vue que, vers le temps « où la scolastique commença à être en vigueur en Oc- « cident, et à une époque immédiatement antérieure, la « philosophie et la dialectique d'Aristote étaient l'étude « dominante à Constantinople. Cela paraît clairement « par les détails que donnent aussi Comnène et l'histoire « d'Italus.

« Qu'on joigne à cela la remarque que, dans le XIe siè- « cle, les relations avec l'Orient devinrent beaucoup « plus fréquentes, en partie à cause du mariage de la prin- « cesse grecque Théano avec Othon II, mais principale- « ment à cause des disputes religieuses avec l'Église « grecque.

« La connaissance de la dialectique grecque devint

« alors un besoin indispensable pour les controverses ver-« bales, telles, par exemple, que celles dont Burgundius, « envoyé du pape, donna l'exemple à Constantinople.

« D'après cela, on pourrait bien regarder au moins « comme problématique, si la scolastique naissante n'a « pas recueilli beaucoup plus d'aliment par la communi-« cation avec Constantinople que par les relations avec « les Arabes (1). »

Note C, Page 13.

« Vers la fin du XIIe siècle et au commencement du « XIIIe, dit M. Buhle dans son Histoire de la Philosophie « moderne, les ouvrages d'Aristote sur la physique, la « métaphysique et la morale, commencèrent à devenir « plus communs dans l'Europe occidentale, et à être étu-« diés et commentés dans les grandes universités telles que « celles de Paris.

« Cette acquisition étendit de beaucoup le cercle des « connaissances philosophiques, qui ne fut plus borné « seulement à la dialectique et à l'ontologie. . . . .

« . . . .

« On a jusqu'ici voulu attribuer entièrement aux « Arabes le mérite d'avoir les premiers répandu dans « l'Occident la connaissance de la philosophie d'Aristote, « et on a cherché à expliquer la nature singulière de la « scolastique, d'après celle des traductions arabes des

---

(1) *Geschichte des Studiums der classischen Litteratur.*, Erst. Th., p. 183. Dans la seconde édition de cet ouvrage qui forme les tomes IV et V de la collection de ses œuvres historiques, Héeren a mis en note le passage dont la traduction précède, et l'a fait suivre d'une analyse du mémoire de mon père. (*Historische Werke*, Vierter Theil, Gottingen, 1822, p. 225-227.)

« ouvrages d'Aristote, sur lesquelles ont dû être faites les « latines dont se servaient les anciens scolastiques.

« M. Héeren de Gœttingen, savant et ingénieux histo« rien, a, au contraire, manifesté l'opinion nouvelle que « les Arabes n'ont eu aucune part à la propagation origi« naire des ouvrages d'Aristote dans l'Occident, et que « l'influence de la philosophie arabico-aristotélique ne « s'est fait sentir pour la première fois qu'après le temps « des croisades, c'est-à-dire après le XIIe siècle.

« Il fonde cette idée :

« 1°. Sur ce que l'on ne peut pas démontrer histori« quement comment et quand les ouvrages d'Aristote « furent communiqués par les Arabes à l'Europe occi« dentale.

« 2°. Sur ce qu'Anselme de Cantorbéry et Lanfranc, « qui indubitablement lisaient Aristote, et qui connais« saient aussi peu l'arabe que le grec, devaient le lire « dans des traductions latines; d'où il paraît que les ou« vrages du philosophe de Stagyre étaient connus en Oc« cident longtemps avant le temps de Frédéric II.

« 3°. Sur ce que le peu d'hommes qui, dans ces temps, « savaient, dit-on, l'arabe, tels que Gerbert, Hermann « Contract, Constantin l'Africain, n'ont point été des pro« pagateurs de la philosophie d'Aristote, et sur ce que « Gerbert est le seul dont on puisse assurer avec certi« tude qu'il savait l'arabe.

« 4°. Sur ce qu'on n'avait nullement besoin de con« naître, par des traductions arabes, les ouvrages d'Aris« tote, puisque, durant tout le moyen âge, ils se trou« vaient dans des monastères, et furent commentés par « des savants.

« 5°. Sur ce que, précisément dans le temps où la sco-

« lastique commença à être en vogue dans l'Occident, la « philosophie et la dialectique d'Aristote étaient l'étude « dominante à Constantinople, et sur ce que les liaisons « politiques de l'Occident avec l'Orient, principalement « par rapport aux affaires ecclésiastiques, rendirent né- « cessaire l'étude de la dialectique grecque.

« D'après tous ces motifs, Héeren conclut que la sco- « lastique naissante a vraisemblablement recueilli beau- « coup plus d'aliments par la communication avec Con- « stantinople que par les relations avec les Arabes. Pour « discuter cette opinion historique, il faut faire bien « attention aux circonstances suivantes :

« 1°. La question étant ainsi posée, les Arabes ont-ils « *originairement* introduit les ouvrages d'Aristote dans « l'Europe occidentale chrétienne, ou non ? Elle ne doit pas « s'entendre de l'Organum d'Aristote, des Commentaires « d'Augustin, de Boëce, de l'Introduction de Porphyre « sur les Catégories, mais bien de la totalité des ouvrages « d'Aristote, et nommément de ceux qui concernent la « physique, la métaphysique et l'histoire naturelle.

« Or, on ne découvre pas le moindre vestige historique « que ces derniers ouvrages aient été connus dans l'Occi- « dent avant le XIIe siècle, ou qu'il y en ait même existé « avant ce temps une traduction manuscrite.

« Tous les philosophes antérieurs font bien voir qu'ils « connaissaient l'Organon d'Aristote, et surtout son livre « des Catégories ; mais aucun d'entre eux, pas même An- « selme de Cantorbéry, Abélard et Jean de Sarrisberry, « n'avaient appris à connaître la Physique, la Métaphy- « sique et la Morale d'Aristote, ni trouvé l'occasion d'en « faire usage.

« Les Commentaires même d'Augustin et de Boëce ne

« concernent que l'Organum d'Aristote, et non sa Phy-
« sique et sa Métaphysique.

« M. Héeren n'a pas fait attention à cette circonstance.

« L'Organum d'Aristote existait déjà dans l'Occident « beaucoup plus tôt que Héeren lui-même ne l'affirme.

« Charlemagne reçut de Constantinople, en présent, « un exemplaire de l'Organum. Alcuin et Bède connais- « saient cet ouvrage.

« Mais de ce que, dans le moyen âge, on a possédé l'Or- « ganum dans des traductions latines de l'original et dans « les Commentaires de Boëce, il ne s'ensuit pas que les « ouvrages d'Aristote (en y comprenant ceux qui concer- « nent la physique, la métaphysique et la morale) n'aient « pas été obtenus par les relations avec les Arabes.

« 2°. Si la philosophie arabico-aristotélique a eu une « influence décisive sur la scolastique, cette influence « n'a pu avoir lieu que vers la fin du XIIe siècle.

« Il est très-vrai qu'avant cette époque Gerbert, Her- « mann Contract et Constantin l'Africain, à qui les « écrivains contemporains attribuent la connaissance de « la littérature arabe, ne furent pas les propagateurs de « la philosophie d'Aristote.

« C'est néanmoins pousser trop loin le scepticisme que « d'affirmer que Gerbert soit le seul dont on puisse assu- « rer avec certitude qu'il savait l'arabe.

« Par rapport à Hermann, cela peut être douteux; « mais quant à Constantin, qui naquit et fut élevé parmi « les Maures, il est hors de toute contestation qu'il tra- « duisit des livres arabes : ses écrits le prouvent incontes- « tablement.

« Une question plus problématique, c'est de savoir si « Constantin entendait le grec, et s'il traduisit quelque

« chose de cette langue, quoiqu'il ait aussi pu l'appren-
« dre pendant son séjour en Orient.

« Cette influence des Arabes sur la scolastique, à la « fin du XII[e] siècle, eut principalement pour effet de faire « circuler dans l'Occident chrétien des traductions la- « tines de la Physique et de la Métaphysique d'Aristote, « et de ses commentateurs arabes, faites, soit immédiate- « ment sur l'arabe, soit sur une version hébraïque de « l'arabe.

« Si l'on croyait qu'il n'est pas possible d'indiquer *où* « et *comment* les traductions arabes ont été traduites en « hébreu et en latin (car c'est la seule manière dont les « Arabes pussent communiquer avec l'Europe occiden- « tale), et si l'on n'apercevait pas de moyen de commu- « nication, il ne s'ensuivrait cependant pas de l'igno- « rance où nous serions actuellement à cet égard, « que la communication n'ait pas eu réellement lieu de la « part des Arabes, surtout si l'on fait attention combien « l'histoire littéraire du moyen âge est défectueuse.

« Mais le moyen de communication ne nous est réelle- « ment pas inconnu.

« Les traductions hébraïques des ouvrages d'Aristote « faites sur l'arabe existent encore en manuscrits, surtout « à la Bibliothèque Royale de Paris, avec les noms de ceux « qui les ont faites (1).

« On connaît également le nom de ceux qui ont fait les « traductions des ouvrages d'Aristote et de ses commenta- « teurs arabes, tels qu'Avicenne, Averroës et autres, tra- « ductions que les scolastiques étudiaient à la fin du « XII[e] siècle et durant le XIII[e].

---

(1) *Aristotelis Opera*, t. I, p. 188.

« D'ailleurs, les plus anciennes traductions latines « que nous connaissons, et que les scolastiques ont « prises pour base de leurs commentaires propres, ont « été évidemment faites sur l'arabe.

« Albert le Grand et Thomas d'Aquin n'en connais- « saient pas d'autres. (V. *Comment. de fontibus unde* « *Albertus M. libris suis XXVI materiem petierit, ap.* « *comm. soc. Gotting.* Vol. XII, p. 96.)

« Pourquoi n'aurait-on pas préféré des traductions « faites sur le grec, si elles eussent réellement existé, ou « l'on eût eu occasion de lire les livres d'Aristote dans « leur idiome original? Le mérite le plus évident de ces « dernières traductions aurait brillé à tous les yeux.

« Les scolastiques des XIIe et XIIIe siècles ne connais- « saient pas même les ouvrages des anciens commenta- « teurs grecs d'Aristote. Ce qu'ils en savent et ce qu'ils « en disent est emprunté des commentateurs arabes.

« Quand on admettrait que l'Europe occidentale reçut, « dans le principe, de Constantinople, la collection com- « plète des ouvrages d'Aristote, et que les relations lit- « téraires des Byzantins avec l'Occident furent plus « grandes qu'on ne le croit communément, il serait in- « compréhensible que les ouvrages des anciens commen- « tateurs grecs d'Aristote n'eussent pas été portés en Oc- « cident à la même époque, ou même encore plus tôt, « puisque dans l'Orient ces livres étaient lus aussi fré- « quemment et même encore plus que les ouvrages origi- « naux d'Aristote.

« Le texte grec des ouvrages d'Aristote et de ses édi- « teurs ne fut donc pas connu en Occident, non plus que « les traductions latines faites immédiatement sur ce texte « avant le XIVe siècle au plus tôt, excepté quelques écrits

« séparés d'Aristote, qui peut-être se lisaient déjà aupa-
« ravant en grec, ou avaient déjà été traduits de cette
« langue.

« Aussitôt qu'on put lire Aristote et ses premiers édi-
« teurs en grec, ou dans des traductions latines plus
« exactes faites sur l'original, les anciennes éditions la-
« tines faites sur l'arabe furent négligées et rejetées
« comme inutiles, de même que les commentateurs
« arabes.

« Nous conclurons donc que l'Europe occidentale
« doit réellement aux Arabes, et non aux Byzantins, la
« première connaissance des œuvres *complètes* d'Aristote,
« et que c'est précisément à cette connaissance, dérivée
« d'eux, qu'on doit surtout attribuer le caractère parti-
« culier que prit la philosophie scolastique vers la fin
« du XIIe siècle.

« Mais cette communication n'eut pas lieu avant l'épo-
« que que nous venons d'indiquer, ainsi que M. Héeren
« l'a remarqué avec raison contre l'opinion de Bruc-
« ker (1). »

Je suivrai maintenant M. Buhle dans une édition d'Aristote et dans son Manuel de l'Histoire de la Philosophie.

M. Buhle, dans le premier ouvrage, applique à tort à une version arabe-latine des Éthiques, ce que Léonard d'Arezzo (2) disait d'une version de cet ouvrage faite du grec : *Hæc quidem (verba) ad veterem illum interpretem latinum spectant, cujus versione, non tamen e græco, sed ex arabico aut hebraico facta, plerique ante*

---

(1) *Geschichte der neuern Philosophie*, t. I, p. 847.
(2) Préface des Éthiques. Voyez l'Appendice, spécimen XVI.

Leonardi Aretini et Joannis Argyropoli operam usi fuerant (1).

Au sujet de l'édition latine d'Aristote, donnée en 1496, par Grégoire *de Gregoriis*, M. Buhle dit : *Ex Democriti epistola ad Benedictum Fontanam, quæ in fronte legitur, apparet fuisse tunc magnam in scholis librorum Aristotelis penuriam, usosque esse plerosque non textu græco, sed antiqua illa versione latina, ex arabico facta, aut hebraico, incerti auctoris, valde barbara et incompta* (2). L'épître de Démocrite dont M. Buhle cite quelques lignes ne se prêtait nullement à cette conjecture.

Selon le même savant, Albert et saint Thomas ne se seraient servis que d'une version faite de l'hébreu : *In librorum Aristotelis interpretatione, utpote ignarus* (*Albertus*) *linguæ grecæ et philosophiæ antiquioris historiæ, usus latina illorum versione ex hebraico facta, parum feliciter versatus est* (3).... *Usus est Thomas versione librorum Aristotelis latina ex hebraico facta* (4).

Cependant, un peu plus loin, M. Buhle reconnaît, dans Thomas de Cantipré, l'auteur supposé de la version grecque-latine d'Aristote, que Du Boulay regardait comme plus ancienne que saint Thomas. Il existait donc au XIIIe siècle une version faite du grec.

Plus loin, enfin, il attribue à Averroës une version arabe d'Aristote, qui, mise en hébreu, servit d'original aux versions latines, dont se servirent les docteurs scolastiques (5).

---

(1) *Arist. Opp.*, t. I, p. 210.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 214.
(3) *Ibid.*, p. 329.
(4) *Ibid.*, p. 346.
(5) *Ibid.*, p. 623.

M. Buhle présente dans son Manuel (1) la plupart des assertions qu'on a lues précédemment : les Arabes n'eurent aucune part, lors de la première origine de la philosophie scolastique, à sa forme et à son fond ; mais ils contribuèrent ensuite à l'étendre lorsque les chrétiens eurent des relations avec eux en Espagne et en Sicile (2). Quant à la propagation des écrits d'Aristote, elle ne fut point l'œuvre des croisades ou le résultat de la conquête de Constantinople ; mais l'introduction de ses œuvres *complètes* a eu lieu par le moyen des Arabes (3).

Cette influence, exercée à la fin du XII[e] siècle, naquit de la circulation parmi les chrétiens des versions arabes-latines de la Physique et de la Métaphysique d'Aristote, ainsi que de leurs commentateurs arabes. Les plus anciennes versions latines que nous connaissons, et que les scolastiques ont prises pour bases de leurs propres commentaires, ont été évidemment faites sur l'arabe ; Albert le Grand et saint Thomas n'en connaissaient pas d'autres (4). S'il avait existé des traductions faites sur le grec, ou si l'on avait possédé les ouvrages d'Aristote dans leur langue originale, on aurait préféré ces sortes de traductions. Les scolastiques des XIII[e] et XIV[e] siècles ne connaissaient pas même les anciens commentateurs grecs ; ce qu'ils en rapportent ou en citent est tiré des commentateurs arabes. Si les œuvres complètes d'Aristote étaient venues primitivement de Constantinople, pourquoi les commentateurs grecs tant lus alors en Orient (encore plus qu'Aristote même), n'auraient-ils pas été connus à la même

(1) *Lehrbuch der Geschichte der Philosophie*, t. V.
(2) *Ibid.*, p. 140.
(3) *Ibid.*, p. 245, 247.
(4) *Ibid.*, p. 251.

époque, ou même plus tôt, en Occident (1)? Le texte grec d'Aristote et de ses commentateurs, ou les traductions latines faites immédiatement sur le grec, n'ont été connues en Occident que vers le XIVe siècle, excepté peut-être quelques œuvres détachées, qui ont pu être lues plus tôt en grec ou traduites du grec (2).

M. Buhle conclut enfin que c'est aux Arabes que l'on doit la première connaissance des œuvres complètes d'Aristote, et que cette communication est la cause du caractère que la philosophie scolastique prit à la fin du XIIe siècle.

Note D, Page 15.

Voici les deux chapitres que Tennemann a consacrés à ce sujet :

Chap. Ier. La connaissance des écrits d'Aristote se répand en Occident.

« Les écrits d'Aristote n'étaient point absolument inconnus dans la première et la deuxième période : toutefois, « cette connaissance s'étendait principalement à l'Organum, et se trouvait seulement chez le peu d'hommes « que leur esprit vif et entreprenant, leur situation favorable ou un hasard heureux conduisirent aux sources « pures de la dialectique et de la philosophie d'Aristote. « Mais lorsque quelques personnes, comme Scot Érigène, tirèrent des cloîtres qui les recélaient quelques « autres écrits philosophiques, on les recherchа peu, « parce que l'esprit du temps s'attachait à la dialectique,

---

(1) *Lehrbuch der Geschichte der Philosophie*, t. V, p. 251.
(2) *Ibid.*, p. 252.

« comme modèle de la dogmatique ecclésiastique. Jean de
« Sarrisberry eut une connaissance plus étendue des écrits
« d'Aristote et de Platon, sans que l'on puisse détermi-
« ner si ce fut d'après des traductions ou des originaux
« grecs; il en est de même d'Abélard, qui avoue lui-même
« avoir puisé ses notions de la philosophie grecque dans
« des traductions latines. Vers la fin de la seconde période,
« la connaissance d'Aristote paraît être devenue plus gé-
« nérale. David de Dinant s'en rapporte à une décision
« d'Aristote dans sa Métaphysique pour preuve d'une pro-
« position. Il paraît que les ouvrages de Physique devinrent
« plus connus et plus généralement lus, puisqu'ils furent
« défendus par le synode de 1209, tenu à Paris ; dès ce
« temps la connaissance de ces ouvrages était donc très-
« répandue. Peu de temps après, les citations des commen-
« tateurs arabes d'Aristote paraissent clair-semées dans
« Alexandre de Halles, Guillaume d'Auvergne, Vincent
« de Beauvais, ensuite beaucoup plus nombreuses dans
« Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin. Le premier
« cite seulement Avicenne, le second, outre cet auteur,
« cite Averroës, Alfarabius et Algazel.

« Maintenant se présente cette question : A quoi doit
« être attribuée la connaissance plus générale de ces
« écrits? De qui les savants de ce temps reçurent-ils prin-
« cipalement les ouvrages de Métaphysique et de Physique,
« jusques alors inconnus? Il y a seulement deux voies
« historiquement admissibles, par lesquelles les écrits
« d'Aristote purent être communiqués à la France, à
« l'Angleterre et à l'Allemagne : ou par le moyen des
« Grecs en Orient, ou par les Arabes en Occident, sur-
« tout en Espagne, à moins qu'on ne veuille admettre
« que quelques-uns de ces mêmes écrits restèrent cachés

« çà et là dans les cloîtres, principalement dans la Grande-« Bretagne, et que peu à peu ils furent mis au jour. Pour « cette dernière voie, encore moins que pour la première « et la seconde, on trouvera peu de données historiques. « Dans ces derniers temps où cette question a été agitée, « la plupart des savants se sont exclusivement déclarés « pour le second moyen de communication ; à quoi cepen-« dant Héeren (1) a fait des objections importantes que « n'ont point encore affaiblies les éclaircissements de « Buhle. L'un et l'autre s'appuient, pour l'établissement « de leur opinion, sur des faits qu'on ne peut nier, « quoique ces bases ne suffisent pas pour la réfutation des « sentiments opposés. La vérité apparaît dans le milieu, « ou plutôt elle consiste dans l'admission des deux voies.

« C'est un fait que quelques écrits d'Aristote, princi-« palement de métaphysique et de physique, furent ap-« portés de Constantinople en France, en Allemagne et « autres pays (2). Ce fait est si naturel, qu'on s'étonnerait « qu'il ne fût point arrivé ; car les disputes des Églises « orientale et occidentale, les tentatives faites pour leur « réunion, les croisades et les relations avec Constanti-« nople, durent nécessairement entretenir le besoin de la « langue grecque, et répandre quelques connaissances de « l'érudition de ce peuple. L'étude de la philosophie, et « principalement d'Aristote et de la dialectique, reparut « à Constantinople dans le XIe siècle, et il y eut là des « assauts dialectiques comme il y en avait chez nous parmi « les scolastiques. Des évêques, des abbés, des moines, des

(1) *Geschichte des Studiums der classischen Litteratur.*

(2) Tennemann cite en note le passage de Rigore et celui de la Chronique de Robert de Thorigny que nous avons donnés plus haut, p. 58 et 187.

« médecins accompagnaient les expéditions des chrétiens « qui devaient arracher la terre sainte des mains des « musulmans, et beaucoup d'entre eux avaient assez « d'intelligence et de savoir pour ne point négliger les « trésors littéraires de l'Orient. Tous ces faits pris ensem- « ble, permettent de concevoir comment une partie des « écrits d'Aristote a pu nous être communiquée par « l'Orient. D'ailleurs, personne ne doit oublier que les « savants qui connaissaient le grec étaient extrêmement « rares; qu'il résultait de là que les originaux des écrits « d'Aristote n'étaient accessibles qu'à peu de personnes, « et que des traductions devaient en tenir lieu. Ces tra- « ductions, par la recommandation d'Albert le Grand et « de saint Thomas d'Aquin, devinrent très en usage, et « obtinrent une grande estime.

« Mais, quoique ce canal fût ouvert, il est toutefois « concevable, d'un autre côté, vu l'état de ce temps, que « l'on s'était encore plus volontiers appliqué à se procurer « de seconde main, par les Arabes, ce que les Byzantins « offraient, à ce qu'il paraît, d'une manière plus aisée. « Car, à cause de la rare connaissance de la langue grec- « que, on se contentait de traductions latines, sans s'in- « former si elles étaient faites d'après l'arabe ou le grec. « L'étude de la langue hébraïque était à la vérité aussi « rare que celle du grec parmi les chrétiens; mais en ré- « compense il s'offre alors parmi les juifs plusieurs sa- « vants qui possédaient l'arabe et le latin. Par là fut trouvé « un moyen de communication de la science arabe et des « écrits d'Aristote, traduits et commentés par les Ara- « bes (1). Mais on puisait plus volontiers dans cette source

(1) Tennemann renvoie en note à la nomenclature des traductions arabes et

« que dans l'autre, parce que la communication avec les « Byzantins fut interrompue après les croisades ; que « les traductions de l'hébreu et de l'arabe étaient plus « littérales ; enfin qu'on y trouvait des explications qui « devaient être très-désirables, vu l'obscurité du texte « et le manque de connaissances philosophiques. On « ne trouve pas néanmoins que les Occidentaux aient « reçu, par une autre voie que par celle des Arabes, la « première connaissance des commentateurs grecs d'Aris- « tote. »

CHAP. II. Réception et destinée des écrits d'Aristote.

« Les nouveaux écrits d'Aristote éprouvèrent, dès qu'ils « furent connus, ce malheur, qu'ils furent défendus et « brûlés comme la source des hérésies d'Amaury et de « David de Dinant. Déjà précédemment Gautier, prieur « du monastère de Saint-Victor, s'était élevé avec force « contre la philosophie d'Aristote, comme étant la prin- « cipale source de toutes les hérésies, mais il n'avait pas « trouvé beaucoup d'accueil.

« Tel fut aussi le sort de la défense sévère émanée, en « 1209, d'un synode de Paris.

« Quoique ces écrits dussent être livrés aux flammes et « qu'il fût défendu de les lire et de les copier, sous peine « d'excommunication, cette défense ne dut pas produire « un grand effet, puisque, dès l'an 1215, on fut obligé « de la réitérer, mais avec plus de modération et de re- « tenue, dans les statuts que le légat du pape donna à « l'Université de Paris. On ordonna expressément des

---

hébraïques des écrits d'Aristote, donnée par Buhle dans le t. I[er] de son édition des OEuvres du philosophe grec.

« cours sur les ouvrages de dialectique d'Aristote, mais « on défendit la lecture et la discussion de la Métaphy- « sique et de la Philosophie naturelle, ainsi que des « sommes ou abrégés qui en avaient été composés par « David de Dinant, par Amaury et par Maurice l'Es- « pagnol (1).

« Peu de temps après, le pape Grégoire, dans une bulle « adressée, en 1231, à l'Université de Paris, adoucit en- « core plus cette défense, et, sans faire mention de la « Métaphysique, interdit seulement les livres de Physi- « que, non pas absolument, mais seulement jusqu'à ce « qu'ils eussent été examinés et purgés de tout soupçon « d'erreur.

« Au surplus, dans cette bulle l'étude d'Aristote n'est « permise qu'aux étudiants de la faculté des arts, et on « recommande à ceux de la faculté de théologie de ne pas « ambitionner la réputation de philosophes, mais de s'ef- « forcer seulement de devenir des *theodidacti*, de ne trai- « ter que les questions qui peuvent être décidées par les « livres de théologie et dans les ouvrages des Pères, et de « s'appliquer à la langue hébraïque (2).

« Cette interdiction restreinte eut peu de valeur et d'ef- « fet, puisque ce fut presque dans le même temps que se « multiplièrent les commentaires et les traductions d'Aris- « tote, et que les professeurs les plus célèbres, tels « qu'Alexandre de Hales, Henri de Gand, Albert le Grand, « Thomas d'Aquin, avec leurs nombreux élèves, com- « mencèrent à se livrer à l'envi à l'explication des ou- « vrages du philosophe grec. Parmi ces professeurs se

(1) Bulæus, *Hist. Univ. Paris.*, t. III, p. 82.
(2) *Ibid.*, t. III, p. 142.

« trouvaient même des Dominicains et des Franciscains, « qui étaient alors si extraordinairement favorisés de pri« viléges par les papes, et qui, par reconnaissance, de« vaient se montrer leurs plus zélés serviteurs.

« On sait que ce fut par les conseils et les soins de « Thomas d'Aquin que fut faite une traduction latine « d'Aristote (1).

« La défense de 1215 paraît à la vérité avoir été re« nouvelée en 1265, sous le pontificat de Clément IV, mais « n'eut pas plus d'effet que la première (2).

« Un siècle après, en 1366, il fut même ordonné par « deux cardinaux, qu'aucune personne ne serait reçue « maître, si elle n'avait étudié et expliqué, dans des « leçons, les ouvrages d'Aristote, qui étaient prescrits, et « parmi lesquels se trouvent la Métaphysique et quel« ques traités sur diverses parties de la philosophie natu« relle (3).

« Comme les anciennes défenses étaient contraires à « l'esprit du temps, elles demeurèrent sans effet, excepté « peut-être pour quelques théologiens, qui ne constituaient « qu'une faible opposition contre le rationalisme; les recom« mandations postérieures de lire Aristote déclaraient seu« lement, d'une manière tardive, ce qui était déjà décidé « et introduit depuis longtemps par le goût du siècle.

« Plus tard encore, le respect pour Aristote devint si « bien affermi, qu'une opinion opposée aux siennes sem« blait un attentat contre la vérité et un commencement « d'hérésie. »

---

(1) Lindenbrog, *Script. Rer. Germ.*, p. 206; Aventinus, *Ann. Boiorum*, lib. VII, c. 8.

(2) Launoy, *De Varia Aristotelis Fortuna*, c. 8.

(3) *Ibid.*, c. 9.

Note E, Page 16.

Le célèbre Camus, en donnant la notice de la traduction latine de l'Histoire des Animaux d'Aristote, due à Michel Scot, a examiné divers points de la question proposée par l'Académie (1). C'est, après Renaudot et Brucker, le critique qui a le plus attentivement examiné la matière. Il a reconnu avec vérité, que, quoique l'opinion générale fît honneur aux Arabes de la communication donnée à l'Europe de beaucoup de livres grecs touchant la littérature et les sciences, ces notions générales étaient trop vagues pour satisfaire une juste curiosité sur cette partie importante de l'histoire littéraire. Voici la série de questions qu'il s'adresse :

« Dans quel temps, dans quels lieux, en laquelle des « langues que nous appelons orientales, les premières « traductions des livres grecs ont-elles été faites ?

« Si ces premières traductions n'ont pas été des traduc- « tions en arabe, de quelle époque datent ces traduc- « tions arabes ? Ont-elles été faites d'après les originaux « grecs, ou d'après de premières traductions en une autre « langue ? Quelles circonstances ont pu favoriser le suc- « cès de ces diverses traductions, ou le contrarier ?

« Les traductions arabes sont-elles le texte d'après le- « quel ont été faites toutes les traductions latines qui por- « tent des vestiges d'un original arabe ? ou bien y aurait- « il encore quelques traductions intermédiaires de l'arabe « en une autre langue orientale, avant que l'on ne fît ces « traductions latines ?

« Comment, dans quel temps et par qui les traduc-

(1) *Notices et extraits des manuscrits*, t. VI, p. 387 et suiv.

« tions latines, d'après les langues orientales, ont-elles « été faites ?

« Enfin, quel avantage doit résulter de l'examen soit « des traductions premières ou secondaires en langues « orientales, soit des traductions latines, faites d'après les « traductions orientales (1)? ».

Quoique les premières de ces questions soient étrangères à mon sujet, je les ai rapportées, parce que je pense que leur solution est liée à celle des suivantes ; et que j'aurais suivi la marche indiquée par Camus, si le terme fixé par l'Académie ne m'avait obligé à interrompre mes recherches pour me renfermer dans le sujet proposé ; cette marche, il faudra s'y conformer dès qu'on voudra apprécier l'influence exercée par les Arabes sur la philosophie du XIIIe siècle.

Camus ignorait les langues orientales ; il a dû se borner, et s'est borné en effet à rapporter ce qui avait été dit avant lui ; mais il l'a fait avec méthode et clarté. Quant à l'origine et à l'introduction des versions latines d'auteurs grecs, il les attribue aux juifs, qui, chassés de l'empire Abbasside, vinrent s'établir en Espagne, y traduisirent en hébreu les versions arabes des auteurs grecs, et, d'après leurs propres traductions, firent d'autres versions latines qu'ils répandirent en Europe. Ainsi, il est loin de voir dans les croisades la cause de la renaissance des sciences. Frédéric II est, à son avis, le prince qui a le plus contribué à ce grand événement.

Le même savant partage les œuvres d'Aristote en trois classes : logique et métaphysique, histoire naturelle et physique, morale et politique. « On serait exposé à se

---

(1) *Notices et extr. des manusc.*, t. VI, p. 391 et 392.

« tromper si, lorsqu'on étudie le sort des ouvrages « d'Aristote, on confondait toutes ces classes en une, « parce que, ce qui est vrai, par exemple, de la Méta- « physique d'Aristote, peut ne pas l'être de ses Traités sur « les Animaux (1). »

Examinant ensuite la traduction de Scot, Camus conclut qu'elle a été faite d'après une version hébraïque, quoiqu'il y reconnaisse une multitude de noms appartenant à la langue arabe (2).

Le célèbre métaphysicien auquel nous devons l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie*, ne pouvait dire qu'un mot de l'espèce de traductions latines employées par les scolastiques; cependant, l'érudition et la critique dont il fait preuve dans cet important ouvrage, m'imposent le devoir de rapporter ici son opinion :

« Les altérations que la doctrine d'Aristote avait éprou- « vées chez les Arabes, dit-il, furent encore accrues : on « ne connut les philosophes arabes que par des traduc- « tions très-défectueuses, et faites seulement sur un « texte hébreu (3). »

Un orientaliste d'Allemagne, M. Middeldorpf, a publié à Gottingue une thèse dans laquelle il offre le tableau littéraire de l'Espagne sous les Arabes, tableau dont Casiri lui a fourni tous les traits. L'*épimètre* qui la termine est consacré aux versions arabes des auteurs grecs. M. Middeldorpf y pose en fait certain, que la première

(1) *Notices et extr. des manusc.*, t. VI, p. 409.

(2) *Notices et extr. des manusc.*, t. VI, p. 415.

(3) *Histoire comparée des systèmes de philosophie*, t. I, p. 253 de la première édition. Dans la seconde édition, Paris, 1823, t. IV, p. 461 et 462, M. de Gérando a modifié son opinion d'après les recherches de mon père.

version latine d'Aristote, faite de l'arabe, passa en Occident au XIIIe siècle; que, sous Frédéric II, on avait une grande vénération pour les versions dérivées de l'arabe; que ce prince donna à l'Université de Bologne une version d'Aristote, faite en partie d'après l'arabe, et fit traduire de cette dernière langue les écrits de Platon, d'Aristote, de Ptolémée; qu'avant le XVe siècle, on se servait en Italie comme en Allemagne, de ces mêmes versions, et qu'enfin Albert le Grand expliqua, dans l'Université de Paris, Aristote habillé à la manière arabe (1).

Enfin M. J. Moller, docteur et professeur de théologie à l'Université de Hanau, en examinant les avantages que l'islamisme a procurés à la chrétienté, met au premier rang la communication, faite par les Arabes à l'Europe, des sciences et de la philosophie; mais il se trompe en attribuant à Frédéric Ier les traductions faites par l'ordre de Frédéric II, son petit-fils (2).

NOTE F, PAGE 26.

Cet écrivain nous apprend lui-même l'époque à laquelle il vivait, et quels furent les maîtres dont il suivit les leçons. Ayant passé en France dans l'année qui suivit la mort de Henri d'Angleterre, surnommé *Leo Justitiæ*, il reçut les premiers éléments de la dialectique d'Abélard, dont l'école était établie à la montagne Sainte-Geneviève. Après son départ, il s'attacha successivement à Albéric, le plus opiniâtre des dialecticiens et l'ennemi le plus acharné de la secte des nominaux, puis à Robert

(1) *De Institut. litter. in Hispania, quæ Arabes auctores habuerunt.* Gottingue, 1810, in-4°, p. 68.

(2) *De commodit. nonnullis quæ ex Islamismo ad rem publicam Christianorum redundarunt*, Hanau, 1813, p. 24.

de Melun : pendant les deux années qu'il fréquenta leurs écoles, il ne passa point les premiers principes de la science. A ces maîtres succédèrent Guillaume de Conches pour la grammaire ; Richard Lévêque et Pierre Hélie pour la rhétorique ; maître Adam, homme doué d'un esprit très-vif, et qui avait fait une étude particulière d'Aristote ; Guillaume de Soissons, pour la logique ; Robert Pullus et Simon pour la théologie. Ce fut ainsi qu'il passa douze années fréquentant les maîtres les plus célèbres, joignant aux leçons des modernes l'étude assidue des anciens.

Aucun de ces détails n'est à négliger. L'enseignement était alors dans un état très-brillant à Paris. On distinguait dans le nombre des professeurs, outre ceux que je viens de nommer, Hugues de Saint-Victor, Guillaume de Champeaux, Gilbert de la Porrée. Jean de Sarrisberry ne fut pas un des moindres ornements de cette époque par son goût pour les lettres, sa vaste érudition, son esprit et le rôle honorable qu'il remplit sur la scène du monde. Si l'on voulait tracer l'état des lettres et des connaissances vers la fin du XIIe siècle, quiconque aurait lu ses ouvrages, les regarderait comme un trésor précieux où l'on devrait chercher la plupart des traits dont se composerait ce tableau.

Les ouvrages dont je veux parler sont au nombre de trois : le *Policraticus*, le *Metalogicus*, et ce que j'appellerai le *Thesaurus epistolicus* (1).

---

(1) *Joannis Saresberiensis Policraticus sive de Nugis curialium et Vestigiis philosophorum libri octo. Accedit huic editioni ejusdem Metalogicus, cum Indice copiosissimo*, Lugduni Batavorum, 1639, in-8°. — Une première édition des Lettres de Jean de Sarrisberry, comprenant celles d'Étienne de Tournay et de Gerbert, a été publiée par Jean Masson, Paris, 1611, in-4°. Trente-cinq

Le *Policraticus*, composé le premier, regarde la morale et la politique : il est satirique, et l'objet de l'auteur paraît avoir été de jeter du ridicule sur les futilités dont s'occupent les jeunes gens de cour : *de Nugis curialium*; mais, en même temps, il traite divers points de philosophie morale et rationnelle, *de Vestigiis philosophorum*. Le chapitre VI du liv. VII est consacré à Aristote : Jean de Sarrisberry parle de ses opinions, de ses études, de ses ouvrages : il remarque qu'il fut le premier à diviser les études en acroatiques et en exotériques; il traita, dit-il, toutes les parties de la philosophie, et donna des règles pour toutes; mais il s'appropria tellement la philosophie rationnelle, qu'il semble avoir exclu tout autre que lui de sa possession.

Le même ton satirique domine dans le *Metalogicus*, qui fut écrit après la mort du pape Adrien IV, à l'époque où la guerre se rallumait entre la France et l'Angleterre au sujet des Toulousains, c'est-à-dire en 1156. Son objet est de défendre une dialectique sage et fondée sur la raison, contre les funestes envahissements des *Cornificius*, dénomination plaisante sous laquelle le critique désigne les ridicules *vendeurs de mots*, qui voulaient substituer au bon sens, à la belle littérature, une dialectique sophistique et pointilleuse. Des quatre livres dont se compose le *Metalogicus*, les deux derniers sont consacrés à l'analyse des traités d'Aristote relatifs à l'art du raisonnement.

---

lettres nouvelles jointes à soixante déjà connues, font partie de l'édition des épîtres de Thomas de Cantorbéry, Bruxelles, 1682, in-4°, 2 vol. Voyez aussi Martenne, *Anecdot. Thes.*, t. I; Duchesne, *Hist. Franc. Script.*, t. IV; Brial, *Recueil des Histor. de France*, t. XVI; *Notices et extraits des manuscrits*, t. IX, 2ᵉ partie; enfin, l'*Histoire littéraire de France*, t. XIV, où nous puisons ces indications.

Jean de Sarrisberry examine successivement l'Introduction de Porphyre, le livre des Catégories, celui de l'Interprétation, les Topiques, les Analytiques, et les Réfutations sophistiques. Au sujet des Topiques, il ajoute les réflexions suivantes, qui m'ont paru dignes d'être remarquées :

Cum itaque tam evidens sit utilitas Topicorum, miror quare cum aliis a majoribus tamdiu intermissus sit Aristotelis liber, ut omnino aut fere in desuetudinem abierit, quando, ætate nostra, diligentis ingenii pulsante studio, quasi a morte, vel a somno excitatus est, ut revocaret errantes, et viam veritatis quærentibus aperiret. Neque enim sermonum aut rerum tanta est difficultas, ut a studiosis non possit intelligi, et utilitas tanta est, ut præ cæteris expediat hunc agnosci. Satis enim inter cætera, quæ translationis arctissima lege a Græcis tractata sunt, planus est; ita tamen, ut facile sit autoris sui stylum agnoscere, et ab iis duntaxat fideliter intelligatur, qui sequuntur indifferentia rationem, sine qua nemo unquam, nec apud nos, nec apud Græcos, sicut græcus interpres natione Severitanus dicere consueverat, Aristotelem intellexit (1).

Plus loin, Jean de Sarrisberry nous fournit encore des détails historiques sur les Analytiques postérieurs.

Posteriorum vero Analyticorum subtilis quidem scientia est, et paucis ingeniis pervia : quod quidem ex causis pluribus evenire perspicuum est. Continet enim artem demonstrandi, quæ præ cæteris rationibus disserendi ardua est. Deinde hac utentium raritate jam fere in desuetudinem abiit, eo quod demonstrationis usus vix

(1) Lib. III, cap. 5.

apud solos mathematicos est; et in his fere, apud geometras duntaxat; sed et hujus quoque disciplinæ non est celebris usus apud nos, nisi forte in tractu Ibero vel confinio Africæ. Etenim gentes istæ, astronomiæ causa geometriam exercent præ cæteris. Similiter Ægyptus, et nonnullæ gentes Arabiæ. Ad hæc liber quo demonstrativa traditur disciplina, cæteris longe turbatior est, et transpositione sermonum, trajectione litterarum, desuetudine exemplorum, quæ a diversis disciplinis mutata sunt. Et postremo quod non attingit authorem, adeo scriptorum depravatus est vitio, ut fere quot capita, tot obstacula habeat. Et bene quidem ubi non sunt obstacula capitibus plura. Unde a plerisque in interpretem difficultatis culpa refunditur, asserentibus librum ad nos recte translatum non pervenisse.

Voilà des faits importants pour l'histoire littéraire d'Aristote, et qui me paraissent n'avoir été indiqués par aucun biographe; mais on voit qu'ils ne s'appliquent qu'à la philosophie rationnelle. A cette époque on distinguait clairement trois méthodes en logique, l'une fondée sur les principes de Platon, l'autre purement péripatéticienne; enfin une dernière, contre laquelle s'élevèrent tous les esprits sages du siècle, et qui appartenait à la secte des Cornificius. La théologie n'était point encore infestée de subtilités qui lui étaient étrangères. La métaphysique ne formait point encore une science particulière; en tant qu'elle considérait les idées générales et abstraites de substance et de mode, de genre et d'espèce, etc., elle se rattachait à la dialectique; en tant qu'elle avait pour objet Dieu et l'âme, elle se confondait avec la théologie. Aussi son nom ne se trouve pas une seule fois dans les ouvrages de Sarrisberry, et ce digne prélat ne l'eût-il point com-

battue si elle eût existé, lui qui ne pouvait souffrir qu'on mît en question si Dieu existe, s'il est bon, s'il est puissant, sage, etc.; qui traitait d'irréligieux, de perfides, qui voulait qu'on punît d'un châtiment propre à les instruire, les hommes livrés à la discussion de semblables objets (1). Qu'on lise attentivement le VIIe livre du *Policraticus* et le *Metalogicus*, qu'on les rapproche des écrits composés depuis 1240 ou 1250, et par la différence qu'on remarquera entre les uns et les autres, soit par la nature de leur objet, soit par la manière dont les questions y sont traitées, on se convaincra que du temps de Jean de Sarrisberry les goûts et les principes de la métaphysique péripatéticienne n'avaient point encore passé dans les écoles.

Quant à la philosophie naturelle, on l'effleurait à peine; elle n'était point chez les scolastiques l'objet d'une étude suivie : le soin de l'approfondir était réservé principalement aux médecins. Après avoir indiqué les divers objets sur lesquels doit s'arrêter l'attention du logicien et du moraliste, Jean de Sarrisberry en vient à la physique : « Avant toutes choses, dit-il, prévoyez la cause de la ma« ladie, soignez-la, éloignez-la; appliquez-vous ensuite « à réparer les forces du malade jusqu'à ce qu'enfin il re« couvre la santé (2). » Un peu plus loin, il comprend sous une même dénomination le médecin et l'homme voué à l'étude de la nature (3); qu'on lise tout ce qu'il dit du sommeil et des songes. Enfin ne trouve-t-on pas l'aveu de l'ignorance où l'on était des traités de Physique

(1) « Qui vero an Deus sit deducit in quæstionem et an idem potens, sa« piens sit, an bonus, non modo irreligiosus sed perfidus est et pœna docente « dignus est instrui. » *Policrat.*, lib. VII, c. 8.

(2) *Metal.*, lib. II, c. 6.

(3) *Ibid.*, c. 9; *Policrat.*, lib. I, c. 29.

d'Aristote dans ce passage : *Principium motus secundum se, a Deo habuisse initium, nec Aristotelem negaturum credo : de Boethio certus sum....* (1) Si l'on m'objecte que, dans le moyen âge, *physicus* était le nom donné aux médecins, je répondrai que dans le XIIIe siècle ce titre changea d'acception, et il se prit le plus souvent dans le sens que nous attachons au mot *physicien.*

Les lettres de Jean de Sarrisberry, très-importantes à la vérité pour l'histoire du temps, ne m'ont fourni qu'un seul passage qui se liât au sujet; on le lit dans la quatre-vingt-treizième lettre du livre XI des lettres de saint Thomas de Cantorbéry. Cette lettre est adressée à Richard Lévêque, archidiacre de Coutances.

De cætero jam a multo tempore porrectas itero preces, quatenus libros Aristotelis quos habetis mihi faciatis exscribi, et notulas super Marcum, meis tamen sumptibus, quibus, quæso, in hac re, nulla ratione parcatis. Precor etiam iterata supplicatione, quatenus in operibus Aristotelis, ubi difficiliora fuerint, notulas faciatis, eo quod interpretem aliquatenus suspectum habeo, quia licet eloquens fuerit alias, ut sæpe audivi, minus tamen fuit in grammatica institutus.

Ce passage célèbre dans l'histoire littéraire, quoique fréquemment allégué, ne l'a pas toujours été avec exactitude, même par des hommes d'une précision reconnue; témoin l'abbé Le Beuf qui dit que Jean de Sarrisberry se fit transcrire en Normandie, par les soins de Richard, archidiacre, les dialogues d'Aristote *juxta Porphyris et Averrois Isagogas* (2). Son assertion repose sur cette même lettre.

(1) *Metal.*, lib. I, c. 8.

(2) *Dissert. sur l'état des Sciences en France, depuis la mort du roi Robert*, etc., p. 78.

Mais renonçant à toute hypothèse, que devons-nous voir dans ces expressions? la demande d'une copie de la traduction d'un ouvrage *quelconque* d'Aristote, et rien de plus pour le moment; mais ailleurs elles pourront recevoir une application particulière.

On a mis en question si Jean de Sarrisberry savait la langue grecque. Quelques critiques, déterminés par les mots grecs semés dans ses ouvrages, se sont décidés pour l'affirmative. Ce motif seul ne suffirait point pour résoudre la question, tous les termes allégués par Jean, appartenant à la dialectique ou à la grammaire, et se trouvant expliqués par Boëce dans ses Commentaires sur Aristote. Mais en doutant qu'il eût une connaissance approfondie de cette langue, je crois du moins qu'il en possédait les premiers éléments. On sait qu'il entretenait un commerce de lettres avec le célèbre Jean Sarrasin (1), traducteur de Denis l'Aréopagite; peut-être est-ce le même savant dont il entend parler, lorsqu'il dit qu'étant dans la Pouille il se fit expliquer plusieurs termes de logique par un homme également versé dans les langues grecque et latine (2).

Il me reste à parler de l'espèce de traduction dont Jean de Sarrisberry s'est servi, et ce fait sera facile à établir. D'abord le nom de Boëce se trouve répété dans le *Metalogicus* presque aussi souvent que celui d'Aristote; le nom des commentateurs d'après lesquels il a fait ses propres Commentaires, s'y présente fréquemment: les seuls livres traduits par Boëce y sont employés. Enfin, pour lever

(1) *Epist. Joann. Sarrisb.*, Parisiis, 1611, Ep. 175, 184, 225.

(2) « ... Non pigerit referre nec forte audire displicebit quod a græco interprete et qui linguam latinam commode noverat, dum in Apulia morarer accepi...» *Metal.*, lib. 1, c. 15.

toute espèce de doute, je vais rapprocher de la version de Boëce deux citations d'Aristote qu'on lit dans le *Metalogicus :*

Aristoteles in Analyticis dicens : *Omnium quæ sunt, hæc quidem sunt talia, ut de nullo alio prædicentur vere universaliter, ut Cleos et Callias, et quod singulare et sensibile, de his autem alia; nam et homo et animal uterque eorum est. Illa vero, ipsa quidem, de aliis prædicantur, de his autem alia priora non prædicantur; alia autem et ipsa de aliis, et de his alia, ut homo de Callia, et de homine animal* (1).

Version de Boëce. *Omnium igitur quæ sunt, hæc sunt talia, ut de nullo alio prædicentur vere, ut Cleon et Callias, et quod singulare et sensibile est : de his autem alia; nam homo et animal et utraque horum est; illa vero ipsa quidem de aliis prædicantur; de his autem alia priora non prædicantur; alia autem et ipsa de aliis et alia de ipsis, ut homo de Callia et de homine animal* (2).

Texte cité par Jean de Sarrisberry. *Item* (dixit Aristoteles *in* Elenchis) *homo et omne commune hoc aliquid, sed quale quid, vel ad aliquid aliquo modo vel hujus modi quid significat.* Et post pauca : *Manifestum quoniam non dandum hoc aliquid esse, quod communiter prædicatur de omnibus, sed aut quale, aut ad aliquid, aut quantum, aut talium quid significare* (3).

Version de Boëce...... *nam homo et omne commune, non hoc aliquid : sed quale quid : vel aliquid aliquo-*

---

(1) *Metal.*, lib. II, c. 20.

(2) Anal. prior., lib. I, c. 25, t. II, c. 27, éd. de Duval.

(3) *Metal.*, lib. II, c. 20.

modo vel hujusmodi quid significat...... Manifestum ergo quoniam non dandum hoc aliquid esse quod communiter prædicatur de omnibus sed aut quale, aut ad aliquid, aut quantum, aut talium aliquid significare (1).

Ces rapprochements, qu'on pourrait multiplier, prouvent évidemment que du temps de Jean de Sarrisberry on n'employait que les versions de Boëce : rien n'indique qu'il en existât d'autres, et c'est à tort, je pense, qu'on lit dans l'*Histoire littéraire de la France* (2), que dans le XIIe siècle on avait publié diverses traductions d'Aristote, les unes d'après le grec, les autres d'après l'arabe, et que Jean se plaint de leur peu de mérite.

Note G, page 26.

La lecture de Hugues de Saint-Victor ne m'a fourni aucun renseignement important, aucune citation d'Aristote que je puisse appliquer avec succès à nos versions latines. Les philosophes arabes lui étaient absolument inconnus.

Le *Didascalion* devait particulièrement fixer mon attention : j'y ai remarqué une division de la philosophie en quatre branches : théorique, pratique, mécanique et logique. La philosophie théorique comprend la théologie, qui traite des causes invisibles de choses visibles; la physique; enfin les mathématiques, dont l'objet est la forme invisible des choses visibles, et auxquelles se rattachent l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie.

---

(1) *De Elench.*, lib. II, c. 6.
(2) Tome XIV, p. 116.

La philosophie pratique se divise en solitaire, privée et publique, selon qu'elle s'applique à l'homme isolé de ses semblables, vivant en famille ou au milieu de ses concitoyens.

La philosophie mécanique comprend les opérations humaines.

La philosophie logique ou rationnelle embrasse la grammaire, la dialectique et la rhétorique (1).

Quant à l'ordre de ces quatre parties entre elles, Hugues met la logique au premier rang, puis la philosophie pratique, la théorique et les arts mécaniques (2).

Le chapitre du livre III, *de Autoribus artium*, eût été un morceau précieux pour l'histoire littéraire, si l'auteur lui eût donné les mêmes développements qu'aux chapitres qui traitent des Écritures saintes et des ouvrages des Pères. Boëce est présenté comme traducteur d'Euclide et de Nicomaque. Hugues cite des Canons astronomiques de Ptolémée, et un traité d'astronomie composé par Nembroth. En parlant de la logique, il dit qu'elle fut réduite à des règles fixes par Platon; qu'Aristote, son disciple, la développa, la perfectionna, en fit un art qui fut communiqué aux Latins par Varron, le premier traducteur de la Dialectique, et par Cicéron, qui y ajouta les Topiques.

Guillaume de Conches, l'un des plus grands philosophes du XIIe siècle, n'offre le nom d'aucun écrivain arabe. Dans le dialogue des Substances physiques, on trouve deux citations d'Aristote. Le définition du sens, empruntée à la Métaphysique, ne se trouve dans aucune

(1) *Didascal.*, lib. III, c. I.

(2) *Ibid.*, lib. VI, c. 14.

des deux versions latines; je tiens pour certain qu'elle est empruntée de Sénèque. La doctrine de Platon domine dans ce petit ouvrage, et l'auteur en place même l'aveu dans la bouche du duc de Normandie. L'autorité de Sénèque, de Boëce surtout, et de Constantin est souvent invoquée. Aucun des termes arabes, relatifs à la météorologie, que nous rencontrons si souvent dans Albert et dans Vincent de Beauvais, ne se lisent dans Guillaume de Conches (1).

Note H, page 27 et 97.

On ne peut déterminer l'âge d'Adélard que par induction. Ses *Quæstiones naturales*, d'après le prologue du manuscrit de la bibliothèque de Saint-Nicaise de Reims (2), sont adressées à Richard, évêque de Bayeux, et ont été écrites sous le règne de Henri, fils de Guillaume.

Son traité *de Eodem et Diverso* est dédié à Guillaume, évêque de Syracuse (3).

Henri Ier, dit Beau-Clerc, troisième fils de Guillaume le Conquérant, s'empara du trône d'Angleterre, en 1100, et l'occupa jusqu'en 1135.

Richard II, fils de Sanson, prit possession de l'évêché de Bayeux, le 16 des calendes de novembre 1108, et mourut dans la semaine de Pâques 1133 (4).

---

(1) Le dialogue des Substances a été imprimé sous le titre de *Dragmaticon Philosophiæ*, Argentorati, 1566, in-8°. On peut consulter, sur Guillaume de Conches, un article assez étendu de l'*Histoire littéraire de France*, t. XII, p. 455 et suiv. Cf. *Ouvrages inédits d'Abélard* publiés par M. Cousin, p. 669-677.

(2) D. Martenne et Durand, *Thes. nov. anecd.*, t. I, c. 291.

(3) Bibl. Roy., ancien fonds, Ms. lat., 2389. Voyez l'Appendice, spécimen LIII.

(4) *Gallia christiana*, t. XI, c. 360.

Le Guillaume dont il est ici question est, sans nul doute, le même que le successeur de Roger, et qui assista, en 1113, au concile de Latran(1). Roger mourut en 1104, Huberti était évêque de Syracuse en 1117(2); ainsi il faut placer l'épiscopat de Guillaume de 1105 à 1116.

A l'époque où Adélard écrivit sa dédicace, il était déjà de retour de ses voyages. Si nous devons en croire Selden(3), et d'après lui Ol. Celsius(4), Guillaume de Malmesbury aurait parlé au long de cet écrivain dans son Histoire des rois d'Angleterre, ce qui est faux; Selden a confondu Adélard avec Gerbert, dont Guillaume parle, en effet, à l'endroit qu'il cite (5).

En nous en tenant aux données fournies par Adélard lui-même, on doit placer son existence aux trente premières années du XIIe siècle.

Constantin le moine et Gerbert avaient été chercher au loin les connaissances que ne pouvait leur offrir leur patrie, et dont le dépôt était confié aux Grecs et aux Sarrasins. Poussé également par son zèle pour les sciences, Adélard se résolut à les étudier sur des terres étrangères. Il nous apprend lui-même qu'après avoir fréquenté les écoles de Tours et de Laon, il passa en Grèce et parcourut l'Asie Mineure, sans doute aussi les pays soumis aux musulmans. J'ai sous les yeux deux des ouvrages qu'il composa à son retour dans sa patrie; je les examinerai avec quel-

---

(1) *Baronii Annales ecclesiast.*, ad ann. 1112.

(2) *Sicilia sacra*, etc., auct. D. Roccho Pirro, Panormi, 1733, 2 in-fol. T. I., p. 620.

(3) *In Eutychii Eccles. Orig. Comm.*, Opp. II, p. 520.

(4) *Historia linguæ et eruditionis Arabum*, 1719, c. V, §. 3.

(5) *De Gest. reg. Angl.*, lib. II, c. 10.

que détail, et cet examen appartient à mon sujet. Où peut-on puiser, en effet, une juste idée de l'état des connaissances, si ce n'est chez l'écrivain qui, pour les acquérir, brava tous les périls, et franchit toutes les distances ?

Le premier de ces deux ouvrages, intitulé : *de Eodem et Diverso* (1), par allusion à deux termes que Platon a quelquefois employés, est écrit en forme de lettre, et adressé par l'auteur à son neveu. C'est une allégorie ingénieuse par laquelle il justifie son ardeur pour les sciences, ses voyages, et la philosophie elle-même du ridicule dont la couvraient les gens du monde. Comme cette épître est tout à fait inconnue, j'en offrirai l'analyse.

Adélard suppose que deux déesses lui apparaissent, tandis qu'il se livrait à de profondes méditations sur l'astronomie, dans un lieu écarté des environs de Tours, dont le calme n'était interrompu que par le murmure des eaux de la Loire. « La première, placée à ma droite, dit-il, « n'envisage le commun des hommes qu'avec horreur, « et ne se fait jamais entièrement connaître aux philoso- « phes : d'où vient que le vulgaire ne la cherche point, « et que les philosophes ne peuvent jamais l'obtenir tout « entière, lors même qu'ils la désirent. Elle était entourée « de sept vierges, dont les figures, bien qu'elles ne fus- « sent pas les mêmes, étaient tellement unies entre elles, « qu'aucune ne se montrait au spectateur, à moins qu'il « ne les embrassât dans un même coup d'œil. La déesse « qui se trouvait à ma gauche, est l'objet d'un choix si

(1) Cet ouvrage n'a jamais été imprimé : l'abbé Lebœuf est le seul qui le cite dans sa traduction sur l'état des Sciences en France depuis la mort du roi Robert. J'en donne la dédicace et le début d'après le manuscrit de la Bibliothèque Royale, Ms. lat. 2389.

« vulgaire, que tous veulent la posséder ; cinq suivantes « l'accompagnaient, mais il ne m'était pas facile de dis« tinguer leur physionomie, car la honte les oppressait, « et elles ne pouvaient supporter l'aspect des sept vierges « qui se tenaient en face d'elles. »

Ces deux personnages, qu'Adélard met en scène, sont la *Philosophie* et la *Philocosmie :* l'une mène à sa suite les sept Arts libéraux; l'autre la Fortune, la Puissance, la Dignité, la Réputation et la Volupté.

Après quelques instans, la Philocosmie prit la parole, et l'apostropha ainsi : « Qui peut, ô jeune homme! t'avoir « livré à cette erreur, que tu te consacres tout entier à « une étude sans résultat, et que tu veuilles saisir de trom« peuses subtilités qui fuient comme l'ombre, et n'of« frent pas plus de réalité qu'elle. Ignores-tu donc que, « quand même les choses que tu cherches auraient quel« que certitude, il s'élève de chacune d'elles des doutes « nombreux, véritables épines de l'âme ; que ne te fies-tu « plutôt à moi : écoute ce que je vais t'expliquer, et choi« sis entre beaucoup de choses celle qui te plaira. »

Alors la Philocosmie lui fait un portrait brillant de la Fortune ; l'éclat de l'or et de l'argent l'a tellement favorisée, qu'on ne veut plus servir qu'elle et ceux auxquels elle sourit : elle possède mille palais exposés aux regards et mille autres sous terre : pas un coin de ces palais n'est vide. « De quelque côté que ta vue se porte, elle se re« paîtra de richesses ; quoi de plus pur que l'or, de plus « séduisant que l'argent façonné, de plus éclatant que les « pierres précieuses ! L'homme que la Fortune gratifie de « ces objets possède des champs vastes, de riches trou« peaux, etc. Rien ne lui manque de ce qui charme le « cœur des mortels. Il est puissant, capable, renommé,

« comblé de plaisirs; on le dit doué d'une grande philo« sophie et même de sagesse.

« Rapproche de cette situation l'état d'un adepte de « cette extravagante que des aveugles ont nommée Phi« losophie. Déchirant soi et les siens pour les plus vils « objets, elle sert de risée au sens commun : qu'en ré« sulte-t-il? Ses sectateurs, revenus à la raison, la mépri« sent, s'attachent à mes suivantes, et évitent avec grand « soin ceux qu'ils savent voués à son culte. Ils aiment « mieux compter leurs trésors avec les gens riches, que « soutenir les querelles éternelles des philosophes. C'est « à ces derniers que s'applique le nouveau proverbe : « *Quot panes diviseris, tot philosophos habebis.* En « effet, ne trouvant en eux-mêmes aucune consolation, « ils en agissent entre eux comme des pies qui s'arrachent « les yeux. Si l'un se saisit d'une partie quelconque, l'au« tre l'improuve, et puis ensuite il approuve ce qu'il blâ« mait; aussi n'osent-ils point articuler leur nom lors« qu'on les interroge : et cependant ce sont de tels « hommes qui disent effrontément : *Felix qui potuit re« rum cognoscere causas.* J'admets même qu'ils sachent ; « n'est-il pas infortuné l'être qui ne peut rien achever de « ce qu'il entreprend, rien obtenir de ce qu'il désire? « Mais ils ne connaissent pas les choses. Leurs chefs, si « princes il faut les nommer, non-seulement diffèrent « touchant la science, mais même touchant les modes « d'inquisition. L'un prétend qu'on doit partir des choses « sensibles, l'autre commence par les choses non sensi« bles. Celui-là soutient que la science n'est que dans les « premières, celui-ci qu'elle est hors des dernières ; ils « s'inquiètent ainsi mutuellement, afin qu'aucun d'eux « ne s'attire la confiance.

« Mais si tu ne les prends point pour maîtres, est-ce « que Ptolémée même n'est point en opposition avec Pythagore touchant la proportion des nombres, quand il « démontre que le *diatessaron* et le *diapason* ne produisent qu'une seule consonnance?

« Épicure ne s'est-il point éloigné des autres philosophes dans l'explication qu'il donne de la vue chez « l'homme; et comme son opinion touchant ce sens est « opposée à la leur, ne l'ont-ils point appelé aveugle?

« Oublions ces derniers; venons aux maîtres modernes « de l'éloquence latine, à Cicéron et Boëce, par exemple; « ne sont-ils point en opposition touchant la division des « parties du syllogisme?

« A qui donc faut-il croire d'entre ceux qui tourmentent « nos oreilles de leurs innovations journalières, qui chaque jour naissent pour nous, nouveaux Aristotes et nouveaux Platons, qui promettent également et les choses « qu'ils savent, et celles qu'ils ignorent? Leur extrême « confiance, ils la placent dans leur extrême verbiage. « Qui offre une plus parfaite ressemblance avec un bouffon impudent que l'homme qui feint seulement de « sentir? Car ils disent qu'il n'y a en nous aucune voie « de certification, qu'il ne faut en croire au témoignage « d'aucun sens. Par quelle prérogative, s'ils sont privés « de sensation, ont-ils un autre mode de sentir? Ah! « plût à Dieu qu'ils devinssent tous aveugles et sourds! « Ils suivent, disent-ils, la raison pour guide, et rien « n'est plus aveugle que cette raison qui feint de voir ce « qui n'existe point..... »

Après cette vive sortie, la Philocosmie fait l'éloge de ses quatre autres suivantes : « Si la Fortune ne peut te « plaire, en voici une autre, la Puissance, à qui rien ne

« résiste, et dont l'autorité est telle parmi les hommes, « que si elle prétendait que les cygnes sont noirs et les « corbeaux blancs, chacun garantirait par serment la vé- « rité de son assertion. Ses faits, ses paroles même se ré- « pandent dans l'univers et y sont plus célébrés que les « fameux oracles de Jupiter Ammon et d'Apollon. A ses « côtés est la Dignité, qui lui est en quelque sorte soumise; « car possédant toutes les dignités en elle, c'est elle qui « les distribue à tous. Sous sa juridiction se trouvent les « dictatures, les consulats, les magistratures et autres « choses semblables : tu sais avec quelle ardeur les hom- « mes les désirent; ceux même d'entre eux qui se parent « du nom de philosophe les convoitent dans leur secrète « ambition, et bien qu'ils affectent de les mépriser, cepen- « dant ils se félicitent d'y être portés.

« La Renommée, étincelante d'yeux, et revêtue de « plumes, te révélera le passé, le présent et l'avenir. Jason « s'élançant sur une mer inconnue, Hercule combattant « des monstres sans nombre, Ménécée s'immolant pour « sa patrie; c'est la Renommée qui les encourage et les « pousse à d'aussi belles actions. Dans tous les âges, elle « produit les plus hauts faits; l'impossible même, elle « montre la possibilité de l'accomplir. Bannissant la dé- « crépitude de la vieillesse, semant en tous lieux le nom « de ses familiers tandis qu'ils vivent, elle les fait revivre « après leur mort, en perpétuant leur souvenir. Voilà « pourquoi ceux qui sont voués à son culte ont été appelés « dieux immortels par les anciens, et reçoivent encore les « hommages des âges postérieurs.

« La Volupté réunit sous son sceptre les plaisirs, de « quelque genre qu'ils soient. Est-elle absente, rien de ce « qui se dit ou se fait n'est agréable. La joie, la bonne

« santé, l'activité, dépendent également d'elle : aussi, les « hommes, pénétrés de l'utilité dont elle est aux sens, lui « rendent un culte général. C'est elle qui leur enseigna « à se oindre de parfums, à se couronner de fleurs pour « réjouir l'odorat; à savourer dans les liqueurs la dou- « ceur du miel et la vigueur du vin; à imiter l'éclat des « yeux par l'or et les pierres précieuses artistement tra- « vaillées; à charmer l'oreille par l'accord de sons har- « monieux. C'est elle enfin qui, pour qu'aucune partie de « notre corps ne fût perdue pour le plaisir, étendit à toute « sa superficie la faculté de sentir par le tact. Aussi Épi- « cure, homme sage, et l'un de nos familiers, définissant « le bien suprême, l'appelle la volupté, sans laquelle « rien de ce qui arrive ne pourrait être le bien. Je t'ai suc- « ciuctement décrit les avantages que t'offrent les jeunes « filles de ma suite : choisis entre elles, et ne te livre plus « à l'ennui de cette Philosophie sur laquelle tu t'assoupis- « sais il y a un instant : elle ne consiste que dans des « paroles qui ne charment que lorsqu'on les écoute. »

Après avoir ainsi parlé, la Philocosmie disparut et avec elle l'effet de ses discours.

La Philosophie entreprit de répondre à ces invectives, et élevant modestement sa tête, elle s'exprima ainsi : « Ne « cherche point, femme impudique, à m'arracher cet « adepte en revêtant tes mensonges de quelques noms, en « les habillant d'exemples pris au hasard; porte ailleurs « tes pas; jamais en ma présence tu ne lui tendras tes « piéges avec fruit. Et afin de délivrer ce jeune homme « et moi de ton importunité, je pèserai, j'examinerai les « sorties auxquelles tu t'es abandonnée contre moi : je « montrerai quelle opinion on doit avoir des prostituées « qui t'accompagnent.

« Des questions propres à la philosophie naissent, dis-tu, « d'innombrables épines pour l'esprit.

« Ecoute et apprends, si tu es sage. Le Créateur ex- « cellent de toutes choses, faisant tout à son image, au- « tant que la nature des objets le lui permettait, a orné « l'âme de la pensée que les Grecs appellent νοῦς. Tant « qu'elle jouit de son calme et de sa pureté, elle use de « cette faculté dans toute sa plénitude; aperçoit les choses « dans leur vérité, leurs causes et les principes des causes; « préjuge du futur par le présent; connaît ce qu'elle est; « ce qu'est la pensée qui comprend, la raison qui cher- « che. Lorsqu'elle est sous l'enveloppe d'un corps ter- « restre, elle perd une grande partie de la connaissance « qu'elle a d'elle-même : cependant cette lie élémentaire à « laquelle elle est unie ne peut entièrement anéantir la « noblesse de son essence. Elle cherche à reconquérir ce « qu'elle a perdu; à défaut de la *mémoire,* elle se sert de « l'opinion (*opinio*); et à l'aide de la connaissance qu'elle « a du tout, elle atteint les parties isolées; ramenant le « composé à ses plus simples éléments, examinant la na- « ture des parties, elle les dégage de toute composition « qui peut exister. Enfin trouvant la simplicité, elle envi- « sage avec une merveilleuse finesse la nature du principe. « Après cet examen, elle revêt peu à peu les principes de « leurs formes diverses, et arrive à la pluralité des com- « posés sensibles. Comme les principes sont limités, puis- « que sans cela il n'y aurait point de principes, il ne « s'élève point de doute sans fin parmi mes adeptes, à « moins que, par tes illusions, l'homme ne reste aveugle « à la lumière née de la question.

« La critique amère, que, selon ta coutume, tu as « faite des princes de ma famille, n'est pas plus difficile à

« détruire que le reste : tu les dis opposés touchant la re-« cherche des choses, et cela avec esprit. Quiconque aura « compris les opinions d'aussi grands hommes, telles qu'ils « les ont émises, les absoudra de cette accusation. Je m'ex-« plique. L'un d'eux, transporté par l'élévation de son « esprit et les ailes qu'il semble s'être créées par ses « efforts, a entrepris de connaître les choses par les prin-« cipes eux-mêmes ; a exprimé ce qu'ils étaient avant « qu'ils ne se reproduisissent dans les corps, et a défini « les formes archétypes des choses. L'autre, au contraire, « a commençé par les choses sensibles et composées ; et « puisqu'ils se rencontrent dans leur route, doit-on les « dire opposés ? Si l'un a dit que la science était hors « des choses sensibles, et l'autre, qu'elle était dans ces « mêmes choses, voici comment il faut les interpréter. Le « genre et l'espèce, car c'est d'eux qu'il est question, « sont les noms des choses qui leur sont soumises. A bien « dire, les noms *genre, espèce, individu*, sont imposés « à la même essence, mais sous un rapport divers. Les « philosophes, voulant traiter des choses comme soumi-« ses aux sens, et diverses par le nom et le nombre, ap-« pelèrent individus, Socrate, Platon et les autres. Con-« sidérant ensuite les mêmes êtres, non point selon la « diversité sensible, mais en cela qu'ils sont compris sous « le mot *homme*, ils les appelèrent *espèce*. Enfin les « envisageant comme désignés par le mot animal, ils les « appelèrent *genre*. Dans ce dernier mode de considéra-« tion, ils font abstraction des formes individuelles, « pour s'en tenir à un terme qui comprenne la généra-« lité ; ainsi *animal* indique la substance douée de vie et « de sensibilité ; le mot *homme*, outre la vie et la sensi-« bilité, dénote encore la faculté de raisonner et la mort.

« Le nom Socrate, à toutes ces idées, joint la restric« tion des accidents à un individu. L'homme qui n'est « point initié à la science conçoit les individus, mais ses « yeux, ceux même du philosophe se couvrent de nuages « dès qu'il s'agit de considérer l'espèce : ils ne peuvent « apercevoir l'espèce simple, sans nombre comme sans « restriction, ni s'élever à un terme simple qui indique « l'espèce. De là quelqu'un, entendant parler des univer« saux, s'écria tout ébahi : Qui me montrera le lieu où « ils résident? Ainsi l'imagination trouble le jugement et « s'oppose, comme par envie, à la finesse de son discer« nement. Tel est le propre des mortels, mais il appar« tient à l'intelligence divine, qui a revêtu la matière du « manteau subtil et varié des formes, de connaître dis« tinctement la matière sans les formes, les formes sépa« rées les unes des autres ou toutes ensemble : car avant « que toutes les choses que vous voyez fussent produites et « connues, elles existaient simples dans cette intelligence, « et parce que ce qui frappe vos regards compose le « genre, l'espèce et l'individu, à juste titre Aristote pen« sait que ceux-ci existaient dans les choses sensibles. « Cependant ces divers objets, en tant qu'on les appelle « genre et espèce, on ne peut les envisager par l'ima« gination, et voilà pourquoi Platon disait qu'ils exis« taient et se convenaient hors des choses sensibles, c'est« à-dire dans l'intelligence divine. Si mes souvenirs ne « me trompent, afin de faire valoir les sens, tu as appelé « la raison un guide aveugle. Rétorquant la proposition, « je dis que rien n'est plus certain que la raison, rien « n'est plus faux que le témoignage des sens; que, soit « dans les plus petites choses, soit dans les plus grandes, « il ne faut leur accorder aucun empire. Qui peut em-

« brasser de son regard la vaste étendue du ciel? Quelle « oreille en saisit l'harmonie céleste? Quel œil distingue la « petitesse des atomes? Quelle oreille est frappée du bruit « produit par leur choc? Les sens ne méritent donc au- « cune confiance; la simple opinion (*opinio*) peut naître « de leur témoignage, non la science des choses. Bien loin « même d'aider à la recherche du vrai, ils en détournent « l'esprit : si l'âme en effet s'attache à connaître un objet, « un son frappe l'oreille, la lumière les regards; le tu- « multe, produit dans les sens par l'impression, parvient « au siége de l'âme, et la détourne de son investigation. « Aussi toutes les fois que nous l'appliquons à des objets « élevés, cherchons-nous des endroits solitaires où les « sens nous causent moins de distractions. Voilà pour- « quoi, dans le sommeil, l'âme étant plus affranchie de « leur agitation, et en jouissance de sa perspicacité, elle « aperçoit dans l'avenir ce qui est vrai ou vraisemblable; « au lever de l'aurore, elle est aussi moins sujette à se « tromper, parce qu'alors elle se trouve dans un plus « grand état de liberté, la digestion des aliments étant « achevée.

« Enfin les sens ne peuvent apprécier comment ils « sentent et ce qu'ils sont. Ce privilége n'appartient point « au vulgaire, qui ne sait point douter, mais aux seuls « philosophes. Ne vante donc plus si impudemment ces « sens, qui ne peuvent même sentir ce qu'ils sont; char- « geons-les plutôt d'imprécations. »

La Philosophie termine par une tirade que j'omets, et reprend haleine. Adélard profite de son repos pour rompre un silence qu'il gardait avec peine. « Permettez- « moi, je vous prie, ô guide de la vérité, de combattre « cette présomptueuse; il sera d'un grand prix pour moi

« rance que tu m'avais donnée en te vouant ardemment « à mon culte dès ta tendre jeunesse; puisque tu m'as « délivrée de ce monstre, il serait injuste que je me reti- « rasse sans te gratifier d'un présent. Il ne m'est plus per- « mis de te refuser ma confiance; je possède sept vier- « ges; je vais en décrire les habitudes et le caractère, « afin que tu choisisses celle que tu désireras; peut-être « même sera-t-il plus conforme à tes goûts comme à ton « esprit de les accueillir toutes à la fois. »

Alors la Philosophie décrit les sept arts libéraux : la Grammaire, la Rhétorique, la Dialectique, l'Arithmétique, la Musique, la Géométrie et l'Astronomie; c'était ce qui composait le *trivium* et le *quadrivium*. Je ne m'arrêterai point à cette peinture, qui n'offre rien de remarquable, ou du moins les traits qu'on y pourrait recueillir sont étrangers à mon sujet. Dans la description de la géométrie, Euclide me semble être le philosophe dont il est dit : *Unde factum est sapiens quidem vir subtilitate mentis elatus id expendens... qua ratione regulam omnibus sæculis perennem de terræ mensura habere posset*.... En effet, à la suite de cet éloge, Adélard donne des procédés pour mesurer la hauteur d'une tour et la profondeur d'un puits, quelles qu'elles soient. La Philosophie ajoute : *Hæc tibi de multis pauca : de gravibus levissima excerpsi, ut et ejus præcepta videantur tibi credibilia et attendenti animo non minus intelligibilia. His itaque cæterisque ejus præceptis si quis instruatur, per terram viam sibi in cœlum ingenio parabit et quantitatem superiorum differentiamque comprehendet.*

Il était naturel qu'Adélard prêtât à la Philosophie un langage conforme aux idées du siècle : aussi ne doit-on pas s'étonner qu'elle s'exprime ainsi au sujet de

l'astronomie : *Hanc si quis sibi privatam facere posset, non modo præsentem rerum inferiorum statum, verum et præteritum et futurum non diffiteretur : superiora quippe illa divinaque animalia inferiorum naturarum principium et causæ sunt.*

Enfin la fiction se termine par une péroraison que la Philosophie adresse à son adepte : elle l'exhorte à persévérer dans le culte qu'il rend aux sciences, parce qu'elles ornent l'esprit, prémunissent le cœur contre les appas du vice et consolent dans la vieillesse. « La connaissance « intime des vierges offertes à ton imagination ne s'ac- « quiert point dans le même lieu : il faut parcourir les « peuples divers, écouter leurs docteurs, garder le souve- « nir de leurs leçons. Ce qu'on ne saurait étudier en « France, tu le trouveras au delà des Alpes, et la Grèce « te révélera ce que tu ne saurais apprendre chez les « Latins. » La Philosophie se retira et ses vierges aussi.

Adélard ajoute qu'il s'adonna désormais avec plus d'ardeur à l'étude. A peine une lecture est-elle achevée qu'il en commence avidement une autre. Enfin il va de Salerne dans la Grande-Grèce, où il étudie sous un médecin de cette contrée qui lui explique la vertu de l'aimant. Chercher ailleurs la science que sa patrie ne lui offrait point, voilà le but de ses courses, but qui doit l'absoudre du reproche dont on le charge.

Adélard composa aussi ses *Quæstiones naturales* au retour de ses voyages (1). Se trouvant un jour au milieu

(1) Les Questions naturelles d'Adélard ont été imprimées à la fin du XIVe ou au commencement du XVe siècle. Cette édition, dont la Bibliothèque du Roi possède un exemplaire, est fort rare et ne porte ni titre, ni indication de date ou de lieu. La plupart des bibliographes en ont ignoré l'existence.

de ses amis, son neveu lui proposa de leur donner une idée des doctrines arabes. Cette proposition ayant été acceptée, il répéta le traité dont je parle. Mais il a soin de prévenir que dans cet exposé il ne présentera rien sous son propre nom ; car, dit-il : *habet hæc generatio ingenitum vitium, ut nihil quod a modernis reperiatur putent esse recipiendum, unde fit ut si quando inventum proprium publicare voluerim, personæ id alienæ imponens, inquam, Quidam dixit, non ego* (1).

L'ouvrage est écrit sous la forme d'un dialogue entre le neveu et l'oncle. L'un pose les questions, l'autre les résout. « Nous étions convenus, dit Adélard à son neveu, « lorsque je te laissai il y a sept ans dans les écoles de « Laon, que je me livrerais à l'étude des doctrines arabes, « et que toi tu t'instruirais des opinions philosophiques « reçues en France. Le moment est venu d'examiner « jusqu'à quel point nous avons rempli cet engagement « mutuel ; je ne veux point toutefois prendre sur mon « compte les choses nouvelles que j'émettrai ; je connais « trop bien le sort réservé par le peuple aux maîtres de « l'enseignement ; j'embrasserai la cause des Arabes et « non la mienne. »

L'intention d'Adélard était-elle de mettre en faveur les principes de la philosophie arabe, ou de publier sous ce voile ses propres principes ? Ces expressions se prêteraient à ces deux inductions, si l'on ne le voyait, dans le cours de sa vie, occupé à traduire et à répandre les écrits et les opinions des Arabes ; ce qui prouve qu'il les regardait comme supérieurs aux Occidentaux.

(1) Jean de Sarrisberry exprime une plainte à peu près semblable dans le début de son *Metalogicus*.

Adélard parle d'abord des plantes, puis des animaux, de l'homme, de la terre et du ciel.

Voici quelques-uns des principes développés dans les *Quæstiones naturales*.

Le monde est composé de quatre éléments, qui se retrouvent dans toutes ses parties, quoique l'œil ne les aperçoive point. Il existe une telle liaison entre eux, que rien n'est absolument simple par rapport à nos sens ; et au lieu de les appeler par le nom substantif, il faut, pour être exact, se servir du nom adjectif, parce qu'il indique le principe dominant.

Les végétaux offrent un exemple de ce mélange : chez eux le principe terrestre domine ; et les trois autres principes, l'eau, l'air, et le feu, s'y trouvent dans une progression décroissante : *Herba*, dit-il, *per terram cohærens, per aquam diffundens, per aerem et ignem surgens*. Cette combinaison des éléments et de leurs qualités produit l'ordre établi dans les choses inférieures qui, par une perpétuelle dissolution, retournent à leurs semblables.

Rien dans le monde sensible ne périt entièrement, n'est moindre aujourd'hui que lorsqu'il a été créé ; si quelques parties cessent d'être unies à d'autres, elles ne cessent point d'exister pour cela, mais elles contractent une autre alliance.

Il faut en tout distinguer la *quantité* et la *vertu efficace*. La première est soumise à l'autre : voilà pourquoi nous attribuons à tel végétal une qualité chaude, quoique le principe terreux soit en quantité dans les végétaux ; quant à la diversité des qualités chez les plantes, elle provient de la propriété de l'élément qui les alimente.

Les animaux ruminants sont ceux dont le tempérament est froid.

Les animaux ont-ils des âmes ? oui. Nous les voyons fuir ce qui leur nuit, rechercher ce qui leur est bon. Le chien reconnaît la voix, la personne de son maître dans une grande assemblée : à la chasse, il suit la piste du gibier sans la perdre et sans se tromper de proie. Chacun de ces actes suppose une sensation éprouvée et un jugement : or, le jugement réside dans l'âme ; donc les animaux ont une âme.

Pourquoi dans les hommes l'esprit et la mémoire semblent-ils se nuire mutuellement ?

L'âme opère trois actes dans le cerveau : elle comprend, juge et retient ; ce qui a conduit à partager le cerveau en trois cellules : la première occupe la partie intérieure de la tête, c'est le siége de l'intelligence ; la seconde, le milieu, où réside le jugement ; la mémoire occupe la troisième, c'est l'occiput. La vigueur de l'esprit, de l'intelligence, naît de l'humidité ; la mémoire vient de la sécheresse : une surface liquide reçoit toutes les impressions et n'en conserve aucune, c'est l'esprit ; une surface dure, telle que la cire, les reçoit plus difficilement, c'est la mémoire. Comme ces deux facultés ont un principe différent, elles ne peuvent se rencontrer simultanément dans le cerveau.

Pourquoi le globe terrestre reste-t-il suspendu au milieu de l'air, lorsque tout corps grave tend à descendre ?

Dans la nature chaque chose recherche son homogène, et fuit l'hétérogène. C'est un principe général que tout corps grave tend vers le point infime ; dans un corps rond, ce point est le centre : ainsi, sur la terre, chaque corps doit s'accélérer vers le centre, point invisible et simple. Comme d'ailleurs ce point est fixe, ce qui l'atteint reçoit de lui la stabilité. Telle est la cause de la stabilité de notre globe et de ses parties.

Le feu, élément opposé à la terre, tend à s'en éloigner, et s'élevant dans la région supérieure, il y forme une circonférence naturelle. La terre, par une aversion semblable, s'éloigne du feu et occupe le centre, parce que c'est le lieu où elle se trouve le plus éloignée de cet élément.

Les tremblements de terre proviennent de l'air qui, contenu dans son sein, s'en échappe avec fracas.

Plusieurs raisons prouvent que les étoiles sont des êtres animés, par exemple le lieu qu'elles occupent et qui les rapproche de la Divinité, l'influence qu'elles exercent, la beauté de leur course, leur forme, leur composition. Elles s'alimentent d'une nourriture pure et légère, des vapeurs qui s'élèvent de la terre et de l'eau, et qui ont perdu, lorsqu'elles arrivent aux étoiles, ce qu'elles avaient de lourd et de putride.

Adélard cite Boëce et Aristote; mais rien ne prouve qu'il possédât les ouvrages de ce dernier philosophe dont il ne rapporte que quelques opinions. Ses traités montrent d'ailleurs que la philosophie péripatéticienne n'était point encore répandue en Occident, car il en eût parlé avec plus d'étendue. Il ne cite nominativement aucun des écrivains orientaux.

J'ai pensé qu'Adélard avait voyagé chez les musulmans, et cette conjecture est confirmée par ses connaissances dans l'arabe. Son savoir, ses voyages lui acquirent une grande réputation, et ses opinions firent autorité même dans le XIIIe siècle. Vincent de Beauvais le cite fréquemment, et le plus souvent sous la dénomination de *philosophus Anglorum*.

Note I, Page 27.

Le P. Oudin place la naissance d'Alain en 1114, et sa mort en 1203, contre l'opinion de ceux qui pensent qu'il y eut deux personnages du même nom, séparés tout au plus par le laps d'un siècle (1). Dans tout état de choses, il est constant, d'après le témoignage d'Albéric (2) et de Henri de Gand (3), que l'auteur de l'*Anti-Claudianus* vivait vers la fin du XIIe siècle, et je m'en tiens à ce seul fait.

Parmi les divers traités d'Alain qui font partie de l'édition donnée par Ch. de Visch (4), un seul, l'*Anti-Claudianus*, m'a paru susceptible d'un examen attentif; les autres ne m'ont offert que trois ou quatre citations d'Aristote.

Dans le traité *de Fide Catholica*, c. 30, on lit cette citation du dialogue attribué à Mercure Trismégiste, et intitulé *Asclepias : Omnis enim immortalitatis est anima*. Peu après, on trouve deux allégations fournies par le livre *de Essentia summæ bonitatis*; les voici : *anima est in horizonte æternitatis et ante tempus nomine æternitatis. — Res destructabiles sunt ex corporeitate, non ex incorporeitate*. Au même endroit, Alain s'appuie du sentiment d'Aristote : *Si istius est consecutivum malum et illius est consecutivum bonum, magis est illud eligendum cujus est consecutivum bonum quam*

---

(1) *De Script. ecclesiast.*, t. II, p. 1386 et suiv. Voyez à ce sujet l'*Histoire littéraire de France*, t. XIV, p. 354 et suiv. Cf. t. XVI.

(2) *Chronicon*, ed. Leibnitz, p. 429.

(3) *De Illustr. eccl. Script.*, c. 21, ap. Fabricii Bibl. Eccles., p. 396 et suiv.

(4) *Alani Magni de Insulis opera edita a Carolo de Visch*, Antwerpiæ, 1653, in-fol.

aliud cujus est consecutivum malum. Alain se sert aussi de l'autorité de Platon dans le Timée et le Phédon. Je dois dire ici qu'il s'agissait de l'immortalité de l'âme : c'était une occasion favorable de mettre en scène Aristote, si ses livres de l'Âme eussent été connus.

Le livre *de Planctu naturæ* contient quelques sorties contre le philosophe grec, et toujours sous le rapport de la dialectique.

L'*Anti-Claudianus*, poëme très-célèbre, fut composé, selon la conjecture de Ch. de Wisch et Barth, pour combattre les principes émis par Claudien dans ses deux livres *in Rufinum*. En effet, dans plusieurs manuscrits, cette œuvre poétique d'Alain porte ce titre : *Anti-Claudianus de Anti-Rufino*. Cette conjecture a reçu l'assentiment de Fabricius (1), quoiqu'il l'eût d'abord rejetée (2). Voici le sujet du poëme (3).

La Nature gémissant sur l'état de corruption où l'homme est tombé, veut en créer un nouveau qu'elle parera de toutes les qualités ; mais elle ne peut y parvenir sans le secours des Vertus.

Elle vient en son palais, bâti sur une montagne élevée et garnie d'arbres, dont le plateau, fécondé par une source d'eau vive, s'unit à la voûte des cieux. C'est dans cette demeure qu'elle convoque les Vertus. Lorsqu'elles sont assemblées, la Nature leur expose son dessein : « Réunissons nos efforts, formons un être si parfait

---

(1) *Bibl. med. et inf. lat.*, t. I, p. 35.

(2) *Bibl. lat.*, lib. III, c. 13.

(3) M. Legrand d'Aussy a donné la notice d'une traduction française de ce poëme. (*Notices et extraits des manuscrits*, t. V, p. 546 et suiv.)

qu'il puisse racheter les vices de toute son espèce, formons-le :

Non terræ fæcem redolens, non materialis,
Sed divus homo; nostro molimine terras
Incolat, et nostris donet solatia damnis.
Insideat cœlis animo, sed corpore terris.
In terris humanus erit, divinus in astris.

La Prudence approuve le vœu de la Nature; mais si nous pouvons former l'homme matériel, qui de nous l'animera? Si, dans la nature, tout tend vers le mouvement, ne faut-il point un premier moteur qui le lui donne? Comment lui procurer cette âme qui tire son origine du ciel?

La Raison approuve et le discours de la Nature et l'objection de la Prudence. Ce que la Nature forme, l'Auteur suprême le perfectionne; Dieu crée de rien un objet divin, la Nature procrée de quelque chose des objets caducs et périssables; l'un commande, l'autre exécute. La Raison propose que la Prudence soit envoyée vers Dieu pour lui demander cette âme, sans laquelle le corps le plus parfait ne saurait exister. La Prudence se défend d'une mission dont elle serait indigne; mais la Concorde prend la parole; elle développe avec énergie les maux que la Discorde, en son absence, a causés parmi les hommes, et persuade à sa sœur d'accepter la mission dont le conseil la charge.

La Prudence appelle les sept vierges qui lui sont soumises :

Cautæ, prudentes, pulchræ, similesque puellæ
Septem, quæ vultum sub septem vultibus unum (1)

(1) Adélard avait déjà exprimé la même idée.

Reddunt, quas facies, genus, ætas, forma, potestas,
Una tenet, tenet una fides, tenet una voluntas.

A cette peinture, on reconnaît facilement les sept Arts libéraux, auxquels la Prudence ordonne de lui construire un char dont la légèreté facilite sa marche rapide vers le ciel.

La Grammaire fait le timon, que l'auteur met au rang que tient une préface dans un livre; la Logique fait l'axe; la Rhétorique évoque l'idée, la met en pratique, conduit la main de ses sœurs, et perfectionne l'ouvrage; l'Arithmétique fait la première roue, et les trois autres Arts libéraux, les autres roues.

La Raison, qui doit conduire le char, l'attelle de cinq chevaux; ce sont les cinq sens; mais les deux derniers se confondent assez pour paraître n'en former qu'un.

La Prudence s'élance sur son char et le dirige vers le ciel. Chemin faisant, elle admire et décrit tous les objets merveilleux qui frappent sa vue.

Enfin elle touche à la sphère des étoiles, et là le char s'arrête : la Raison ne trouve plus de route tracée; les coursiers ne veulent point avancer. Tandis que la Prudence, livrée à l'incertitude, ne sait si elle doit s'en retourner ou continuer son chemin, elle aperçoit une jeune fille placée au sommet du ciel étoilé; la Théologie, car c'est elle dont il s'agit, offre à la Prudence de la conduire, si elle veut descendre de son char et l'accompagner, proposition qui est acceptée. La Prudence abandonnant ses autres chevaux, monte sur l'un d'eux, le sens de l'ouïe, que la Raison guide; plus les deux vierges s'élèvent vers le séjour de la Divinité, plus éblouissantes sont les merveilles qui frappent leurs regards; à la vue de la hiérarchie brillante des anges, de la gloire des saints, à

l'aspect de la Vierge et de la nature de Jésus-Christ, qui domine toute les puissances célestes, la Prudence perd ses sens et tombe dans une profonde léthargie. Ici, le poëte s'écrie dans un pieux enthousiasme :

Tullius ipse silet, raucescit lingua Maronis;
Languet Aristoteles, Ptolomei sensus aberrat.

La Théologie aidée de la Foi, sa sœur, dont elle appelle le secours, la rend à la vie. La Foi conduit désormais la Prudence, qui renonce à se laisser guider par la Raison. La Prudence parvient enfin devant le trône de Dieu. Le Tout-Puissant l'écoute, accède à sa demande, et forme une âme sur le type éternel arrêté dans sa sagesse; mais en la lui confiant, il lui recommande de veiller soigneusement à ce que sa pureté ne soit frappée du maléfice d'aucune planète. La Prudence redescend vers la terre, et confie l'âme à la Nature et aux Vertus. La Nature forme le corps, la Concorde unit cette œuvre au souffle divin. Alors chacune des Vertus se plaît à douer cet être nouveau de quelque don. La Noblesse se présente la dernière, mais elle ne donne rien en propre. Elle va trouver la Fortune, sa mère, et la persuade de concourir, en ce qui la concerne, à la perfection de l'homme. Et que puis-je donner, ma fille, à l'être formé par la Nature et les Vertus? Toutefois elle exerce aussi sa générosité, mais la Raison assiste à l'hommage de la Fortune, de peur que ses faveurs ne soient mêlées de quelque ferment de trouble futur.

Cependant Alecto est instruite du projet de la Nature et de son exécution. L'idée de la perfection humaine l'agite et la trouble; les essaims des Vices se rassemblent à sa voix, et, suivant ses traces, ils assaillent l'auguste

conseil. Mais l'homme formé par la Nature, animé du souffle divin, embelli par les Vertus, va triompher de cette attaque imprévue : les Vices sont mis en fuite, et la Victoire couronne les efforts de l'homme parfait.

Telle est la marche de ce poëme célèbre, à la fois mystique, moral et philosophique, qui n'appartient proprement à aucune secte, et dont le but est d'enseigner à l'homme ce qu'il tient de Dieu, ce que la nature fait pour lui, où finit l'empire des sens, où la raison elle-même doit s'arrêter pour se soumettre à la foi.

Alain a semé ce poëme d'une infinité de descriptions qui y jettent du charme et de la variété ainsi que de détails propres à donner une idée de l'état des connaissances physiques de son temps. Sa description du palais de la Nature, des tableaux qu'il y place, est très-ingénieuse. C'est là qu'il compare la logique à la peinture :

O nova picturæ miracula! Transit ad esse
Quod nihil esse potest! Picturaque simia veri,
Arte nova ludens, in res umbracula rerum
Vertit, et in verum mendacia singula mutat.
Sic logicæ vires artis subtiliter hujus
Argumenta premunt, logicæque sophismata vincunt.

Parmi les grands hommes dont il indique l'effigie, se trouvent Platon, Ptolémée, Virgile, Cicéron, sous des attributions qui les qualifient assez exactement. Aristote n'est point oublié.

Illic arma parat logico, logicæque palestram
Pingit Aristoteles (1).

La réunion des Vertus lui fournit l'occasion de les décrire : il place, par un semblable artifice, la peinture des

(1) Lib. 1, cap. 4.

Arts libéraux qui doivent construire le char de la Prudence. Cette partie du poëme n'est pas même sans utilité pour l'histoire littéraire, Alain indiquant sous chacun des arts libéraux les auteurs qui en ont traité. Pour la grammaire, il nomme Donat, Aristarque, Dindyme et Priscien. La peinture de la dialectique se termine par ces vers :

Autores logicæ, quos donat fama perenni
Vita, nec sepelit illos quos terra sepultos
Velat, sed recolens defunctos suscitat orbi.
Illic Porphyrius, directo tramite pontem
Dirigit, et monstrat callem quo lector abyssum
Intrat Aristotelis, penetrans penetralia libri.
Illic Porphyrius arcana resolvit, ut alter
OEdipodes nostri solvens ænigmata Sphingos,
Verborum turbator adest, et turbine multos
Turbat Aristoteles noster, gaudetque latere.
Sic logica tractat quod non tractasse videtur;
Non quod aberret in hoc, sed quod velamine verbi.
Omnia sic velat, quod vix labor ista revelet.
Qui tamen idcirco vestit sua dicta latebris,
Ne sua prosternat secreta; suumque relinquens
Arcanum vulgo tandem vilescere cogat.
Nam sua secreti majestas vilet, et omni
Privatur splendore sui, si publica fiet.
Nam res vulgatæ semper fastidia gignunt,
Ex re vulgata contemptus nausea surgit.
Zeno pugil logicus, logices athleta, sophiæ
Rex et ductor adest, logicæ sibi prælia quærens,
Illius nudat latebras imosque recessus.
In lucem tenebrosa refert, nova ducit in usum,
Excusatque tropos, in normam schema reducit.
Exerit ambiguum Severinus: quo duce linquens
Natalem linguam, nostri peregrinat in usum.
Sermonis logicæ virtus, dicatque latinum (1).

(1) Lib. III, cap. I.

Je citerai également les quatre vers relatifs à Cicéron, au sujet de sa Rhétorique, parce que j'aurai lieu d'en faire l'application :

Illic rhetoricam sibi solus Marcus adoptat,
Immo parit; quare Ciceronis filia dici
Ars merito poterit, quam gignit Tullius; a quo
Ars ortum ducens censeri Tullia posset (1).

Après Cicéron, viennent Quintilien, Symmachus, Sidonius. Alain cite encore pour l'arithmétique Nicomachus, Gilbert, Pythagore, Chrysippe; pour la musique Michel, pour l'astronomie Albumasar. La Prudence ne parcourt point l'immensité de l'air et des cieux sans peindre les merveilles semées sur sa route : de là l'émission de quelques idées sur les phénomènes de la nature, sur la cause des vents, des nuages, de la foudre, de la grêle, etc., sur l'ordre des planètes et leur propriété, tout cela d'après les opinions du siècle.

J'ai prouvé par cet examen des œuvres d'Alain, qu'Aristote n'y paraissait que comme dialecticien. Aucun de ses traités sur la Physique et la Métaphysique n'y sont allégués, même lorsque l'immortalité de l'âme y est traitée avec quelque développement. Cependant ce docteur eût pu connaître les livres des Météores, traduits vers la fin du XIIe siècle.

Note K, Page 28.

Une lettre de Notker, publiée par M. J. Grimm (*Gottingischen Anzeigen*, 1835, 92sten Stuck.), nous fait connaître les traductions dont il est l'auteur : *Ad quos* (*ecclesiasticos libros*), dit-il, *dum accessum habere nos-*

(1) Lib. III, cap. 2.

tros vellem scholasticos ausus sum facere rem pæne inusitatam, ut latine scripta in nostram conatus sim vertere et syllogistice aut figurate aut suasorie dicta per Aristotilem (sic) *vel Ciceronem vel alium artigraphum elucidare. Quod dum agerem in duobus libris Boetii qui est de Consolatione Philosophiæ et in aliquantis et de Sancta Trinitate, rogatus* (sum?) *et metrice quædam scripta in hanc eadem linguam traducere, Catonem scilicet et Bucolica Virgilii et Andriam Terentii. Mox et prosam et artes me tentare voluerunt, et transtuli Nuptias Philologiæ et Categorias Aristotelis et Peryermeneias et Principia Arithmeticæ. Hinc reversus ad divina totum Psalterium et interpretando et secundum Augustinum exponendo, consummavi; Job quoque incepi, licet vix tertiam partem exegerim. Nec solum hæc, sed et novam Rhetoricam et Computum novum et alia quædam opuscula latine conscripsi.* La traduction du *Psautier,* longtemps contestée à Notker, fait partie du recueil de Schilter, *Thesaurus Antiquitatum,* Ulmæ, 1727, 3 vol. in-fol., t. I; elle est précédée d'une Dissertation historique et critique de Bernard Franck, bibliothécaire du monastère de Saint-Gall. Les versions de Boëce, de Capella, et d'Aristote ont été publiées par M. E. G. Graff, *Althoch Deutsche, dem Anfange des* 11ten *Jahrhunderts angehorige. Ubersetzung und Erlaüterung der von Boethius verfafsten* 5 *Bucher* de Consolatione Philosophiæ.— *Ubersetzung und Erlaüterung der Aristotelischen Abhandlungen* Κατηγορίαι *und* Περὶ Ἑρμηνείας. — *Ubersetzung und Erlaüterung der von Mart. Capella verfafsten* 2 *Bucher* de Nuptiis Mercurii et Philologiæ, Berlin, 1837, *in*-8°.

Note L, Page 30.

Les citations des ouvrages logiques d'Aristote qu'on trouve dans Abélard sont empruntées aux versions de Boëce, ainsi qu'on peut s'en convaincre. Il en est de même pour les citations de l'Introduction de Porphyre.

Pour les autres parties de la philosophie, Abélard suit volontiers les opinions de Platon, qu'il appelle *maximus philosophorum* (1). On voit qu'il existait au XIe siècle une version latine du Timée, celle de Chalcidius (2). Enfin Abélard fait encore usage du traité attribué à Mercure, et intitulé *De Verbo Perfecto*.

Note M, Page 31.

Robert de Courçon, après avoir joué un rôle brillant dans les affaires politiques et religieuses du temps, forcé de quitter une carrière où sa réputation n'était point restée sans tache, mourut en Égypte, en 1218, César d'Heisterbach après 1227, Guillaume en 1228, à ce que l'on croit (3).

La Porte Du Theil à qui l'on doit d'intéressantes recherches sur la vie de Robert (4) devait donner la notice des manuscrits qui renferment ses ouvrages; mais il n'a pas tenu sa promesse. J'ai lu avec attention un exemplaire incomplet de sa Somme de Théologie que possède la Bibliothèque Royale, et je n'y ai trouvé aucune cita-

---

(1) Muratori, *Antiq. Ital.*, t. III, p. 1032 et 1104.
(2) *Ib.*, p. 239 et 1112.
(3) Fabricius, *Bibl. med. et inf. lat.*, t. III, p. 139.
(4) *Notices et extraits des manuscrits*, t. VI.

tion qui se rapportât à Aristote : ou ma vue m'a trompé, ou son nom n'y est point exprimé une seule fois (1).

César garde le même silence sur le philosophe grec : il parle, à la vérité, de la condamnation de ses livres (2); peut-être est-ce pour ce motif qu'il n'ose l'alléguer. Un fait curieux, dont il nous a conservé le souvenir, est le zèle que les écoliers mettaient à aller étudier la nécromancie à Tolède : *Cum complures ex diversis regionibus scholares apud Toletum studerent in arte necromantica*... (3).

L'abbé Le Bœuf et, d'après lui, les auteurs de l'*Histoire littéraire* (4) ont prouvé que Guillaume devait être distingué de Guillaume de Seignelay, évêque d'Auxerre, avec lequel on l'a quelquefois confondu. Cette confusion a été commise dans le titre de l'édition de ses Commentaires sur le Maître des Sentences.

Note N, page 31.

Guillaume d'Auvergne, élevé au siége épiscopal de Paris en 1228, mourut en 1248, selon les historiens ecclésiastiques et les auteurs de la *Gallia christiana*. La fondation de Sainte-Catherine de la Couture, la dispersion de l'Université en 1229, l'érection de la chaire de théologie chez les franciscains et les dominicains, l'admission des frères mendiants au partage des honneurs académiques, la pluralité des bénéfices, objets de disputes très-vives; enfin ce qui nous intéresse le plus ici, la propagation des doctrines des philosophes grecs et arabes développées

(1) Fonds de Sorbonne, 378.
(2) *Illustr. mirac. et hist. mirab.* lib. v, c. 25.
(3) *Ibid.*, c. 4.
(4) *Histoire littér. de France*, t. XVIII, p. 115 et suiv.

avec éclat par Albert le Grand, Alexandre de Hales, Robert, évêque de Lincoln, etc; tels sont les grands événements qui font de l'épiscopat de Guillaume d'Auvergne l'une des époques les plus intéressantes de l'histoire ecclésiastique de la France.

A la vérité, Guillaume semblait fait pour le temps où il vivait. Animé d'une piété fervente, riche de l'érudition sacrée et profane qu'on pouvait acquérir alors, dialecticien habile, philosophe éclairé, on le vit combattre de toutes ses forces la philosophie nouvelle; rejeter en métaphysique et en science naturelle ce qui ne pouvait se concilier avec le texte de la Bible, dans laquelle il puisait les principes de sa doctrine. Sans doute un zèle trop ardent et le défaut de lumières suffisantes le poussèrent au delà de ce que demandaient la raison et nos dogmes; mais on est disposé à l'excuser, lorsque l'on considère les excès dans lesquels le goût des discussions philosophiques entraîna les théologiens du même âge.

Le temps a conservé son nom et un grand nombre de ses écrits; publiés séparément et à diverses époques, ils ont enfin été recueillis en deux volumes in-fol. par les soins de Bl. Ferron, chanoine de Chartres, en 1674 (1).

Dans ces écrits, on trouve de fréquentes citations d'Aristote, de Platon et de quelques philosophes arabes. Voici les divers ouvrages d'Aristote dont j'ai pu recueillir des citations assez étendues pour les appliquer aux versions latines et en assigner l'origine.

I. *Liber Metaphysicorum*. Il n'est point difficile de

(1) *Guillelmi Alverni, episcopi Parisiensis, opera omnia*, Aureliæ, 1674. M. de Gérando a consacré, dans la *Biographie universelle*, un article intéressant à Guillaume d'Auvergne. Cf. *Histoire littér.*, t. XVIII.

déterminer quelle a été la traduction employée par Guillaume d'Auvergne ; il allègue en plusieurs endroits cette phrase du premier livre : *Omnes homines natura scire desiderant* (1) ; or nous savons que le prologue dont elle fait partie ne se trouve pas dans les versions arabes (2).

Ailleurs il dit d'après Aristote : *Quædam ex animalibus carent virtute memorativa propter quod nec disciplinabilia sunt* (3) : ce qui ne peut être emprunté que du même prologue.

Enfin Guillaume cite encore la Métaphysique d'Aristote, Opp., t. I, p. 108, 119, 121, 271, et ailleurs.

II. *Liber de Anima*. Guillaume d'Auvergne est auteur d'un traité *de l'Ame* où il s'attache surtout à réfuter Aristote; ce philosophe, dit-il, s'exprime ainsi au commencement de son livre *de l'Ame :*

Bonorum et honorabilium notitiam opinantes, magis autem alteram altera utpote quæ de melioribus atque nobilioribus est, etc.

Voici le même passage tiré des deux versions latines :

Vers. græc.-lat. *Bonorum honorabilium notitiam opinantes, magis autem alteram altera aut secundum certitudinem, aut ex eo quod meliorum quidem et mirabiliorum est*, etc.

Vers. arab.-lat. *Quoniam de rebus honorabilibus est scire de rebus aliquid, quæ differunt ab invicem aut in subtilitate aut quia sunt scitæ per res digniores et nobiliores*, etc.

---

(1) *De Retributionibus Sanctorum*, Opp., t. I, p. 325; *De Anima*, Opp., t. II, p. 98, 183.

(2) Voyez plus haut, p. 177.

(3) *De Universo*, Opp., t. I, p. 843.

Définition de l'âme rapportée par Guillaume.

Perfectio corporis physici organici potentia vitam habentis (1).

Vers. græc.-lat. *Anima est primus actus corporis organici physici potentia vitam habentis.*

Vers. arab.-lat. *Anima est prima perfectio corporis naturalis organici habentis vitam in potentia* (2).

Dans le même traité, Guillaume rapporte cette espèce de paraphrase du texte d'Aristote :

Si quis dixerit animam scire vel intelligere, perinde est ac si diceret eam texere vel ædificare : anima vero nec scit, nec intelligit, sed homo in anima (3).

Ce passage se lit ainsi dans les textes latins :

Vers. græc.-lat. *Dicere autem irasci animam, simile est et si aliquis diceret eam texere vel ædificare. Melius autem est fortassis dicere non animam misereri aut addiscere, aut intelligere, sed hominem anima.*

Vers. arab.- lat. *Dicere autem quod anima irascitur, est simile quod texit aut ædificat. Melius enim videtur non dicere quod anima pietatem habet, aut docet, aut distinguit, sed dicere quod homo facit hoc propter animam* (4).

Guillaume fait à ce sujet les réflexions suivantes :

Verum ista expositio Aristotelis multum longe videtur esse in intentione ipsius, cum ipse generaliter removeat scire et intelligere ab anima. Expositio autem ista cum sit multum particularis, videtur solummodo de quo-

---

(1) *De Anima*, Opp., t. II, p. 65.
(2) *Ibid.*, lib. II, text. 6 et 7.
(3) *Ibid.*, Opp. II, p. 81.
(4) Lib. I, text. 64.

dam scire et intelligere. Forsitan autem apud Græcos id est in græco eloquio intentio Aristotelis aptior est, et alia in prædicto sermone quam nostra latinitas exprimit. Proinde mihi videtur abusivum valde, etc.... *Omnibus igitur iis diligenter inspectis atque pensatis, tutius est contradicere interpretationi et sensui quem imponunt isti imbecilles sermoni Aristotelis antedicto, et verisimilius est, ut prædixi, latinitatem nostram intentionem Aristotelis nobis non explicare in parte ista* (1).

Ce passage n'est point sans importance; dans cette critique de la version latine, 1°. il n'est point question de l'intermédiaire des Arabes et la fausse interprétation est imputée à ceux qui traduisirent immédiatement du grec; 2°. on voit encore que l'on se servait des versions latines sans recourir aux textes originaux.

III. *Libri Physicorum.* Guillaume fait un emploi assez fréquent de la Physique d'Aristote; mais une circonstance qui m'a frappé et mérite quelque attention, c'est que Guillaume la cite tantôt sous le titre de *Liber de Auditu*, et tantôt sous celui de *Libri Physicorum*, et jamais il ne laisse apercevoir s'il comprend sous ces deux dénominations un seul et même ouvrage. Deux fois il allègue l'exposition d'un commentaire arabe sur le livre *de Auditu.* Peut-être dira-t-on que dans les endroits où l'illustre prélat cite cet ouvrage sous le titre de *Libri Physicorum*, il le citait d'après le témoignage d'écrivains antérieurs à son siècle, et que partout où il l'appelle *Liber de Auditu*, il emploie la version arabico-latine à laquelle Averroës, dans le prologue de son commentaire, donnait en effet ce titre. De l'admission de cette hypothèse,

---

(1) *De Anima*, Opp., t. II, p. 82.

il résulterait la conséquence naturelle que Guillaume ne possédait point la version dérivée immédiatement du grec; mais cette hypothèse ne peut être établie que par des preuves matérielles. Dois-je l'avouer, cependant? malgré l'examen le plus attentif, quoique j'aie recueilli plusieurs citations dans les divers traités de Guillaume, aucune ne s'est trouvée assez étendue et assez littérale pour que je puisse déterminer l'espèce de version à laquelle elle appartient. Je vais offrir les plus longues citations que j'ai pu recueillir.

1°. *Jam declaravit Aristoteles in libro quem vocavit physicum Auditum quoniam impossibile est impartibile quodcunque moveri per se* (1).

2°. *Corruptio autem corporalis omnis ex necessitate fit in tempore sicut et omnis alius motus corporalis, sicut declaravit Aristoteles in Auditu suo, id est in libro quem vocavit Auditum* (2).

3°. *Dixit Aristoteles in libro suo quem vocavit Auditum, infinita non possunt fieri simul ab uno et eodem agenti. Sed neque infinitos possibile est esse agentes simul, et propter hoc nec infinita corpora, nec infinita corporalia agentia possunt esse simul* (3).

4°. *Et dicam : Quoniam naturalis motus naturalium corporum sequitur naturam ipsorum corporum quæ est continuitas et divisibilitas in infinitum, et propter hoc continuus est omnis motus naturalis naturalium corporum et in infinitum partibilis juxta sermonem Aristotelis, qui dicit in quolibet moveri esse infinita mota et in*

(1) *De Vitiis et Peccatis*, Opp., t. I, p. 280.
(2) *De Universo*, Opp. I, p. 640.
(3) *Ibid.*, p. 693.

quolibet fieri infinita facta, et declaravit hoc in libro suo quem vocavit Auditum, et post eum multi alii etiam tempore meo (1).

5°. *Dixit Aristoteles in libro suo quem vocavit Auditum : motus est exitus a potentia in actum continuus et non subitus* (2).

6°. *Aggregatio impartibilium impossibile est ut quantitatem continuam faciat vel augeat. Hæc declaravit Aristoteles in libro suo quem vocavit Auditum* (3).

7°. *Jam declaravit hoc in Auditu suo ubi scire fecit quia nullum movens necesse est movere ex hoc quod movet, vel motu qui movet, vel alio* (4).

8°. *Jam tibi declaratum est per Aristotelem in libro Physicorum quod inter quælibet duo est tempus* (5).

9°. *Dixit Aristoteles in libro Physicorum : virtutes moventes sunt proportionales motibus suis et spatiis* (6).

10°. *Neque enim continuitas, neque contiguitas habet locum apud impartibilia, sicut jam declaravit Aristoteles in lib. Phys.* (7).

11°. *Abu-Bacer Sarracenus dixit in expositione Auditus Aristotelis, quod Deus erat spiritus cœli* (8). — *Abumasar vero Sarracenus in libro expositionis Auditus Aristotelis, dixit Deum esse spiritum cœli quod de creatore intellexit* (9).

---

(1) *De Universo*, p. 729.
(2) *Ibid.*, p. 953.
(3) *Ibid.*, p. 917.
(4) *Ibid.*, p. 955.
(5) *Ibid.*, p. 630.
(6) *Ibid.*, p. 916.
(7) *Ibid.*, p. 1000.
(8) *Ibid.*, p. 713.
(9) *Ibid.*, p. 80.

Guillaume emprunte dans ces passages des principes plutôt que des citations latines; toutefois ils donnent lieu aux observations suivantes:

La Iʳᵉ citation et la VIIᵉ se rapprochent plus de la version grecque-latine que de celle dérivée de l'arabe (1). La définition du mouvement présentée dans la Vᵉ appartient à Avicenne et non à Aristote. Je dois cette remarque à Albert (2). On voit par les citations X et XI, dans lesquelles le commentateur arabe est nommé ici Abu-Bacer et là Abumasar, sans qu'aucun de ces noms soit le vrai, que les versions dérivées de l'arabe et les commentaires d'Averroës étaient déjà publiés du temps où écrivait Guillaume.

Ne peut-on pas poser en principe, d'après ces remarques, 1°. que Guillaume a connu deux versions de la Physique d'Aristote, qu'il les a employées concurremment? Je donnerai dans la suite des exemples d'un tel emploi (3);

2°. Mais qu'au moment où il écrivit, les versions et les commentaires des Arabes étaient encore peu répandus, ce qui se peut conclure de l'inexacte appellation du commentateur?

IV. *Liber de Cœlo et Mundo.* Ce livre n'est cité que deux ou trois fois. En rapprochant la plus longue citation (4) du texte d'Albert (5), on peut se convaincre que les deux docteurs ont puisé à la même source. On verra

---

(1) Lib. VI, text. 86 et 88, et ailleurs.

(2) *Phys.*, lib. III, tr. I, c. 7, Opp., t. II.

(3) A l'époque où j'ai écrit cette note, je ne connaissais qu'une version arabe latine de la Physique.

(4) *De Anima*, Opp., II, p. 154.

(5) *De Cœlo et Mundo*, lib. I, tr. 4, c. 10, Opp., t. II.

ci-après l'espèce de version dont ce dernier commentateur s'est servi.

V. *Libri Metheorum*, cités Opp., t. I, p. 79, 641.

VI. *Liber de Animalibus*, cité Opp., t. I, p. 295, 519, sous le titre de *Liber de naturis animalium*, et p. 832, 1029.

VII. *Liber de Somno et Vigiliis*, Opp., t. I, p. 996.

J'applique à ces trois ouvrages ce que j'ai dit du livre *de Cœlo et Mundo*.

VIII. Guillaume d'Auvergne cite souvent les livres relatifs à la philosophie rationnelle : *Libri prædicamentorum, topicorum, analyticorum, elenchorum*. Je ne m'arrêterai point à rechercher la nature de ces traductions ; elle est ou sera déterminée par ce que j'ai dit ci-dessus et ce que j'ajouterai plus loin.

IX. Les *Éthiques* sont nommées assez fréquemment, et on ne saurait douter que Guillaume les ait connues. Voici quelques citations :

Quia virtus et quæ subjectum bene habens perficit et qua opus suum bene reddit.... Si utique hoc in hominibus sic se habet videlicet quemadmodum in oculo (1).

Virtus est bonitas duarum malitiarum media; et nominat (Arist.) duas malitias superfluitatem et indigentiam (2).

Scire vel parum aut nihil operatur ad virtutem (3).

Virtus est omni arte certior et melior (4).

Si l'on veut rapprocher ces passages du texte de

---

(1) *De Virtutibus*, Opp., I, p. 108.

(2) *Ibid.*, p. 108.

(3) *Ibid.*, p. 112, 336; *De Anima*, Opp., t. II, p. 95.

(4) *De Universo*, Opp., t. I, p. 819; *De Anima*, Opp., t. II, p. 100.

l'*Ethica vetus* et *nova,* on se convaincra de l'identité qui existe entre l'une et l'autre.

Guillaume nomme encore le livre *De Sex Principiis* (1) et un traité sur la confection et les diverses espèces du feu Grégeois, *Ignis Græcus* (2). De ces deux ouvrages, l'un appartient à Gilbert de la Porrée, et il est vrai de dire que dans le XIIIe siècle et le suivant, l'habitude où l'on était de le joindre aux Œuvres du philosophe grec a facilité cette fausse attribution ; l'autre doit être rangé dans la catégorie des livres apocryphes.

Le savant évêque de Paris paraît établir une distinction entre les partisans d'Aristote, *sequaces,* et ses commentateurs, *expositores* (3); une seule fois il nomme Alexandre au sujet de son opinion touchant l'origine de l'âme, et la combat vivement (4). En général, il unit presque toujours, en parlant des philosophes, les Grecs et les Arabes (5). A cette époque, les docteurs scolastiques n'avaient point encore publié de commentaires, et l'épithète d'*expositores* ne peut s'appliquer qu'aux textes d'Averroës, où se trouvaient nommés les philosophes grecs qui avaient travaillé sur Aristote. Je placerai ici deux autres remarques qui me paraissent avoir quelque importance : Guillaume parle en divers endroits de philosophes italiens (6) dont il n'admet pas toujours les doctrines. Certes, sous ce

(1) *De Virtutibus*, Opp., t. I, p. 188.

(2) *De Universo*, Opp., t. I, p. 680.

(3) *Ibid.*, Opp., t. I, p. 699 et ailleurs.

(4) « .... Error Alexandri qui dicit animam oriri et esse ex contemperantia « elementorum. Quia inter græcos philosophos et apud Aristotelis expositores « non mediocriter claruit iste philosophus, eo studiosius et perscrutatius exterminanda ejus sententia. » *De Anima*, t. II, p. 114.

(5) *De Universo*, Opp., t. I, p. 808, 940.

(6) Tome I, p. 802, 859, 865 et ailleurs.

nom de *philosophi Italici*, il ne désignait point les sectateurs de Pythagore, mais des hommes vivant de son temps: la philosophie florissait donc alors en Italie. Dans son traité des Lois, il se plaint que ce sont les juifs qui, s'étant laissé corrompre par la philosophie arabe, ont cru à l'éternité du monde et adopté les autres erreurs d'Aristote (1).

Je terminerai par la nomenclature des auteurs cités par Guillaume :

Albategni (2), Albumazar, Alfarabius, Alfragan, Algazali, Alpetrongi, Apulée, Artésius (3), Aven-Nathan (4),

---

(1) « Postquam autem Judæi Chaldeis sive Babyloniis et genti Arabum commixti sunt, et miscuerunt se studiis eorum et philosophiæ, et secuti sunt opiniones philosophorum, nescientes legis suæ credulitates et Abrahæ fidem contra disputationes eorum et rationes defendere. Hinc est quod facti sunt in lege erronei et in fide ipsius Abrahæ hæretici, maxime postquam regnum Sarracenorum diffusum est super habitationem eorum. Exinde enim æternitatem mundi et alios Aristotelis errores secuti sunt multi eorum. Hinc est quod pauci veri Judæi, hoc est qui non in parte aliqua credulitatis suæ Sarraceni sunt aut Aristotelicis consentientes erroribus, in terra Sarracenorum inveniantur de his qui inter philosophos commorantur. » (*De Legibus*, Opp., t. I, p. 25.)

(2) « Nec autem opineris ipsum (Machometum pseuprophetam) fuisse Machometum philosophum qui vocatus est Albategin : hujus enim librum de Astrologia Plato Tiburtinus ex eloquio arabico transtulit in latinum, quæ illius libri nobilitas philosophica atque profunda solum nomen Machometi ipsum habuisse commune tamen cum homine illo, ne dicam rusticano, sed ut ait quidam verissime, vaccino atque porcino, comprobat evidenter. Absit enim ut tantus philosophus ita desiperet itaque peculariter sentiret. » (*De Legibus*, c. 18, p. 50.)

(3) « Artesius magus simul et philosophus, qui librum scripsit de Virtutibus verborum et caracterum. » (*De Legib.*, p. 91.)

(4) « Aven-Nathan philosophus scripsit tractatum in quo sibi visus est declarasse lunam illuminari a sole per refractionem radiorum solarium. » (*De Virtutibus*, Opp., I, p. 153.)

Averroës (1), Avicebron (2), Avicenne, Euclide, Platon (3), Ptolémée (4), Mercure Trismégiste (5).

---

(1) « Debes autem circumspectus esse in disputando cum hominibus, qui « philosophi haberi volunt, et nec ipsa rudimenta philosophiæ adhuc apprehen- « derunt. De rudimentis enim philosophiæ est procul dubio ratio materiæ et « ratio formæ, et cum ipsa ratio materiæ posita sit ab Averroe philosopho no- » bilissimo, expediret ut intentiones ejus et aliorum qui, tanquam duces phi- « losophiæ, sequendi et imitandi sunt, hujusmodi homines, qui de rebus phi- « losophicis tam inconsiderate loqui præsumunt, apprehendissent prius ad « certum et liquidum. » (*De Universo*, Opp., t. I, p. 851.)

(2) « Natura spiritualium substantiarum non facile innotescere hominibus « tam brevis intellectus, quia etiam sapientes ad modicum penetraverunt illam, « et nondum profundaverunt in ea, nec tractatum aliquem de ea scripserunt, « qui ad nos pervenerit, excepto solo Avicebron, qui etsi multa sublimia et « longe a vulgari intellectu de eis dixerit et scripserit, multo ampliora tamen « dicenda de eis et scribenda reliquit et scientiam de his, licet aliquatenus, « inchoatam, procul tamen a complemento et perfectione demisit (*De Legibus*, « t. I, p. 84). — Avicebron autem et theologus nomine et, ut videtur, Arabs, « istud evidenter apprehendit, cum et de hoc in libro quem vocat *Fontem Sa-* « *pientiæ* mentionem expressam faciat, et librum singularem de Verbo Dei « agente omnia scribat. Ego autem propter hoc puto ipsum fuisse christianum, « cum totum regnum Arabum christianæ religioni subditum fuisse ante tempus « non multum narrationibus historiarum manifestum sit. » (*De Universo*, Opp., t. I, p. 621.) Guillaume cite plusieurs fois le livre d'Avicebron, sous le titre de *Fons Sapientiæ*.

(3) Guillaume cite le Timée de Platon, son Phédon, puis un autre livre au sujet duquel il s'exprime ainsi : « Liber Neumich, sive Nevemich et alio nomine « vocant Leges Platonis, qui totus liber est de hujusmodi commixtionibus; et « vocatur Leges Platonis, quia contra leges naturæ est. » (*De Legibus*, t. I, p. 43.) Cet ouvrage ne peut être que les Lois. Il avait déjà été connu de Guillaume, évêque d'Auxerre, qui l'appelle *liber quidam Maleficiorum*; Summa, P. III, p. 202, edit. vet.

(4) « Sicut igitur licuit Ptolemæo supponere ea quæ expertus est ante eum Am- « brachius, in rebus astronomicis, et eis qui fuerunt post Ptolemæum eaque « Ptolemæus considerationibus suis deprehendit et de stellis et de luminaribus, « sic licere nobis debet et supponere quæ nobis tantorum tam veneranda in « scriptis suis reliquit antiquitas (*De Virtutibus*, t. I, p. 131). — Quemadmodum « Ptolemæus testimoniis utitur et experimentis Abracis, et observationibus ejus,

NOTE O, PAGE 33.

Lorsqu'on veut étudier l'histoire de la philosophie au XIIIe siècle, Albert s'offre aux regards comme le premier qui doive fixer l'attention dans ce vaste champ éclairé d'une faible lumière. On me pardonnera donc, sur sa personne et ses écrits, des détails qui n'ont point encore été réunis comme ils le seront ici (1).

Albert, issu de l'illustre famille des comtes de Bollstadt, naquit en 1193 à Lavingen, ville de Souabe. Doué du génie le plus heureux pour les sciences, il les cultiva dans sa patrie sous les yeux de ses parents, et dans les académies de Paris et de Pavie. Ce fut dans cette ville, où il s'adonna à l'étude de la philosophie, des mathématiques et même de la médecine, qu'il fit la connaissance

---

« sic et Albategni testimoniis et observationibus ejus. » (*De Universo*, t. I, p. 856.) Ambrachius ou Abracis dont il est ici question n'est autre chose qu'Hipparque dont le nom est transcrit d'après l'orthographe arabe ; c'est ce qui prouve évidemment que la version de Guillaume était dérivée de l'arabe.

(5) Guillaume cite de Mercure, « 1°. Liber septem Planetarum (Opp., t. I, « p. 952) ; 2°. *Logon Teleion*, id est de Verbo Perfecto (*De Universo*, Opp., « t. I, p. 621) ; 3°. Liber de *Hillera*, sive de Deo deorum (Opp., t. I, p. 56) ; « 4°. Liber de Captionibus animalium et ferarum (Opp., t. I, p. 928). » — Guillaume cite un ancien écrivain du nom de Thot : « Thot Græcus scripsit librum « de Cultu Veneris. » (*De Universo*, t. I, p. 950.) C'est le même auteur qui est nommé précédemment (*De Univ.*, p. 671) : « Ethor in libro detestabili « de Stationibus ad cultum Veneris. » Mais Thot, comme on sait, est le nom égyptien de Mercure ; et d'ailleurs Guillaume confond lui-même les deux personnages : « Mercurius in libro Veneris qui est part libri septem Planetarum. » (*De Univ.*, p. 952.)

(1) La plupart des détails qu'on va lire m'ont été fournis par Albert luimême : j'ai porté une attention particulière sur ses écrits philosophiques ; aucun passage remarquable n'a pu m'échapper dans la lecture répétée que j'en ai faite ; aussi aurais-je pu facilement donner à cette partie de mon travail une bien plus grande étendue.

de Jordan, supérieur de l'ordre des frères prêcheurs, et que, séduit par ses discours, édifié par ses exemples, il entra dans l'ordre, en 1222 ou 1223, n'ayant pas encore trente ans accomplis. Il est à présumer que, selon la coutume pratiquée alors, il s'adonna pendant quelques années, à l'étude de la théologie, à Pavie ou à Bologne. L'ordre de ses supérieurs l'appela ensuite à professer cette science dans sa patrie, ce qu'il fit à Hildesheim, à Fribourg, à Ratisbonne, à Strasbourg et à Cologne, où il compta le célèbre Thomas de Cantipré parmi ses disciples. Quétif et Ecchard pensent qu'il revint à Paris pour perfectionner ses études religieuses dans la maison de Saint-Jacques, où chaque province envoyait tous les ans trois de ses sujets les plus distingués. Il était de retour à Cologne depuis quelques années et y professait avec éclat, lorsque le jeune Thomas d'Aquin vint entendre ses leçons en 1244. L'année suivante, Albert retourna à Paris dans la maison de Saint-Jacques, où il remplit pendant trois ans la chaire de théologie. Il y était encore en 1248, lorsque fut rendue la sentence qui ordonnait de brûler les livres thalmudiques. De retour à Cologne en 1248, il fut appelé par le chapitre général de l'ordre à remplir la première chaire dans le collége de Cologne. Telle était la réputation d'Albert, que Guillaume de Hollande, couronné roi des Romains, passant par Cologne, rendit visite au célèbre professeur : Albert le reçut d'une manière digne de ses connaissances et de la majesté royale, en lui offrant dans un jardin du cloître la parure du printemps et sa douce température au cœur même de l'hiver, chose qui serait très-extraordinaire de nos jours, qui dut le paraître encore plus dans un siècle peu éclairé, et qui prouve, non le pouvoir magique du docteur,

mais les progrès qu'il avait faits dans les sciences naturelles.

Élu provincial dans le chapitre tenu à Worms en 1254, appelé à Rome par le pape l'année suivante, pour répondre aux propositions nouvelles de Guillaume de Saint-Amour et de ses partisans, créé maître du sacré palais, Albert recevait dans ces témoignages d'estime le juste prix de son rare mérite. Je ne donne ici que les époques bien déterminées de sa vie, car on n'en connaît pas tous les détails. Il paraît cependant que, la durée de quelques voyages exceptée, il resta à Cologne jusqu'en 1270, époque à laquelle il fut arraché à sa chaire, à son collége, à ses occupations chéries pour remplir le siége épiscopal de Ratisbonne. Mais le poids de cette dignité, le tumulte des affaires dans lequel elle le jetait nécessairement, la nécessité qu'elle imposait d'interrompre la culture des lettres, toutes ces circonstances portèrent notre docteur à s'en démettre pour retourner dans sa cellule de Ratisbonne, où, sans aucune responsabilité autre que celle de sa propre personne, il pouvait se livrer à ses goûts. Cependant, sa soumission au Saint-Siége, son zèle pour la religion l'arrachèrent encore à sa retraite. On assure qu'il assista, en 1274, au concile de Lyon, et qu'en 1277 il entreprit, quoiqu'octogénaire, le voyage de Paris, pour défendre la doctrine de saint Thomas, son disciple, qui y était vivement attaquée. Ce grand homme, de retour à Cologne, y mourut le 15 novembre 1280.

Albert, considéré comme théologien ou philosophe, est sans doute l'un des hommes les plus extraordinaires de son siècle, je pourrais même dire l'un des génies les plus étonnants des âges passés. Ulric Engelbert, qui avait été son élève, exprime en peu de mots l'admiration qu'il

lui inspirait : *Vir in omni scientia adeo divinus, ut nostri temporis stupor et miraculum congrue vocari possit* (1).

Je laisse à d'autres le soin de l'apprécier comme théologien, je ne le considérerai que comme philosophe.

A l'époque où parut Albert, la philosophie d'Aristote, soit qu'elle dérivât d'un texte latin, soit qu'elle fût connue par les Arabes, commençait à se répandre en Occident. Proscrite par l'Université de Paris, admise dans les écoles d'Italie, elle marchait à grands pas vers cet empire absolu qu'elle devait exercer bientôt parmi les scolastiques. Une des circonstances qui vint hâter sa fortune fut l'établissement de nouvelles chaires chez les Dominicains et les Franciscains; la rivalité qui s'établit entre ces deux ordres, la nécessité où chacun d'eux fut, même à l'égard de l'Université, de flatter en quelque sorte les goûts du siècle, de briller par les études, afin d'augmenter le nombre de ses adeptes et d'affermir de plus en plus son influence, durent les porter à adopter les doctrines d'Aristote, qui venaient d'être développées, commentées avec tant d'éclat en Espagne par Averroës, Aven-Pace et Moïse Maimonide. Albert, qu'un goût naturel portait à l'étude de la philosophie, qui avait parcouru les écoles d'Italie, qui enfin avait pris l'habit de dominicain, ne pouvait rester étranger à la révolution qui s'opérait dans les études. Il étudia donc Aristote à la prière réitérée des frères de son ordre ; il entreprit de le commenter, bien plus, de le faire passer dans la langue latine, dépouillé de son obscurité, corrigé dans ses aberrations,

---

(1) *De summo Bono*, tr. 3, c. 9.

étendu là où il était trop bref, complété enfin dans les parties de sa doctrine dont la connaissance n'était point encore venue aux Latins. Second Aristote, il voulut, comme le premier, parcourir le cercle entier des connaissances humaines, non point en simple copiste, mais en rapprochant les unes des autres les diverses opinions des philosophes, en les éclairant mutuellement à l'aide de cette comparaison, en trouvant dans sa propre expérience et son esprit philosophique le discernement nécessaire pour découvrir la vérité au milieu de l'erreur. Il ne faut point oublier qu'il avait beaucoup voyagé, et s'était procuré des livres à grands frais.

Albert suivit dans ses travaux sur la philosophie d'Aristote une tout autre marche que celle de ses successeurs et de saint Thomas en particulier; lui-même nous l'indique dans un de ses prologues :

Intentio nostra in scientia naturali est satisfacere pro nostra possibilitate fratribus Ordinis nostri, nos rogantibus ex pluribus jam præcedentibus annis ut talem librum de Physicis eis componeremus, in quo et scientiam naturalem perfectam haberent et ex quo libros Aristotelis competenter intelligere possent.....

Erit autem modus noster in hoc opere Aristotelis ordinem et sententiam sequi, et dicere ad explanationem ejus et ad probationem ejus quæcumque necessaria esse videbuntur : ita tamen quod textus ejus nulla fiat mentio. Et præter hoc disgressiones faciemus, declarantes dubia subeuntia, et supplentes quæcumque minus dicta in sententia philosophi obscuritatem quibusdam attulerunt. Distinguemus autem totum hoc opus per titulos capitulorum, et ubi titulus ostendit simpliciter materiam capituli, signatur hoc capitulum esse de serie librorum

Aristotelis; ubicumque autem in titulo præsignatur, quod disgressio fit, ibi additum est ex nobis ad supple-tionem vel probationem inductum. Taliter autem procedendo libros perficiemus eodem numero et nominibus quibus fecit libros suos Aristoteles. Et addemus etiam alicubi partes librorum imperfectorum, et alicubi libros intermissos vel omissos, quos vel Aristoteles non fecit, et forte si fecit, ad nos non pervenerunt : hoc autem ubi fiat, sequens declarabit tractatus (1).

Telle a été sa sévérité à suivre ce plan, qu'en comparant son texte aux versions dont il s'est servi, on y retrouve celle-ci pour ainsi dire mot à mot, et suivant la remarque du dernier de ses éditeurs, on pourrait lui appliquer, à l'égard d'Aristote, ce que les Grecs disaient de Philon : *Aut Plato Philonem sequitur, aut Platonem Philo* (2).

Un fait certain, c'est qu'Albert, s'il n'est pas le premier, est au moins un des premiers commentateurs d'Aristote; il écrivit dans le même temps que ses doctrines se répandaient. Ainsi, un point important à déterminer, et qui n'a jamais été traité à fond, est l'ordre dans lequel il composa ses divers ouvrages philosophiques, et l'époque à laquelle il les publia.

On peut ranger ses *expositions* en trois classes : philosophie rationnelle, philosophie réelle, philosophie morale.

L'ordre dans lequel doit venir la philosophie ration-

(1) *Physic.*, lib. I, tract. I, c. I., Opp., t, II, p. I.

(2) « .... Possesque quod de Philone viro eruditissimo apud Græcos usurpa-« tum est dum inquiebant : aut Plato Philonem sequitur, aut Platonem Philo. » (Opp., t. I, Præfat.)

nelle m'importe peu, puisque j'ai suffisamment établi précédemment que l'on avait pour cette doctrine des traductions latines de Boëce. Ainsi l'Occident n'est redevable de rien aux Arabes sous ce rapport.

Quant à ce qu'il appelle philosophie réelle, *philosophia realis*, Albert avait indiqué dans le début de sa Physique le rang que devaient obtenir les trois parties qui la composent, savoir : la métaphysique, qui considère l'être, *ens*, d'une manière absolue, abstraction faite de la matière sensible et du mouvement; les mathématiques, qui l'envisagent comme soumis à la quantité; la physique, comme soumis au mouvement. Selon la dignité de son objet, la métaphysique tient le premier rang parmi les trois branches de la philosophie réelle; mais comme l'intelligence faible et bornée de l'homme doit s'élever des objets connus aux inconnus, que c'est par les sens qu'il acquiert la science, il est plus facile de commencer par ce que les sens, l'imagination et l'intelligence peuvent saisir, que par ce qui n'est conçu que par l'imagination et l'intellect, ou même l'intellect seul. Ainsi Albert annonce qu'il traitera d'abord de la physique, puis des mathématiques, et qu'il terminera son œuvre par la métaphysique ou *science divine*.

Recherchant ensuite s'il existe une science des choses physiques, en déterminant l'objet il trace la division de ses diverses parties. Voici donc, d'après ses propres expressions, l'ordre qu'il se proposait de garder en écrivant ses divers traités.

Libri de Physico Auditu; de Generatione et Corruptione; de Cœlo et Mundo; de Longitudine et Latitudine terrarum et civitatum, et de Locis habitabilibus; de Causis et Proprietatibus elementorum. Libri Meteorum; de

Mineralibus. Libri de Anima; de Causis vitæ et mortis et longitudinis vitæ; de Nutrimento; de Somno et Vigilia; de Sensu et Sensato; de Memoria et Reminiscentia; de Motibus animalium; de Respiratione et Inspiratione (1); *de Intellectu et Intelligibili. Libri de Vegetabilibus; de Animalibus; et ille liber,* ajoute Albert, *est finis scientiæ naturalis* (2).

Ces détails sont précieux, car ils nous apprennent en peu de mots la connaissance qu'on avait des travaux d'Aristote, ou du moins ils donnent la nomenclature des livres qu'on lui attribuait.

L'époque à laquelle ces divers traités furent composés est assez difficile à déterminer. Albert nous apprend au livre des Météores qu'il l'écrivait après 1240 (3); il dit dans le même ouvrage que, tandis qu'il était à Paris, il y avait un fils du roi de Castille qui étudiait en cette ville (4). C'est sans doute un fils de Ferdinand III qui régnait à cette époque, et cette particularité se trouve confirmée par un passage de Diego de Castejon, où il est dit que Jean, archevêque de Tolède, revenant de Lyon, où il avait siégé en un synode général assemblé sous Innocent IV, en 1245, passa par Paris pour y voir les deux fils de Ferdinand, Philippe et Sanche, chanoines de l'église de Tolède, qui suivaient dans notre Université le cours de leurs études (5).

---

(1) Albert ajoute comme supplément à ce traité celui de Costa-Ben-Luca, *de Differentia spiritus et animæ.*

(2) *Physic.*, lib. I, tract. I, c. 4, Opp., t. II.

(3) Lib. I, tract. 3, c. 5, Opp., t. II. Il parle en cet endroit d'une comète qu'il vit en Saxe dans cette même année.

(4) Lib. II, tr. 3, c. I.

(5) *Primacia de la santa Iglesia de Toledo*, etc., Matriti, 1645, in-fol., t. II, p. 767.

A la manière dont Albert s'exprime dans le passage que j'allègue, il est clair qu'il n'était plus à Paris; on sait positivement qu'il se trouvait à Cologne en 1249. Comment donc Vincent de Beauvais, qui achevait d'écrire en 1250, et qui mourut en 1264, a-t-il pu citer fréquemment Albert, et, entre autres ouvrâges, ses livres des Animaux, qui, comme on vient de le voir, étaient les derniers de la philosophie naturelle, et supposent l'existence des traités précédents? Barthélemy d'Angleterre en a fait également un fréquent emploi.

Je n'imagine que deux seules voies pour résoudre ce problème d'histoire littéraire : ou Albert publia à Paris, pour l'usage de ses auditeurs, des expositions d'Aristote; mais à son retour à Cologne, il les revit dans le silence de la retraite, et les étendant, les perfectionnant, en forma un corps complet de doctrine; ou bien Vincent de Beauvais publia plus tard son *Speculum naturale*, et la date de 1250 indique seulement qu'il poussa ses extraits jusqu'à cette époque. Au surplus, Vincent étant mort en 1264 environ, les Commentaires d'Albert sont au moins antérieurs à cette année.

I. *Philosophie rationnelle*. Lorsque Albert écrivit sur la philosophie rationnelle, il avait entre ses mains les Traités ou Commentaires d'Algazel, d'Alfarabius et d'Avicenne qui y sont relatifs.

Il suit une marche assez remarquable : paraphrasant d'abord assez longuement la version latine, il en vient aux opinions des philosophes arabes, les rapproche les unes des autres, les combat ou les approuve, et termine en offrant le résumé de ce qu'il a dit précédemment. C'est dans le résumé qu'il est le plus facile de saisir les signes des versions qu'il a employées : ce sont celles de Boëce. Je

donnerai pour exemple, dans l'Introduction de Porphyre, la description du genre : *Genus esse quod de pluribus differentibus specie in eo quod quid sit prædicatur.* Et ce passage : *Eorum enim quæ prædicantur, alia quidem de uno dicuntur solo*, etc. Puis cet autre : *Quemadmodum igitur substantia quæ, cùm suprema sit, eo quod nihil supra eam sit*, etc. Enfin dans les Catégories : *Æquivoca dicuntur quorum solum nomen commune*, etc. Je pourrais multiplier les preuves à l'infini, si je ne les croyais inutiles ; je me bornerai à fortifier les précédentes par le témoignage même d'Albert.

Boëce traduit ainsi un passage des Derniers Analytiques, où Aristote traite d'une erreur fréquente dans la démonstration : *Oportet autem non latere quoniam multoties contingit peccare, et non esse quod demonstratur primum universale secundum quod videtur demonstrari universale primum; oberramus autem hanc deceptionem, quum autem nihil sit accipere a superiori extra singulare quam singularia* (1). Albert observe, au sujet de ce passage, que la version de Boëce porte : *Quam singularia.* Voici ses propres paroles : *Tamen Boetii translatio habet quam singularia; quam Boetius exponit in Commento.* Ensuite il expose les développements donnés par Boëce dans le Commentaire, et en rapproche la version arabe-latine et le commentaire d'Alfarabius (2).

Dans un autre endroit du même livre, où Aristote recherche si les principes de la démonstration sont finis ou indéfinis, on lit le passage suivant, ainsi traduit dans Boëce..... *ut si non A inest ulli B, aut primo; aut aliquid*

---

(1) *Analyt. Post.*, lib. 1, c. 6.

(2) *Analyt. Post.*, lib. 1, tract 2, c. 13. Opp., t. I, p. 543.

infra cui priori non inest aut ipsi, C quidèm est in omni B : Et iterum hoc etiam in alio priori, ut licet C est, quod sit in omni, namque in his aut infinita sunt, in quibus non in est prioribus aut statur (1). Albert, après avoir développé ce passage, ajoute : *Unde quidam libri habent sic : Et si A non inest in B, nulli autem primo : aut erit aliquid infra cui priori non inest, ut si est proprium C quod in B est omni, et iterum hoc in alio etiam priori, ut si C est quod est in omni I et namque aut infinita sunt quibus non in est prioribus, aut statur?* et il ajoute : *Et hæc littera melior est, et est translatio Johannis a græco facta, sicut translatio Boetii* (2). Il cite encore ailleurs la version de Jean et celle de Boëce, et fréquemment la *translation* dérivée de l'arabe désignée précédemment.

II. *Libri Physicorum.* Albert suit ordinairement la division des livres d'Aristote, telle que la lui offraient les manuscrits dont il se servait, et il subdivise chaque livre en traités.

Les quatre premiers chapitres du premier traité de sa Physique sont de pures digressions, dans lesquelles il indique la méthode, l'ordre des livres d'Aristote, et les diverses branches de la philosophie réelle.

Depuis le cinquième chapitre de ce traité jusqu'à la fin de l'ouvrage, la matière suit la progression et la division du texte que nous possédons.

Les noms propres sont fidèlement copiés ; tout en un mot prouve qu'Albert a eu sous les yeux une version dérivée immédiatement du grec. Je suis même persuadé qu'elle est la même que celle qu'on lit dans l'édition

(1) Lib. I, c. 19.
(2) Lib. I, tract. 4, c. 9, Opp., I, p. 579.

de 1483. J'indiquerai pour preuve les textes 71 à 76 du livre premier; dans le second livre, la définition de la nature et les textes 16, 17, 18; dans le livre troisième, la définition de l'infini, du tout et du parfait, textes 63, 64, 65, etc.

Outre la version grecque-latine, il avait celle dérivée de l'arabe; il la cite fréquemment, ainsi que les commentaires d'Averroës. Le quatrième livre nous montre qu'il les employait quelquefois concurremment, comme dans ce passage d'Aristote : *Omnes enim existimant ea quæ sunt, alicubi esse : etenim non ens nullibi est : ubi namque est hirco-cervus aut sphinx* (1)? La version grecque-latine porte : *Et ea namque quæ sunt omnes opinantur alicubi esse; quæ vero non sunt nusquam esse : ubi enim esset tragelaphus et phlegias?* La version arabe-latine : *Homines enim opinantur entia esse in ubi : quod enim non est, non est apud eos in loco; hirco-cervus enim et chimera non habent ubi.* Albert développe cette maxime à sa manière : *Antiqui adeo venerati sunt quod dixerunt omne quod est, in loco esse et locum esse persuaserunt ratione logica arguentes : quia si quod non est, nusquam est, oportet ergo id quod est, in aliquo loco esse. Id autem quod non est, dixerunt id quod non est ens rerum in natura, sicut sunt plura ex his quæ sunt imaginatione sola, sicut est hirco-cervus, quod græce dicetur tragelaphus, et chimera figai appellatur* (2). Ce n'était que dans la première version qu'Albert pouvait prendre le mot *tragelaphus*, de même qu'il pouvait emprunter à la seconde seulement le mot *chi-*

(1) *Physic.*, lib. IV, p. 351, éd. de Duval, Paris, 1619.
(2) Lib. IV, tract. 1, c. 1.

mera. Quant au mot grec σφίγξ, je le trouve altéré dans la plupart des manuscrits ; il est écrit, Ms. lat., 6298, ancien Fonds, *phylax;* 6297, *phyges;* 6323, *plicax;* 75, Fonds de Navarre, *fligax :* le traducteur avait sans doute sous les yeux une copie où ce nom était écrit sans sigma.

Entre le sixième et le septième livre, Albert a inséré le petit traité d'Aristote des *Lignes insécables* (1). Je ne puis affirmer que la version dont il s'est servi soit la même que celle dont j'ai donné un spécimen ; mais nul doute néanmoins qu'il n'ait eu sous les yeux un texte latin dérivé du grec.

III. *Libri de Cœlo et Mundo*. La *Translatio nova* de ce traité offre un assez grand nombre de mots grecs ; le texte 59 du livre second offre, au sujet de la lune, les épithètes *amphitritos* et *dicothomos ;* cette dernière se retrouve encore texte 60. Aristote dit, dans le même livre, qu'il est difficile d'agir bien en agissant beaucoup et souvent, et il détermine sa pensée par cette comparaison : *Sicut talos Coenses projicere impossibile est* (2). La version grecque-latine porte : *est autem difficile aut multæ aut multotiens puta mirias astragaltis kios jacere difficile*.

Aucun de ces mots ne se trouve dans Albert ; mais il en est d'autres qui indiquent évidemment l'emploi d'une version arabe-latine. Un exemple frappant se trouve dans le texte 58, lib. 2, où Aristote, parlant des mouvements des sphères, des causes de leur mouvement tardif ou accéléré, dit que les mathématiciens les déterminent d'après

(1) « .... Et sequemur Aristotelem in libro suo de Indivisibilibus Lineis : quia « hoc quod ipse dixit, sufficit nobis in hac scientia. » (*Liber de Indivisibilibus* « *Lineis*, Opp., II.)

(2) *De Cœlo et Mundo*, II, éd. de Duval, t. I, p. 464.

le calcul. . . . *sicut jam ostendunt mathematici.* La version arabe-latine porte : *Sicut declaraverunt mathematici, scilicet in Almagesti.* Il est assez singulier de voir Aristote citer un ouvrage de Ptolémée ; Albert copie fidèlement cette allégation.

Ailleurs, Thalès de Milet est nommé *Bebas de civitate Rinor* (1). La version de Michel Scot porte : *Betel ex illis de civitate Epheses.* Albert écrit : *Homo antiquissimus Belus nomine, natus de Ephesio, quæ civitas arabice vocatur Humor.* Cette citation nous prouve qu'Albert avait à sa disposition les deux versions latines dérivées de l'arabe, et qu'il cherchait à les concilier.

Précédemment, on trouve le mot grec qui a passé du grec dans la version latine, *antextona.* La version de Scot porte *allertyphon*, l'autre version arabe-latine, *astaricorum.* Albert n'a copié ici aucune des versions, mais il remplace ces mots par celui de *antipedes.*

Un peu plus loin (2), Aristote nomme Anaximène, Anaxagore et Démocrite. Des deux versions arabes-latines, l'une porte *Assimenes, Pictagoras* et *Democritus ;* l'autre, *Pytagorici* et *Democriti.* Albert invoque le témoignage d'*Atzimes,* Démocrite, Leucippe et Pythagore (3) ; bien plus, le nom de *Xenophanes Colophonius* devient, dans une des mêmes versions, *Malaconenses* ou *Mellotenenses ;* dans l'autre, *qui fuit ex eis de castisinuati :* Albert dit : *Isti autem fuerunt philosophi quos vocant Maloconenses quos quidam vocant de Casumati,*

(1) Texte 78. Un manuscrit du Fonds de Navarre, 78, porte : *Estrelus de civitate Rinoch.*

(2) Texte 81.

(3) *De Cœlo et Mundo,* lib. II, tract. 4 ; c. 4, Opp., II.

corrupto nomine arabice appellantes (1). Il s'est bien aperçu que le mot était corrompu, mais il n'avait aucun autre secours pour le rétablir.

Je crois en avoir dit assez pour établir qu'Albert n'a connu que des versions faites de l'arabe.

IV. *De Natura locorum.* Je n'ai pu trouver, malgré mes recherches, le traité d'Aristote qu'Albert avait sous les yeux en composant celui-ci. Il nous indique lui-même les sources où il a puisé et les divisions qu'il suivra.

Et ideo præcipuos viros in philosophia, sicut fuit Aristoteles et Plato, tractasse videmus : licet libri eorum non integri, sed per partes ad nos venerint (2)....

Et hunc librum per tres distinctiones dividimus. In prima enim ostendemus omnes diversitates ex orbe procedere in omnem loci differentiam, et in secunda accidentia locorum diversorum. Et in tertia determinabimus particularia loca fluminum et civitatum et montium: hoc enim modo, in hac scientia processerunt Aristoteles et Plato (3).

Ailleurs il parle encore du traité d'Aristote, et exprime le regret de n'en posséder qu'une partie. Je ne pense pas, au surplus, que la perte de l'ouvrage soit préjudiciable à la géographie; d'ailleurs, la fidélité avec laquelle Albert suit les expressions d'Aristote nous l'aurait conservé dans l'opuscule de ce docteur scolastique.

V. *De Proprietatibus elementorum.* Albert s'attache ici comme partout à Aristote : *Et in hoc opere sequentes Aristotelem archidoctorem philosophiæ, duos libros*

---

(1) *De Cælo et Mundo*, lib. II, tract. 4, c. 4, Opp., t. II.

(2) *Liber de Natura locorum*, tr. 1, c. 1, Opp., t. V, p. 263.

(3) *Liber de Natura locorum*, tract. 1, c. 1, Opp., t. V, p. 264.

particulares inducemus, in quibus complebimus scientiam (1).

Le premier chapitre du second traité nous offre un autre passage qui n'est pas sans intérêt. Le voici :

Tangamus autem primo proprietates aquæ : eo quod illæ sunt magis communes et notæ inter proprietates elementorum. Sunt autem in communi tria quærenda, quorum primum est an mare permutetur de loco ad locum secundum aliquam cœlestium permutationem. Secundum autem erit de influxu et refluxu maris. Tertium autem de causa diluvii aquæ, sive sit universale, sive sit particulare. Et deinde quæremus de proprietatibus aeris, et etiam de proprietatibus ignis, et adjungemus de proprietatibus, ultimo quæcumque in communi secundum hanc intentionem sunt inquirenda. Aristotelis autem littera non continet inter hoc nisi primum in his quæ ad nos pervenerunt de libro ejus. Et certum est alia deficere, et non esse ad nos delata : quoniam absque dubio alia quæ enumeravimus ex principiis determinatis in hoc libro habent determinari. Causantur enim vel oriuntur hæ proprietates elementorum in se consideratæ, vel ex orbis motu factæ in elementis, et cum ea quæ dicta sunt ex orbis motu fiunt in elementis, habent ista determinari hic : propter quod vitium oportet esse ex diminutione primi libri Aristotelis qui de Causis proprietatum elementorum intitulatur.

Quant à la version dont Albert s'est servi, on peut la connaître en rapprochant de son texte les remarques que j'ai faites en parlant du traité des Propriétés des éléments.

VI. *Libri de Generatione et Corruptione*. Conformité

(1) *De Propriet. Elem.*, tract. 1, c. 1, p. 292, Opp., t. V.

parfaite entre les deux ouvrages d'Aristote et d'Albert pour la disposition des matières, la transcription des noms propres, celle même des mots grecs (1) conservés dans la version latine; cette version est la même que celle dont j'ai donné un spécimen (2). On peut s'en convaincre en rapprochant le texte 23, lib. 1, et les définitions du texte d'Albert (3).

VII. *Libri Meteorum*. Lorsqu'on lit avec attention les trois livres d'Albert, on ne peut conserver aucun doute sur l'espèce de traduction dont il s'est servi : les mots arabes qui s'y représentent en indiquent l'origine. Quant au quatrième, il développe une version évidemment faite sur le texte grec. Cette remarque permet déjà de penser qu'Albert s'est servi de la version arabe-latine dont j'ai parlé. Un examen plus approfondi nous en convaincra.

La division, l'ordre des matières est le même dans cette version et dans les trois premiers livres d'Albert. Les altérations dans les noms propres sont les mêmes; où la version latine met Corinthe pour le Pont, Albert le met aussi. La corruption du nom d'Eschyle en Nycheus et Paulus, celle des dénominations Deucalion, Hellada, Dodon en Dulphimos Athelæ, Haudrus, Abialem, sont fidèlement copiées par lui.

Veut-on une preuve plus convaincante? qu'on rapproche du texte d'Albert cette définition dérivée de la version latine : *Dico igitur quod stellæ habentes comas sunt propter aerem inflammatum et continentem stellas*

(1) Voyez lib. I, text. 10, 37, 40, 50, 85; lib. II, text. 4, 8, etc.
(2) Spécimen XIII.
(3) Opp., t. II.

secundum propinquum continentem calorem ignis. Quoniam quando inflammatur, fit ignis, et continuatur cum lumine ejus et fit oblongum. Si Albert délaye cette définition dans un prolixe commentaire, toutefois il est facile d'y retrouver tous les mots qui la composent.

Tous les noms grecs des diverses espèces de digestion se rencontrent dans le quatrième livre. Voici un exemple de l'identité de ce livre et de celui de la version latine. Aristote définit ainsi la digestion : *Digestio est completio a naturali calore et proprio ex contra-jacentibus passionibus : hæ autem sunt propriæ singulæ materiæ... Principium completionis a calore proprio accidit, quamvis per aliquod extrinsecorum adminiculum una compleatur.* Albert emploie les mêmes termes.

Il a su reconnaître que les *Additamenta* étaient étrangers aux livres des Météores, et il ne les a point admis dans son exposition ; mais il les a fondus dans le traité suivant.

On pourrait demander comment il se fait qu'Albert parle de la comète vue après la mort de Démétrius (1) et sous le règne d'Attale ; que les noms des princes et des royaumes soient aussi correctement écrits, s'il s'est servi d'une version arabe. Mais le souvenir de ces faits était conservé par Sénèque (2), et c'est à ce philosophe qu'Albert les a empruntés.

VIII. *Liber Mineralium.* Albert dit, dès les premières lignes de son traité : *De his autem libros Aristotelis non vidimus, nisi excerptos per partes.* Ailleurs : *Lapidarium Aristotelis exposuissem, nisi quod non ad me*

---

(1) Lib. I, tr. I, c. 6, Opp., t. II.
(2) *Quæst. natur.*, lib. VII, c. 15.

totus liber, sed quædam propositiones de libro excerptæ devenerunt. Au commencement du troisième livre, il répète ces détails : *In hoc libro sicut præcedentibus Aristotelis tractatum non vidi, nisi per excerpta quædam quæ diligenter quæsivi per diversas mundi regiones. Dicam igitur rationabiliter, aut ea quæ a philosophis sunt tradita, aut ea quæ expertus sum. Exul enim aliquando factus fui longe vadens ad loca metallica, ut experiri possem naturas metallorum* (1).

Les Latins possédaient alors un grand nombre de traités sur les pierres et les minéraux ; non point que la science minéralogique fût poussée très-loin, mais le goût de l'alchimie qui régnait alors faisait attacher un grand prix à connaître les vertus des minéraux. Aussi Albert cite-t-il Hermès, Ptolémée, Thebit-Ben-Corrah, Avicenne, Eyax, Dioscorides, Aaron, Joseph et Aristote, dont le petit traité n'est autre que la version latine indiquée précédemment.

IX. *Libri de Anima.* Nous avons pour ces livres un témoignage décisif : c'est le passage où Albert se livre à une assez longue digression pour savoir si la définition de l'âme est générique ou spécifique. Voici ses expressions : *Quod autem hæc vera sint quæ dicta sunt, testatur Aristotelis translatio Arabica, quæ sic dicit : Et debemus præservare nos ne ignoremus utrum definitio ejus sit eadem ut definitio vivi, aut si alia in quolibet, verbi gratia, definitio equi et carnis et hominis et Dei : vivum autem universale aut nihil est aut est postremum. Et hoc exponit Averroes sicut dictum est. Græca autem translatio discordat ab hac ; et ut puto est men-*

---

(1) Opp., II.

dosa : habet enim sic : « Videndum autem quatenus non lateat utra una ratio ipsius sit, an sicut animalis est secundum unumquodque altera. » Et si deberet concordare cum Arabica, sic deberet ordinari, « utrum una ratio ipsius sicut animalis aut sit secundum unum quodque altera : » tunc enim plana esset. Sed quia in multis invenimus Græcas emendatiores quam Arabicas translationes, ideo et hoc sustinentes dicemus quod animalis est una ratio ut generis (1). Ces deux passages se trouvent dans l'édition de 1483, et nous apprennent les versions qu'Albert avait sous les yeux.

X. *De Nutrimento et Nutribili.* Je n'ai trouvé aucune version de ce traité, faite du texte grec, dérivée de l'arabe ; mais saint Thomas, qui écrivait après l'évêque de Ratisbonne, son maître, nous apprend que ce traité n'était pas encore possédé des Latins. On peut donc croire qu'Albert, recueillant ce qui avait été dit ailleurs, le développant à sa manière, a essayé de remplir le vide qu'offrait ici la doctrine d'Aristote (2).

XI. *De Sensu et Sensato.* Les mots grecs interpolés dans la version latine se trouvent ici (3). Aristote cite l'opinion d'Héraclite : *Quare et Heraclitus sic dicit : quod si omnia entia fumus fiant, quod omnia erunt odorabilia, nares utique discernent.* Albert : *Unde Heraclitus utique tale verbum dicit, quod si omnia entia fiant fumus, quod omnia erunt odorabilia et nares discernerent odores eorum* (4). Aristote dit un peu plus loin :

(1) *De Anima*, lib. I, tract. I, c. 4, p. 5., Opp., III.
(2) Opp., t. V, p. 175-184.
(3) Epiphania, symphonia, inchimum, achymum, miron.
(4) Opp., t. V, p. 36.

Verum enim est quod Euripidem vituperans Traxens dixit quando lentem decoquis non infundas miron. Albert : *Propter hoc Tracius coquum suum Euripidem vituperans, præceptum dedit dicens : Non infundas miron in lente quando decoquis eam* (1). Je me borne à ces citations.

XII. *De Memoria et Reminiscentia.* Albert, après avoir observé que les Latins sont tombés dans de nombreuses erreurs touchant la mémoire, *memoria*, et la réminiscence, *reminiscentia*, erreurs qu'il attribue à l'obscurité du texte d'Aristote, *ut æstimo propter verborum Aristotelis obscuritatem*, établit la définition que les péripatéticiens donnent de ces deux facultés. C'est au second chapitre qu'il commence à exposer le texte du philosophe grec.

Les mots *phantasma, phantasia*, qui reviennent très-souvent dans Albert, annoncent assez l'emploi d'une version grecque, et cette version est celle dont j'ai donné le spécimen (2).

XIII. *De Intellectu et Intelligibili.* Albert n'avait pas en sa possession le traité d'Aristote, mais il lisait les écrits de quelques philosophes péripatéticiens sur le même objet. *Quæcunque vero hic inquirenda esse videntur quantum per demonstrationem et rationem investigare poterimus tractabimus, sequentes principis nostri vestigia, cujus librum de hac scientia licet non vidimus, tamen discipulorum ejus plurimorum de hac materia quam plurimos et bene tractatos perspeximus libros et epistolas. Interdum etiam Platonis recordabimur in his in quibus*

(1) *Ibid.*, p. 37.
(2) *Ibid.*, t. V, p. 52-63. Voyez le spécimen XXII.

peripatheticorum sententiis in nullo contradixit (1). Albert nous indiquant les sources où il a puisé, je suis dispensé de tout autre examen. Quant aux lettres et aux traités dont il parle, ce sont ceux d'Alexandre, d'Alkindi et d'Alfarabius.

XIV. *De Somno et Vigilia.* Le traité d'Albert est, comme le texte grec, divisé en trois livres : I. *de Somno et Vigilia*; II. *de Insomniis*; III. *de Divinatione per somnium.* Les mots originaux de la version grecque-latine se trouvent encore ici, et d'ailleurs Albert suit avec trop de fidélité l'ordre du texte original, pour qu'on puisse penser qu'il ait eu sous les yeux une version arabe-latine (2).

XV. *De Juventute et Senectute; de Morte et Vita; de Spiritu et Spiratione.* Je réunis ces trois traités en un seul paragraphe pour abréger, et à cause de la relation qui existe entre eux.

Si l'on compare la division et la progression établies dans la matière de ces trois traités d'Aristote avec la division et la marche suivies par Albert, on pensera qu'il n'avait point sous les yeux la version grecque-latine dont j'ai parlé. Un autre signe en faveur de cette opinion, c'est qu'on ne trouve ici aucun des mots grecs interpolés dans cette dernière version. Je pense cependant qu'Albert avait sous les yeux les petits traités d'Averroës. Dans son traité *de Spiritu et Respiratione*, il fait un grand emploi de Costan-ben-Luca (3).

XVI. *De Motibus animalium et de Principiis motus processivi.* Je réunis ces deux ouvrages, parce qu'ils ont ensemble un grand rapport.

---

(1) Opp., t. V, p. 239.
(2) Opp., t. V, p. 64-109.
(3) Opp., t. V, p. 131-175.

Lorsqu'Albert composa le premier, il ne possédait pas les livres d'Aristote sur le même sujet; mais comme il voulait compléter les lacunes que sa philosophie pouvait éprouver chez les Latins, il entreprit de remplacer les traités par un livre de sa façon. Il est facile de se convaincre, en le lisant, qu'il est de pure digression; la division ne ressemble à celle d'aucun des deux traités d'Aristote.

Le second, au contraire, est la paraphrase du traité *de Communi animalium motione.* D'ailleurs Albert nous apprend lui-même que, quoiqu'il ait déjà traité cette matière dans son livre *de Motibus animalium,* cependant il présentera ici ce qu'Aristote dit touchant le même objet dans un livre qu'il s'est procuré lorsqu'il était dans la Campanie. On saura par là, ajoute-t-il, si ce que nous avons dit de notre chef s'écarte de la doctrine du prince des péripatéticiens (1).

La traduction dont Albert s'est servi était évidemment faite du grec, mais je ne saurais affirmer si cette traduction est la même que celle dont j'ai offert un spécimen. L'origine de la version employée par lui est suffisamment déterminée par la marche et la division du livre, par la transcription fidèle des noms propres. Je puis citer pour exemple les vers d'Homère rapportés dans le chap. III d'Aristote, chap. IV, tr. I d'Albert. Le traité d'Aristote finit au xe chap. d'Albert, qui emploie même ses dernières expressions. Les deux chapitres suivants ne contiennent que des digressions. Dans mon système, il suffit que l'origine de la traduction soit bien établie.

XVII. *Lib. de Vegetabilibus et Plantis.* On ne peut douter qu'Albert n'ait connu la version du traité d'Aris-

(1) Opp., t. V, p. 509.

tote faite de l'arabe. Dès les premiers chapitres, on retrouve le nom du philosophe Abrutatus. C'est ainsi, dit-il, que les Arabes appellent Pythagore. Quant à Lechineo, qu'il nomme Leucinéon, il le prend pour Lycophron (1). Je pense, quant à moi, que ce nom est plutôt la corruption de Leucippe.

Ailleurs Albert se plaint de l'obscurité de la traduction latine, obscurité qu'il attribue à l'impéritie des traducteurs, et il récapitule ce qu'il avait dit précédemment. Je dois ici faire remarquer les expressions qu'il emploie: *Ex vitio transferentium librum Aristotelis de Plantis, cujus ego sum interpres et relator in capitulis inductis* (2). C'est sans doute d'après ce terme mal compris que Barthélemy d'Angleterre fait honneur à Albert de la version du livre des Végétaux. Il est clair qu'ici *interpres* uni à *relator* signifie commentateur et non traducteur.

Au commencement du second traité sur le premier livre, Albert indique la marche qu'il va suivre, et annonce que, s'il procède ainsi, c'est par attachement à la méthode d'Aristote (3). Tous les noms des plantes qu'on lit dans la version latine se trouvent dans Albert, où quelquefois ils sont altérés. Le mot *Zara* nous en fournit l'exemple. C'est ainsi qu'est rendu dans cette version latine le nom donné à une partie de l'Éthiopie : Albert l'orthographie : Zahdia (4).

On pourrait peut-être croire que l'auteur a eu sous les yeux un traité d'Aristote plus complet que celui que nous

---

(1) Lib. 1, tract. 1, c. 7.
(2) Lib. 1, tract. 1, c. 4.
(3) « Si tamen non Aristotelem sed nos ipsos sequamur, pro certo aliter « procederemus. »
(4) *Ibid.*, p. 362.

possédons : l'un est divisé en deux livres, l'autre en a sept. Mais Albert a suivi la même marche que le philosophe grec; seulement il a singulièrement étendu son texte en le commentant. En commençant son quatrième livre, il répète qu'il suivra Aristote, et que ce quatrième livre commence avec le second du philosophe grec (1). C'est dans ce livre que je retrouve le mot *mutakefia,* écrit ici *mutassiesya* par faute d'impression, et dont j'ai indiqué la prononciation et la valeur (2). Ainsi nul doute qu'Albert n'ait connu le traité des Plantes d'après une version arabe.

XVIII. *Historiæ Animalium* (3). Quoique les sciences naturelles soient portées de nos jours à un haut degré de perfection, et que les savants modernes, riches des travaux des anciens, plus riches de leurs propres observations, ne nous laissent rien à envier aux siècles passés, cependant le philosophe aime encore à étudier les premiers essais de l'esprit humain, quelque imparfait qu'il soit, à suivre l'échelle chronologique de ses progrès.

Peu d'ouvrages ont à cet égard autant de droits à son attention que l'Histoire des Animaux d'Albert. Soit qu'on la regarde comme une simple compilation d'Aristote et d'écrivains subséquents, ou comme le dépôt des connais-

(1) « In hoc IV libro dicere suscepimus sequentes in hoc Aristotelem, cujus « dicta in suo libro II° vegetabilium posita hic more nostro exponemus. »

(2) Voyez plus haut, p. 174.

(3) Cet ouvrage a été imprimé pour la première fois à Rome en 1478, et réimprimé à Mantoue en 1479, à Venise en 1495. J'ai eu sous les yeux l'édition des OEuvres d'Albert donnée à Lyon en 1651, dans laquelle l'Histoire des Animaux occupe le tome VI. Dans les citations que j'ai eu occasion de faire, je me suis servi constamment d'un superbe manuscrit de cet ouvrage qui de la bibliothèque de Sorbonne a passé dans celle du Roi, où il se trouve sous le n° 948.

sances du siècle où il vivait; soit que l'on veuille y voir l'ouvrage d'un homme voué à l'étude de la nature, et qui savait en pénétrer les mystères, on conviendra que, sous l'un ou l'autre de ces rapports, elle est un monument précieux qui, présentant l'état des opinions et des connaissances du moyen âge, remplit une longue lacune, et lie l'ancienne histoire de la science à celle des temps modernes.

Cet ouvrage réunit encore un autre genre d'intérêt. Albert avait beaucoup voyagé; on sait que, passionné pour les sciences, il avait réuni tout ce qui pouvait favoriser ses études; sans doute il s'était composé une bibliothèque aussi nombreuse qu'il était alors possible. Ne peut-on donc pas espérer de recueillir dans son ouvrage quelques documents pour l'histoire littéraire? Ne nous révélerait-il pas l'existence, ou ne nous conserverait-il pas des fragments de livres perdus de nos jours?

Un des savants les plus distingués de l'Allemagne, M. Buhle, a examiné sous ce point de vue l'Histoire des Animaux, consacrant une dissertation à rechercher les sources où Albert en avait puisé les matériaux (1). Dois-je le dire? cette dissertation contient beaucoup d'assertions fausses, et comme les erreurs soutenues d'un nom

---

(1) *De fontibus unde Albertus Magnus libris suis* XXV *de Animalibus materiem hauserit commentatio.* Ap. Comment. Soc. Reg. Gottingensis, t. XII, p. 94. Il paraît que M. Buhle avait entrepris cette dissertation d'après l'opinion que lui avait communiquée M. Schneider : « Communicavit mecum per « litteras jam ante aliquot menses J. G. Schneiderus, latere in opere *de Ani-* « *malibus*, ab Alberto Magno contexto, versiones latinas librorum græcorum « Aristotelis, vel Theophrasti, ad historiam Animalium olim pertinentium, et « adhuc habitorum in deperditis... quæ Schneideri conjectura, reipsa et auc- « toris sui causa sertis jam digna, quam diligentius persequerer, movet adeo « mihi paulo latioris ambitus quæstionem, *unde omnino Albertus suis de Anima* « *libus libris materiem petierit.* »

imposant se propagent, s'enracinent facilement, j'ai cru qu'il était utile de traiter le même sujet, afin de fixer l'opinion touchant les ouvrages employés par le célèbre évêque de Ratisbonne (1).

Voici les conclusions principales de M. Buhle (2) :

1°. Albert n'a connu au plus que neuf ou dix livres de l'Histoire des Animaux d'Aristote.

2°. Son onzième livre est celui qui formait originairement le premier de ce grand ouvrage, et que nous n'avons plus.

3°. Il avait sous les yeux un traité de Physionomie beaucoup plus étendu que celui qu'on lit aujourd'hui.

4°. Enfin il possédait les ouvrages de ce même philosophe dont nous avons à regretter la perte.

La suite de l'examen auquel je vais me livrer réduira ces assertions à leur juste valeur.

---

(1) M. Camus a déjà combattu M. Buhle dans plusieurs points; comme nous nous sommes livrés l'un et l'autre au même examen, nos conclusions doivent nécessairement être en partie les mêmes : toutefois le lecteur jugera que j'ai traité le sujet avec beaucoup plus de développement. Voyez Notices et Extr. des manuscrits, t. VI, p. 387 et suiv.

(2) « Quod verba Alberti supra allata attinet, opus Aristotelis *de Animalibus* apud suos in multis esse diminutum, uti iis probare conatus sum cognovisse nostrum plusquam septem libros Historiæ Animalium, ita contra iis « probari non potest eum plusquam decem libros vel nomen habuisse. *De Fontibus*, etc., p. 110. »

« Est liber XI operis Alberti *de Animalibus* mera versio libri qui olim fuit « primus Historiæ Animalium Aristot. et qui græce periit (*Ib.*). »

« Oportet autem Albertum Aristotelis opusculo (*de Physiognomia*), integriore usum esse, quam quo nos utimur, nam retulit ex eo plura hodie in « græco textu non obvia. *Ibid.*, p. 99. »

« Albertus non solum Aristotelis Historiam Animalium, sed etiam plerosque « alteros hujus de Animalibus libros legit. *Ibid.*, p. 107. »

« Sane nemo temere negabit, latere in Alberti opere excerpta ex Aristotelis « libris quibus hodie caremus. *Ibid.*, p. 192. »

La première de toutes les sources où Albert a puisé est sans contredit l'Histoire des Animaux d'Aristote, non pas d'après une version faite sur le grec, mais d'après la version de Michel Scot, qui avait pour original un texte arabe, et se compose de dix-neuf livres. Cette division n'a rien qui doive étonner; chez les Arabes, l'Histoire des Animaux embrasse :

1°. Les neuf livres de nos éditions;

2°. Le dixième, dont l'authenticité contestée dans ces derniers siècles n'était alors l'objet d'aucun doute (1);

3°. Les quatre livres des Parties des Animaux;

4°. Les cinq livres de la Génération.

Aussi trouve-t-on dans Abdallatif, comme nous l'avons fait remarquer ailleurs, un passage du premier livre des Parties que cet écrivain cite comme appartenant au onzième livre de l'Histoire des Animaux (2).

Dans le prologue mis en tête de son propre ouvrage, et qui en trace la division et la marche, Albert avoue qu'aux dix-neuf livres d'Aristote il en a ajouté sept autres; ce qui fait le nombre de vingt-six et non de vingt-cinq, comme le dit M. Buhle, dont se compose son histoire. Il avoue encore qu'il donnera les noms des animaux en grec ou en arabe (3), ce qui indique que la version dont il s'est servi dérivait d'une traduction arabe.

Dans les premiers dix-neuf livres, Albert suit la même division que la version de Michel Scot. J'ai seulement observé que dans la division du second et du troisième

(1) Schneider, *Aristot. de Anim. Hist.*, t. I, Præf., p. XIII; t. III, p. 557; t. IV; p. 262, 457.

(2) *Relat. de l'Égypte*, trad. de M. Sylvestre de Sacy, p. 261. Voyez plus haut, p. 172.

(3) *De Animalibus*, Opp., t. VI, p. 2.

livre, celle de Scot est conforme à la division de Scaliger. Albert commence au contraire son troisième livre au même endroit où M. Schneider a placé le commencement du même livre dans son édition de l'Histoire des Animaux d'Aristote. Le huitième d'Albert commence par le neuvième d'Aristote. Le manuscrit de la traduction de Scot (1) est ainsi divisé.

M. Schneider s'est exprimé avec une grande justesse sur l'emploi qu'Albert a fait de la version de Michel Scot (2). Il se l'est tellement appropriée en la copiant mot à mot, en la commentant, en ajoutant ses propres opinions, ses propres expériences aux observations du philosophe grec, à celles d'Avicenne, qu'il n'en a peut-être pas omis dix lignes en tout. Soit que nous rapprochions le texte d'Albert de celui de Scot, soit que nous comparions les noms d'animaux employés par l'un et l'autre, nous trouverons une identité parfaite entre les deux ouvrages. Entre une infinité d'exemples, je choisis les suivants :

Dès le premier chapitre du livre 1er, la version de Michel Scot offre une addition copiée par Albert. Aristote dit : *Habent vero animalia quædam partes, aut easdem inter se omnes aut diversas. Partes autem easdem vel specie intelligi volo, ut hominis nasus aut oculus specie, cum naso aut oculo hominis alterius convenit : item caro cum carne, et os cum osse* (3).

Ce passage est ainsi rendu dans la version de Scot : *Et omnia membra quæ sunt in quibusdam generibus*

(1) Bibl. Roy., anc. Fonds, Ms. lat., 6789.

(2) « Ipse adeo Albertus versionem Scoti secutus eodem plane ordine philo « sophi verba interpretatus est, ita ut libri scripti et optimi et antiquissimi eum « verborum ordinem habuisse videantur. » *Arist. de Anim. Hist.*, t. II, p. 261.

(3) *Aristot. Hist. Anim.*, lib. 1, c. 1, éd. Schneider, t. III, p. 4.

animalium, assimilantur quædam quibusdam et dissimilantur quibusdam; membra ergo quæ assimilantur quædam quibusdam, in forma sunt, sicut dicetur quod nares Sofronici sunt similes naribus Socratis, et oculi Esculapii sunt similes oculis Apollinis, et caro assimilatur carni et os ossi (1).

Albert développe cette pensée et termine ainsi : *Secundum igitur hunc modum, tria sunt genera partium in corporibus perfectorum animalium, et quando comparantur animalia ad invicem secundum similitudinem aut dissimilitudinem, attenditur modus comparationis aliquando in configuratione membrorum dissimilium. Sicut verbi gratia dicetur quod nares Sophronici similes sunt naribus Socratis, et sicut edicitur aliquando quod oculi Esculapii similes sunt oculis Apollinis* (2).

Aristote, en parlant de la différence qui existe entre le régime de vie des divers animaux, s'exprime ainsi : *Differunt autem animalia vitæ, actionum, morum, partium ratione; de quibus primum summatim dicemus, deinde de unoquoque genere diligentius et prolixius disseremus. Sunt igitur differentiæ secundum vitas et actiones et mores fere hujusmodi, ut alia sint aquatilia, alia terrestria : et aquatilia quidem duplicis naturæ, quædam enim et in humido vitam agunt et inde cibum captant, præterea humorem tum recipiunt, tum remittunt (respirando); quo si priventur, vivere nequeunt; id quod magnæ piscium parti evenit. Quædam vero in humore quidem degunt atque inde victum quærunt, verum aerem recipiunt (spirando), non aquam, et extra eum pariunt;*

(1) Bibl. Roy., anc. Fonds, Mss. lat., 6789.

(2) *De Animal.*, Opp., t. VI, p. 3.

cujusmodi multæ sunt, cum eorum, quibus pedum solus usus est, ut lutra, latax, crocodilus : tum volucria, ut mergus et colymbis; tum carentia pedibus, ut hydrus. Sunt præterea quæ in humido aluntur, neque sine eo vivere possunt, verum ea neque aerem, neque aquam recipiunt (spirando), qualis est urtica et ostrea. Porro aquatilium alia sunt marina, alia fluvialia, alia lacustria, alia palustria, ut ranæ et cordylus. Marinorum autem nonnulla pelagia sunt, quædam littoralia, alia saxatilia. Terrestrium autem animalium quædam aerem recipiunt redduntque, id quod spirare et respirare vocant; ut homo, et alia terrestria, quæ pulmonem habent. Alia aerem non recipiunt, et tamen vivunt, cibumque in terra capiunt, qualis est vespa et apis aliaque insecta. Dico autem insecta quorum corpora aut in inferioribus *partibus, aut et in his et* superioribus *sunt segmentis distincta. Ac terrestrium quidem multa, ut dictum est, ex humido victum petunt. Eorum autem aquatilium quæ aquam recipiunt, de terra nullum quicquam petit ad cibum. Animalia quoque aliqua principio quidem in humido vivunt, tum autem in aliam mutata formam foris agunt vitam; quod sit in tipulis fluviorum ex quibus asili. Ad hoc animalium alia sedem mutant, alia non. Quæ sedem non mutant, ex omnia in humido vivunt. Nam terrestrium quod non mutet sedem invenias nullum. At in humido multa ejusmodi vivunt, quoniam aquata sunt, veluti concharum genera complura. Videtur quoque spongia sensu esse prædita, quoniam si quidem difficillime avelli aiunt, nisi sensim circum eum motus fiat. Quædam vero tanquam aquata adhærent, et tanquam absoluta moventur, cujusmodi genus est urticæ quoddam, sic enim eam vocant. Absolutæ enim nonnullæ pascuntur*

noctu. Multa vero, quanquam non adhærescunt, non moventur tamen, quales ostreæ sunt et quæ holothuria nominant. Porro alia natatu moventur, ut pisces et mollia, et crusta intecta quemadmodum locustæ. Alia gressu, quemadmodum cancrorum genus; quibus, quanquam in aqua habitantibus natura gressum attribuit (1).

Voici le texte de Michel Scot :

Et etiam modi animalium diversantur secundum regimen suæ vitæ, et suas operationes et suum nutrimentum, et partes earum quæ diximus compendiose, et inferius etiam narrabimus genus eorum et quæcunque accidunt iis de accidentibus et modum diversitatum eorum secundum regimen suarum partium, operationes et figuras. De istis ergo dicemus quod quædam sunt aquosa et quædam agrestia, et aquosa dicuntur modis duobus : aut quia eorum mansio est in aqua et suum nutrimentum, et recipiunt aquam interius eorum et evomunt ipsam, et quando carent ipsa, nequeunt vivere, sicut accidit pleribus piscibus : aut quia mansio eorum et nutrimentum est in aqua, sed non recipiunt aquam intra se, imo aerem, et pereunt extra; sicut animalia quæ vocantur græce andraselitis, andriz; latinis etiam conethea et avis quæ dicitur græce anzarsilitis et illa quæ non habent pedes, sicut illud quod nominatur adroz. Nam nutrimentum eorum est in aqua et non possunt vivere extra ipsam : sed non recipiunt in interius eorum aquam vel aerem, sicut quod vocatur græce amalichi et modibalæum, et quædam animalia morantur in aqua marina, et quædam fluminea et quædam stagnea, et quædam paludosa, sicut ranæ et animalia quæ no-

---

(1) Lib. I, c. 1, §. 6, t. III, p. 6-8, éd. Schneider.

minantur græce carchoquios, et quoddam animalium agrestium recipit aerem et ejicit ipsum quando anhelat, sicut homo et omnia animalia agrestia habentia pulmonem: et quædam quoque recipiunt aerem, et sua vita et suum nutrimentum est super terram, sicut apes et vespes et alia animalia rugosa. Et non nominatur rugosum, nisi quodlibet habens rugiones in corpore, in parte anteriori et posteriori, et quantum diximus multa agrestium animalium ab aquoso; animalia vero quæ manent in aqua et recipiunt aquam maris in interius eorum non gustant aliquid de agresti.

Et quædam animalia vivunt in aqua, demum mutantur ad aliam formam, et vivunt extra, sicut quod nominatur græce ambrites (1); *nam ipse manet in fluminibus prius, demum mutatur forma ejus, et fit ex eo animalis formæ quæ dicitur astaror, et vivit extra.....*

Et etiam quædam animalia sunt fixa in una forma et quædam mobilia. Animalia vero fixa in formis, manent in aqua; animalia vero agrestia non sunt fixa, imo mobilia; et quædam animalia vivunt in aqua, nam sunt applicata ad petram, sicut gnara hakur (*hazim*) *et in interiori spongiæ; et nubes est aliquid de hoc genere, et significatio super hoc est quod ipse non descendit nec separatur a petra ad quam applicantur, nisi aliquis cogat ipsum ad motum per attractionem, et hoc est ex inspirato, sicut fingunt experimentatores.*

Et quædam animalia sunt applicata ad petram, et sunt absoluta quando quærunt suum nutrimentum, sicut genus quod dicitur amalichi, quia aliquid hujus generis exit a loco suo nocte et pascitur, demum redit

(1) La marge du manuscrit porte : *ambrides*, *arabides*. Albert écrit *ambydon*.

ad ipsum, et multa sunt absoluta et non moventur a suis locis, sicut hastremi et quod vocatur græce alathurie (vel alathitrie).

Et quædam animalia natant per capita sua, sicut malachi et omnia animalia habentia testam mollem, sicut carabo.

Voici maintenant le texte d'Albert :

Modus etiam comparationis animalium secundum convenientiam et differentiam accipitur aliquando. . . in regimine vitæ suæ, in operationibus, et nutrimento et habitatione et motu. In his enim consistit regimen vitæ animalium; partes enim regiminis sunt quas diximus hic in compendio, et partes corporum animalium sunt quas compendiose perstrinximus in præcedenti capite.

Inferius autem omnia genera horum explicabimus, et quæcumque accidunt eis secundum modos diversitatis eorum et regimen suarum operationum et secundum figuras eorum. Dicemus autem de his quæ differunt regimine vitæ, quod quædam sunt aquosa; quædam autem agrestia. Aquosa autem differunt duobus modis: aut enim dicuntur aquosa, aut quia mansio eorum simul et nutrimentum est in aqua; aut quia nutrimentum est in aqua, sed manent in terra. Adhuc autem quorum mansio et nutrimentum sunt in aqua dicuntur duobus modis; aut quia sic manent in aqua et nutriuntur, quod recipiunt aquam in interius corporum suorum ad refrigerium caloris, et evomunt eam, sicut animalia spirantia recipiunt aerem; aut non recipiunt aquam in interius corporum suorum ad refrigerium, sed per modum nutrimenti sui..... Quædam enim sunt quorum mansio et nutrimentum sunt in aqua, et recipiunt aquam in interius eorum et evomunt eam; et quando carent ea,

nequeunt vivere..... Quædam autem sunt quorum mansio quidam et nutrimentum est in aqua, sed non recipiunt eam in interius sui ad eventationem, sed ad mixtionem cibi tantum, sicut ostrea et multa genera conchylium. Quædam autem præter hæc manent et nutriuntur in aqua, sed capiunt aerem in interius sui ad eventationem, et pariunt et generant extra aquam, sicut græce vocatæ andris *et* tentheathi, *et avis quem græce vocant* anzarsalicis, *illa quæ non habent pedes, sicut græce nominata* andros..... *Nam omnium horum nutrimentum est in aqua, et non possunt vivere extra eam, sed non recipiunt aquam in interiora sua nisi per modum quem diximus. Sunt autem adhuc præter hæc de genere eorum, quæ sunt aquatica, quæ mansionem et nutrimentum habent in aqua, sed nec extra aquam diu vivunt, sicut sunt quædam genera verminum et multipedum, quæ de aquis cum retibus piscatorum frequenter extrahuntur, et quæ vocat Aristoteles* amalachy *et* modos alyzim : *et sunt quædam genera concharum marinarum. Amplius autem universale genus animalium aquaticorum dividitur : quoniam quædam animalia sunt marina et quædam fluminea, et quædam stagnea et quædam paludosa, sicut rana et animal quod græco nomine* carthoquios *dicitur.*

Sicut enim diximus de animalibus aquaticis quod differunt in recipiendo aquam in intrinsecus sui, sic etiam differunt animalia agrestia, quoniam quædam recipiunt aerem in intrinsecus sui, sicut illa quæ vocantur hanhelantia, sicut homo et omnia agrestia pulmonem habentia, quia pulmo ad hoc creatus est, ut sit ventilabrum cordis ad refrigerium pectoris et cordis. Et quoddam animal non recipit aerem per porum manifestum in in-

trinsecus sui, licet recipiat ipsum per poros occultos, cum tamen vita sua et nutrimentum sint super terram, sicut apes et vespæ et alia animalia rugosa et volantia. Non autem vocatur rugosum, nisi quod habet rugas annulorum in corpore suo anterius aut posterius.... et ista sunt ita agrestia, quod nunquam possunt vivere aut nutriri in aqua.

Et sunt quædam quasi media inter hæc quæ quidem primo vivunt in aqua, et pereunt extra eam, et deinde mutantur in forma et figura, et tunc vivunt extra aquam in terra, sicut animal quod primo, dum generatur in aqua, græce vocatur ambidor, *cujus forma mutatur, et fit ex eo animal quod vocatur* astoror (1); *tunc egreditur de flumine et vivit in terra.*

Quædam autem animalia fixa secundum locum vivunt in aqua; petris enim applicata nutrimentum inundat super ea, sicut genera halyzim *græce vocata, quæ sunt genera ostrearum et conchylium immobilium.... et quoddam genus conchæ quod nascitur in interiori spongiæ marinæ, et non moritur nisi per accidens motu spongiæ; et aliquid hujusmodi generis videtur concha, quæ nubeans vocatur, cujus signum est quod non descendit unquam a petra cui applicatur, nisi aliquid cogat ipsam violenter; tunc enim per contractionem et dilatationem, qui motus est omnis animalis, conatur redire ad lapidem, sicut ex inspirato frangunt et separant eam a lapide experimentatores... Quædam autem animalia sunt applicata ad petram aliquando.... sed separantur ab ipsa quando quærunt et venantur nutrimentum, sicut*

---

(1) Je ne suis pas bien sûr de la lettre finale de ces deux mots. Le texte imprimé porte *Asoaros*.

genus halyzim *sive conchylium, quod vocatur græce* alathurrie, *et sunt conchæ longæ apertione et contractione concharum se moventes, et post pastum ad petram revertentes, propter vitandum impetum fluctuum maris.*

Adhuc autem mobilia animalia differunt per membra per quæ nituntur ad motum; quoniam natantium quædam natant per motum capitis sui, sicut malachye *genera, et eodem modo moventur genera* carabo, *quod est locusta maris* (1).

Un autre passage décisif est celui où Aristote parle, toujours au même endroit, des animaux dont une des habitudes est de vivre ou de se mouvoir en société.

Inter natatilia multa piscium genera, quales vocant (nomine communi), cursores, thynni, pelamydes et amiæ.

Scot rend ainsi ce passage :

Aves vero, quod non habent uncos ungues, non est ut sint cum aliquibus sociorum suorum, sicut accidit pluribus generibus piscium, sicut qui dicitur græce domadez et thobabi et amodez et amiæ.

Albert : *Hoc autem convenit multis generibus piscium, quia et illorum aliqui congregantur et aliqui segregantur : congregantur quidem sicut allee et delphini, et quod dicitur græce* domoder *et* colaubi (2) *et* lamodeeh *et* amya (3).

Il est facile de reconnaître dans ces noms la transcription des noms grecs, altérés par les copistes arabes et latins. *Domoder* répond à δρομαδας; le nom arabe du thon est

(1) *De Animal.*, Opp., t. VI, p. 5-6.
(2) Le manuscrit porte *thaubi*.
(3) *Ibid.*, p. 7.

tenn ou *tennoun*, ce qui ressemble beaucoup au θύννος des Grecs; mais si on lit ici *thobabi* ou *thaubi*, c'est par une mauvaise leçon du texte arabe, ou le *noun* ou *n* du mot aura été changé en *bé* par un déplacement du point diacrétique. *Amodez* et *lamodech* sont évidemment la corruption du mot πηλαμίδες dont la première syllabe aurait été retranchée.

On trouve dans le huitième livre de Michel Scot et d'Albert un autre passage non moins remarquable. Aristote, après avoir dit qu'une nourriture abondante dirigeait vers l'apprivoisement le naturel des animaux les plus féroces, ajoute : *Beneficio enim mitescunt. Veluti crocodilorum genus afficitur erga sacerdotem a quo curatur ut alantur* (1).

La traduction de Michel Scot porte :

Genus autem karoluoz et hirdon habet pacem lehhium (*vel cehhium*) *et domesticatur cum illo, quoniam cogitat de suo cibo.*

Paraphrase d'Albert :

Hac eadem de causa animal vocatum carocochilom, quod est quædam species crocodili, et animal quod dicitur hardon, quod est alia crocodili species, pacem et cohabitationem habet cum animali quod celthim (*aliter celehym*) *vocatur, quod est aquaticum quoddam quadrupes, quod venatur animalia, et communicat venationem cum præhabitis crocodili speciebus et sic cogitare de ipsis videtur et providere eis cibum* (2).

A ces exemples on peut ajouter les passages de la version de Scot et d'Albert publiés par Camus (3). Ce qui

(1) Lib. IX, c. 2, §. 1, t. III, p. 380, éd. de Schneider.

(2) *De Animal.*, p. 246.

(3) Voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. VI.

rend encore plus évident l'emploi qu'Albert a fait de cette version, c'est l'identité qui existe entre les deux textes dans la transcription des noms d'animaux, je dirai même des fautes. Quelquefois même Albert offre des erreurs qui ne sont pas dans le texte de Scot : toutes les fois, par exemple, que le traducteur arabe, au lieu de se servir du nom que l'animal porte dans la langue, lui conserve son nom grec, il en prévient toujours par cette formule : *quod dicitur græce*. Albert ne pouvant faire cette remarque, confond souvent les dénominations grecques et arabes. Ainsi ce passage d'Aristote : *Sunt etiam mansuetæ animantes : sunt et jam feræ : quæ sane aut ita sunt semper, ut homo et mulus mansueta sunt semper : contra panthera (pardalis) et lupus semper feræ* (1) est ainsi rendu dans Michel Scot : *Quædam sunt domestica omni tempore, et quædam silvestria omni tempore, domestica, sicut homo et mulus : silvestria omni tempore sunt, sicut fedith et lupus : ei forte fiet fedith domesticus*; et dans Albert : *Si autem ad mores hominum regimen vitæ animalium extendatur, tunc quædam sunt domestica omni tempore, sicut homines perfecte intellectum participantes : homo enim talis naturaliter et est conjugalis et civilis...... quædam autem sunt silvestria omni tempore, nec domesticantur ad plenum, sicut lupus et turtur quæ græce secundum aliquos fechid vocatur. Quamvis enim viderimus lupos captos et turtures comedentes cum hominibus, tamen non omnia naturæ suæ opera referunt ad dominationem et mansuetudinem, et ideo numquam*

(1) Lib. 1, c. 1, §. 12, t. III, p. 10, éd. Schneider.

perfecte domesticantur. Aliquando tamen turtur magis domesticatur quam lupus (1).

Ce passage donne lieu à trois remarques : 1°. le traducteur arabe ou latin a ajouté *et forte fiet fedith domesticus*, qu'on ne lit point dans le texte grec, et Albert a copié et étendu cette addition. 2°. Albert traduit le nom de *fechid* par *turtur*. 3°. Enfin il fait ce mot grec.

La leçon du manuscrit de Scot est mauvaise, et il faut en effet lire *fechid* comme dans Albert, nom employé généralement dans la version arabe pour rendre le πάρδαλις des Grecs. *Fechid*, ou correctement *sehd* (2), est un mot trop connu des orientalistes pour que je m'arrête à l'expliquer. On peut, au surplus, voir ce qui en est dit dans les extraits de Domaire (3).

Albert a pu rendre ici par *turtur* un nom qu'il emploie souvent dans le cours de son livre, p. 100 : *leopardus qui græce sehed vocatur* : p. 105, *et felher, quem nos dicimus leopardum.* Je ne puis m'expliquer cette confusion qu'en supposant qu'Albert aura confondu *fechid* avec *seita*, nom qu'il donne au ramier, et qui me paraît être une altération de l'arabe plutôt que du grec.

Quelquefois Albert ajoute au nom grec un autre nom arabe. Ainsi, en parlant d'un insecte appelé ἐφήμερον par les Grecs, il ajoute : *dicitur a Græcis girgiz et efymera. Girgiz* est pris d'Avicenne : c'est un mot arabe.

Un signe certain, auquel on eût pu reconnaître la nature

---

(1) *De Animal.*, p. 8.

(2) Je crois que c'est le même animal dont parle Albert, lib. XXI, tr. II, c. I, sous le nom d'*Alphe*. Plusieurs passages de son ouvrage me suggèrent cette opinion.

(3) Ces extraits se trouvent à la suite de la traduction française de la Chasse, poëme d'Oppien, donnée par Belin de Ballu, Strasbourg, 1787, p. 176.

des textes d'où dérivent les traductions latines, est la manière dont les noms propres d'hommes ou de lieux se trouvent transcrits dans ces mêmes traductions. Voici une occasion nouvelle de faire l'application de ce principe.

Scot ayant sous les yeux un texte arabe, dans lequel le déplacement ou l'absence des points diacrétiques peut changer absolument la prononciation des mots, a défiguré tous les noms grecs, tellement qu'il est impossible de les reconnaître. Albert l'a fidèlement suivi, et souvent même a augmenté la confusion en cherchant à l'expliquer.

Alcméon est cité par Aristote en deux endroits surtout. Dans l'un il dit : *Neque enim Alcmæonis sententia vera est, qui putavit capras auribus spirare* (1). Scot : *Et propter hoc dico quod Alkakalneon mentitus est versificator cum finxit quod capræ anhelantur per auriculas.* Albert : *Propter quod Halkamian poeta arguitur mendacii fingens poetice, quod capræ anhelant per aures* (2). Dans un autre endroit, le même auteur est appelé *Alcameon, Alkakaroki* par Scot, et par Albert *Alkymenon,* ou selon l'imprimé, *Altirnemon Corinthiensis.* Aristote avait écrit *Alcmeon Crotoniata* (3).

Syennesis, médecin de Chypre (4), est appelé par Scot, tantôt *Siacinor Cabrenentes,* tantôt *Dyacenes Cobrenensis,* tantôt *Dianos Camblonensis,* tantôt *Sacnior,* et tantôt *Siacinor Cabronensis.* Albert dit : *Antiquissimus igitur Persarum philosophus, quem Arabes Syarmor Cabronensem vocant, Avicenna autem vocat eum*

(1) Lib. I, c. 9, §. I, t. III, p. 25, éd. Schneider.
(2) Lib. I, tr. II, c. 4, Opp., t. VI, p. 26.
(3) Lib. VII, c. I, §. I, t. III, p. 294, éd. Schneider.
(4) Lib. III, c. I, §. 3, p. 88, éd. Schneider.

Theseum Persam, quidam tamen Milesium hunc esse putant (1). En effet, Avicenne, au commencement de son troisième livre, rapporte l'opinion de Syennesis touchant l'origine des veines, sous le nom de *Theseus Persa*. Le nom de *Diogène d'Apollonie* est changé en celui de *Dianor* ou *Diavor Bronensis*. Albert ajoute qu'Avicenne l'appelle *Dibaquilus*, ce qui est vrai, et que ce personnage est *Diogenes* (2). On pourrait demander comment il a pu trouver cette rectification : elle est dans Scot même.

Aristote, après avoir rapporté l'opinion de ces philosophes, ajoute : *Hæc igitur Syennesis et Diogenes tradiderunt*. Albert, et je ne sais d'après quelle autorité ou quelle conjecture, dit : *Iste igitur est sermo Diogenis et disciputi ejus quem Fiacinor corrupte Arabes vocant, quem Gieriam vocant Græcorum antiqui* (3), quoiqu'on lise simplement dans Scot : *Iste vero est sermo Ciatior et Diogenis in narratione venarum*.

De Polybe, Scot et Albert ont fait *Blomoz* ou *Blomor*; mais Albert ajoute : *Quidam qui Blomor quidem ab Arabibus, ab Avicenna autem dicitur Omelioinus; est autem, ut quidam opinant, hic qui Melissus vocari consuevit* (4).

Ctesias est appelé *Artezez* par Scot, *Alchisor* par Albert. Le texte arabe portait sans doute Aktesias, et peut-être Scot avait-il écrit Akteziaz (5).

---

(1) *De Animal.*, p. 120.

(2) *Ibid.*, *ibid.*

(3) *Ibid.*, p. 121.

(4) Lib. III, c. 1, §. 8, t. III, p. 90, éd. Schneider; Albertus, p. 121.

(5) Lib. III, c. 16; t. III, p. 124; Albertus, p. 153.

Herodórus, père du sophiste Bryson (1), devient, dans Scot, *Arrocinius* ou *Arocimus sophista*, et *Arotinius poeta* chez Albert.

Aristote, au sujet du nombre d'œufs que l'aigle couve, rapporte ce vers de Musée :

Terna parit; binis exclusis, educat unum (2).

Voici la traduction de Scot : *Et aquila ponit tria ova, et extrahit a duobus, secundum quod scribit in libro suo Museus, quia ipse dixit quod aquila ovat tria ova et ejicit tertium.*

Albert exprime ainsi le même passage : *Genus autem aquilarum ponit tria ova, sed, ut frequentius, non extrahit nisi a duobus pullis secundum quod dixit Melissus in libro suo Animalium : hic enim dixit, quod si extrahat ex tertio, ejicit ipsum a nido* (3).

Ce n'est point seulement dans les noms d'animaux qu'Albert a employé des termes arabes : ses descriptions anatomiques offrent l'expression latine et l'expression correspondante en arabe. Une observation générale, c'est que plus la transcription des noms grecs était facile en arabe, moins ceux-ci sont altérés dans la version latine et dans Albert : ainsi les mots μαλάκιον et σελάχη sont toujours rendus par *malachi*, *celeti*.

Les exemples que je viens de produire, réunis à ceux que M. Camus a déjà donnés, prouvent assez l'emploi exclusif qu'Albert a fait de la version de Michel Scot. Mais si, à ce moyen puissant de conviction, on ajoute

(1) Lib. VI, c. 5, t. III, p. 241; Albertus, p. 196.

(2) *Ibid.*, *ibid.*, t. I, p. 257.

Ὃς τρία μὲν τίκτει, δύο δ' ἐκλέπει, ἓν δ' ἀλεγίζει.

(3) *De Animal.*, p. 196. M. Buhle n'a reconnu aucun de ces noms défigurés. Voyez sa Dissertation, p. 114.

d'autres considérations nées de la lecture des autres écrits du même auteur, et de ceux de Vincent de Beauvais, de Barthélemy d'Angleterre, etc., qu'Albert, par exemple, n'a jamais employé de versions arabes-latines, que lorsqu'il n'en existait point encore qui dérivassent immédiatement du grec; qu'aucun scolastique n'a apporté plus de soin que lui à rassembler tout ce qui pouvait éclaircir l'obscurité du texte commenté; que les deux écrivains cités n'ont jamais employé que la version de Michel Scot; on restera persuadé qu'Albert n'a eu sous les yeux ni le texte grec, ni le texte de la version arabe de l'Histoire des Animaux; qu'il n'a eu et n'a pu employer que la version de Michel Scot.

Passons à l'examen des autres sources où notre célèbre auteur a puisé.

M. Buhle s'est surtout attaché à cette partie de l'ouvrage d'Albert relative à l'art de la physionomie, parce qu'il a cru y trouver l'indice certain qu'il possédait un grand traité d'Aristote sur le même sujet.

En effet, dans le premier livre de l'Histoire des Animaux, en traitant longuement des signes extérieurs du corps qui peuvent indiquer les inclinations de l'âme, il cite Palémon, Loxus et Philémon.

M. Buhle avoue ne connaître aucun de ces écrivains; mais il fait les remarques suivantes, que je ne dois point négliger :

1°. Albert ne cite jamais Philémon sans joindre son nom à celui d'Aristote, et les citations qu'il fournit sont fort courtes;

2°. Les extraits de Palémon et de Loxus sont au contraire assez étendus. On serait tenté de croire qu'Albert possédait leurs écrits. Cependant, comme les principes

émis dans ces extraits se rapportent parfaitement avec ceux qu'on lit dans le traité conservé d'Aristote, il est plus naturel de croire que l'auteur de l'Histoire des Animaux ne les alléguait que d'après ce grand ouvrage du philosophe grec qui n'existe plus de nos jours ;

3°. Albert paraît faire Palémon et Loxus antérieurs à Aristote.

S'il est permis de ne pas connaître Philémon et Loxus, il n'en est pas de même à l'égard de Palémon. Son traité, échappé aux ravages du temps, se lit dans la collection des *Scriptores physiognomiæ veteres,* donnée par le docte Franz (1). Albert possédait certainement cet ouvrage, car les fragments qu'il en transcrit se trouvent dans le texte original.

Quant à Loxus, il m'est tout à fait inconnu, et je crois que cette dénomination, venue des Arabes, cache le nom de quelque écrivain ancien. Frédéric s'était adonné à l'art de la physionomie : peut-être Michel Scot, auteur d'un traité célèbre sur le même sujet, avait-il traduit de l'arabe l'écrit de Loxus pour l'usage de ce prince.

Philémon était contemporain d'Hippocrate. Albert rapporte de lui, d'après Aristote, le trait suivant d'habileté. Un disciple d'Hippocrate lui présenta le portrait de son maître. Philémon, après l'avoir examiné attentivement, jugea que l'individu dont il offrait l'image était livré à la luxure, à la mauvaise foi, au libertinage. Les disciples s'irritèrent d'un semblable jugement, et s'en référèrent à Hippocrate. Celui-ci avoua que le jugement de Philémon était vrai, mais que l'amour de la philosophie

(1) *Scriptores physiognomiæ veteres, ex recensione Perusci et F. Sylburgi. græce et latine recensuit, etc. Joh. Fried. Franzius.* Altenburg, 1780.

l'avait porté à vaincre les penchants vicieux de son cœur. La même anecdote est rapportée par Hadjy-Kalfa et Abul-Faradj, qui nous apprend que le traité de Philémon existait encore de son temps, traduit en syriaque. On la retrouve aussi dans le livre des Secrets, où Philémon, désigné tantôt sous son véritable nom, tantôt sous celui de Philomen, est appelé *Summus doctor, magister physionomiæ, de numero antiquorum philosophorum* (1). En comparant les formes du récit et quelques autres passages, aux citations fournies par Albert, on se convaincra facilement qu'il n'a eu sous les yeux d'autre ouvrage que le livre des Secrets. Voilà donc la Physionomie d'Aristote, qui, selon M. Buhle, serait perdue pour nous, réduite à quelques pages d'un traité supposé. Quant à celle de Philémon, il est vraisemblable qu'Albert ne l'a connue qu'indirectement par l'opuscule portant le nom d'Aristote, dont l'auteur semble dire, à la suite de l'anecdote relative à Hippocrate, qu'il abrégera les principes établis par Philémon.

Mais quel est ce Philémon, si célèbre parmi les Orientaux? L'époque à laquelle il vivait est encore un problème. Rien n'empêche de le placer avant Aristote; ce dernier nous apprenant surtout que, pour composer son traité de Physionomie, il avait mis à contribution des écrivains qui avaient traité avant lui la même matière. Aigeri paraît aussi, selon M. Buhle, le faire antérieur à Aristote.

L'orthographe de Philémon varie dans les manuscrits

(1) Dans la première édition de cet ouvrage, p. 382, le passage du livre des Secrets, qui existe isolé dans son manuscrit de la Bibliothèque Royale, ancien Fonds, 6298, avait été considéré comme un opuscule à part. Le rapprochement des textes nous a permis de relever cette inexactitude. Voyez plus haut, chap. 4, p. 175.

arabes comme dans les manuscrits latins. Le nom de Palémon n'aurait-il donc pu se changer en celui de Philémon, au moyen d'une légère altération des traducteurs ou copistes arabes? Je crois cette conjecture très-probable, et je la propose avec d'autant plus de confiance, qu'elle est soutenue de l'autorité d'un homme très-savant. Si on l'adopte, les noms de Philémon et Palémon ne présenteront qu'un même personnage.

En traitant, au livre xvi, de la Génération, Albert cite Théophraste, Alexander le Péripatéticien et Théodore. Mais de ces citations on ne peut conclure qu'il connaissait leurs ouvrages; il pouvait avoir recueilli leurs principes dans d'autres philosophes. M. Buhle partage cette opinion.

M. Schneider a avancé qu'Albert nous avait conservé, d'après une traduction arabe, le livre d'Aristote sur les Animaux plus ou moins Parfaits (1), et que c'était le livre xxi de son traité des Animaux. Cette opinion n'est appuyée d'aucune preuve; Albert met ce livre au nombre de ceux qui sont le fruit de ses travaux personnels.

Au livre xxii, Albert cite un traité *de Coitu,* qu'il attribue à *Constantinus Cassianensis.* M. Buhle a lu *Cassiodorus Assianensis,* nom qui lui est resté tout à fait inconnu. La leçon de l'édition de Jammy est bonne; c'est le moine Constantin dont Albert veut parler.

Les derniers livres m'offrent trois noms qui me sont inconnus; ce sont : Jorach (2), Semerion (3) et Adelinus (4).

---

(1) Tome IV, p. 322 et 323.
(2) Lib. xxii, tr, 2, c. 1; lib. xxiv, Opp., VI, 599 et 670.
(3) Lib. xxvi, tr. 2, c. 1; lib. xxiv, Opp., t. VI, p. 681.
(4) Lib. xxiii, Opp., t. VI, p. 612.

Albert, Barthélemy d'Angleterre, Vincent de Beauvais citent souvent le premier. Albert ne paraît pas l'estimer beaucoup, et l'accuse même de mêler ses récits de beaucoup de mensonges (1). Son nom se trouve uni à celui d'Adelinus. Il avait composé un traité sur quelques animaux. Barthélemy lui donne l'épithète de *Chaldeus*.

Semerion est toujours cité avec Avicenne. Albert le fait Grec de nation, *Græcus*. Ce sont sans doute des auteurs arabes dont Frédéric se sera procuré la traduction lorsqu'il travaillait à son traité de la chasse aux Oiseaux de proie.

Albert cite Constantin, Serapion, Costa-Ben-Luca, Galien et Hippocrate. Ces deux derniers médecins étaient connus en Occident depuis les traductions de Constantin.

Outre les Canons d'Avicenne, Albert a fréquemment employé l'abrégé de l'Histoire des Animaux d'Aristote, fait par le même auteur, et traduit en latin par Michel Scot; et ce qui prouve que c'était une chose reçue parmi les Arabes et sans doute aussi parmi les Grecs, de réunir aux dix livres de l'Histoire des Animaux les quatre livres des Parties et les cinq de la Génération, c'est que cet abrégé suit la même division que le texte arabe d'Aristote traduit par Michel Scot, et se compose de trente livres.

Quant aux traités de Mélissus, d'Homère, de Simonides *de Animalibus*, on a pu voir que ce sont autant d'erreurs introduites par Albert, et dont le texte de Scot ne porte point l'empreinte.

Je ne dois pas oublier la remarque faite par M. Buhle, que notre docteur a connu le petit traité *de Nutrimento*. Albert a composé lui-même un traité *de Nutrimento et*

(1) « Iste Jorach frequenter mentitur. » *De Animal.*, p. 599.

Nutribili. Dans l'introduction il ne nous dit point, comme il a presque toujours soin d'en prévenir, qu'il suivra le philosophe grec; d'où l'on peut conclure qu'il n'en connaissait point l'ouvrage, où presque tout est digression. Et ce qui achève de prouver qu'Albert ne connaissait point l'opuscule d'Aristote, c'est un passage de saint Thomas, où ce docteur nous apprend que, de son temps, il n'avait point encore pénétré chez les Latins (1). Albert a été fidèle à sa méthode : trouvant une lacune dans le corps des ouvrages d'Aristote, il a essayé de la remplir.

M. Buhle tire avantage, en faveur de son opinion, d'un passage où Albert dit qu'il ne possédait point en entier les livres du philosophe grec touchant les animaux. Or, dit-il, *quomodo ita judicare potuisset, nisi ipsi fuisset operis Aristotelici exemplum plenius et integrius?* Cette question est assez singulière; car s'il eût possédé ces livres dans leur intégrité, pourquoi donc aurait-il dit : *Opus Aristotelis de Animalibus quod apud nos in multis est diminutum?*

D'ailleurs, en s'exprimant ainsi, notre savant docteur ne désignait certainement que l'Histoire des Animaux, *Opus de Animalibus,* dont l'imperfection n'avait pu lui échapper dans la version très-imparfaite et évidemment tronquée de Michel Scot. Si l'on veut absolument qu'il ait eu l'intention d'indiquer la totalité des ouvrages d'Aristote sur le même sujet, lus et étudiés de son temps, ne lui fournissaient-ils pas la matière de ses regrets dans le passage où cet écrivain nous apprend que le philosophe grec avait composé près de soixante volumes touchant les animaux?

---

(1) Voyez plus loin la note S.

Quant aux six livres ajoutés par Albert aux dix-neuf d'Aristote, son intention, en les composant, a été: 1°. de remplir quelques lacunes, d'exposer quelques principes qui n'avaient pu recevoir tout le développement nécessaire dans le cours de la paraphrase; 2°. de présenter une courte description des animaux nommés dans le cours de l'ouvrage, lesquels paraissent être divisés par classes et rangés selon l'ordre alphabétique.

M. Buhle se flatte d'avoir mis dans tout leur jour les opinions qu'il a avancées dans sa dissertation et que M. Schneider paraît partager. Je crois, au contraire, pouvoir terminer cet examen par les conclusions suivantes :

1°. Albert n'a connu que la version latine de Michel Scot, faite d'après un texte arabe;

2°. Les dix-neuf premiers livres de son traité des Animaux ne sont que la paraphrase de cette version, divisée en dix-neuf livres;

3°. Les six livres suivants lui appartiennent en propre;

4°. Le onzième de son traité ne nous a donc pas conservé le premier du grand ouvrage d'Aristote sur les animaux, ni le vingt et unième, le traité des Animaux plus ou moins Parfaits;

5°. Il n'a eu sous les yeux ni texte grec, ni texte arabe;

6°. Enfin, il n'a employé dans son Histoire des Animaux aucun ouvrage dont nous ne lisions aujourd'hui le texte grec.

Une dernière réflexion viendra fortifier ces conclusions. Si Albert eût possédé des traités perdus aujourd'hui, cette possession n'eût point été exclusive et restreinte à ce seul docteur. Or, j'ai lu, examiné la plupart des écrivains du temps, et je n'ai rencontré dans leurs ouvrages l'indication d'aucun écrit d'Aristote,

distinct de ceux dont Albert s'est servi et dont l'Europe savante soit privée.

Pour ne laisser aucun doute sur la division de l'ouvrage d'Albert, et prouver sans réplique qu'il a ajouté réellement sept livres aux dix-neuf de Michel Scot, nous transcrirons ici ses propres expressions.

Voici comment il s'exprime au commencement du premier chapitre du livre 1er : *Scientiam autem de membris animalium dividimus secundum duplicem considerationem ipsorum. Oportet enim in his considerare primo diversitates ipsorum in compositione et opere et generatione, et causas omnium postea reddere naturales et proprias. Tangemus igitur in primis* X *libris membrorum animalium diversitates et compositiones, et anatomias, et actus, et generationes; et postea in novem sequentibus horum omnium dabimus vitas, et physicas causas* (1). Albert termine ce chapitre par ces expressions remarquables : *Consequenter autem his* (*libris*) *sub inferemus inquisitionem de toto simul animalis corpore, tam secundum genus, quam secundum species animalium nobis notorum. Et secundum genus quidem causam assignabimus primo complexionis animalium : et de causa perfectionis et imperfectionis eorum secundum opera animæ quæ secundum potentias vitæ possunt determinari. Secundum species autem quæremus de his quæ sunt gressibilia secundum species eorum, et de his quæ sunt volatilia secundum omnes volantium naturas et species : et de natatilibus secundum suas proprietates : et de reptilibus secundum suas naturas et mores eorum, quæ sunt de speciebus et modis serpentum : vel de his quæ conveniunt*

(1) Opp., t. VI, p. 1.

cum ipsis, sicut lacertæ et crocodili et dracones. Et in fine complebimus scientiam totam in consideratione vermium et anulosorum, secundum omnes suas quæ nobis notæ sunt diversitates. Licet enim in his multa oporteat sæpe eadem dicere, tamen indicabimus utile esse legentibus de his cum studio intendere, ut et naturæ animalium melius sciantur, cum in speciali et per nomen cujuslibet animalis natura describitur, et ut ea quorum nomina, vel tacemus in communi de animalibus loquentes, vel forte secundum nomina græca vel arabica proferimus, vere sciantur quando sub latina nominatione eorumdem animalium describuntur proprietates. Sic igitur in XXVI *libris, quorum capitula per ordinem descripsimus continentia et ordinem, totam istius scientiæ seriem trademus; addentes his quæ ab Aristotele de hac scientia bene digesta sunt, libros septem*(1).

XIX. *Libri Ethicorum*. Les Éthiques d'Albert ont dix livres comme le texte grec.

Dans le premier traité du livre 1er l'auteur se livre à des considérations générales sur la noblesse de la morale, et recherche s'il peut y avoir une science de la vertu; à quelle partie de la philosophie elle appartient, si elle forme une science pratique ou de pure théorie, quel en est le sujet; enfin il explique le titre du livre et en nomme l'auteur. Par les détails où il entre à cette occasion, il est facile de reconnaître qu'il possédait le commentaire arabe et par conséquent la version arabe-latine des Éthiques : ces mêmes détails nous indiquent encore qu'Albert connaissait aussi deux autres traités de Morale d'Aristote. Je transcrirai ici ses expressions :

(1) Opp., t. VI, p. 2.

Scripsit autem et aliam qui dicitur Eudemia : eo quod ad Eudemium amicum suum scripta sit, quæ fere in verbis ab ista non differt : scripsit autem et librum qui dicitur Magna moralia, non ideo quod scriptura plus contineat, sed quia de pluribus tractat, sicut de concordia, benignitate, bonitate et quibusdam aliis, de quibus hic nullam mentionem facit, sed de quibus hic tractat, perfectius determinat et prolixius quam in libro Magnorum moralium (1).

De longues digressions sur le bien occupent le deuxième traité. La paraphrase des Éthiques d'Aristote ne commence qu'au traité suivant.

Au plus léger examen, on se convaincra qu'Albert a eu sous les yeux une version grecque-latine; car il transcrit fidèlement les noms propres et plusieurs termes grecs. Cette version est celle dont j'ai donné le spécimen : en voici la preuve.

1°. Les mots *navifactiva, yconomia, frenifactiva, architechtonica* se lisent dans Albert comme dans la translation grecque-latine.

2°. Cette version dit : *Idcirco politicæ non est proprius auditor juvenis. Inexpertus enim est eorum qui secundum vitam sunt actuum. Rationes autem de his et ex his sicut amplius autem passionum secutor existens, inaniter audiet et inutiliter, quia finis est non cognitio, sed actus.* Le texte d'Albert porte : *Ideo politicæ sive moralis scientiæ non est proprius auditor juvenis : hic enim inexpertus eorum actuum sive operationum, quæ sunt secundum vitam humanam. Rationes autem morales omnes sunt in his principiis, et de his conclusioni-*

(1) *Ethic.*, p. 10., Opp., t. IV.

bus. Amplius autem passionum insecutor existens inaniter audiet quantum ad auditum, et inutiliter quantum audita ad electionem, et opus non refert. Et hoc est ideo quia finis auditus moralis non est cognitio : parva enim cognitio est in his; sed finis ejus est actus sive operatio (1).

3°. On lit aussi dans Albert cette citation que fait Aristote d'Hésiode : *Unde dicit Aristoteles : cui autem neutrum existit horum, audiat quæ Hesiodi, hoc est bona carmina. Iste quidem optimus est, qui ex se habet principium : bonus autem et ille rursus est, qui dicenti obediat : qui autem nec ipsemet intelligit, neque alium audiens in animo ponit, hic prorsus inutilis est vir*. On lit dans la version grecque-latine : *Cui autem neutrum existit horum, audiat quæ Hesiodi : iste quidem optimus qui omnia intellexerit, bonus autem rursus et ille, qui benedicenti obediet. Qui autem neque ipsemet intelligit, neque alium audiens in animo ponit, hic rursus inutilis vir* (2).

Je pourrais multiplier de semblables rapprochements.

Albert cite fréquemment Eustrathe (3). Ce ne peut être d'après une traduction latine dérivée de l'arabe ; car à l'époque où vivait ce commentateur grec, il n'est point à présumer que les Arabes traduisissent encore des ouvrages grecs dans leur langue. On peut donc affirmer qu'Albert s'est servi d'une version latine faite immédiatement du grec, et cette version est sans nul doute celle dont j'ai déjà parlé. J'ai relevé avec soin les citations qu'en fait Albert, et je me suis convaincu de la conformité qui

(1) *Ethic.*, p. 32, Opp., t. IV.

(2) *Ethic. Nic.*, I, c. 4.

(3) Pages 32, 59, 66, 76, 87, 96, 100, 126, 159, 176, 177, 198, 245, 246.

existait entre ces citations et la version latine indiquée précédemment. Je citerai pour seul exemple, et afin d'abréger, le commentaire du second livre, où Albert a puisé une partie de ce qu'il dit dans le premier chapitre de ses Éthiques.

Albert nous a fait assez clairement connaître qu'il possédait deux autres traités moraux d'Aristote : l'un intitulé *Magna moralia ;* l'autre *de Virtutibus laudabilibus.* Les citations qu'il fait du premier sont conformes à la version dont le spécimen a été donné (1).

XX. *Libri Politicorum.* Si l'on avait un doute à élever touchant cet ouvrage, ce ne serait point sur la nature de la version dont l'auteur s'est servi, mais on pourrait se demander s'il appartient à Albert.

La méthode de ce célèbre commentateur a un caractère remarquable et particulier, ainsi que je l'ai dit et qu'on aura pu l'observer. Il commence tous ses ouvrages par des généralités sur l'objet ou la science dont il traite, et explique le titre du livre, en nomme l'auteur, indique ordinairement s'il possédait en entier ou simplement des extraits de l'ouvrage d'Aristote. Étant entré en matière, il *paraphrase* le texte d'Aristote, et confond les expressions de la version latine avec les siennes.

Ici nous trouvons une marche tout autre, semblable à celle qu'a suivie saint Thomas ; la phrase de la version latine est rappelée par les mots qui la commencent, puis elle est développée, analysée : c'est un véritable commentaire.

Albert ne montre dans ses autres traités qu'une très-faible connaissance de la langue grecque, et peut-être

(1) Spécimen XLIII.

même pourrait-on la lui disputer. Ici je rencontre quelques discussions philologiques et grammaticales (1).

Nul doute que la version latine employée ici ne soit dérivée immédiatement du grec ; mais l'auteur en a eu deux sous les yeux, ou du moins il s'était procuré des variantes ; il est peu de chapitres où il ne les cite.

J'aurais été porté à distraire ces commentaires des œuvres d'Albert, si deux circonstances ne paraissaient s'y opposer.

Albert dut publier ses travaux sur les Éthiques et la Politique d'Aristote après que saint Thomas eut mis au jour quelques-uns de ses commentaires sur le même philosophe. Ce dernier avoue que le livre des Problèmes n'était point encore connu des Latins lorsqu'il écrivait. Albert avait dit aussi la même chose (2), et cependant il cite ces problèmes dans ses Éthiques et sa Politique (3), composées par conséquent après ses autres ouvrages. Saint Thomas avait certainement comparé ou fait comparer les versions latines avec le texte grec ; de quelque manière que ce fût, il s'était procuré des variantes ; enfin il avait suivi une méthode autre que celle de son maître. Albert a pu profiter de ces variantes et imiter son disciple.

En second lieu, dans l'espèce d'épilogue qui termine ce commentaire, on remarque des expressions qui conviennent parfaitement à Albert. Je ne puis mieux terminer cette note qu'en les rapportant.

Ecce hunc librum cum aliis physicis et moralibus

---

(1) Voyez lib. II, c. 2. §. H ; *ibid.*, §. F ; lib. IV, c. 12, etc.

(2) *De Som. et Vig.*, tr. II, c. 5.

(3) Voyez p. 177 et p. 290 bis ; Opp., t. IV.

exposui ad utilitatem studentium, et rogo omnes legentes, ut attendant quod in hoc libro non tractatur nisi de actibus voluntariis hominibus, qui, sicut dicit Arist. in 3 Ethic. ad nullam regulam communem redigi unquam possunt..... Nec ego dixi aliquid in isto libro nisi exponendo quæ dicta sunt, etc., et rationes et causas adhibendo. Sicut enim in omnibus libris physicis nunquam de meo dixi aliquid, sed opiniones peripatheticorum quanto fidelius potui, exposui. Et hoc dico propter quosdam inertes qui solatium inertiæ suæ quærentes, nihil quærunt in scriptis nisi quod reprehendant : et cum tales sunt torpentes in inertia, ne soli torpentes videantur, quærunt ponere maculam in electis. Tales Socratem occiderunt, Platonem machinantes etiam eum exire compulerunt, sicut ipse dixit : Athenis nunquam deficit pyrus super pyrum, id est in malum super malum. Non consentio Atheniensibus bis peccare in philosophiam. Sed hoc tantum pro talibus. Qui in communicatione studii sunt, quod hepar in corpore; in omni autem corpore humor fellis est, qui evaporando totum amaricat corpus, ita in studio semper sunt quidam amarissimi et fellici viri, qui omnes alios convertunt in amaritudinem, nec sinunt eos in dulcedine societatis quærere veritatem (1).

XXI. *Métaphysique.* La Métaphysique d'Albert se compose de treize livres dont le dernier se termine par ces mots : *Hic igitur finis disputationis istius, in qua non dixi aliquid secundum opinionem meam propriam, sed omnia dicta sunt secundum positiones peripatheticorum; et qui*

(1) Opp., t. IV, p. 500.

voluerit hoc probare diligenter, legat libros eorum, et non me, sed illos laudat vel reprehendat (1).

On pourrait peut-être se demander si Albert a eu tous les livres d'Aristote sous les yeux, ou s'il n'avait pas suppléé ceux dont il croyait manquer.

J'ai indiqué précédemment les caractères qui distinguent la version arabe-latine et la version qui dérive du grec; la première a onze livres, la seconde en a douze et même quatorze; l'une commence par le second livre de nos éditions, l'autre par ces mots : *Omnes homines natura, etc.*

Albert nous apprend qu'il avait sous les yeux une version grecque-latine. *Hoc modo naturale desiderium* (*quo omnes homines scire desiderant*) *procedit ad scire secundum actum : quod desiderium est in vere scientibus et in non vere scientibus. Hoc igitur modo est verum scire. Et hanc probationem ponit Theophrastus, qui etiam primum librum qui incipit : Omnes homines scire desiderant, Metaphysicæ Aristotelis traditur addidisse; ideo in arabicis translationibus primus liber non habetur* (2). Ce passage, dans lequel la version grecque-latine est opposée aux versions dérivées de l'arabe, est décisif.

Il ne reste plus maintenant qu'un doute à éclaircir : quelle version Albert a-t-il employée ? Est-ce celle de l'édition de 1483 ? Tous les mots grecs que j'ai indiqués plus loin, pour avoir été conservés dans cette version latine, se retrouvent dans Albert. J'ai comparé avec le plus grand soin cette version à son texte, et j'ai retrouvé dans celui-ci tous les mots de la première. A la vérité ce rap-

(1) Opp., t. III, p. 448.
(2) Opp., t. III, p. 525.

prochement exige quelque attention, car les expressions d'Aristote se trouvent noyées en quelque sorte dans la prolixité du commentaire; mais quiconque voudra suivre ma méthode obtiendra les mêmes résultats que moi. Ainsi, je pose en fait certain qu'Albert n'a connu que la version dont je donne le spécimen; et que, s'il s'en écarte quelquefois, c'est pour suivre la version arabe-latine.

La Métaphysique d'Albert ne contient que treize livres : ce sont tous les livres de l'édition de Duval, à l'exception du treizième. Était-ce parce que ce livre répète en partie ce qui avait été dit dans les Ier, IIIe, IVe et VIe, dans les livres III, IV et V de la Physique, qu'Albert ne l'a point commenté? Je croirais volontiers qu'on ne connut pas d'abord tous les livres de la Métaphysique. Cette conjecture est favorisée par Albert lui-même, qui dit dans son *Speculum Astronomiæ* que l'on avait seulement onze livres de cet ouvrage.

Note P, Page 33.

On ne possède aucun renseignement sur Barthélemy d'Angleterre, et ceux qu'on pourrait puiser dans les historiens anglais sont tout à fait inexacts. Par exemple, Léland, Balée, Pits, Fabricius, etc., le font vivre dans le XIVe siècle, et Quétif a démontré, d'après d'anciens manuscrits, qu'il avait dû écrire avant la fin du XIIIe siècle (1).

Je lui donne place dans cet examen, parce que je suis persuadé qu'il composa ses livres *de Proprietatibus rerum* au plus tard vers 1260. Voici les raisons sur lesquelles j'appuie cette assertion.

(1) *Script. Ord. Præd.*, t. I, p. 486, 487.

Barthélemy cite, d'après une traduction arabe, les ouvrages suivants d'Aristote : Histoire des Animaux, les livres des Météores, les livres du Ciel et du Monde. La traduction grecque-latine de ces deux derniers ouvrages fut publiée de 1260 à 1269, et dès qu'elle parut elle fit oublier la version arabe-latine; Barthélemy écrivait donc avant cette époque.

Quelques-uns des Commentaires d'Albert ont fourni des citations au traité *de Proprietatibus rerum*; Vincent de Beauvais, saint Thomas d'Aquin, Roger Bacon, Gilles de Rome n'y sont jamais nommés; ces circonstances déterminent suffisamment l'époque où l'auteur les composa.

Le traité *de Proprietatibus rerum* se divise en dix-neuf livres, dans lesquels l'auteur embrasse véritablement la description du ciel et de la terre, et de tout ce qu'ils contiennent. Dans les trois premiers livres, il traite de Dieu, des anges et de l'âme : dans les suivants, de la substance corporelle en général, de l'homme et du corps humain; des âges, des infirmités et des passions; du monde et des corps célestes; du temps et de ses parties; de la matière et de la forme; de l'air; des eaux, de la terre et de ses divisions; des pierres et des métaux; des herbes et des plantes, etc. Sa prétention n'a point été de donner un traité complet sur chacune de ces parties, mais de glaner les épis qui avaient échappé à d'autres mains : il prévient qu'il mettra peu du sien, se contentant de puiser dans les livres des saints et des philosophes : il n'a voulu publier qu'un simple abrégé.

La lecture des dix-neuf livres de Barthélemy ne m'a rien appris que je ne susse déjà : seulement elle m'a fourni quelques nouvelles preuves en faveur des faits établis par les examens précédents ou par ceux qui suivront.

Je l'ai déjà dit, Barthélemy n'a lu les livres des Animaux, du Ciel, de la Météorologie, que dans une version arabe-latine : c'est celle qui a été employée par Albert ; il a connu, comme Vincent de Beauvais, deux versions du livre *de Cœlo et Mundo*, et il les nomme en deux endroits (1).

Quant à la Métaphysique, à la Physique, aux livres de l'Ame et aux petits ouvrages de Philosophie naturelle, c'est d'après des versions grecques-latines qu'il les emploie.

J'aurais donné la table des auteurs qu'il a extraits, si son éditeur ne l'avait publiée. Je me contenterai d'indiquer l'emploi des ouvrages suivants de Galien : *Comment. in aphorismos Hippocr.*; — *Lib. Passionum*; — *Lib. Crisis*; — *Lib. de simplice Medicina*; — *Lib. Institutionum*; — *Comm. de Diebus criticis.*

Le traité de Barthélemy a été imprimé plusieurs fois : j'ai eu sous les yeux l'édition donnée à Francfort en 1609, in-8°.

Note Q, Page 34.

Vincent de Beauvais, l'un des hommes les plus distingués de son temps, naquit à Beauvais, vers le commencement du XIIIe siècle, étudia à Paris, et y prit l'habit de dominicain, probablement avant 1228. Selon Échard (2), le bruit de son érudition étant parvenu à la cour, saint Louis le choisit pour lecteur et l'honora de ses faveurs royales. Vincent nous apprend lui-même que le roi prenait plaisir à lire ses livres, et lui procurait les manuscrits

(1) Pages 374, 377.

(2) *Script. Ord. Præd.*, t. I, p. 212.

dont il avait besoin pour les composer; que la reine Marguerite, Thibault de Navarre et Philippe, fils de saint Louis, chez lesquels il était admis, l'engageaient à écrire, et qu'il composa plusieurs ouvrages pour répondre à leurs désirs. Échard place sa mort en 1264.

Vincent a laissé divers ouvrages, entre autres une épître consolatoire adressée à saint Louis, sur la mort de son fils aîné; un traité de l'éducation des princes fait pour la reine Marguerite, et le *Speculum Mundi.*

C'est ce dernier ouvrage qui assure à Vincent de Beauvais une réputation durable. D'après le prologue des plus anciens manuscrits, il se divise en trois parties, et non point en quatre, comme le donnent les manuscrits d'un âge moderne et les éditions imprimées. Chacune porte un titre qui en indique la nature, *Speculum Naturale, Speculum Doctrinale, Speculum Historiale.* Échard a démontré jusqu'à l'évidence que la quatrième partie, *Speculum Morale,* était un ouvrage supposé qui a dû être écrit dans le XIVe siècle.

Ces trois miroirs réunis forment une véritable encyclopédie où l'on peut puiser une idée juste de la *philosophie* du XIIIe siècle; je prends ici ce mot dans toute son acception.

Le *Speculum Naturale* est certainement la plus importante des trois parties : il fut composé le premier et vers l'an 1250. L'auteur l'a partagé en trente-deux livres subdivisés en un grand nombre de chapitres; il en indique lui-même le contenu en peu de mots, disant que cette première partie a pour fondement l'histoire sacrée depuis le commencement de la création jusqu'au repos du sabbat. C'est en traitant progressivement des œuvres de la Divinité pendant les sept jours, qu'il expose les doctrines reçues

de son temps touchant l'astronomie, l'histoire naturelle, la physique, etc. Ce mode de division, cette marche singulière ne doivent point nous étonner; elle était généralement adoptée dans ce siècle où les docteurs prétendaient à une science universelle, parce qu'elle leur donnait les moyens de traiter des matières théologiques et de celles purement humaines. On ne saurait croire au nombre immense des livres employés dans ce recueil, si l'on ne savait que la munificence du saint roi de France avait mis à la disposition de Vincent une bibliothèque très-riche pour le temps, et que les bibliothèques de l'Université et des maisons religieuses devaient offrir de grands secours pour une semblable composition. L'étendue, la multiplicité des citations qu'on y remarque doit moins nous étonner; Vincent nous apprenant que plusieurs frères de son ordre firent les extraits dont il avait besoin, et concoururent ainsi à la perfection du *Speculum Naturale*.

Soit qu'on examine l'époque à laquelle il fut composé, soit qu'on considère la diversité des matières qui y sont traitées, soit enfin qu'on jette les regards sur les longs fragments de versions latines qui y sont conservés, le *Speculum Naturale* paraîtra sans doute l'un des ouvrages les plus importants à étudier, d'après le plan que je me suis tracé. Je l'ai donc lu avec une scrupuleuse attention : voici le résultat de mes recherches.

La méthode pratiquée dans les citations d'Aristote se trouve indiquée au chapitre 10 du Prologue du *Speculum Naturale*. Ce chapitre a pour titre : *Apologia de modo excerpendi de quibusdam libris Aristotelis* :

Ego autem in hoc opere vereor quorumdam legentium animos refregari, quod nonnullos Aristotelis flosculos, præcipueque ex libris ejusdem physicis ac metaphysicis

quos nequaquam ego ipse excerpseram, sed a quibusdam fratribus excerpta susceperam, non eodem verborum scemate, scilicet quo in originalibus suis jacent, sed ordine plerumque transposito, nonnunquam etiam mutata paululum ipsorum verborum forma, manente tamen actoris sententia, prout ipsa vel prolixitatis abbreviandæ, vel multitudinis in unum colligendæ, vel etiam obscuritatis explanandæ necessitas exigebat, per divisa capitula inserui.

Cet aveu mérite une grande attention; car Vincent n'ayant point copié textuellement les versions latines, il me sera plus difficile d'en rapporter avec certitude les fragments aux anciennes versions que j'ai sous les yeux.

I. *Philosophie rationnelle*. La connaissance et l'emploi d'anciennes versions latines, faites immédiatement du grec, se trouvant suffisamment déterminés par les analyses qui précèdent, il devient inutile ici de m'arrêter aux longues citations de ces versions que nous offrent les livres du *Speculum Doctrinale*. Seulement je dirai que la version employée ici est celle de Boëce, dont les commentaires sont souvent cités.

Cicéron est la seule autorité dont s'appuie Vincent pour ce qu'il dit de la rhétorique; on peut en conclure que de 1240 à 1250, époque à laquelle il écrivait, les traités d'Aristote sur cette matière étaient peu répandus chez les Latins; ce qui est conforme au témoignage de Roger Bacon (1).

II. *Philosophie naturelle et Métaphysique*. Les livres de la Physique sont cités d'après une version grecque-latine; j'en citerai pour exemple la description du mou-

(1) *Opus Majus*, p. 47.

vement (1) et les fragments offerts dans le *Speculum Doctrinale*.

Vincent cite au chapitre 50 du livre III, un passage du livre Ier du traité du Ciel et du Monde. Par les deux épithètes, *longum* et *circulare*, attribuées aux corps simples, par la comparaison de la citation et des versions latines, on peut présumer qu'une version arabe-latine a été employée ici. Tout le chapitre est l'abrégé d'Aristote, et dans les définitions, il est facile de voir qu'il se rapproche plus de la version arabe-latine que de la version grecque-latine. Ces mots : *Corpus simplex necessario est quod movetur natura sua motu circulari*, se lisent sans aucun changement dans la première version et dans Vincent de Beauvais. Dans la version grecque-latine, au contraire, ils sont rendus ainsi : *Erit necessarium esse aliquod corpus simplex quod natum est fieri circulari motu secundum ipsius naturam.*

Je peux joindre cet autre passage du livre II : *Dico autem quod sursum est principium longitudinis, dextra latitudinis, ante profunditatis; non enim nominatur principium nisi unde incipit motus primis corporibus; principium namque augmenti est sursum; principium motus localis dexterum, principium vero motus sensibilis ante, non enim significamus per ante, nisi ubi sunt sensus. Et sursum et deorsum sunt omnibus spirantibus ex animalibus et plantis; dextra vero et sinistra non est in aliqua plantarum; item dico quod sursum est, ubi est principium motus, dextera est locus exitus motus in alio* (2). Voici le même passage d'après la version arabe-

(1) *Spec. Nat.*, lib. III, c. 38; Aristote, lib. I, text. 1, 3, 4, édit. de 1483.

(2) *Ibid.*, lib. III, c. 54, p. 195.

latine : *Dico ergo quod sursum est principium longitudinis, et dextra est principium latitudinis, et ante est principium profunditatis, et non nominatur hic principium nisi unde incipit motus, imprimis in corporibus, in quibus est motus; nam principium motus augmenti est sursum, et principium motus locabilis est dextra : et principium motus sensibilis est ante, et non significamus per ante nisi ubi sunt sensus.... dico autem quod sursum et deorsum sunt in omnibus spirantibus ex animalibus et plantis. Dextra autem et sinistra non est in aliqua plantarum.... iterum dico quod sursum est ubi est principium motus, et quod dextra est locus exitus motus in alio...*

On peut encore rapprocher ce que dit Vincent (1) de la figure du ciel, du texte de la version arabe-latine; l'identité sera trouvée complète.

Un autre passage important, non-seulement pour connaître la traduction dont Vincent s'est servi, mais l'âge même des deux versions dont j'ai parlé, est celui-ci : *De cœlo et mundo secundo libro veteris translationis dicitur, quod orbis primus est principium et virtus et causa in vita omnis vivi, plusquam reliqui orbes valde; et in nova translatione dicitur, quod primus orbis principium est potentiæ et causa in vita cujuslibet vivi plusquam alii orbes* (2). Voici comment le même passage se lit dans la version latine indiquée précédemment : *Primus orbis principium est potentiæ; et causa in vita cujuslibet vivi plusquam alii orbes* (3). Dans la version arabe-latine de Scot : *Orbis primus est principium et virtus et causa in*

(1) *Spec. Nat.*, lib. III, c. 6.
(2) *Ibid.*, lib. XXIV, c. 29.
(3) Ed. de 1483, *Lib. de Cœlo et Mundo*, I, text. 68.

vita omnis vivi plusquam reliqui orbes valde. La version de Scot était donc la plus ancienne.

J'ai trouvé peu de citations du traité de la Génération et de la Corruption. La plus longue citation se trouve au chapitre 42 du livre III, et ici Vincent abrége le texte d'Aristote, en renverse même l'ordre. La définition de la mixtion, au chapitre 44, est absolument semblable à celle de la version grecque-latine : *mixtio est mixtibilium alteratorum unio;* Vincent avait, je crois, les Commentaires d'Albert. Ce passage du même chapitre : *Activorum etiam et passivorum quæcumque sunt facile divisibilia*, etc., se trouve mot pour mot dans la version grecque-latine.

Le livre du Sens et de ce qui est Senti est employé d'après une version grecque-latine. Ce fait est établi par les passages suivants : *Inter illa vero quæ metallantur, aurum non odorat, quia achymum est : æs autem (id est cuprum) et ferrum odorabilia sunt, etc.* (1).—*Natura aquæ insipida est sola et incommixta non nutrit, subtilissimumque omnium humidorum est etiam ipso oleo, sed protenditur oleum plus aqua, propter lubricitatem; aqua vero tenuior est, quare et gravius est eam in manu servare quam oleum* (2). — Quoiqu'il y ait changement dans quelques mots, cependant par l'ensemble et la disposition des termes, l'identité est suffisamment établie.

Le livre des Météores n'est employé que d'après la traduction arabe. Je pourrais en citer un exemple suffisant fourni par le chapitre 84 du livre II qui traite de la Rosée. Aristote avait dit : « que la rosée se forme lorsque le

(1) *Spec. Nat.*, lib. IV, c. 106.
(2) Lib. V, c. 6.

« vent du midi souffle, et non quand l'aquilon domine, « excepté cependant dans le Pont, où le contraire arrive; « car dans cette région la rosée se forme non pas lorsque le « vent du midi souffle, mais celui du nord (1). » La version arabe-latine rend assez exactement ce passage; mais au lieu de Pont, elle porte Corinthe (2); le même mot se retrouve dans Vincent de Beauvais.

Le mot *assub* se retrouve lib. IV, c. 72.

Au sujet de la gelée blanche et de la neige, Vincent rapporte les expressions du philosophe : *Pruina et nix non diversificatur nisi multitudine tantum, et paucitate, sicut ros et pluviæ. Itaque generatio nivis et pruinæ est ex frigore, quia est nix ex nubibus frigore congelatis, et pruina fit ex vapore congelato in aere. Et hujus significatio est mollities nivis et durities pruinæ, quia mollities nivis fit ex parte caliditatis admixtæ vaporibus, qui faciunt nubes, prohibentes partes illius vaporis inspirari, et vehementer aggregari. Durities vero pruinæ fit ex frigore loci et temporis, in quibus non est ex caliditate pars, qua prohibetur aggregari vapor, quia partes frigoris, partes ipsius vaporis aggregantur et eas contrahunt* (3). Voici le même passage, tel que l'offre la version arabe-latine. *Quoniam causa generationis utrorum est una et non diversificatur nisi paucitate et multitudine tantum..... generatio autem nivis et pruinæ est ex frigore, quoniam nix est ex nubibus; et pruina fit ex vapore congelato in aere, non in loco nubium. Et significatio illius est mollities nivis et durities pruinæ,*

(1) Lib. II, c. 10, éd. de Duval.
(2) Bibl. Roy., anc. Fonds, Ms. lat., 6323.
(3) *Spéc. Nat.*, lib. IV, c. 88.

quoniam mollities nivis fit ex parte caliditatis admixtæ vaporibus qui facti sunt nubes, prohibentes partes illius vaporis inspirari et vehementer aggregari; et durities pruinæ fit ex frigore loci et temporis..... (1)

Vincent cite un passage du même livre des Météores, qui vient, dit-il, *ex additis IV Metheorum* (2). *Alumen et sal hamoniacum sunt de genere salis, etc.* Ce passage se trouve mot pour mot dans les trois chapitres traduits de l'arabe qui terminent le quatrième livre.

Le livre de l'Ame a été connu d'après une version latine faite du grec. J'en citerai pour exemple irrécusable le chapitre *de Sensibili per se et per accidens*, où il est dit : *Distinguitur autem sensibile tripliciter ab Aristotele; horum, inquit, duo quidem dicimus sentire per se, unum autem per accidens; deinde vero quæ sentiuntur per se, aliud quidem proprium est unius cujusque; aliud vero omnium commune. Dico autem proprium quod non contingit altero sensui sentire, et circa quod non contingit errare, ut est coloris visus et soni auditus. Communia vero sunt quinque, scilicet motus, quies, numerus et magnitudo. Porro secundum accidens sensibile dicitur, ut si album quod Diarrii filius, hoc enim secundum accidens dicitur* (3). Version grecque-latine. *Dicitur autem sensibile tripliciter quorum duo quidem dicimus per se sentire : unum autem secundum accidens : duorum autem aliud quidem proprium est uniuscujusque sensus; aliud autem commune. Dico autem proprium quidem quod non contingit altero sensu sen-*

(1) Aristot., lib. II.
(2) *Spec. Nat.*, lib. VI, c. 86.
(3) *Ibid.*, lib. XXV, c. 14.

tire, ut circa quod non contingit errare, ut visus coloris, auditus soni........ secundum accidens autem dicitur sensibile, ut si album sit Diarii filius (1). La version dérivée de l'arabe porte *Socrate* au lieu de *Diarius*.

L'Histoire des Animaux, telle qu'elle est citée dans Vincent, a trop évidemment une origine arabe pour que l'on s'arrête à chercher si elle aurait été connue d'après une version faite sur le grec. Qu'il me suffise de renvoyer aux noms d'animaux.

Le traité des Plantes est un des ouvrages d'Aristote dont Vincent fait le plus fréquent emploi : c'est la version arabe-latine qui est employée. Vincent même attribue à Aristote ce qui appartient au prologue du traducteur :

Tria sunt, ut ait Empedocles, in tota rerum varietate præcipua...... (2).

Je ne crois pas devoir m'arrêter aux petits traités de philosophie naturelle, parce que je les trouve cités trop rarement et d'une manière trop abrégée pour me permettre aucun rapprochement; cependant je pense, après avoir examiné les divers passages où je les trouve employés, que Vincent s'est servi de la version grecque-latine.

La Métaphysique d'Aristote est rarement alléguée dans le *Speculum naturale;* elle est plus souvent nommée dans le *Speculum doctrinale,* et ici les citations sont fournies par la *Metaphysica vetus* et par la *Metaphysica nova,* dénominations sous lesquelles sont désignées les deux espèces de versions latines.

La *Metaphysica vetus*, par le rapprochement des di-

(1) *Lib. de Anima.*, II, text. 63 et 64.

(2) *Spec. doct.*, lib. V, c. 128.

vers fragments (1), se trouve être la version grecque-latine ; la *Metaphysica nova*, la version arabe-latine. Je dois même faire observer que celle-ci est citée selon qu'elle se trouve divisée dans les anciens manuscrits, c'est-à-dire que le deuxième livre de nos éditions modernes est ici le premier. Vincent fait un usage beaucoup plus fréquent de celle-ci que de la première : c'est à elle qu'il faut rapporter ces citations du *Speculum doctrinale* (2).

Je dis que la *Metaphysica vetus* est la version faite sur le grec, car on trouve cité ce début comme lui appartenant : *Omnes homines natura scire desiderant, etc.* (3), qui n'existe point dans le texte arabe. Celui-ci n'offre que onze livres, la *Metaphysica Nova* en a douze (4).

La traduction grecque-latine dont on trouve ici des traces est-elle la même que celle dont j'ai donné un spécimen ? il est assez difficile de répondre à cette question, Vincent se servant plus volontiers de la *version nouvelle* ; mais on peut dire cependant qu'il n'y a de différence entre la *Metaphysica vetus* et la version dont j'ai parlé, que pour deux ou trois mots.

III. *Philosophie morale*. Vincent divise la science morale transmise par Aristote en *Ethica vetus* et en *Ethica nova* qui se proposent un but différent.

La première enseigne à l'âme à régir le corps dans

---

(1) *Spec. doct.*, lib. I, c. 22, 24 ; lib. XVI, c. 56, 60, 61 et suiv.

(2) Cap. 61, p. 159 ; c. 65.

(3) *Spec. doct.*, lib. I, c. 22 et 24.

(4) *Ibid.*, lib. XVI, c. 67. M. Buhle s'est fortement trompé en disant que ces deux dénominations employées par Vincent de Beauvais désignaient l'ancienne Métaphysique antérieure à la propagation des écrits d'Aristote, et la nouvelle puisée à cette source. Voyez *Lehrbuch der geschichte der philosophie*, etc., t. V, p. 279.

lequel elle réside, à l'éloigner extérieurement et intérieurement de tout mouvement illicite, à contracter, en un mot, l'habitude de la vertu, *virtus consuetudinalis*.

L'autre doue cette même âme d'une faveur plus précieuse : c'est de la conduire à la connaissance du bien suprême, des substances supérieures ; et la faculté de s'élever à cette connaissance relevée est ce qu'on appelle *virtus intellectiva* (1).

Sous le titre d'*Ethica nova*, Vincent cite une traduction grecque-latine des Éthiques ; on n'en saurait douter d'après ce passage : *Omnis ars et omnis doctrina similiter autem et operatio et proheresis boni alicujus operatrix videtur. Ideoque optime enunciant bonum, quod omnia appetunt*.....(2).

Je ne trouve cité que ce traité de Morale.

Quant aux huit livres de Politique, Vincent ne les a point connus, puisqu'il ne les cite jamais.

Tels sont les faits que m'a fournis la lecture du *Speculum Majus* ; d'où il résulte : 1°. que Vincent a connu des traductions latines faites sur le grec de la Métaphysique, de la Physique, du traité de l'Âme et des *Parva Naturalia* d'Aristote ; qu'il en est de même des Éthiques ;

2°. Que pour la Philosophie rationnelle, il a employé les versions dont s'étaient servis Abélard, Jean de Sarrisberry, Albert, etc. ;

3°. Qu'il a connu seulement deux traductions arabes-latines du traité de *Cœlo et Mundo* ; une traduction arabe-latine, à l'exception du quatrième livre, du livre des

---

(1) *Spec. doct.*, lib. XIV, c. II.

(2) *Ibid.*, lib. IV. On peut se rappeler ce que j'ai dit précédemment de l'*Ethica nova* et de l'*Ethica vetus*.

Météores; une traduction semblable de l'Histoire des Animaux, du livre des Plantes, etc.

NOTE R, page 34.

Quoique Roger Bacon ait cultivé la philosophie avec éclat; que seul dans son siècle il se soit éloigné de la route commune et qu'il se soit affranchi du joug de la philosophie scolastique pour pénétrer dans le secret des sciences naturelles par la méditation, l'expérience et l'étude de la nature, il est du nombre des écrivains dont on parle beaucoup sans les avoir étudiés. Tantôt on a célébré ses découvertes; tantôt on les lui a disputées; d'autres fois on a renouvelé les accusations de magie dirigées contre lui vers le xve siècle, et personne n'a cherché dans les monuments authentiques de son génie les vrais principes de sa philosophie universelle. Un fait qu'on aura peine à croire, c'est qu'à l'exception de Freind, il n'y a peut-être point d'historien des sciences qui ait réellement examiné ses écrits. Brucker, Sprengel, Buhle, Tennemann, n'ont connu son Grand Ouvrage que d'après des rapports étrangers; aussi ces deux derniers savants ont-ils passé sous silence des détails importants touchant l'histoire littéraire d'Aristote, dont ils eussent pu tirer un grand avantage, s'ils avaient lu l'*Opus Majus*.

Roger Bacon naquit, comme on sait, vers le commencement du XIIIe siècle, non loin d'Ilchester, dans le comté de Sommerset. Dès ses premières années il annonça de si heureuses dispositions, que les hommes les plus savants de l'Angleterre prévirent dès lors ce que les sciences devaient attendre de son génie. Après avoir fréquenté les écoles d'Oxford, il se rendit à Paris, dont

l'Université était regardée comme le centre des lumières. Dès qu'il y eut obtenu le degré de docteur en théologie, il revint dans sa patrie, et entra dans l'ordre de Saint-François, à l'imitation du célèbre Robert *Grosse-Tête*, évêque de Lincoln, son ami. La vie religieuse convenait en effet aux goûts de Roger Bacon, puisqu'en l'éloignant du monde, elle lui permettait de consacrer à la philosophie tous les moments que ne réclamaient point les devoirs religieux de l'état monastique.

A cette époque, les écrits d'Aristote comptaient un grand nombre de commentateurs parmi les docteurs scolastiques, et la philosophie péripatéticienne, expliquée par les hommes les plus habiles, dominait dans les écoles et faisait, si l'on peut s'exprimer ainsi, *la folie du siècle*. Ce n'était plus, il est vrai, cette philosophie défigurée par les traducteurs arabes, plus défigurée par les traducteurs latins; mais les versions dérivées du grec étaient tellement obscures, qu'elles ne pouvaient faire connaître d'une manière claire et précise la doctrine qu'elles devaient transmettre. Roger Bacon reconnut bientôt les vices de ces versions, et résolut d'étudier les philosophes grecs et arabes dans les textes originaux de leurs écrits; ce fut pour parvenir à ce but qu'il acquit la connaissance du grec, de l'arabe et de l'hébreu, en approfondissant surtout les règles de la grammaire : l'étude en était tellement négligée alors, qu'à peine trouvait-on quatre personnes qui la possédassent, quoique beaucoup de gens parlassent grec, arabe et hébreu (1). Les mathématiques fixèrent ensuite son attention, car il les regardait comme la première des sciences, et celle qui devait

(1) *Opus Tertium ad Clem. IV*, ap. Jebbi Præf.

conduire à l'acquisition des autres. Et comme il était nécessaire de connaître les opinions des divers philosophes, de les rapprocher les unes des autres pour choisir celles qui se trouveraient confirmées par l'expérience, Roger Bacon recueillit avec le plus grand soin tous les monuments scientifiques de l'antiquité, et se fit apporter les meilleurs manuscrits des différentes parties du monde. Il nous apprend que dans l'espace de vingt ans il dépensa plus de deux mille livres parisiennes à ces diverses acquisitions (1).

Sa réputation s'étendit bientôt au loin et parvint jusqu'à Rome. Clément IV, alors cardinal, qui aimait les lettres, lui envoya le clerc Raymond de Laon, avec des lettres gracieuses où il lui témoignait le désir de connaître ses découvertes. Roger Bacon ne pouvait satisfaire à cette demande, sans se charger en quelque sorte de la réprobation de son ordre, car ses supérieurs lui avaient défendu *sub præcepto et pæna amissionis libri, et jejunio in pane et aqua pluribus diebus*, de communiquer aucun de ses écrits à qui que ce fût. Mais Clément ayant été élu pape, Roger Bacon crut pouvoir se soustraire à la défense de ses supérieurs, par révérence pour le saint siége. Ainsi il écrivit à Clément qu'il était prêt à satisfaire ses désirs; le pape répondit en renouvelant sa première demande, et le savant Anglais lui adressa l'ouvrage connu sous le titre d'*Opus Majus*.

Ce fut un certain Jean de Paris, son disciple, qui présenta à Clément IV cet écrit et plusieurs autres, ainsi que divers instruments de mathématiques. Tant que ce pontife vécut, Bacon jouit d'une vie paisible, et vit ses

---

(1) *Opus Tertium ad Clem. IV*, ap. Jebbi Præf.

travaux encouragés et estimés ; mais lorsque la mort l'eut privé de cet appui, la jalousie, la superstitieuse ignorance s'attachèrent à sa personne, et, victime de son amour pour la philosophie, Roger Bacon fut persécuté, traîné dans les cachots. C'est ainsi que le récompensaient les hommes qu'il voulait éclairer ; c'est ainsi que dans un siècle où Aristote et les Arabes, ses sectateurs, jouissaient de la faveur publique, on traita ce philosophe qui avait osé dévoiler leurs erreurs et proclamer l'étude de la nature comme le seul guide auquel on pût se fier. Échappé des fers, il retourna dans sa patrie, et y mourut le jour de Saint-Barnabé de l'année 1294, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Sa carrière fut tout entière consacrée à l'étude et à la propagation des connaissances humaines. On peut donc croire avec Leland, qu'il laissa un grand nombre d'ouvrages ; mais la mauvaise fortune qui s'était attachée à sa personne le suivit jusque dans ses écrits ; et à l'exception de l'*Opus Majus*, les autres n'ont point vu le jour. Je ne parle point de quelques traités imprimés sous son nom, dont on peut nier l'authenticité.

L'*Opus Majus* publié à Londres par Samuel Jebb, en 1730, in-fol., a été littéralement réimprimé à Venise en 1750, in-4°, par les soins de Galesio. Je n'entrerai point dans l'analyse détaillée de ce bel ouvrage, composé vers le milieu du XIIIe siècle, parce qu'il mérite un examen particulier auquel j'ai dû nécessairement me livrer, mais dont je remets la publication à un autre temps. Comme nous avons vu de quelles traductions s'étaient servis Albert, Vincent de Beauvais, Guillaume d'Auvergne, je ne chercherai point la nature de celles employées par Roger Bacon. Je m'attacherai à un point plus important ;

ce sera de recueillir et de mettre sous les yeux du lecteur les détails qu'il nous donne sur l'histoire littéraire d'Aristote.

Quatre causes principales s'opposent, dit-il, à l'acquisition de la vérité, et à ce que l'homme puisse obtenir le titre de sage; les exemples frivoles dont on s'appuie, l'empire de la coutume, l'opinion du vulgaire toujours inhabile à discerner le vrai, et le soin que l'on met à cacher son ignorance sous l'ostentation d'une sagesse apparente. « Ceci est appuyé de l'exemple de nos ancê« tres; ceci est passé en coutume et notoire, donc il faut « s'y conformer : » tels sont les arguments dont on s'appuie dans les divers genres d'arts et d'étude. Ces quatre causes donnent naissance à tous les maux qui affligent notre espèce; elles perpétuent l'erreur, étouffent la vérité, cachent aux hommes les secrets des sciences et les maximes les plus belles, les plus utiles, les plus importantes de la sagesse (1). Ce sont ces barrières opposées aux progrès de l'esprit humain que Roger Bacon entreprend de renverser par l'autorité de l'Écriture, des Pères, du droit canon et de la philosophie de tous les âges, de toutes les nations. Il s'attache à prouver que le nombre des exemples n'est point une autorité irrécusable, que nos ancêtres même n'ont pu tout perfectionner, que le développement de la vérité est progressif et qu'il est l'œuvre des siècles. Aristote n'avoue-t-il point qu'il ignorait la quadrature du cercle, et Avicenne, la matière de l'iris? Les plus grands philosophes même ont erré; les hommes se contredisent en tout; les Pères même ne sont pas exempts de ce défaut inhérent à notre nature. Puisqu'il

(1) *Opus Majus*, p. 2.

en est ainsi, nous ne devons pas nous en tenir à tout ce que nous entendons ou nous lisons, mais examiner scrupuleusement les opinions des anciens, afin de les corriger quand elles sont erronées, et de les suppléer là où ils gardent le silence.

Le remède qui convient à ces erreurs est donc de substituer à des autorités légères et de peu de considération, celles des écrivains respectables; à la coutume, la raison; aux opinions du vulgaire, les sentiments des saints et des docteurs; c'est de ne point s'en tenir à ce triple argument: Ceci est appuyé d'exemples, est passé en coutume, ou est de notoriété publique, donc il faut s'y tenir. Quoique ces erreurs règnent dans le monde, écoutons ce qui est contraire à la coutume; car, selon la pensée d'Averroës, une mauvaise coutume peut être déracinée par l'habitude d'écouter les choses qui lui sont contraires (1).

Mais une cause plus terrible que les précédentes est la vanité et l'ostentation, qui nous portent à voiler notre ignorance sous un savoir apparent, et à mépriser ce que nous ne connaissons pas; on pourrait même dire qu'elle donne naissance aux aberrations que nous venons d'indiquer. C'est la vanité qui nous porte à persister dans nos idées, à les défendre et à repousser toute innovation qui les contrarie quelqu'utile qu'elle soit. Quiconque a voulu renouveler le mode d'étude en vigueur, a rencontré des contradictions et des obstacles. Outre les exemples que pourraient nous fournir la Bible ou l'Histoire des Pères, la philosophie nous en offre de nombreux. Aristote entreprit de combattre les anciennes opinions et d'en publier de nouvelles. Sa philosophie

---

(1) *Opus Majus*, p. 3-12.

resta longtemps dans l'oubli. Avicenne, le premier, la mit en pleine lumière chez les Arabes : car le vulgaire des philosophes l'ignorait; avant lui, elle était peu cultivée et on n'en connaissait qu'une faible partie. Avicenne, principal commentateur et le plus grand imitateur d'Aristote, a été vivement attaqué par ceux qui l'ont suivi; Averroës et plusieurs autres l'ont critiqué outre mesure. Tout ce que dit Averroës obtient aujourd'hui le suffrage des hommes sages, quoiqu'il ait été longtemps négligé, rejeté, réprouvé par les plus célèbres docteurs : peu à peu sa philosophie, assez digne d'estime en général, a été appréciée. On sait que de notre temps on proscrivit à Paris la Philosophie naturelle et la Métaphysique d'Aristote, exposées par Avicenne et Averroës; et par l'effet d'une épaisse ignorance, les livres qui la contenaient et ceux qui les étudiaient furent frappés d'excommunication pendant un temps assez long. Puis donc que les écrits des plus grands docteurs, malgré leur mérite, sont défectueux ou ont besoin de correctifs, on voit clairement l'erreur de ceux qui s'opposent à la propagation des vérités utiles, parce qu'elles sont nouvelles (1).

Le peu de soin que l'on donne à l'étude des langues entretient dans l'ignorance des vérités émises par les anciens. En vain objecterait-on que parmi les Pères, plusieurs ont négligé cette étude et méconnu les avantages qui en résultent. Dignes de respect sous une infinité de rapports, ils ne peuvent servir de modèles en tout. S'ils réprouvent certaines doctrines, s'ils n'y attachent point de prix, c'est que souvent elles n'avaient point passé dans la langue latine et n'avaient été traitées par aucun des

(1) *Opus Majus*, p. 13 et 14.

Latins. Les docteurs avaient tous entre les mains les livres de Platon, parce qu'ils étaient traduits ; mais ceux d'Aristote ne l'étaient point encore : car Augustin fut le premier qui le traduisit et l'expliqua, et encore pour la moindre partie et dans le premier de ses traités, les Prédicaments. La Philosophie d'Aristote n'était connue ni des Perses ni des Arabes de cet âge. Ainsi donc les saints Pères et d'autres aussi négligèrent Aristote et donnèrent des louanges à Platon. Les écrits de ce dernier avaient d'autant plus de charmes pour eux qu'ils y trouvaient de très-belles maximes sur la divinité, les mœurs, la vie future, maximes qui s'accordaient avec la sagesse divine ; aussi beaucoup de chrétiens ont cru qu'il avait écouté Jérémie en Égypte. Comme ils entendaient dire qu'Aristote combattait les sentiments de Platon, ce fut une raison pour eux de le réprouver en beaucoup de points et de l'accuser de fournir matière à l'hérésie. Néanmoins, au témoignage de tous les philosophes, Platon n'a jamais soutenu aucune comparaison avec Aristote. Si les saints Pères eussent connu la philosophie de ce dernier, sans doute ils s'en fussent servis et l'eussent exaltée, parce qu'ils n'auraient point nié une vérité manifeste, ni abandonné les plus grandes choses pour les moindres.

Augustin lui-même, qui traduisit et développa le livre des Prédicaments en faveur de son fils, loue plus Aristote de ce léger opuscule, que nous ne le faisons pour tous ses ouvrages (1).

Boëce fut, après les saints Pères, le premier qui traduisit plusieurs livres d'Aristote ; il mit en latin quelques parties de la Logique et autres. Mais nous n'en possédons

(1) *Opus Majus*, p. 18.

pas la moitié ni la meilleure partie. Car Aristote fut longtemps ignoré des hommes adonnés à la philosophie, encore plus des autres et du vulgaire des Latins. Au reste, les saints auteurs emploient fréquemment dans les choses sacrées ses traités de Grammaire, de Logique et de Rhétorique, et les axiomes communs de sa Métaphysique. Saint Augustin, dans son traité de la Doctrine chrétienne, enseigne à appliquer ces sciences aux choses divines, ce que font les autres docteurs. Quant aux autres parties, les mêmes Pères en parlent peu et rarement ; bien plus, ils les négligent, et enseignent même à les négliger, ainsi qu'il paraît par saint Ambroise, dans son épître aux Colosses, par saint Jérôme dans celle à Titus, et par Rabanus *de Pressuris Ecclesiasticis*, et dans divers autres endroits (1).

De même que les saints Pères, les docteurs modernes, tels que Gratien, Pierre Lombard, Hugues et Richard de Saint-Victor, n'employèrent point les sciences sublimes de la philosophie qui n'avaient point encore été traduites de leur temps, et n'étaient point en usage parmi les Latins ; ils les délaissèrent et ne surent point les juger dignes des saints mystères : car ils rejetaient avec mépris les choses qu'ils n'employaient point, s'appuyant sur ce que les saints ne les avaient point cultivées ; mais ils ignoraient que les saints en avaient agi ainsi parce que ces sciences n'étaient point traduites, et parce que, pour les motifs exposés plus haut, l'Église en avait négligé les traductions. De vulgaires docteurs modernes, bien que beaucoup de livres de philosophie soient traduits, ne s'en servent point ; ils se délectent dans des livres sans mérite et sans valeur,

(1) *Opus Majus*, p. 19.

et ils négligent deux traités de logique beaucoup meilleurs, dont l'un est traduit avec le commentaire d'Alfarabius; l'exposition de l'autre, faite par Averroës, est traduite sans le texte d'Aristote (1); ils négligent bien plus encore les autres traités, tels que les neuf sciences mathématiques, les six grandes sciences naturelles qui en comprennent elles-mêmes beaucoup d'autres, et les quatre nobles parties de la science morale, cherchant à se consoler de leur ignorance par Gratien et les autres maîtres ordinaires qui n'eurent pas connaissance des parties de la philosophie. Cependant la philosophie n'est pas opposée à l'enseignement divin; loin de là, elle peut contribuer beaucoup à l'intelligence des questions théologiques, à la gloire de Dieu et de l'Église et à la conversion des infidèles. Aussi est-il étonnant de voir la multitude des étudiants négliger les hautes sciences introduites depuis Gratien (2).

Roger Bacon, après avoir développé les causes de l'ignorance humaine, établit qu'il n'y a qu'une seule science parfaite, et que cette science réside dans les Écritures saintes, principes de toutes vérités.

Il s'attache à prouver l'union qui doit régner entre la philosophie et la religion, et les avantages que la seconde peut tirer de la première (3).

Dans la troisième partie de l'*Opus Majus,* il traite de l'utilité de la grammaire. Le texte sacré dérivant du grec et de l'hébreu, la philosophie dérivant de ces langues et de l'arabe, on ne peut en acquérir une connaissance par-

---

(1) Ce sont les deux traités traduits par Hermann l'Allemand.

(2) *Opus Majus*, p. 21.

(3) *Ibid.*, P. II, p. 23-43.

faite sans posséder préalablement celle de ces idiomes (1); c'est là qu'il examine les qualités nécessaires d'un traducteur et les inconvénients qui résultent de l'absence de ces qualités.

« Les traducteurs, dit-il, ne trouvèrent point de mots « en latin pour rendre les termes scientifiques, parce que « les sciences n'avaient point été composées originaire- « ment en latin; par cette raison ils prirent dans leurs « versions une infinité de mots appartenant à des langues « étrangères, qui n'étant point entendus de ceux qui ne « comprenaient pas ces langues, sont aussi mal transcrits « qu'articulés, et ce qui est plus honteux, par ignorance « de la langue latine, ils eurent recours à la langue « espagnole et aux autres langues nationales. Entre mille « exemples, qu'on en choisisse un dans le livre d'Aristote. « Il y est dit; le belenus est mortel en Perse; transplanté « à Jérusalem il y est mangeable : ce mot n'est point « scientifique; car cette plante se nomme *jusquiamus* ou « *semen cassilaginis* (sic) en latin. D'abord je fus tourné « en ridicule par les étudiants espagnols lorsque je ne « comprenais pas ce que je lisais. Quant à eux, ils en- « tendaient bien les mots de leur langue maternelle, et « ils m'ont appris ces choses et beaucoup d'autres (2). Un « interprète doit posséder à fond la science qu'il veut « rendre, ainsi que les deux langues de laquelle et dans « laquelle il traduit. Boëce et Robert dit Grosse-Tête sont « les seuls qui ont connu, l'un la puissance des langues, « l'autre les sciences. Les autres traducteurs, dénués de « capacité, ont manqué de beaucoup de connaissance

(1) *Opus Majus*, p. 41.
(2) *Ibid.*, p. 45.

« dans les langues et les sciences, ainsi que le prouvent « leurs traductions; car il règne une telle altération et « une si horrible difficulté, surtout dans les livres d'Aris« tote dont nous possédons les traductions, qu'il est im« possible de les comprendre (1). »

Roger Bacon se plaint ensuite que les Latins soient privés de plusieurs ouvrages de théologie et de philosophie. « J'ai vu, en grec, dit-il, deux livres des Machabées, le « troisième et le quatrième : et l'Écriture fait mention « des livres de Samuel, de Nathan, et d'autres que nous « n'avons pas. L'histoire sacrée, tirant toute sa certitude « des Antiquités de Josèphe, et les saints prenant dans ce « même livre les fondements de leurs expositions, il est « nécessaire que les Latins le possèdent dans sa pureté; « mais il est reconnu que tous les manuscrits latins sont « corrompus dans tous les lieux d'où l'histoire tire sa « force, en sorte que le texte offre des contradictions, ce « qui ne peut être attribué à un aussi grand auteur. Ces « vices proviennent donc d'une mauvaise version et de la « corruption qu'elle a éprouvée de la part des Latins; le « seul remède est de les traduire de nouveau ou de les « corriger entièrement. Les livres des grands docteurs, « tels que saint Denis, saint Basile, saint Jean Damascène, « et beaucoup d'autres, manquent également. Quelques« uns, cependant, ont été traduits par Robert Grosse-Tête, « et d'autres l'avaient été avant lui.

« Les secrets de la philosophie restent également en« fouis dans les langues étrangères. Beaucoup de traités « communs et de peu de prix ont été traduits, tandis que « d'autres nous manquent; car, dans les mathématiques,

(1) *Opus Majus*, p. 45.

« les sciences naturelles, rationnelles et autres, nous « n'avons point ces livres complets sur les grands secrets « des sciences et des arts, les mystères de la nature, qui ne « sont point encore traduits. De ce nombre sont la se- « conde Philosophie d'Avicenne, qu'on appelle orientale, « qui est transmise dans cet ouvrage selon la pureté de la « science, et ne craint point les lames des contradicteurs; « et la troisième Philosophie, où il exprime les vrais senti- « ments de sa vie, et dans laquelle il a rassemblé de se- « crètes expériences, ainsi qu'il le dit dans le prologue de « sa première Philosophie. De même, quoique Aristote ait « complété les huit principales parties de la Philosophie « naturelle, qui comprend sous elle plusieurs sciences, « nous n'avons pas tout ce qui compose la première partie, « et nous n'avons presque rien des autres. Il en est ainsi « de la Métaphysique; elle se forme de neuf parties qui « toutes ont été traitées par Aristote d'une manière com- « plète, et nous ne possédons rien néanmoins qui soit « digne du nom de métaphysique, à cause des défauts « nombreux et importants qu'on y remarque. Des Mathé- « matiques qui embrassent cinq grandes sciences, nous « n'avons que la première et un peu de la seconde. Pour « la Logique, nous manquons du meilleur des traités, et « celui qui vient en second lieu, sous le rapport du mé- « rite, est mal traduit. On ne peut le comprendre et il « n'est point encore d'un usage commun parmi les Latins, « parce qu'il leur est venu récemment et avec tous les « vices d'une version défectueuse (1). »

Ces deux traités, dont parle Roger Bacon, sont la Poétique et la Rhétorique d'Aristote, qui furent traduits à

(1) *Opus Majus*, p. 47.

Tolède par Hermann l'Allemand. A cette occasion, notre philosophe se livre à une discussion sur l'intellect spéculatif, le raisonnement et l'intellect pratique, beaucoup plus noble que le premier. Il règne entre l'un et l'autre la même différence qu'entre la science et la vertu. L'homme a d'autant plus besoin d'exercer l'intellect pratique, que, porté vers la spéculation, il est très-faible dans l'exercice de la vertu; nous goûtons volontiers de l'arbre de la science du bien et du mal, mais nous approchons difficilement de l'arbre de la vie, afin d'embrasser les vertus qui préparent le bonheur futur. De même que les sciences spéculatives aiment les arguments qui exercent la raison et tiennent à la spéculation, de même les sciences pratiques, telles que la théologie et la philosophie morale, envisagent les arguments qui peuvent nous porter au bien et à l'amour de la félicité éternelle. Des moyens qu'elles emploient pour parvenir à ce but, l'un dispose l'âme à la croyance, à la persuasion, à la commisération; c'est l'argument rhétorique, lequel est à l'égard de l'intellect pratique, ce qu'est l'argument dialectique par rapport à l'intellect spéculatif; l'autre, qui nous excite à l'amour des bonnes œuvres, est l'argument poétique, car les poëtes poursuivent les vices, invitent les hommes à chérir l'honneur et à haïr le vice. Aristote a composé des traités sur ces deux matières, mais on n'en possède point les textes. Quoique les Latins ne possèdent point la science de ces arguments selon la tradition de la logique, ils en éprouvent cependant le besoin sous plusieurs rapports; on supplée à cette privation par les livres II et III de la Doctrine chrétienne de saint Augustin, par les traités de Cicéron et ceux de Sénèque (1).

---

(1) *Opus Majus*, p. 48.

Au surplus, sa pénétration vraiment admirable lui avait fait découvrir les vices des diverses traductions; elles sont à chaque instant l'objet de ses critiques, et telle était son opinion à leur égard, qu'il écrivait au pape : « Si j'avais « quelque autorité sur les livres d'Aristote, je les ferais « tous brûler, car on ne peut que perdre son temps en « les étudiant, et multiplier les sources de l'erreur et de « l'ignorance (1). » En s'exprimant ainsi, il ne voulait sans doute pas parler des ouvrages d'Aristote, ainsi que Jebb paraît le croire, mais simplement des versions latines sur lesquelles la foule des étudiants s'exerçait, s'en tenant à l'apparence, ne s'inquiétant point de ce qu'ils savaient, mais de ce qu'ils paraissaient savoir aux yeux d'une multitude insensée.

Ces étudiants étaient en grand nombre : « Jamais, « écrivait-il vers la fin du XIIIe siècle, il n'y a eu appa- « rence de sagesse ni une ardeur de l'étude dans toutes « les facultés, telles qu'on les remarque depuis quarante « ans. Partout on rencontre des docteurs, dans chaque « ville, chaque château, chaque bourg; ce qui n'arrive « que depuis quarante ans ou environ, et cependant ja- « mais l'ignorance et l'erreur ne furent poussées à un « plus haut degré (2). »

Les deux ordres des Dominicains et des Franciscains, institués vers cette époque, favorisèrent singulièrement la doctrine d'Aristote, et ayant fondé des chaires de philosophie en même temps que des chaires de théologie, ils répandirent cette doctrine avec un succès si étonnant, que bientôt Aristote fut seul jugé digne du nom de phi-

(1) Ap. Jebbi Præfat.
(2) *Ibid.*

losophe. De là vint, qu'outre Michel Scot, plusieurs écrivains de ce temps travaillèrent à l'expliquer, et qu'en peu de temps on vit paraître des traductions faites par Gérard de Crémone, Alfred, Hermann et Guillaume de Flandre.

Roger Bacon cite tous les ouvrages d'Aristote, dont j'ai eu occasion de parler précédemment : il parle d'un traité *de Impressionibus cœlestibus*, préférable à toute la philosophie des Latins, qui n'était point encore traduit (1).

Après Aristote, Ptolémée est l'auteur qu'il cite le plus fréquemment. La traduction de l'Almageste, dont il se servit, était certainement dérivée de l'arabe, car Hipparque y est nommé Abrachis (2), corruption de nom dont l'origine nous est connue. Outre l'Almageste, Roger Bacon nomme l'Optique (3), le Centilogium avec le Commentaire par Aly, dont il y avait certainement plus d'une traduction; le Quadripartit, etc. (4). Toutes ces versions étaient faites d'après des textes arabes.

Euclide est nommé pour les Éléments, et pour un livre *de Speculis* (5). Bacon possédait encore des ouvrages de

---

(1) « . . . . Aristoteles certificavit hoc in libro suo *de Impressionibus cœlestibus*, qui liber est melior tota philosophia Latinorum et potest per vestram « jussionem transferri. » (*Opus Majus*, p. 246.)

(2) *Ibid.*, p. 33, 146.

(3) *Ibid.*, p. 79, 288, 404. Cet ouvrage porte indifféremment le titre de *Liber de Opticis, de Aspectibus, Perspectiva*. « Ptolemaus in libro de Opti- « cis, id est Aspectibus, seu in Perspectiva sua, qui priusquam Alhacen dedit « hanc scientiam quam a Ptolemeo acceptam Alhacen exposuit. » *Ibid.*, p. 288. Cf. *Notices et extraits des manuscrits*, t. VI, p. 30 et suiv.

(4) *Ibid.*, p. 146, 169, 152.

(5) *Ibid.*, p. 411.

Théodosius (1), un traité *de Aspectibus*, dont il nomme l'auteur Tidæus (2) et Milleius (3).

Les philosophes arabes n'étaient pas moins bien connus de notre savant que les écrivains grecs. Avicenne est appelé en plusieurs endroits *dux et princeps philosophiæ post Aristotelem* (4). Des trois traités de philosophie qu'il a composés, on ne connaissait que son *Kitab alchéfâ*, dont le titre, changé en celui d'*Assephæ*, est traduit par *liber Sufficientiæ* (5). Son traité des Animaux, ou plutôt l'abrégé qu'il a fait de l'ouvrage d'Aristote sur le même sujet, est allégué assez fréquemment, et il n'est point confondu avec celui du philosophe de Stagyre.

Averroës, comme commentateur, jouissait d'une réputation trop brillante pour que ses travaux fussent ignorés de Bacon, qui le caractérise ainsi : *Post Avicennam venit Averroes, homo solidæ sapientiæ, corrigens dicta priorum, et addens multa, quamvis corrigendus sit in aliquibus, et in multis complendus* (6).

Le célèbre Thébith, philosophe profondément versé

---

(1) *Opus Majus*, p. 96, 132, 182.

(2) *Ibid.*, p. 288.

(3) *Ibid.*, p. 132.

(4) *Ibid.*, p. 9 et 133.

(5) « Avicenna quidem præcipuus imitator et expositor Aristotelis et com« plens philosophiam secundum quod ei fuerit possibile, triplex volumen con« didit philosophiæ, ut ipse dicit in prologo libri Sufficientiæ. Unum vulgatum « juxta communes sententias philosophorum peripatheticorum, qui sunt de « secta Aristotelis ; aliud vero secundum puram veritatem philosophiæ, quæ « non timet ictus lancearum contradicentium, ut ipse asserit, tertium vero fuit « cum termino vitæ suæ, in quo exposuit secretiora naturæ. Sed de his volu« minibus duo non sunt translata ; primum autem secundum aliquas partes ha« bent Latini, quod vocatur Assephæ, i. e. liber Sufficientiæ. » (*Ibid.*, p. 37.)

(6) *Ibid.*, p. 37.

dans les sciences naturelles et mathématiques, avait composé, entre autres ouvrages, un traité des Choses qui ont besoin d'exposition avant qu'on lise l'Almageste (1). Bacon en employa la traduction latine (2) et fait un grand éloge de l'auteur, auquel il attribue de très-bons écrits sur les jugements des astres.

Alhacen et Jacob Alkindi tiennent, dans l'opinion de Roger Bacon, le premier rang après Ptolémée dans la science de la perspective : l'un (3) et l'autre (4) sont l'objet de ses louanges.

Je dépasserais les bornes de cette note, si je m'arrêtais à tous les philosophes arabes cités dans l'*Opus Majus* : qu'il me suffise de nommer Alfergan (5), Azarchel (6), Alpetragius (7), nommé dans un endroit Alfaragius (8), Haly, Messahalac (9), Albategnius (10), Albumazar (11), Alfarabius (12), Algazel (13), etc. L'auteur nommé Alta-

---

(1) *De iis quæ indigent expositione antequam legatur Almagestum.*

(2) *Opus Majus*, p. 120, 147.

(3) « Plenitudo vero sapientiæ istorum duorum philosophorum (Ptolemai « et Alhaceni) in libris manifestat, quod nullum falsum dicunt : et ideo ipsi « in libris Aspectuum sunt de illis auctoribus, qui in omnibus sunt recipiendi, « sicut habetur in prologo istius operis, quia florem philosophiæ explicant sine « falsitate qualibet. » (*Ibid.*, p. 422 et 256.)

(4) *Ibid.*, p. 256, 257.

(5) *Ibid.*, p. 112, 122.

(6) *Ibid.*, p. 120.

(7) *Ibid.*, p. 85.

(8) *Ibid.*, p. 465.

(9) *Ibid.*, p. 154.

(10) *Ibid.*, p. 163.

(11) *Majus Introductionum, ibid.*, p. 61; *Liber Conjonctionum*, p. 117; *Liber de Floribus*, p. 245.

(12) *Liber de Scientiis*, p. 37, 59, 60; *de Intellectu et Intellecto*, p. 26; *de Divisione et Scientiarum*, p. 59.

(13) *Ibid.*, p. 446.

vicus (1), qui n'est cité qu'une fois, m'est absolument inconnu; mais je crois qu'il est le même qu'Alkabis ou Alkabitius, dont le nom aura été mal écrit.

Je crois n'avoir omis aucun passage de l'*Opus Majus*, propre à éclairer la question que je traite : du petit nombre de ceux qu'on vient de lire, on peut tirer de fortes inductions pour la décider. Ces données sont d'autant plus précieuses, que l'âge, le savoir, le caractère de Bacon, en rendent l'autorité irrécusable.

Note S, Page 34.

Saint Thomas, issu de l'ancienne et illustre maison des comtes d'Aquin, naquit dans cette ville en 1227, sous le pontificat d'Honorius III, et le règne de Frédéric II. Dès l'âge de cinq ans, il fut conduit au Mont-Cassin, monastère renommé de ce temps, où les bonnes études étaient en vigueur. Après y avoir séjourné cinq ans, le comte d'Aquin l'en retira pour aller aux académies de Naples.

Naples était alors dans un grand état de splendeur : Frédéric II, irrité contre la ville de Bologne, et ne pouvant donner un libre cours à sa colère, résolut de s'en venger, en élevant dans l'Italie même une nouvelle académie, qui effaçât l'éclat et détruisît la prospérité que Bologne devait à ses écoles. Naples vit s'élever dans son sein une *étude générale*, où la munificence de l'empereur attira les professeurs les plus habiles, et qui rivalisa bientôt de renommée avec les académies les plus célèbres. Ce fut là que saint Thomas alla continuer ses études, et reçut les leçons de Pierre d'Irlande (*de Hibernia*), professeur de philosophie; de Pierre Marti, pour les huma-

(1) *Liber de Scientiis*, etc., p. 161.

nités et la rhétorique. Quoiqu'il n'eût séjourné à Naples que six ans, il dut toutefois y puiser le goût de la philosophie et des auteurs qui en traitaient, car c'était précisément vers cette époque que Michel Scot publiait, soit ses propres versions, soit celles qu'il avait trouvées en Espagne; que Frédéric II enrichissait les sciences par des traductions latines des philosophes grecs et arabes; qu'Aristote enfin, expliqué par Averroës, commençait à devenir l'objet d'une admiration générale.

En même temps qu'un goût naturel portait saint Thomas vers la culture des sciences, l'inspiration divine le préparait à remplir un rôle brillant dans la religion. Les troubles qui agitaient l'Italie, les guerres élevées entre le pape et Frédéric, l'anarchie et la dépravation qui régnaient alors, laissaient apercevoir l'instabilité des grandeurs humaines, et les inconvénients qui y étaient attachés. Défendre ses propres droits la flamme et le fer à la main, ou servir, sous une bannière quelconque, les intérêts, l'ambition d'autrui; aucun de ces deux partis ne pouvait convenir à l'âme douce et paisible du docteur angélique : la religion, au contraire, fille de paix, source du bonheur réel, offrait deux choses que les hommes ne sauraient donner; elle promettait aussi des ressources incomparables pour la culture des lettres; car, nous ne le dissimulons pas, c'était uniquement dans les ordres religieux que résidaient l'étude de la philosophie et les belles connaissances. Saint Thomas, malgré l'opposition de ses parents, renonça aux avantages de la naissance et entra dans l'ordre de Saint-Dominique, prouvant la vérité de sa vocation par sa résignation, sa fermeté, sa patience à souffrir les tourments dont sa famille l'accabla pendant son noviciat.

Albert le Grand était alors un des plus illustres membres de l'ordre des Frères prêcheurs. Peut-être sa réputation influa-t-elle sur la décision de saint Thomas. Quoi qu'il en soit, Jean le Teutonique, général de l'ordre, le conduisit et le remit lui-même à Albert, qui professait à Cologne. Ceci se passait en 1245.

La même année, Albert vint à Paris, où il conduisit son élève, qui acheva ses études théologiques dans la maison de Saint-Jacques. En 1248, il le ramena avec lui à Cologne, et saint Thomas exerça les fonctions de *maître des étudiants*, dans l'étude générale qui venait d'y être établie pour la province de l'Allemagne (1).

Je ne puis suivre toutes les particularités de la vie de ce saint docteur ; il me suffira de dire qu'en 1253 il était de retour à Paris, où il expliquait le livre des Sentences dans le degré de bachelier, et qu'il y enseigna pendant les sept années suivantes : que depuis 1260 jusqu'èn 1269 il habita l'Italie, accompagnant ordinairement les papes, professant la théologie à Rome, à Viterbe, à Orviète, à Fondi, à Pérouse, selon que la cour de Rome changeait de résidence : qu'en 1272, il alla à Naples, où l'appelait le vœu de sa famille, et qu'il y professa jusqu'à sa mort, arrivée en 1274, tandis qu'il se rendait au concile de Lyon.

Saint Thomas, à l'exemple d'Albert, entreprit de commenter la philosophie d'Aristote dans toutes ses parties, et, adoptant une autre méthode que la sienne, il ne s'at-

---

(1) Guillaume de Thoco dit au sujet de l'enseignement que saint Thomas reçut d'Albert : « Frater Thomas magistri lecturam studiose collegit et redegit « in scriptis opus, stylo disertum, subtilitate profundum, sicut a fonte tanti « doctoris haurire potuit, qui in scientia omnem hominem in sui temporis ætate « præcessit. » (*Acta Sanctorum*, etc., mensis martii, t. I, p. 603.)

tacha point à composer des ouvrages en même nombre et sous les mêmes titres que ceux de ce philosophe, dans lesquels les versions latines se trouvaient fondues ; mais il entreprit de l'expliquer, de le *commenter* enfin, en prenant le mot dans sa véritable acception.

Ce qui distingue particulièrement ses Commentaires, et ce qui n'est pas sans intérêt pour mon sujet, c'est la critique dont ils offrent plusieurs exemples. On verra, par la suite des chapitres, que saint Thomas ne se contenta pas d'expliquer bien ou mal les versions latines reçues de son temps ; il conçut qu'avant d'interpréter les maximes d'Aristote, il fallait d'abord s'assurer de la véritable traduction de ses paroles : de là les discussions auxquelles il se livre touchant le sens positif de la *lettre* du texte, les rapprochements qu'il fait des versions, ou plutôt les variantes qu'il donne dans divers passages, variantes fournies par la comparaison du texte grec et de la version latine (1). On ne peut nier d'après ces circonstances que saint Thomas ait eu quelques originaux grecs à sa disposition, ou se soit procuré de nouvelles versions, dérivées immédiatement du grec : d'ailleurs, le témoignage positif de son biographe ne laisse aucun doute à cet égard (2).

Soit qu'une mort précoce l'ait prévenu, soit que la composition de la *Somme* l'ait détourné de ses autres projets, saint Thomas fut enlevé à la religion et à la philosophie avant d'avoir terminé ses travaux sur Aristote. Voici la nomenclature de ses Commentaires :

---

(1) Tholomé reconnaît lui-même que saint Thomas suivit une méthode nouvelle. *Hist. eccl.*, liv. XXII, c. 24.

(2) Voyez plus haut, p. 40.

Commentarii in libr. de Interpretatione.
—— *Analytica Posteriora.*
—— *In libr. Physicorum.*
—— *In libr.* III *prior. de Cœlo et Mundo.*
—— *In libr.* I *de Gener. et Corrupt.*
—— *In* II *priores Meteorum.*
—— *In* II *poster. libr. de Anima.*
—— *In libr. de Sensu et Sensato.*
—— *In libr. de Memoria et Reminiscentia.*
—— *In libr. de Somno et Vigilia.*
—— *In* XII *libr. Metaphysicorum.*
—— *In* X *libr. Ethicorum.*
—— *In* VIII *libr. Politicorum.*

Il est à présumer que chaque commentaire était précédé d'un prologue semblable à celui qu'on lit en tête du commentaire sur le traité *de Interpretatione* (1), et qui pouvait apprendre le personnage auquel il était adressé, l'époque et le lieu où il fut composé.

Cependant nous avons dans Tholomé de Lucques, et dans la lettre de l'Université de Paris, une donnée positive à cet égard. L'auteur de l'Histoire ecclésiastique nous apprend que saint Thomas composa ses Commentaires sur Aristote, lorsqu'il enseignait à Rome sous le pontificat d'Urbain IV. *Isto autem tempore* (*Urbani IV*), *F. Thomas studium tenens Romæ, quasi totam philosophiam Aristotelis sive naturalem, sive moralem expo-suit, et in scriptum, sive commentum redegit, sed præci-*

(1) Ce prologue, qui n'a point été imprimé, se lit dans les manuscrits, Fonds de Saint-Victor, 1012; Fonds de Navarre, 804; Fonds de Sorbonne, 867.

pue Ethicam et Metaphysicam quodam singulari et novo modo tradendi (1).

Lorsque sa mort fut connue, l'Université de Paris écrivit au chapitre général de l'ordre tenu à Lyon en 1274, pour le prier de lui communiquer quelques écrits relatifs à la philosophie qu'il avait commencés à Paris, et qu'il avait probablement achevés en Italie (2).

Quant aux Commentaires sur les livres de Logique, ils ont été faits après ceux sur la Métaphysique, qui s'y trouvent relatés.

Saint Thomas se fixa en Italie en 1260 ou 1261 ; il faut donc placer après cette année la composition de ses Commentaires.

Je ne les examinerai point en détail; je m'arrêterai seulement aux passages de quelque intérêt.

Le commentaire sur les deux livres de l'Interprétation offre quelques critiques du texte grec, et indique l'emploi de deux versions latines. Sur cette première phrase de l'ouvrage d'Aristote, *Primum oportet constituere*, etc., le commentateur dit : *in græco habetur primum oportet poni*. Sur ce passage, *quare si hic quidem dicat futurum aliquid*, il fait observer que le texte porte ; *vel sic itaque hic quidem, ut habetur in græco* (3). Au livre II, il propose une autre version dans cette phrase ; *dico autem quoniam* (4), etc. *Alia littera habetur : dico autem, quoniam est, aut homini, aut non homini adjacebit*. Les nouvelles leçons proposées ici par saint Thomas appar-

---

(1) *Hist. eccl.*, lib. XXII, c. 24.

(2) Ap. Bulæum, *Hist. Univ. Paris.*, t. III, p. 408.

(3) Lib. I, lect. 13, §. C.

(4) Lect. 2, §. D.

tiennent à la version qui accompagne le commentaire d'Ammonius (1).

Dans le commentaire sur les Derniers Analytiques, j'ai fait les remarques suivantes à l'occasion de ce passage : *Non potest autem credere magis quæ scit, quæ non contingunt*, etc. (2). Saint Thomas dit : *In græco planius habetur sic : Non est autem possibile credere magis his quæ novit, qui non existit, nec sciens neque melius dispositus, quam si contigerit, sciens.*

Je néglige les quatre premiers livres des Commentaires sur la Physique pour arriver à un passage qu'on lit à la fin du cinquième. Saint Thomas répète les premiers mots du paragraphe, et il s'exprime ainsi : *Ponit, quædam ad manifestationem præmissorum, quæ tamen in exemplaribus Græcis dicuntur non haberi, et Commentator etiam dicit quod in quibusdam exemplaribus Arabicis non habentur; unde magis videntur esse assumpta de Dictis Theophrasti, vel alicujus alterius expositoris Aristotelis... Sciendum est quod alia littera invenitur in hoc loco quam oportet ad aliam intentionem referre; dicit mihi sic : Quod quæret aliquis utrum motui extra naturam, contrarietur aliqua quies non secundum naturam; non quod quies, quæ est contra naturam, opponatur motui qui est contra naturam proprie.* Cette dernière leçon n'est point celle de la version arabe-latine, et doit provenir d'une traduction dérivée du grec (3).

Au livre VI, au sujet des mots grecs *spathesis* et *cercisis*, conservés dans la version latine, saint Thomas

(1) Voyez le spécimen II.
(2) Lib. I, lect. 6, §. D.
(3) *In Physic. Lib. Expos.*, lib. V, lect. 10.

fait les observations suivantes : *Spathesis est pulsio et cercisis est attractio. Spati enim in Græco dicitur ensis vel spatha; undè spathesis idem est quod spathatio, id est percussio per ensem quæ fit pellendo. Et ideo alia littera quæ dicit speculatio videtur esse vitio scriptoris corrupta, quia pro spathatione posuit speculationem... Est autem cercis in Græco quoddam instrumentum quo utuntur textores, quod ad se trahunt texendo, quod latinè dicitur radius : undè alia littera habet radiatio* (1).

Au sujet des livres du Ciel et du Monde, saint Thomas fait la remarque que ce traité porte dans le grec le titre *De Mundo. Apud Græcos intitulatur De Mundo* (2); il est le premier commentateur qui fait cette remarque. S'il n'eût point connu le texte grec, comment se serait-il procuré cette particularité? Cette conjecture deviendra une vérité incontestable si l'on examine l'explication qu'il donne des mots grecs, *ethein* (3) *enchyridia, synlagmatica, acroamatica, philosophismata* (4) *dichotoma, amphitrios* (5). Je retrouve dans ce commentaire les expressions : *myrias, astragalos, projicere,* de la version grecque-latine (6). Je recueille encore diverses remarques philologiques sur des mots grecs, et des variantes entre ces traductions, l. II, lect. 21, §. D.

La citation que saint Thomas fait ici d'une version grecque-latine de la *Composition* de Ptolémée est très-curieuse. *Dichotoma dicetur luna, quando superficies*

---

(1) *In Physic. Lib. Expos.*, lib. VII, lect. 3, Cf. *ibid.*, lib. I, lect. 9; lib. II, lect. 5.

(2) *In lib. de Cœl. Proœm.*

(3) Fol. 8, r°.

(4) Fol. 23, r°.

(5) Fol. 48, r°.

(6) Lib. II, lect. 18.

ejus quæ est versus nos, in duas partes dividitur, ita quod media pars ejus est obscura, media clara, et sic, accipitur hoc nomen in libro Synthaseos Ptolemæi translato de græco (1). On ne sera plus étonné d'après cela si Hipparque qu'Albert, Roger Bacon et beaucoup d'autres ont constamment nommé Abraxis, d'après la transcription arabe du nom, est ici désigné sous son vrai nom. Ce fait important, que je dois à une lecture attentive, n'a été connu d'aucun bibliographe.

Saint Thomas cite souvent Simplicius et Jean le Grammairien, le même, dit-il, que Philoponus (2). Il avait une traduction du commentaire composé par le premier; j'en ai donné un spécimen sous le nº XI. Quant à la version d'Aristote qu'il emploie, c'est celle qui accompagne le commentaire.

Les Commentaires sur le livre des Météores, au lieu des mots arabes adoptés par Albert, ne nous offrent que des termes grecs : *phantasma, syngenea, dali, eges, bothin, cauma, pogonias, sphoraticæ, stellæ, rheumatum*, etc. Eschyle, disciple d'Hippocrate (3), le Pont (4), paraissent sous leur véritable dénomination (5). Au commencement du livre IV, saint Thomas apprend que le traité des Minéraux d'Aristote n'était point encore parvenu aux Latins.

Au livre III du traité de l'Ame, Aristote cite ce vers de l'Odyssée :

Talis est mens........................ (6).

---

(1) Lib. II, lect. 16.
(2) Fol. 8, rº.
(3) Fol. 7.
(4) Fol. 12.
(5) Voyez les spécimens nº XV et XVII.
(6) Lib. III, c. 3, t. III, p. 950, éd. Duval. Τοῖος γὰρ νόος ἐστὶν.

Saint Thomas s'efforce de l'expliquer, et ajoute cette remarque : *Sciendum est autem, quod hunc versum Homeri Aristoteles non totum posuit, sed solum principium. Unde nec in græco, nec in arabico, plus habetur quam hic : Talis enim intellectus est, ut sic intelligatur hoc dictum, sicut consuevimus, inducentes aliquem versum alicujus auctoris, tantum ponere principium, si versus sit notus, sed quia hic versus Homeri non erat notus apud Latinos, Boetius totum posuit* (1). Je me borne à ce passage qui prouve que saint Thomas avait une version dérivée du grec, et indique en quelque sorte Boëce comme en étant l'auteur.

Dans les Commentaires sur les petits traités de Philosophie naturelle, il ne se trouve rien qui soit digne d'attention. Saint Thomas nous y apprend seulement que les petits traités d'Aristote, *de Sanitate et Ægritudine, de Nutrimento et Nutribili* (2) n'étaient pas parvenus aux Latins, *qui libri apud nos nundum habentur*. Il y cite les livres de *Partibus animalium* (3), et partage l'opinion que le livre des Plantes n'est point d'Aristote, mais de Théophraste (4).

Les Commentaires de saint Thomas sur la Métaphysique, offrent un plus grand nombre de variantes (5). Il

(1) Lib. III, lect. 4.

(2) *Lib. de Sens. et Sensato*, lect. 1.

(3) *Ibid.*, fol. 9.

(4) *Ibid.*, fol. 12.

(5) La Bibliothèque Royale possède aujourd'hui deux superbes manuscrits du Commentaire de Saint Thomas sur la Métaphysique d'Aristote, Fonds de Sorbonne, 598 et 599 : ce sont les mêmes que Quétif indique sous les numéros 818 et 858 ; ils sont de la fin du XIIIe siècle, et avant la canonisation de saint Thomas. Dans ces manuscrits, on ne trouve ni la *Translatio vetus*, ni la division par leçons et par paragraphes, telles que les offre l'édition de Rome. On

semblerait qu'il possédât trois versions de la Métaphysique, dérivées toutes trois du grec. Voici quelques preuves à l'appui de cette conjecture :

1°. Lib. I, lect. 4, §. B. *Supervenientibus igitur erit aliquid præ opere methodo quæ nunc.* La traduction de Boetius porte : *Accedentibus igitur ad opus scientiæ præ opere viæ quæ nunc est, erit aliquid.* Une autre version : *Supervenientibus igitur quæ nunc est, aliquid erit.* Saint Thomas pense qu'il faut lire : *Nobis igitur supervenientibus ei, quæ nunc est via, quasi aliquod vitæ opus.*

2°. Lib. III, lect. 8, §. O. *Ex iis igitur magis videntur quæ de individuis sunt prædicata, esse generum.* Le docteur explique ainsi la pensée d'Aristote : *Concludit . . . . . . quod species specialissimæ, quæ immediate de individuis prædicantur, magis videntur esse principia quam genera. Ponitur enim genitivus generum loco ablativi, more Græcorum. Unde littera Boetii planior est, quæ expresse concludit : Hujusmodi prædicata magis esse principia quam genera.*

3°. Lib. III, lect. 11, §. H. *Nam quando convenerunt, tunc ultimum omnium stabit odium. Littera Boetii : Ea enim convenit, tunc ultimam scit discordiam.*

4°. Lib. V, lect. 21, §. I. Au sujet du mot *colobon*, conservé dans la version latine, saint Thomas fait observer que, dans une version, il est rendu par *membrum diminutum,* ce qu'il critique, et que Boëce le rend par *mancum, id est defectivum.*

On peut encore recueillir d'autres allégations. Lib. I,

---

aurait de la peine à juger de la version employée par saint Thomas, qui ne cite ordinairement que le premier mot de la phrase.

lect. 5, §. C; lect. 6, §. E; lect. 7, §. B et C. Lib. II, lect. 2, §. I. Lib. IV, lect. 7, 8, 9, 12. Lib. V, lect. 1, §. A; lect. 21. Lib. VII, lect. 17, §. B. Après le septième livre, on ne rencontre aucun signe de l'emploi des deux versions.

Dans le commentaire de saint Thomas sur le livre des Causes, on trouve confondus et les axiomes de ce petit traité et les explications qui le suivent: la version de Proclus faite par Guillaume de Moerbeka y est fréquemment employée.

Le commentaire sur la Politique renferme plusieurs citations de la Rhétorique d'Aristote (1); elles sont tirées de la version indiquée dans l'Appendice (2).

Note T, Page 87.

La question de savoir comment l'Orient s'est approprié les richesses littéraires et scientifiques de la Grèce a été traitée dans ces derniers temps par M. Fluegel (*Dissertatio de Arabicis scriptorum Græcorum interpretibus*, Misenae, 1841, in-4°), et avec plus d'étendue, par M. Wenrich (*De auctorum Græcorum versionibus et commentariis Syriacis, Arabicis, Armeniacis, Persicisque*, Lipsiæ, 1842). M. Fluegel s'est borné à faire connaître les traducteurs arabes; il énumère plus de quatre-vingts interprètes de cette nation qui se sont succédé depuis le règne de Valid, fils de Jezid, et dont il reste des versions de plusieurs ouvrages de médecine, de mathématiques et de philosophie. Dans le préambule de sa Dissertation, M. Fluegel avait annoncé une partie spécialement

(1) Liv. IV, v. 7.

(2) Spécimen XLIV.

consacrée aux versions d'Aristote; mais il n'est pas à notre connaissance qu'il ait encore rempli cette promesse. M. Wenrich a étendu ses recherches à toutes les traductions dans les langues syriaque, arménienne, persane et arabe. Dans une première partie, il indique les causes qui ont porté chacun de ces peuples à étudier et à traduire les monuments de la littérature et de la philosophie grecques; dans une seconde, il passe en revue les écrivains traduits et leurs traducteurs. Je ne puis m'engager dans une analyse de ce Mémoire, rédigé en grande partie d'après les biographes orientaux, mais je dois faire observer que les conclusions de M. Wenrich n'infirment aucun des points de l'ouvrage de mon père.

SPECIMINA.

I. — SIMPLICIUS IN PRÆDICAMENTA.

(Translatio græco-latina.)

Multi multas adhibuerunt sollicitudines in librum Prædicamentorum Aristotelis, non solum quia procemium est totius philosophiæ, si quidem ipse est principium logici negotii, logica vero merito præaccipitur ante totam philosophiam : sed etiam quia modo quodam constat de principiis primis, sicut in sermonibus de intentione libri docebimus. Alii vero alio et altero processu circa hunc librum negotiati sunt : ii quidem enim ipsam litteram solam in planius transponere conati sunt, sicut Themistius, Euphrades, et si quis alius talis. Alii autem sensus ipsos nudos et solos ab Aristotele expressos breviter aperire studuerunt, sicut fecit Porphyrius in libro secundum Interrogationem et Responsionem. Alii autem cum iis quæstiones tetigerunt moderate, ut Alexander Affrodiseus, Herminus et quicumque tales, quorum ego pono et Maximum quidem insignis Jamblici discipulum; qui Maximus in expositione Prædicamentorum in omnibus fere Alexandro consonus fuit(1).

II. — AMMONIUS IN PERI HERMENIAS.

(Translatio græco-latina.)

Multum quidem inter sapientes est nominatus liber Aristotelis qui dicitur Peri Hermenias, et propter frequentiam eorum quæ in ipso traduntur theoreumatum, et propter difficultatem litteræ, propter quam factæ sunt multæ sollicitudines multorum exposi-

(1) Fonds de Sorbonne, 1775; Fonds de Saint-Victor, 382.

torum. Ipsum si quidem autem poterimus et nos inferre ad libri explicationem, multam utique gratiam Deo confitebimur, ad memoriam revocantes expositiones divi nostri magistri Procli platonici, qui ad summum successores hunc vero studio attingit......

Textus. Primum oportet poni quid nomen et quid verbum : deinde quid est autem negatio, et affirmatio, et enunciatio, et oratio (1).....

III. — LIBRI ANALYTICORUM POSTERIORUM.

(Translatio arabico-latina.)

Omnis doctrina et omnis disciplina cogitata non fit nisi ex cognitione cujus præcedit esse; et hujus quidem propositionis veritas nobis manifesta fit per inductionem, quæ est quoniam scientiarum disciplinalium quæstiones non sciuntur nisi per hunc modum. Et similiter unaquæque artium reliquarum et secundum hoc exemplum; res currit in eo quod creditur per sermonem, scilicet per syllogismum et inductionem. Reliqua namque quæ iis duabus viis comprehenduntur nisi per res quarum præcedit scientia. Quod est scitur per syllogismum, non scitur nisi postquam præcedit scientia eorum quæ præmittuntur : et propositio universalis quæ per inductionem declaratur, non est possibile ut fiat manifesta per inductionem, nisi postquam apud nos antecedit manifestatio reliquorum particularium, et rhetoribus non est possibile afferre judicium, sufficientia nisi non antecedant et inducant et afferant exempla, aut ut veniant cum syllogismis occultis (2).

---

(1) Fonds de Sorbonne, 1775.

(2) Fonds de Saint-Victor, 32

IV. — THEMISTIUS IN ANALYTICA POSTERIORA.

(Translatio arabico-latina.)

Scio quod si intendo ad exponendam unamquamque litteram libri Aristotelis, illi qui præcesserunt expositoribus librorum ejus, quamvis multi fuerint....

Alakil igitur est principium scientiæ primi, et est causa principiorum, et scientia tota est scito toti quod est, quia dispositio principii apud principium est sicut dispositio totius ad totum (1).

V. — LIBRI PHYSICORUM.

(Translatio arabico-latina prima.)

Quoniam dispositio scientiæ et certitudinis in omnibus viis habentibus principia, et causas et elementa, non acquiritur nisi ex cognitione istorum ; credimus enim in unaquaque rerum ipsam sciri, cum sciverimus causas ejus simplices, et prima principia ejus, donec perveniamus ad elementa ejus. Manifestum est quod in scientia naturali etiam oportet primo quærere determinationes principiorum ejus. Et via ad illa est de rebus notioribus et manifestioribus apud nos ad res quæ sunt manifestiores in natura (2).

VI. — LIBRI PHYSICORUM.

(Translatio arabico-latina secunda.)

Quoniam dispositio scientiæ et veritatis in omnibus viis quibus sunt principia, aut causæ, aut elementa, non comprehenditur nisi per cognitionem horum, quod est quare nos non credimus in unaquaque rerum nos scire eam, nisi quoniam scimus causas ejus et principia ejus prima, donec perveniamus ad elementa ipsius, tunc manifestum est quid in scientia de

(1) Fonds de Sorbonne, 954.
(2) Fonds de Sorbonne, 936, 943.

re naturali, et oportet ut inquiramus inprimis absolutionem rerum principiorum ejus.. Et de proprietate quidem viæ est ut sit ex rebus quæ sunt notiores et manifestiores apud nos ad res quæ sunt manifestiores et notiores apud naturam. Res enim cognitæ apud nos non sunt res cognitæ absolute; et propter illud oportet ut incedamus hanc semitam; ergo procedamus ex rebus quæ sunt occultiores apud naturam et manifestiores apud nos, ad res quæ sunt manifestiores et notiores apud naturam. Et res quidem quæ sunt inprimis apud nos positæ, manifeste sunt res commixtæ compositæ proprie. Deinde postremo fiunt nobis propter ista elementa et principia manifesta. Et propter illud oportet ut procedamus ex rebus aggregatis universalibus ad particularia, quod est quia summa est notior in sensu. Aggregatum est summa quædam quæ est quia aggregatum comprehendit res multas sicut partes sibi (1).

VII. — LIBRI PHYSICI.

(Translatio græco-latina.)

Quoniam quidem igitur intelligere et scire contingit circa omnes scientias, quarum sunt principia aut causæ, aut elementa ex quorum cognitione; tunc enim cognoscere arbitramur unumquodque, cum causas primas et principia agnoscimus et usque ad elementa. Manifestum quidem quot et quæ sunt circa principia scientiæ, quæ de natura est prius determinare tentandum. Innata autem est ex notioribus nobis via et certioribus in certiora naturæ et notiora. Non enim sunt eadem nobis nota et simpliciter, unde necesse est secundum modum hunc procedere ex incertioribus naturæ; nobis autem certioribus in certiora naturæ et notiora. Sunt autem nobis primum manifesta et certa, confusa magis; posterius autem ex iis fiunt nota elementa et principia dividentibus hæc. Unde ex uni-

(1) Fonds de Sorbonne, 936.

versalibus in singularia oportet procedere. Totum enim secundum sensum notius est : universale autem totum quoddam est; multa enim comprehendit ut partes universale. Sustinent autem hoc idem quodam modo et nomina ad rationem ; totum enim quoddam et indistincte significatur, ut puta circulus ; definitio autem ipsius dividit et singularia. Et pueri primum appellant omnes homines patres, et matres feminas ; posterius autem determinant unumquemque. Necesse est autem aut unum esse principium, aut plura. Si unum, aut immobile, sicut dicunt Parmenides et Melissus ; aut mobile, sicut dicunt philosophi, ii quidem aerem dicentes esse : alii vero aquam primum principium. Si autem plura, aut finita aut infinita ; et si finita plura, aut unum, aut duo, aut tria, aut quatuor, aut secundum aliquem alium numerum. Et si infinita, aut, sicut Democritus, genus unum, figura aut specie differentia, aut et contraria....

Determinatis autem iis, manifestum est quoniam impossibile et primum movens et immobile habere aliquam magnitudinem ; si enim magnitudinem habet, necesse est aut finitam ipsam esse aut infinitam. Infinitum autem quidem igitur non contingit magnitudinem esse ; ostensum est prius in physicis. Quod autem finitum impossibile est habere infinitam potentiam ; et quod est impossibile a finito moveri aliquid secundum infinitum tempus, demonstratum est. Nunc primum autem movens perpetuum habet motum et in infinito tempore. Manifestum itaque est quod indivisibile et impartibile est, et nullam habens magnitudinem (1).

VIII. — LIBRI DE COELO ET MUNDO.

(Translatio arabico-latina.)

Maxima cognitio naturæ et scientia demonstrans ipsam, est in corporibus et in aliis magnitudinibus et in passionibus et motibus

(1) Fonds de Saint-Victor, 30, 209, 872 ; Fonds de Sorbonne, 920, 923, 925, 1774, 1778, etc.

earum et in principiis cujuslibet quod assimilatur isti naturæ. Etiam naturalium rerum quædam sunt corpus et magnitudo, et quædam habent corpus et magnitudinem, et quædam sunt principia habentium corpora et magnitudinem. Et continuum quidem est igitur quod est divisibile secundum omnes mensuras : magnitudinis vero quod est unius mensuræ, est linea : quod duarum, superficies, trium autem corpus, et post istam, nulla mensura est. Omnia enim sunt tria et divisa in tres mensuras et similiter, inquiunt Pythagorici, quod omnino res terminantur tribus mensuris : fine, medio et principio; et hoc est numerus cujuslibet, et est demonstrans trinitatem rerum. Et non invenimus istum numerum nisi ex natura, et sustinemus ipsum quasi nobis legem, et secundum istum numerum tenemur magnificare Deum creatorem remotum a modis creaturarum, et etiam appellamus istum numerum, secundum hunc modum : dico quod numeramus duos numeros duo, et duos viros duos viros, et non dicimus omnes. Sed hoc omne non dicitur nisi de tribus, et per ipsum nominantur tria. Primo et hoc fuit dictum, quoniam natura naturata ita fecit, et nos sequimur ita suum opus, sicut prius narravimus.

Commentarius Averrois. *Prologus :* In primo tractatu istius libri continentur decem summæ magnæ : 1ª. De substantia istius artis ; 2ª. De definitione corporis naturalis : eo quod ipsum solum inter omnia alia corpora est completum ; 3ª. In demonstratione quod mundus est perfectus (1).

IX. — LIBRI DE COELO ET MUNDO.

(Translatio arabico-latina.)

Summa cognitionis naturæ et scientiæ ipsam significantis in corporibus existit, et in reliquis magnitudinibus et impressionibus et in motibus eorum et in principiis omnium quæ etiam huic naturæ sunt similia ; quod est quia rerum naturalium quædam

---

(1) Fonds de Sorbonne, 924, 950 ; Fonds de Saint-Victor, 171, etc.

sunt quæ sunt corpus, et alia sunt quæ sunt principia rerum quæ habent corpora et magnitudinem.

Et continuum quidem separabile est in res suscipientes divisionem receptione quæ semper est. Corpus vero divisibile est in omnes divisiones ; magnitudines autem quæcumque habentes divisionem unam, sunt lineæ, et quæ duas habet, est superficies, et quæ tres habet, est corpus. Post ista autem non erit magnitudo alia, quoniam res omnes sunt tres, et dividuntur in tres dimensiones ; et similiter quidam dicunt Pythagorici, quod totum et res terminantur tribus dimensionibus ; fine scilicet, medio et principio : et hic quidem est numerus omnis rei, et significat trinitatem rerum. Nos vero non extraximus hunc numerum nisi ex natura rerum et retinuimus ipsum similem legi earum, et per hunc quidem numerum adhibuimus nos ipsos magnificare Deum unum creatorem eminentem proprietatibus eorum quæ sunt creata. Nos autem nominavimus hunc numerum hoc modo, ut dicamus quia nominantur duo numeri duo numeri, et duo viri duo viri, et non dicimus omnes neque toti, quia ponimus semper et omne et totum supra tria imprimis. Nos autem invenimus illud ita, quoniam natura taliter facit, et imitamur nos ejus operationem, sicut narravimus nuper (1).

X.—LIBRI DE COELO ET MUNDO.

(Translatio græco-latina.)

De natura scientia fere plurima videtur circa corpora et magnitudines et horum existentes passiones et motus, adhuc autem, circa principia quæcumque talis substantiæ sunt. Natura enim constantium hæc quidem sunt corpora et magnitudines ; hæc autem habent corpus et magnitudinem ; hæc autem principia habentium sunt. Continuum quidem igitur est quod divisibile in semper divi-

---

(1) Fonds de Saint-Victor, 872 ; Fonds de Sorbonne, 923, 1778, etc.

sibilia ; corpus autem quod omniquaque divisibile. Magnitudinis autem quod quidem ad unum, linea ; quod autem ad duo, planum ; quod ad tria, corpus : et præter has, non est alia magnitudo propter tria omnia esse, et ter omniquaque. Quemadmodum enim, aiunt Pythagorici, totum et omnia tribus determinata sunt. Consummatio enim et medium et principium numerum habent eum qui omnes ; hic autem eum qui trinitatis. Propter quod a natura accipientes tanquam leges illius et ad significationes eorum utimur hoc numero ; assignamus autem et appellationes secundum modum hunc, quæ enim duo ambo, dicimus et duos ambos ; omnes autem non dicimus, sed, de tribus hanc prædicationem primum dicimus ; hoc autem, quemadmodum dictum est, propter naturam ipsam sic inducere sequimur. Itaque quum omne et totum et perfectum secundum speciem non differunt ab invicem, sed si quidem utique in materia et in quibus dicuntur, corpus utique erit secundum magnitudinem perfectum : solum enim determinatum est tribus. Hoc autem est omne circumquaque existens divisibile ; omnique est divisibile. Aliorum autem hoc quidem ad duo : hoc autem ad unum, ut enim numerum adepta sunt, sic et divisionem et continuitatem : hoc quidem enim ad unum continuum; hoc autem ad duo ; hoc autem omniquaque tale. Quæcumque igitur divisibilia magnitudinum et continua hæc. Si autem et continua omnia divisibilia, nondum manifestum ex iis quæ nunc ; sed illud quidem palam quum non est in aliud genus transitio, quemadmodum ex longitudine in superficiem, in corpus autem ex superficie. Non autem adhuc talis perfecta erit magnitudo ; necesse enim fieri exitum secundum defectionem ; non est autem possibile perfectum deficere ; omniquaque enim est. Partialium quidem igitur corporum secundum rationem unumquodque tale est : omnes enim habet dimensiones, sed terminatum est ad proximum tactu ; propter quod modo quodam multa corporum unumquodque et non unum aliud sunt. Totum autem cujus hæc partes perfectum necesse est esse, et quemadmodum nomen significat omniquaque et non hac quidem, hac autem non. De totius qui-

dem igitur natura si quidem infinitum sit, sive est secundum magnitudinem, sive finitum secundum totam molem, posterius intendendum (1).

XI. — SIMPLICIUS IN LIBROS DE COELO ET MUNDO.

(Translatio græco-latina.)

Prooemium. Intentionem tractatus Aristotelis de Cœlo Alexander ait de Mundo esse : Cœlum enim tripliciter ab Aristotele in his dici....

Textus. Quæ de natura scientia fere plurima videtur circa corpora et magnitudines et horum existans passiones et motus. Adhuc autem et circa principia, quæcumque talis substantiæ sunt...

Commentarius. Procemium intentionem negotii docet et ordinem ipsius, quia ad naturalem auditum est continuum ; quoniam enim illud de naturalibus principiis erat, oportebat post illud de iis quæ a principiis dicere.....

XII. — LIBRI DE GENERATIONE ET CORRUPTIONE.

(Translatio arabico-latina.)

Oportet nos determinare de esse generationis et corruptionis in eis quæ generantur et corrumpuntur secundum cursum naturalem, secundum similitudinem unam in omnibus, causas illius et ejus intentionis. Et iterum determinabimus de esse augmenti et alterationis, et an oporteat ut credamus quod alteratio et generatio sit intentio una et eadem, an hæc sit alia ab hac, sicut nomina eorum sunt separata. Dico ergo quod antiquorum quidam dixerunt quod generatio quæ dicitur absolute, alteratio est. Et quidam alii dixerunt quod alteratio est aliud, et generatio est res alia. Nam qui dixerunt quod omnes res una, et quod res omnes non sunt nisi ex re una, cogit eos res ut dicant quod generatio est alteratio, et quod quæ generantur, secundum veri-

---

(1) Fonds de Saint-Victor, 30, 209; Fonds de Sorbonne, 920.

tatem alterantur. Qui autem ponunt plures materias una, sicut Empedocles et Anaxagoras et Leucippus, oportet eos dicere; quod generatio est alia ab alteratione. Verumtamen Anaxagoras oblitus est ipsius dictionis suæ. Quod est quia ipse dixit quod fieri aliquid, et ejus destructio est alteratio ejus. Ipse autem dixit sicut alii dixerunt quod elementa sunt multa. Empedocles enim dixit quod elementa sunt quatuor, et quod elementorum omnium cum moventibus, ex eis numerus est sex. Anaxagoras et Leucippus et Democritus dicunt quod ipsa sunt infinita. Quod est quia Anaxagoras ponit quod elementa sunt similes habentia partes; sicut caro, os, medulla, et nervus, et reliqua quorumcumque pars sibi est univoca. Democritus autem et Leucippus, quod ex corporibus indivisibilibus fit compositio reliquorum corporum et quod ista corpora sunt infinita in numero suo et forma sua; et ista corpora composita diversificantur ad invicem in eis ex quibus sunt, et in situ eorum, et in eorum ordine. Invenimus autem illos qui sunt ab Anaxagora contradicere in sermone suo illis qui sequuntur Empedoclem. Quod est quia Empedocles dixit quod ignis et aqua et terra et aer sunt elementa quatuor, et quod sunt simpliciora carne et osse et iis similibus, ex corporibus similium partium (1).

XIII. — LIBRI DE GENERATIONE ET CORRUPTIONE.

(Translatio græco-latina.)

De generatione autem et corruptione, et natura generatorum et corruptorum et universaliter de omnibus et causas dividendum, et rationes eorum determinandum. Amplius de alteratione et augmentatione, quid sit utrumque, et utrum existimandum sit eamdem esse naturam alterationis et generationis, aut semotam ut determinata sunt et nominibus. Antiquorum ergo ii quidem vocatam simplicem generationem alterationem esse inquiunt : ii

---

(1) Bibl. Roy., anc. Fonds, Ms. lat., 6506.

vero aliud generationem, et aliud alterationem. Quicumque igitur unum aliquid esse omne dicunt et omnia ex uno generant, iis quidem utique necesse est generationem alterationem dicere, et quod principaliter fit et alterari. Quicumque autem plures materias una ponunt, ut Empedocles, et Anaxagoras, et Leucippus, iis aliud : sed tamen Anaxagoras propriam vocem ignoravit; dicit enim quod fieri et destrui idem exstitit alterari : multa autem dicit elementa, quemadmodum et alii. Empedocles enim corpora quidem quatuor; omnia autem cum lite et amicitia moventibus, sex numero. Anaxagoras quidem infinita, et Leucippus et Democritus. Hic quidem enim omeomeria omnia elementa ponit, utpote os et carnem et medullam, et alia quorum uniuscujusque synonyma pars est. Democritus autem et Leucippus ex corporibus indivisibilibus alia componi inquiunt ; hæc autem infinita et multitudine et morphea esse; illa autem ab illis differunt iis ex quibus sunt et positione et ordine horum. Contrarie autem videntur dicere qui circa Anaxagoram eis qui circa Empedoclem. Ii quidem inquiunt ignem et aquam et aerem et terram elementa quatuor et simplicia magis esse quam carnem et os et talia simplicium partium. Ii autem quidem hæc simplicia et elementa esse; terram autem et ignem et aerem et aquam composita sparma quidem esse eorum. Iis quidem igitur omnibus qui ex uno omnia constituunt necesse est dicere generationem et corruptionem, alterationem; semper enim manere subjectum unum, et idem tale alterari dicimus; iis autem qui genera multa faciunt, differre generationem ab alteratione numero; convenientibus enim et dissolutis generatio contingit et corruptio : ideo dicit hoc modo Empedocles quoniam natura nullius est, sed solum mixtura et segregatio mixtorum (1).

---

(1) Fonds de Sorbonne, 920, 953, 1778; Fonds de Saint-Victor, 30, 209, 872.

XIV. — LIBRI METEORUM.

(Translatio arabico-latina.)

Postquam præcessit rememoratio nostra de rebus universalibus primis et de stellis ordinantibus mundum, et narravimus dispositionem corporis ultimi et elementi mobilis, et enunciavimus quantitatem elementorum corporeorum et eorum alterationes ad invicem, et generationem et corruptionem universales, visum est nobis quod remansit super nos rememoratio rerum accidentium in alto propinquarum locis stellarum et narratio de eis; sicut galaxia et stellæ comatæ de assub et amarzelis, quæ videntur in aere de rebus generatis ex mutatione ejus et ascendente vapore ex aqua et terra. Et quæ accidunt in rebus ex eis, sicut terræ motus, et venti, et quæ illis sunt similia. Quando igitur narraverimus de illis, dicemus in aliis et alia narratione universali et particulari et commutabimus sermonem nostrum: ergo tum invenerimus intentionem nostram et ultimaverimus narrationem nostram. Incipiamus ergo nunc et dicamus quod in corporibus rotundis mobilibus circulariter non est diversitas, neque mutatio. Reliqua corpora sunt quatuor, quare principia eorum et capita eorum primitiva sunt quatuor numero. Et habent duos motus, motum a medio ad sursum, et motum a sursum ad medium. Corporum autem levium motus est a medio ad sursum, gravium vero ad medium. Et ista quatuor sunt aer, ignis, aqua, terra. Ignis autem levior eorum et superior eis in loco, et terra est gravior eorum et inferior eis in loco. Aqua autem et aer, duo elementa reliqua continua cum istis duobus elementis, sunt media inter ea. Aer est continuus cum igne; aqua continua est cum terra: et unusquisque amborum est continuus cum altero (1).

---

(1) Fonds de Sorbonne, 953, 1778; Fonds de Saint-Victor, 872.

XV. — LIBRI METEORUM.

(Translatio græco-latina.)

De primis quidem igitur causis naturæ et de omni motu naturali; adhuc autem de secundum superiorem lationem perornatis astris et de elementis corporalibus quot et quæ; et de ea quæ invicem permutatione, et de generatione et corruptione communi dictum est prius. Reliqua autem pars hujus methodi est adhuc consideranda quam omnes priores meteorologiam vocabant. Hæc autem sunt quæcumque accidunt secundum naturam quidem inordinatiorem; tamen ea quæ primi elementi corporum circa locum maxime propinquum lationi astrorum; puta de lacte et cometis, et ignitis et motis phantasmatibus. Et quæcumque ponemus utique aeris esse communes passiones et aquæ. Adhuc autem terræ quascumque partes, et species, et passiones partium ex quibus et de spiritibus et terræ motibus considerabimus omnes causas, et de omnibus quæ fiunt secundum motus horum, in quibus hoc quidem dubitamus, hoc autem attingimus aliquo modo. Adhuc autem de fulminum causis et typhonibus et incensionibus et aliis circularibus; quæcumque propter coagulationem accidunt passiones ipsorum horum corporum, pertranseuntes autem de iis speculabimur. Si quidem possumus secundum modum inductum assignare de animalibus et plantis universaliterque et sigillatim, fere autem iis dictis finis utique factus erit omnis ejus quæ a principio nobis electionis. Sic igitur incipientes de ipsis dicamus primo, quoniam enim determinatum est prius a nobis unumquodcumque principium corporum ex quibus constat circulariter latorum corporum natura: alia autem quatuor corpora propter quatuor principia, quorum duplicem dicimus esse motum hunc quidem a medio; hunc autem ad medium. Quatuor autem existentibus iis, igne et aere et aqua et terra, omnibus quidem iis supereminentem esse ignem, dein substantias et terram. Duo autem quæ ad ipsa iis proportionaliter habent, aer quidem igni propinquior est aliis,

aqua autem terræ, quæ itaque circa terram totam. Mundus ex iis constat corporibus, de quo accidentes passiones dicimus esse sumendum (1).

XVI. — LIBER IV METEORUM.

(Translatio arabico-latina.)

Postquam divisum est quod principia elementorum quæ sunt secundum modum formæ sunt quatuor, sicut est numerus elementorum quibus componuntur, et duo sunt activa, et sunt calor et frigus; et duo passiva, et sunt humidum et siccum, et signum hujus est quod calor et frigus sunt ambo quæ componunt res ad se invicem (2).....

XVII. — ALEXANDER IN LIBROS METEORUM.

Textus. *De primis quidem igitur causis nunc et de omni motu animalium....*

Commentarius. Incipiens meteorologica 1°. nobis ad memoriam reducit dicta jam de iis quæ in naturali negotio: simul autem et ordinem nobis scribit omnis naturalis theoriæ ejus, quoniam jam pertractavit et ejus quoniam per illam dicit: et 1°. recordatur de inscripto naturali auditu, illo negotio existente, 2°. totius naturalis theoriæ. In illo enim dixit de primis principiis et causis naturæ, et de omnibus convenientibus ad naturalem motum, quare primo hic recordatur; secundo autem de eo quod de Cœlo. In illo enim dixit de astris secundum superiorem lationem ornate dispositis et de elementis corporalibus quot et qualia: dicit autem supremam lationem per ea quæ extra maxime et in gyro circulatione. In hac enim est astrorum dispositio....

(1) Fonds de Saint-Victor, 30, 209; Fonds de Sorbonne, 920, 923, 954.
(2) Fonds de Sorbonne, 943.

XVIII. — DE MUNDO.

(Translatio græco-latina.)

Multociens mihi divina quædam ac mirabilis quippe res. Alexander, visa est esse philosophia ; maxime autem in hoc quod sola elevata ad omnium contemplationem studuit noscere veritatem quæ in eis ac aliis ab hac discedentibus propter arduitatem et immensitatem , hæc sola non timuit rem , nec fecit se optimorum indignam , imo et cognatissimam sibi vel et præcipue congruam putavit esse disciplinam eorum. Cum enim non esset possibile corporaliter proficisci ad illum cœlestem locum, et derelicta terra videre quocumque illum cœlestem locum , velut insipientes Aloades quando putaverunt, anima quippe assumens per philosophiam intellectum ducem , elevata est, et abiit illaboriosam quamdam viam excogitans , quæve nimium locis distabant ab invicem summe sapuit , facile rerum noscens cognata , et divino lumine animæ apprehendens divina, et prophetans mortalibus. Hoc autem passa est, quantum possibile fuerat, volens communicare largitionibus preciosa quæ penes se...

Cap. I. Est igitur mundus constitutio ex cœlo et terra et naturis quæ in his continentur, quum autem aliter, modus omnium, ordo pariter et decor pro diis atque per deos conservatus. Hujus autem medium cum immobile foret et firmum , sortita est terra conferens vitam , domus ens omnium animalium atque mater...

Finis.... Deus itaque sicut antiquus sermo testatur, initium et medium atque finem habens omnium entium , recta peragit secundum naturam procedens. Hunc autem semper concomitatur ultro et justitia puniens et cruciativa delinquentium divinam legem , cujus futurus beatus , beatus atque felix a principio confestim particeps esset. (1)

---

(1) Cette fin est très-confuse dans les différents manuscrits que j'ai consultés, Fonds de Saint-Victor, 30 ; Fonds de Sorbonne, 930, 937, etc.

XIX. — LIBRI DE ANIMA.

(Translatio græco-latina.)

Bonorum honorabilium notitiam opinantes, magis autem alteram altera quæ secundum certitudinem est, aut ex eo quod meliorum quidem et mirabiliorum est, propter utraque hæc, animæ historiam rationabiliter in primis ponemus. Videtur autem et ad omnem veritatem cognitio ipsius multum proficere, et maxime ad naturam. Est enim tanquam principium animalium. Inquirimus autem considerare et cognoscere naturam animæ et ipsius substantiam. Postea quæcumque accidunt circa ipsam, quorum aliæ quidem propriæ passiones animæ videntur : aliæ autem communes et animalibus inesse. Omnino autem et penitus difficillimum est accipere aliquam fidem de ipsa, cum sit enim communis hæc quæstio multis aliis; dico autem eam quæ est circa substantiam et eam quæ est quod quid est. Fortassis alicui videbitur quod una quædam est methodus de omnibus de quibus volumus cognoscere substantiam, sicut est, et quæ secundum accidens. Item propriorum est demonstratio. Quare si sit, quærendum est methodum istam. Si autem non est una quædam et communis methodus de eo quod quid est, amplius difficilius fit hoc negotiari. Opportebit enim accipere circa unumquodque quis sit modus; cum manifestum fuerit utrum demonstratio aliqua sit, aut divisio, aut aliqua methodus alia, adhuc multas habet dubitationes et errores ex quibus oportet quærere : alia enim aliorum principia sunt, sicut numerorum et planorum. Primum autem necessarium est dividere in quo sit genere et quid sit. Dico autem utrum hoc aliquid et substantia sit, aut qualitas, aut quantitas, aut etiam quoddam aliud diversorum prædicamentorum; adhuc autem utrum eorum quæ sunt in potentia an magis indelichya et perfectio velut actus quidam sit. Differt autem non parum. Considerandum enim an partibilis an impartibilis, et utrum sit similis speciei omnis anima aut non. Si autem non similis speciei, utrum specie sit differens aut genere. Nunc qui-

dem autem quærentes et dicentes de anima, de humana solum volunt intendere. Quærendum autem est quatenus non lateat utrum una ratio ipsius, sicut animalis sit, an secundum unumquodcumque altera, ut equi, canis, hominis, Deique; animal autem universale aut nihil est aut posterius est. Similiter si aliud commune prædicetur. Amplius autem et si non multæ sint animæ sed partes, utrum oportet prius quærere totam animam an partes. Difficile autem est et harum potentiam determinare, quales aptæ natæ sint alteræ ad invicem; et utrum partes opporteat quærere prius, aut opera ipsarum, ut intelligere et intellectum, aut sentire aut sensitivum; similiter autem et in aliis. Si autem opera eorum prius oporte determinare, dubitabit aliquis si sibi opposita prius iis quærenda sunt, sicut sensibile sensitivo, et intelligibile intellectivo. Videtur autem non solum quidquid est utile esse cognoscere, ad cognoscendas causas accidentium substantiæ, sicut in mathematicis, quid rectum et quid sit obliquum, et quid linea, et quid planum ad cognoscendum quot rectis trianguli sint equales. Sed e contrario accidentia conferunt magnam partem ad cognoscendum quidem quid est. Cum enim habeamus tradere secundum quid fantasiam et imaginationem de accidentibus aut omnibus aut pluribus, tunc et de substantia habebimus aliquid dicere specialiter. Omnis enim demonstrationis principium est quod quid est; quare secundum quascumque definitiones non contingit accidentia cognoscere; nec conjecturari de ipsis facile : manifestum est quod dialecticæ dicuntur et vanæ omnes. (1)

XX. — LIBRI DE ANIMA.

(Translatio arabico-latina.)

Quoniam de rebus honorabilibus sicut de rebus animæ quæ differunt ab invicem aut subtilitate, aut quia sunt scitæ per res

---

(1) Fonds de Saint-Victor, 209, 216, 872; Fonds de Sorbonne, 923, 930, 932, 1778; anc. Fonds, 6323, etc.

digniores et nobiliores, rectum est propter hæc duo ponere rationem de anima, positione præcedenti.

Et etiam videmus quod cognoscere tam magno juvamento in omni veritate, et maxime in natura; est enim quasi principium animalium.

Et quæsitum est scire naturam et substantiam ejus ; ponamus autem omnia quæ accidunt ei, existimatum est quod horum accidentium quædam sunt passiones propriæ animæ, et quædam accidunt corpori propter animam.

Et valde est difficile et grave invenire aliquid firmum in esse ejus ex hac perscrutatione quia hæc perscrutatio est communis aliis multis rebus ; sed perscrutatio de substantia ejus, et de ea quid sit necesse est existimari, quod via in omnibus rebus quarum substantiam volumus cognoscere, sit eadem, quemadmodum via demonstrationis in passionibus contingentibus substantiæ, est eadem ; quapropter necesse est hanc viam declarari.

Si autem ista via non fuerit eadem et communis, tunc erit magis difficile illud quod quæsitum est; necessarium enim erit invenire aliquam viam in unaquaque rerum, et scire illam viam quæ sit, et si fuerit declaratum utrum sit demonstratio aut divisio, aut alia via, remanebunt post plures dubitationes in iis ex quibus debemus quærere; principia enim rerum diversarum sunt diversa, v. g. principia numerorum et superficierum (1).

XXI. — LIBRI DE SENSU ET SENSATO.

(Translatio græco-latina.)

Quoniam autem de anima secundum ipsam determinatum est, et de virtutum qualibet ex parte ipsius, conveniens est facere considerationem de animalibus, et vitam habentibus omnibus quæ sunt propriæ et communes operationes eorum. Quæ igitur dicta sunt de anima subjiciantur : de reliquis autem dicamus ;

(1) Fonds de Sorbonne, 932, 943; anc. Fonds, 6504, etc.

et primum de primis. Videntur autem maxime et communia et propria esse corporis et animæ, puta sensus et memoria, et ira et desiderium et omnino appetitus, et cum iis gaudium et tristitia; etenim hæc fere insunt omnibus animalibus. Cum iis autem hæc quidem omnium sunt vita participantium communia, hæc vero animalium quibusdam; existunt autem horum maxime quatuor conjuga numero, velut vigilia, somnus, et juventus, et senectus, et respiratio, et exspiratio, et vita, et mors, de quibus considerandum quidem est, unumquodcumque eorum et quibus pro causis accidit. Verum physici est de sanitate et infirmitate prima invenire principia; nec enim sanitatem, nec infirmitatem possibile est fieri carentibus vita, quare fere physicorum plurimi et medicorum qui magis physicæ artem prosequuntur, ii quidem finiunt ad ea quæ de medicina : ii vero ex iis qui de natura incipiunt de medicina. Quod omnia dicta communia sint animæ et corpori, non inmanifestum est. Omnia enim hæc cum fiunt, sensu accidunt, hæc vero per sensum; quædam autem hic quidem passiones hujus entis existunt, hic vero habitudines, hic autem conservationes et salutaria, hic vero corruptiones et privationes. Sensus autem quomodo per corpus sit animæ, manifestum est et per sermonem, et absque sermone. Sed de sensu et sentire quid sit et quare accidat animalibus hæc passio, declaratum est prius in iis quæ de anima (1).

XXII. — LIBRI DE MEMORIA ET REMINISCENTIA.

(Translatio græco-latina.)

De memoria autem et reminiscentia dicendum quidem est propter quam causam fit, et cui animæ partium hæc accidat passio et reminisci. Non enim iidem sunt memorativi et reminiscitivi, sed ut frequenter memorabiliores quidem qui tardi,

(1) Fonds de Saint-Victor, 30, 209, 872; Fonds de Sorbonne, 920, 923, 930, 1778, etc.

reminiscibiliores autem qui veloces et bene discentes. Primum quidem igitur accipiendum est qualia sunt memorabilia; multoties enim decipit hoc; neque enim futura contingit memorari, sed est opinabile et sperabile; erit autem utique et scientia quædam sperativa, quam quidam divinativam dicunt, neque præsentis est, sed sensus; hoc enim neque futurum neque factum cognoscimus, sed tum præsens. Memoria autem facti est; præsens cum adest, ut hoc album cum aliquis videt, nullus utique dicet memorari, nec quidem consideratur cum sit considerans et intelligens, sed hoc quidem sentire dicunt, illud autem scire solum; cum vero sine actibus scientiam et sensum habeat, sic memoratur eas quæ trianguli, quod duobus rectis equales, hoc quidem quare didicit aut speculatus fuit; illud vero quoniam audivit aut vidit, aut aliquid tale; semper enim cum secundum memorari agat, sic in anima dicit quod hoc prius audivit aut sensit, aut intellexit. Est quidem igitur memoria, neque sensus neque opinio; sed horum alicujus habitus aut passio, cum factum fuerit tempus. Ipsius autem nunc in ipso nunc non est memoria, sicut dictum est. Est enim præsentis quidem sensus, futuri vero spes, facti autem memoria est. Unde post tempus memoria omnis. Quare quæcumque tempore sentiunt hæc sola animalia memorantur, et isto quo sentiunt (1).

XXIII. — DE SOMNO ET VIGILIA.

(Translatio græco-latina.)

De somno et vigilia considerandum est quid sint, et utrum animæ vel corporis propria sint vel communia; et si communia, cujus particulæ animæ vel corporis; et propter quam causam insunt animalibus et utrum communicent omnia simul ambobus ipsis; aut alia quidem somno, alia vero alteri solum, vel alia quidem neutro; altera vero utrisque. Adhuc autem quid est somnium, et propter quam causam dormientes interdum quidem somniant,

(1) Fonds de Saint-Victor, 30, 209.

interdum autem non; vel accidit quidem semper dormientibus somniare, sed non meminerunt. Et si hoc fiat, propter quam causam fit; et utrum contingat futura providere, aut non contingat; et qualiter, si contingat, et utrum futura ab homine prospiciantur solum, et utrum agenda ab homine solum, vel quorum demonum habent causam, et utrum a natura fiunt vel ab eventu. Primum quidem igitur hoc manifestum quoniam circa idem animalis vigilia quidem est et somnus. Opponuntur enim, et videtur somnus vigiliæ quædam privatio. Nam extrema semper in aliis et in naturalibus circa idem susceptibile videntur fieri, et ejusdem passiones esse. Dico autem veluti visus, cæcitas, turpitudo, pulchritudo, sanitas, ægritudo, fortitudo, debilitas, auditus et surditas. Amplius autem et ex iis manifestum; in quo enim vigilantem cognoscimus, in hoc et eum qui somno premitur. Sentientem enim vigilare putamus, et vigilantem omnem aut eo quod eorum quæ extrinsecus aliquid sentit, vel eorum quæ in ipso motum aliquem. Si ergo vigilare in nullo alio est, quam in eo quod est sentire, manifestum quod quo quidem sentiunt, hoc vigilant vigilantia, et dormiunt dormientia. Quoniam autem nec animæ proprium est sentire, nec corporis; cujus enim potentia, ejus est et actio; qui vero dicitur sensus ut actio, motus quidem per corpus animæ est; manifestum quod nec animæ passio propria, nec inanimatum corpus possibile est sentire (1). . . . . .

XXIV. — DE JUVENTUTE ET SENECTUTE; DE VITA ET MORTE.

(Translatio græco-latina.)

De juventute et senectute, et vita et morte nunc dicendum; simul autem et de respiratione necessarium forte causas dicere: quibusdam enim animalium propter hoc accidit vivere et non vivere. Quoniam autem de anima in aliis denuntiatum est, et

(1) Fonds de Saint-Victor, 30, 209.

palam quod non est possibile substantiam ipsius esse corpus; sed tamen quod aliqua existit corporis particula, manifestum, et in hoc aliqua habentium virtutem in particulis; quæ quidem igitur alia animæ aut partes aut virtutes qualitercumque quidem oporteat vocare, dimittatur nunc. Quæcumque autem animalia dicuntur et vivere, in iis quidem quæ adepta sunt, utraque hæc. Dico autem utraque, et quod est esse animal et quod vivere, necesse eamdem esse et unam particulam secundum quam vivit, et secundum quam appellamus ipsum animal. Animal quidem enim secundum quod animal, impossibile non vivere. Si autem vivit, sic animal existere non necessarium: plantæ enim vivunt quidem, non habent autem sensum. Per sentire autem animal ad non animal determinamus. Nunc quidem igitur necessarium unam esse et eandem hanc particulam, inesse autem plura et alteram: non enim idem animal esse et vivere. Cum igitur propriorum sensitivorum unum aliquid commune est sensitivum, in quod eos qui secundum actum sensus necessarium obviare, hoc autem utique erit medium anterioris vocati et posterioris; anterius quidem enim dicitur, in quo est nobis sensus; posterius autem, oppositum; adhuc autem diviso corpore viventium omnium superiorum et inferiorum; omnia enim habent superius et inferius, quare et plantæ palam quia nutritivum principium habebunt utique in medio horum. Particula enim secundum quam ingreditur alimentum, superius vocamus, ad ipsam respicientes, sed non ad ambiens totum; deorsum autem secundum quam superfluum dimittunt primo. . . . .

Libri de respiratione. De respiratione enim aliquid quidem pauci priorum physicorum dixerunt, cujus tamen gratia existit animalibus, ii quidem nihil enunciaverunt; ii autem dixerunt quiddam, non bene autem dixerunt; sed inexperte accidentibus. Adhuc autem omnia animalia aiunt respirare. Hoc autem non est verum. Quare necessarium de iis primo supervenire ut non videamur omnes inaniter accusare. Quod quidem igitur quæcumque animalium habent pulmonem, respirant omnia, manifes-

tum; sed et horum ipsorum quæcumque quidem exanguem habent pulmonem et concavum minus indigent respiratione, propter quod multo tempore possunt permanere præter corporis valitudinem. Pulmonem autem concavum habent omnia ovificantia, ut ranarum genus; adhuc autem omydius et tortuæ multo tempore manent in humidis; pulmo enim modicam habet caliditatem.

LIBRI DE MORTE ET VITA. Quoniam autem dictum est prius quod vivere et animæ habitus cum caliditate quadam est, igne enim operantur omnia; propter quod quidem in quo primo loco corporis, et in qua prima loci hujus parte, principium necessarium esse tale, hic et primam nutritivam animam necessarium existere; iste autem est medius locus suscipientis alimentum et secundum quem emittunt superfluum. Exsanguinibus quidem igitur innominatum; sanguinem autem habentibus cor hæc particula est. Alimentum quidem enim ex quo jam fiunt partes animalibus, sanguinis natura est. Sanguinis autem et venarum idem principium esse necesse est; alterius enim gratia alterum est, ut vas et suscipiens. Principium autem venarum cor sanguinem habentibus. Non enim per hoc, sed ex hoc pertractæ omnes existunt: palam autem nobis hoc ex anatomis (1).

XXV. — DE LONGITUDINE ET BREVITATE VITAE.

(Translatio græco-latina.)

De eo autem quod est, hoc quidem esse longæ vitæ animalium; hoc autem brevis vitæ, et de vitæ totaliter longitudine aut brevitate considerandum causas. Principium autem considerationis necessarium; primo ex eo quod est dubitare de ipsis: non est enim palam utrum altera aut eadem causa omnibus animalibus et plantis, ejus quod est, hoc quidem esse longæ vitæ, hoc autem brevis, et plantarum has quidem pauci

(1) Fonds de Saint-Victor, 30, 209; Fonds de Sorbonne, 937.

temporis, has autem durabilem multum habere vitam : adhuc autem utrum eædem quæ longæ vitæ et quæ secundum naturam sana natura constantium, aut separata sunt, et quod brevis vitæ, et langorosum, aut secundum quosdam quidem langores appropinquant et langorosa secundum naturam corpora iis quæ brevis vitæ, secundum quosdam autem nihil prohibet langorosos esse longæ vitæ existentes. De somno quidem igitur et vigilia dictum est prius; de vita autem et morte dicendum est posterius, similiter autem de langore et sanitate quantum adjacet naturali philosophiæ. Nunc autem de causa ejus quod est, hoc quidem esse longæ vitæ, hoc autem brevis vitæ, sicut dictum est prius, considerandum. Sunt autem habentia differentiam hanc, tota ad tota genera, et eorum quæ sub una specie altera ad altera. Dico autem secundum genus quidem differentiæ, ut hominem ad equum; longioris enim vitæ genus hominum quam quod equorum; secundum speciem autem hominem ad hominem; sunt enim et homines, hi quidem longæ vitæ, hi autem brevis vitæ, alteri secundum altera loca distantes, quæ quidem enim in calidis gentium longioris vitæ, quæ autem in frigidis brevioris vitæ, et habitantium autem eumdem locum differunt similiter aliqui hac differentia ab invicem (1).

XXVI. — DE HISTORIIS ANIMALIUM.

(Translatio græco-latina.)

Earum quæ sunt in animalibus partium, hæc quidem sunt incompositæ quæcumque dividuntur in omiomera, ut puta carnes; hæc autem compositæ quæcumque dividuntur in anomiomera, ut puta manus non in manus dividitur, neque facies in facies. Talium autem quædam non solum partes, sed etiam membra vocantur. Talium autem sunt quæcumque partium tota entia; alteras partes habent in ipsis proprias, ut puta caput et skelos,

(1) Fonds de Saint-Victor, 209; anc. Fonds, 6296.

tota tybia, et manus et totum brachium et pectus. Hac enim ipsa sunt partes totæ, et sunt ipsorum aliæ partes; omnia autem anomiomera componuntur ex omiomeris, ut puta manus ex carne et nervo et ossibus. Habent autem animalium quædam quidem omnes partes easdem invicem; quædam autem alteras : eædem quidem species partium sunt, puta hominis nasus et oculus hominis naso et oculo, et carni caro, et ossi os. Eodem autem modo et equi et aliorum quacumque specie eadem dicimus sibi ipsis. Similiter enim sicut totum habet ad totum, et partium habet unaquæque ad unamquamque (1).

XXVII. — DE MOTU ANIMALIUM.

(Translatio græco-latina.)

De motu autem eo quidem animalium, quæcumque quidem circa unumquodcumque genus ipsorum existunt, et quæ differentiæ et quæ causæ singularium accidentium ipsis consideratum est de omnibus in aliis. Universaliter autem de communi causa ejus quod est moveri motu quocumque, hæc quidem enim volatione moventur; hæc autem natatione; hæc autem gressu animalium; hæc autem secundum alios modos tales, considerandum nunc. Quod quidem igitur principium aliorum motuum, quod ipsum seipsum movet; hujus autem quod immobile et quod primum movens necessarium immobile esse denuntiatum est prius; quandoquidem et de motu sempiterno utrum est aut non est, et si est, quis est. Oportet autem hoc non solum universaliter ratione accipere, sed et in singularibus et in sensibilibus, propter quod quidem universales quærimus sermones, et in quibus putamus oportere adaptare ipsos. Manifestum est quidem et in his quod impossibile moveri nullo quiescente, primum quidem in ipsis animalibus; oportet enim, si moveatur aliqua particula, quiescere aliquam, et propter hoc juncturæ sunt animalibus,

(1) Fonds de Sorbonne, 931.

quemadmodum enim centro utuntur juncturis, et fit tota pars in qua junctura et una et duæ, et recta et recurvata, permutans potentia et actu propter juncturam. Reflexo autem et moto hoc quidem movetur signum ; hoc autem manet eorum quæ in juncturis, quemadmodum utique si quidem dyametri quæ quidem *A* et *D* maneat, quæ autem *B* moveatur et fiat *A* et *G*, sed hic quidem videtur secundum omnem modum indivisibile esse centrum; etenim moveri, ut aiunt, fingunt in ipsis ; non enim moveri mathematicorum nihil. Quæ autem in juncturis potentia, et actu fiunt, aliquando quidem unitur, aliquando autem dividitur, sed equidem semper principium primum in quantum principium quiescit, mota particula quæ desubtus, ut puta brachio quidem moto cubitus, toto autem membro humerus ; et tybia quidem genu, toto autem scheleo vertebra (1).

XXVIII. — DE PROGRESSU ANIMALIUM.

(Translatio græco-latina.)

De partibus autem oportunis animalium ad motum eum qui secundum locum considerandum, et propter quam causam talis est unaquæque ipsarum, et cujus gratia insunt ipsis ; adhuc autem de differentiis quæ ad invicem unius et ejusdem animalis partibus et ad eas quæ aliorum genere differentium. Primo autem accipiamus de quibuscumque est considerandum. Est autem ipsorum unum quidem quot paucissimis monentur animalia signis ; deinde autem propter quid sanguinem habentia quidem, quatuor exsanguia, aut pluribus, et universaliter utique propter quam causam, hæc quidem sine pedibus, hæc autem quadrupedia ; illa vero multipedia animalium sunt, et propter quid omnia pares habent pedes (2).

---

(1) Fonds de Saint-Victor, 30, 209.
(2) Fonds de Saint-Victor, 30 ; Fonds de Sorbonne, 937.

XXIX. — DE PARTIBUS ANIMALIUM.

(Translatio græco-latina.)

Circa omnem theoriam et methodum, similiter humiliorem et honorabiliorem, duo videntur modi habitus esse, quorum hunc quidem scientiam rei bene habet appellare, hunc autem velut eruditionem quamdam. Eruditi enim secundum modum posse judicare bene conjecturabiliter; quod bene aut non bene assignat quod dicit. Talem enim utique quidem et totaliter eruditum putamus esse et eruditum esse posse facere quod dictum est. Verumtamen hunc quidem de omnibus ut est dicere judicativum putamus esse, unum numero existente; hunc autem de quadam natura determinata : erit enim aliquis alius modo eodem dicto dispositus secundum partem. Quare palam, quia quidem historiæ de natura oportet quosdam terminos existere tales, ad quos referens suscipiet modus ostensorum, sive hoc qualiter habet unum, sive sic, sive aliter (1).

XXX. — DE GENERATIONE ANIMALIUM.

(Translatio græco-latina.)

Quoniam autem de aliis partibus dictum est iis quæ in animalibus et communiter et per unumquodcunque genus de propriis sigillatim quo propter talem causam unumquodcunque. Dico autem hanc eam quæ hujus gratia. Suppositæ enim sunt causæ quatuor : hæc quidem cujus gratia, ut finis et ratio substantiæ; hæc quidem ut unum aliquid facere suspicari oportet ; tertium autem et quartum materia et unum principium motus. De aliis quidem igitur dictum est; ratio enim et quod cujus gratia ut finis, idem, et materia animalibus partes. Toti enim omni anomiomera ; anomiomeris autem omiomera ; his autem vocata elementa corporum. Reliquum autem partium quidem quæ ad generationem

(1) Fonds de Saint-Victor, 333.

faciunt animalibus, de quibus nihil determinatum est prius. De causa movente quidem principium de hac intendere et de generatione ea quæ uniuscujusque modo aliquo; idem est propter quod sermo in unum copulatus est, de iis quidem quæ circa partes novissimas has, et de iis quæ de generatione principium habitum iis ordinant. Animalium itaque hæc quidem ex combinatione fiunt masculi et feminæ..... (1)

XXXI. — LIBER DE VEGETABILIBUS.

(Translatio arabico-latina.)

Prologus interpretis. Tria, ut ait Empedocles, in tanta rerum varietate præcipua excellentissimum divinæ munificentiæ donum, philosophiam scilicet, extollunt magnifice. Mobilis affluentiæ contemptus, felicitatis futuræ appetitus, mentis illustratio; quorum primo nihil honestius, secundo nihil felicius, tertio nihil ad amborum compendiosam adeptionem efficacius. Quid enim animo ad egregiam intelligentiæ frugem instructo fortuitis opum cumulis abjectius, cum cujuslibet virtus substantiæ ad certam omnium possessionem sibi tam ex se quam præter motum sufficiat? Namque æternitas inspirat affectum extremarum, ut ait Boetius, causarum a primo, et primo annexis concludit exclusio. Quod igitur considerans, tantæ excellentiæ parvitatis meæ mihi conscius, nihil proprium adjectum ire præsumerem, quod tamen non infimorum est, parvulam, essentialem tamen philosophiæ particulam, librum scilicet Aristotelis de Vegetabilibus, ex arabico in latinum transferens, in nostri ydiomatis angustias, quantulacumque adjectione ampliavi; tibique hoc opus, dilectissime mihi R., velut maturos Baccho palmites vel aureos Cereri culmos, ne in aliquo a Boetio dissentiam, rectissime devovi. In quo quidem opusculo non sedule quantitatem velim ut consideres, sed tantam rerum difficultatem, miro quodam verborum compendio comprehensam, quantocumque sudore et tam fluido

(1) Fonds de Sorbonne, 931.

loquendi genere, quod apud Arabes est expressa sit, attentius, si libet, inspicias....

Textus Aristotelis. Vita in animalibus et plantis inventa est; in animalibus manifesta apparens; in plantis vero occulta, non evidens; ad hujus enim assertionem multam necesse est inquisitionem præcedere. Constaret enim utrum habeant necne plantæ animam et virtutem desiderii, dolorisque et delectationis discretivam. Anaxagoras autem et Abrutalus (*alibi* Albratallus) desiderio eas moveri dicunt; sentire quoque et tristari delectarique asserunt. Quorum Anaxagoras animalia esse lætari quoque et tristari dixit, fluxum foliorum argumentum sumens. Abrucalus autem sexum in iis permixtum opinatus est (1).

XXXII. — PHYSIOGNOMIA ARISTOTELIS.

(Translatio græco-latina.)

Quum et animæ sequuntur corpora et ipsæ secundum se ipsas non stant impassibiles a motibus corporis, hoc autem manifestum fit valde in ebrietatibus et ægritudinibus : multum namque animæ mutatæ videntur a passionibus corporis ; et contrario utique corpus operatur passionibus animæ, manifestum circa amores et timores, tristitias et delectationes. Amplius et natura factis vel generatis, magis utique aliquis conspiciet quod corpus et anima ita se habent connaturalesque causæ plurimarum passionum ad invicem (2).

XXXIII. — LIBRI PROBLEMATUM.

(Translatio græco-latina.)

De problematibus quæ sunt circa medicinalia. De his quæ sunt circa sudores. De his quæ sunt circa ebrietatem. De his quæ sunt

(1) Fonds de Saint-Victor, 30, 872; Fonds de Sorbonne, 1778; anc. Fonds, 6323.

(2) Fonds de Saint-Victor, 30; Fonds de Sorbonne, 930, 937.

circa venerea. De his quæ sunt a labore. De his quæ sunt ex modo jacendi....

Propter quid magnæ superhabundantiæ ægritudinales, aut quare superhabundantiam vel defectum faciunt. Hoc autem erat ægritudo. Propter quid autem ægritudines multoties curant, quando multum excedit aliquis.... (1)

XXXIV. — LIBER DE COLORIBUS.

(Translatio græco-latina.)

Simplices colorum sunt quicumque elementis consequuntur, ut igni, aeri, aquæ et terræ. Aer quidem et aqua secundum se ipsos natura albi; ignis vero et sol rubicundi : et terra autem est natura alba, propter tincturam vero multicolor videtur. Manifestum autem in cinere hoc est ; adusto enim humido tincturam faciente, albus fit, non omnino autem, quia tinctus est fumo nigro existente. Propter quod et lexivium rubicundum fit, flammeo et nigro colorante aquam (2).

XXXV. — DE INDIVISIBILIBUS LINEIS.

(Translatio græco-latina.)

Utrum sunt indivisibiles lineæ et totaliter in omnibus quantis et aliquid impartibile, quemadmodum quidam aiunt, similiter existit et paucum et parvum. Quod autem infinitas habet fere divisiones, non est paucum et parvum, sed multum et magnum, scilicet opposita iis ; tunc manifestum quoniam infinitas habebit divisiones paucum et parvum. Si autem finitæ divisiones, necesse esse magnitudinem ; quoniam in omni quanto existit aliquid impartibile, quare et paucum et parvum (3).

(1) Fonds de Sorbonne, 1795.
(2) Fonds de Sorbonne, 1795 ; anc. Fonds, 6325.
(3) Fonds de Saint-Victor, 30 ; Fonds de Sorbonne, 937.

XXXVI.—METAPHYSICI LIBRI.

(Translatio græco-latina.)

Omnes homines natura scire desiderant. Signum autem est sensuum dilectio; præter enim et utilitatem, propter seipsos diliguntur, et maxime aliorum, qui est per oculos; non enim solum ut agamus, sed et nihil agere debentes, ipsum videre præ omnibus, ut dicam, aliis eligimus. Causa autem est, quia hic maxime sensuum cognoscere nos facit, et multas differentias demonstrat. Animalia quidem igitur natura sensum habentia fiunt. Ex sensibus autem quibusdam quidem ipsorum memoria non infit; quibusdam vero fit : et propter hoc quidem alia quidem prudentia sunt; alia vero disciplinabiliora non possibilibus memorari. Prudentia quidem sunt sine addiscere, quæcunque sonos audire non potentia sunt, ut apes, et utique si aliquod aliud genus animalium hujus modi est. Addiscunt autem quæcunque cum memoria et hunc habent sensum. Animalia quædam igitur imaginationibus et memoriis vivunt; experimenti autem parum participant; hominum autem genus arte et rationibus. Fit autem autem ex memoria hominibus experimentum; ejusdem namque rei multæ memoriæ unius experientiæ potentiam faciunt; et fere videtur scientiæ et arti simile experimentum esse. Hominibus autem scientia et ars per experientiam evenit; experientia quidem enim artem fecit, sicut ait Polus recte dicens, inexperientia casum. Fit autem ars cum ex multis experimentalibus conceptionibus una fit universalis, velut de similibus, acceptio. Acceptionem quidem enim habere quod Calliæ et Socrati hac ægritudine laborantibus hoc contulit, et ita multis singularium experimenti est. Quod autem omnibus hujusmodi secundum unam speciem determinatis hac ægritudine laborantibus contulit, ut flegmaticis aut cholericis, aut æstu febricitantibus, artis est. Ad agere quidem igitur experientia nihil ab arte differre videtur. Sed et expertos magis proficere videmus sine experientia rationem habentibus. Causa autem est quia ex-

perientia est singularium cognitio, ars vero universalium. Actus autem et omnes generationes circa singulare sunt. Non enim hominem medicans sanat nisi secundum accidens, sed aut Calliam, aut Socratem, aut aliquem sic dictorum, cui esse hominem accidit. Si igitur sine experimento quis rationem habeat, et universale quidem cognoscat, in hoc autem singulare ignoret; multoties quidem curatione peccabit; singulare namque magis curabile est....

Finis libri xii. Dicentes autem primum numerum mathematicum et sic speciem aliam habitam substantiam, et principia cujuslibet alia inconnexam ipsius universalis substantiam faciunt. Nihil enim alii confert ens aut non ens, et principia multa. Entia vero non volunt disponi male : nec bonum pluralitas principatuum : unus ergo princeps.

Initium libri xiii. De sensibilium quidem igitur substantia dictum est, quod est in methodo quidem de physicorum materia, posterius vero de ea an est secundum actum; quum vero perscrutatio est utrum est alia præter sensibiles substantias immobilis et sempiterna, aut non est; et si est, quod est principium primum, quæ ab aliis dicta sunt speculandum, ut si quid non bene dixerunt, non eisdem rei simus; et si quid commune dogma nobis et illis, hoc separatim; hoc quidem igitur ne adversum nos graves simus. Amabile namque si quis hoc quidem melius dicit, illa vero non deterius (1).

XXXVII. — METAPHYSICA.

(Translatio arabico-latina.)

Consideratio quidem in veritate difficilis est uno modo, et facilis alio; et signum ejus est quod nullus hominum potuit pervenire in ipsam secundum quod oportet plene. Neque deviavit se ab hominibus omnibus; sed unusquisque hominum locutus est

(1) Fonds de Saint-Victor, 209, 811; Fonds de Sorbonne, 925, 926, etc.

de natura, quia unusquisque eorum nihil, aut minimum comprehendit de veritate, aut modicum. Cum igitur congregatum fuerit quod congregatum fuit ex eo ab omnibus qui comprehenderunt, tunc congregatum erit alicujus quantitatis. Est igitur facilis secundum hunc modum, et est modus quem habemus in consuetudine inducere in proverbio dicendo quod nullus ignoret locum januæ in domo. Et demonstrat difficultatem ejus hoc quod non fuit comprehensa secundum totum, neque etiam pars ejus major. Et cum difficultas ejus est duobus modis, dignum est ut sit difficilis non propter res, sed propter nos. Dispositio enim intellectus in anima apud illud quod est in natura valde manifestum, similis est dispositioni oculorum vespertilionis apud lucem solis (1).

XXXVIII. — ETHICA VETUS.

Duplici autem virtute existente; hac quidem intellectuali, hac vero consuetudinali, ea quidem quæ intellectualis multum ex doctrina habet, et generationem et augmentum; et ideo experimento indiget et tempore: ea autem quæ consuetudinalis ex assuetudine fit. Unde et non accepit et parum declinans est ab assuetudine; ex quo et manifestum est quoniam nulla consuetudinalium virtutum a natura sit in nobis. Nihil enim horum quæ a natura fiunt vere assuescitur. Verbi gratia lapis deorsum latus, natura nunquam assuescetur sursum fieri; nec si millesies quamvis eum assuescet, quis eum ejiciens, nec ignis deorsum, nec aliud eorum quæ naturaliter nata sunt aliter assuescetur. Neque igitur a natura neque præter naturam sunt virtutes, sed in natis eas quidem nobis suscipere; perfectis autem per assuetudinem. Adhuc quæcunque adveniunt nobis natura virtutes eorum ferimus primitus; postea actus tradimus per operationes quod quidem in insensibilibus manifestum est. Non enim ex sæpe

---

(1) Fonds de Saint-Victor, 872; Fonds de Sorbonne, 935, 943; anc. Fonds, 6300, etc.

videre, vel sæpe audire sensus accepimus, sed contrario habentes usi sumus, non utentes accepimus; virtutes autem agentes prius accepimus, quemadmodum et in aliis artibus. Quæ enim oportet discentes facere, hoc facientes discimus : verbi gratia fabricantes fabri sumus, et citharizantes citharistæ; sic igitur justa facientes justi sumus ; casta vero casti; fortia fortes (1).

XXXIX. — ETHICA NOVA.

Omnis ars et omnis doctrina, similiter autem et operatio, et proheresis alicujus boni operatrix esse videtur. Ideoque optime enunciant bonum quod omnia optant. Differentia autem quædam videtur finium; hii quidem actus, hii autem circa hoc opus aliud; quorum autem sunt fines circa operationes, quoddam in hiis melius exstitit actibus opus. Multis autem operationibus entibus et actibus et doctrinis multi fines fiunt, medicinæ quidem sanitas est : navium structuræ navigatio : militaris vero victoria : yconomiæ divitiæ. Quæcumque enim sunt talium sub una aliqua virtute sunt. Quemadmodum sub equestri frenorum factrix, et quæcumque aliæ equestrium instrumentorum sunt. Hæc autem et omnis occupatio bellica sub militari ; secundum utique modum eumdem et aliæ sub altera. In omnibus itaque architectonicarum fines omnibus desiderabiliores sunt hiis quæ sunt sub ipsis. Horum autem gratia et ista sequuntur. Differt autem nihil actus ipsos fines esse operationum, aut præter hos aliud quidem, quemadmodum in dictis doctrinis. Si utique finis operatorum quem per se volumus, alia autem propter illum, et non omnia propter aliud optamus (2).

(1) Anc. Fonds, 8802; Fonds de Sorbonne, 928.
(2) Anc. Fonds, 6569.

XL. — LIBER ETHICORUM.

(Translatio græco-latina.)

Omnis ars et omnis doctrina, similiter autem et actus et electio, bonum quoddam appetere videtur. Ideo bene enunciaverunt bonum, quod omnia appetunt. Differentia vero quædam videtur esse finium. Hi quidem enim sunt operationes, hi vero præter has, opera quædam. Quorum autem sunt fines quidam præter operationes, in his meliora existunt operationibus opera. Multis autem operationibus existentibus et artibus et doctrinis, multi sunt et fines. Medicinalis quidem enim sanitas : navifactivæ vero navigatio : militaris vero victoria : yconomicæ vero divitiæ. Quæcumque autem sunt talium sub una quadam virtute, quemadmodum sub equestri freni factiva, et quæcumque aliæ equestrium instrumentorum sunt. Hæc autem et omnis bellica operatio sub militari. Secundum eumdem itaque modum, aliæ sub alteris. In omnibus itaque architectonicarum fines sunt desiderabiliores his, quæ sunt sub ipsis : horum enim gratia et illas prosequuntur. Differt autem nihil operationes ipsas esse fines actuum, aut præter has aliud quoddam, quemadmodum in dictis doctrinis. Si utique est aliquis finis operabilium quem propter se ipsum volumus, alia vero propter illum, et non omnia propter alterum desideramus, (procederetur in infinitum, sicque esset vanum et inane desiderium) manifestum quoniam hic utique erit bonus et optimus. Igitur et ad vitam cognitio ejus magnum habet incrementum ; et quemadmodum sagittatores signum habentes, magis utique adipiscemur quod oportet. Si autem sic, tentandum est figuraliter accipere illud, quid quidem est, et cujus disciplinarum aut virtutum. Videbitur autem utique principalissime et maxime architectonicæ esse. Talis utique et civilis apparet. Quas enim esse debitum est disciplinarum et civitatibus, et quales unumquemque addiscere, et usquequo hæc præordinat. Videmus autem et pretiosissimas virtutum, sub hac existentes, ut puta, militarem, yconomicam, rhetoricam.

Utente vero hac reliquis practicis disciplinis amplius autem legem proponente quid oportet operari et a quibus abstinere, hic finis complectitur utique eos qui aliarum. Quapropter hic utique erit humanum bonum. Si enim et idem est bonum uni et civitati, majusque et perfectius, quod civitati videtur, et suscipere et salvare. Amabile quidem et uni soli; melius vero et divinius, genti et civitatibus. Methodus quidem igitur hæc appetit, civilis quædam existens.

Cap. II. Dicetur autem sufficienter.... (1).

XLI. — LIBRI ETHICORUM.

(Translatio arabico-latina.)

Omnis ars et omnis incessus et omnis sollicitudo vel propositum et quælibet actionum, et omnis electio ad bonum aliquod tendere videtur. Optime ergo definierunt bonum dicentes quod ipsum est quod intenditur ex omnibus modis. Sunt autem intenta per artes multa diversa : quædam enim sunt actio ipsamet; et quædam sunt ipsum actum. Cumque sint artes ac ipsarum actiones multæ, erunt intenta per ipsas multa. Attamen actum in ipsis existit vilius actione. Est igitur intentum per medicinam sanitas, et per artem deductivam exercituum victoria, et per navium structuram navigatio, et per domus rectivam, divitiæ, et ista sunt acta honorabilia (2).

Epilogus Averrois. Et hic explicit sermo in hac parte hujus scientiæ; et est ea, quæ habet se in scientia civili habitudine notitiæ, quid est sanitas et ægritudo in arte medicinæ, et illa, quam promisit, est pars, quæ habet se in hac scientia habitudine effectivæ sanitatis, et distributivæ ægritudinis, in medicina, ut est in libro ejus, qui nominatur de Regimine vitæ, et nondum pervenit ad nos, qui sumus in hac insula, quemadmo-

(1) Anc. Fonds, 6307; Fonds de Sorbonne, 929, 1780, etc.

(2) Fonds de Sorbonne, 1771, 1773.

dum non pervenerant ad nos primitus de isto libro, nisi primi quatuor tractatus, donec perduxit eum ad nos amicus noster vir nobilis, domnus Omar, filius Martini, rogatu amicorum suorum : et Deus retribuat ei retributione nobilissima, et regratietur ei pro nobis, regratiatione completa. Et fortassis erit aliquis amicorum, qui adducat librum, in quo est complementum hujus scientiæ, si Deus voluerit. Apparet enim ex sermone Aby Narin Alfarabii, quoniam inventus est in illis villis. Si vero hoc non contigerit, et Deus contulerit inducias vitæ, perscrutabimur de hac intentione juxta mensuram nostri posse; nam apparet ex sermone philosophi in hoc loco, quoniam quod est in libro Platonis de Regimine vitæ, incompletum est et videtur quod sic se habeat res in se ipsa. Nam in illo libro perscrutatur Plato de duobus modis hominum tantum, et sunt conservatores et sapientes; deinde ostendit quomodo permutantur civitates simplices ad se invicem; sed perscrutatio artificialis exigit ut rememorentur leges, et fori communes civitatibus simplicibus; deinde rememoretur post hoc, quod appropriatur singulis civitatibus ex eis. Intendo quod appropriatur aggregationi nobili, honorabili, et aliis ex aggregationibus; et similiter rememoretur, quod impedit universas aggregationes, et quod impedit modos singulos ex ipsis; et inquirantur exempla hujus in vita inventa in illo tempore, et hoc est illud ad quod innuit Aristoteles hic; et est res, quæ non completur in libris Platonis. Qualiter ergo dixit Abugekrin filius Aurificis, quod loquutio de aggregatione nobili jam expedita erat in libro Platonis, et quod loqui de eo, in quo jam loquutum est, dummodo inveniatur, est superfluitas, aut ignorantia, aut malitia. Verumtamen non pervenerat ad ipsum completum (*sic*) istorum tractatuum. Et ego quidem explevi determinationem istorum tractatuum quarto die Jovis, qui arabice dicitur Ducadatin, anno Arabum quingentesimo septuagesimo secundo, et grates Deo multæ de hoc. Dixit translator : Et ego complevi ejus translationem ex arabico in latinum, tertio die Jovis mensis junii, anno ab incarnatione MCCXL. Apud urbem Toletanam,

in capella Sanctæ Trinitatis, unde sit Domini nomen benedictum (1).

XLII. — EUSTRATHIUS IN ETHICA.

(Translatio græco-latina.)

Philosophia in duas partes divisa : dico autem in theoricam et practicam. Circa utrasque Aristoteles studuit, et negotia de ambabus exposuit, pertranseuntium hominum animas arte et doctrina instruens, secundum congruum unicuique subjecto. Theorica autem rursus secundum subdivisionem in tres partes divisa : in physiologicam, theologicam et mathematicam. Qui nobis nunc instat in perscrutatione sermo de nulla est harum ; sed de quadam earum quæ sunt sub practica partium. Divisa enim et hac in tres : in Ethicam, Yconomicam, et Politicam. De Ethica aliquid coordinare proposuimus ; illud quod est ad Nichomacum quoddam Aristotelis negotium proponentes, et quædam ad ipsius manifestationem dicere volentes (2).

XLIII. — MAGNA MORALIA.

(Translatio græco-latina.)

Cum elegimus dicere de moralibus, primum utique erit considerandum mores cujus sit pars, ut breviter quidem igitur dicere videbuntur, non alterius quam politicæ esse pars. Nihil est autem in politicis possibile operari absolute qualem quemdam, dico autem puta studiosum; studiosum autem esse est virtutes habere. Oportet ergo si quis dicetur in politicis practicus esse, secundum mores esse studiosus. Negotium ergo quidem circa mores, ut videtur, pars est, et principium politicæ. Universaliter autem et denominationem juste videtur utique mihi habere negotium non moralem, sed politicum. Debet ergo, sicut videtur, primum de virtute dicere quid est, et ex quibus fit. Nullum enim fortassis

(1) Bandini, *Catal. Codd. Lat. Bibl. Med.*, Laur., t. III, p. 1.
(2) Anc. Fonds, 6458; Fonds de Navarre, 51, etc.

proficuum scire quidem virtutem ; quo modo autem utique et ex quibus non audire. Non enim solum quoniam sciamus quid est scrutari oportet, sed ex quibus est prospicere ; simul enim scire volumus et nos ipsi esse tales. Hoc autem non poterimus, nisi sciverimus et ex quibus est, et quoniam utique. Necessarium quidem igitur et scire quid est virtus : non autem facile scire ex quibus utique et quoniam utique nescientem quid est quemadmodum neque in scientiis. Non oportet autem latere neque ideo sequi primo de iis dixerunt. Primo quidem igitur incœpit Pythagoras de virtute dicere : non recte autem, virtutes enim ad numeros reducens ; nam propriam virtutum considerationem fecit ; non enim justitia numerus paritur par. Post hunc Socrates adveniens , melius et in plus dixit de iis ; non recte autem , virtutes namque scientias faciebat ; hoc autem esse est impossibile ; scientiæ enim omnes cum ratione ; ratio autem in intellectivo animæ fit solo ; fiunt ergo virtutes omnes in rationali parte animæ ; accidit itaque ipsi scientias facienti virtutes destruere irrationalem partem animæ. Hoc autem faciens, destruit et passionem et mores, propter quod non recte tetigit ita virtutes (1).

XLIV. — LIBRI POLITICORUM.

(Translatio græco-latina.)

Quoniam omnem civitatem videmus communitatem quamdam existentem, et omnem communitatem boni alicujus institutam. Ejus enim quod videtur boni gratia, omnia operantur omnes. Manifestum quod omnis bonum aliquod conjecturat. Maxime autem principalissimum omnium, omnium maxime principalis, et omnes alias circumplectens. Hæc autem est, quæ vocatur civitas, et communicatio politica. Quicumque igitur existimant, politicum et regale et œconomicum et despoticum idem, non bene dicunt. Multitudine enim et paucitate putant differre , sed non specie : horum unumquodque puta , si quidem paucorum,

(1) Anc. Fonds, 6307 ; Fonds de Sorbonne, 928, 1780.

patremfamilias, si autem plurium, œconomum, si autem adhuc plurium, politicum aut regale, tamquam nihil differentem magnam domum et parvam civitatem. Et politicum et regale, quando quidem ipse præest regale; quando autem sermones disciplinæ talis secundum partem principans et subjectus, politicum. Hæc autem non sunt vera. Manifestum autem erit, quod dicitur intendentibus secundum subjectam methodum. Sicut enim in aliis compositum usque ad incomposita necesse dividere, hæ enim minimæ partes totius, sic et civitatem ex quibus componitur. Considerantes videbimus et de iis, quibus quidem differunt ab invicem, et si quid artificiale contingit accipere circa unumquodque dictorum (1).

XLV. — LIBRI YCONOMICORUM.

(Translatio græco-latina.)

Yconomica et politica differunt non solum tantum quantum domus et civitas : hæc autem subjecta sunt eis; verum et quod politica quidem ex multis principibus est; yconomica vero monarchia. Artium quidem aliquæ sunt et distinctæ, et non est ejusdem facere et uti eo quod factum est, puta lyra et fistula. Politicæ vero est et civitatem ab initio construere et existente uti bene; patet et quod yconomicæ sit et domum acquirere et uti ea. Civitas igitur est domorum pluralitas et possessionum abundans ad bene vivendum. Palam est enim quod quando nequeunt hæc habere, dissolvitur et communicatio. Amplius autem hujus causa. . . . . . . Finis. ut Pindarus ait : dulce enim cor et spes mortalium multiplicem voluntatem gubernat. Secundum autem a filiis feliciter ad senectutem depasci : propter quod proprie et communiter decet juste considerantes ad omnes deos et homines, cum quibus vitam habet et multum ad suam uxorem et filios et parentes (2).

(1) Anc. Fonds, 6307; Saint-Victor, 336; Sorbonne, 928, etc.
(2) Fonds de Sorbonne, 841.

XLVI. — RHETORICA.

(Translatio græco-latina.)

Rhetorica assecutiva dialecticæ est. Ambæ enim de talibus quibusdam sunt quæ communiter quodam modo omni est cognoscere, et nullius scientiæ determinate, propter quod et omnes modo quodam participant ambabus. Omnes enim usque ad aliquid et exquirere et sustinere sermonem et defendere et accusare conantur. Multorum quidem igitur fortuito : hii quidem fortuito hoc agunt : hii autem propter consuetudinem ab habitu. Quoniam autem utroque modo contingit, palam quale erit utique ipsam dirigere, propter quod enim adipiscuntur et hii propter consuetudinem et hii a casu. Hujus causam considerare contingit, tale autem omnes utique, jam confitebuntur artis opus esse. Nunc quidem igitur qui artes sermonum componunt modicam adepti sunt ipsius partem. Persuasiones enim sunt solum artificiale : alia autem adjectiones : hii autem de enthymematibus quidem non dicunt quod quidem est corpus persuasionis ; de extrinsecus autem rei plurima negotiantur. Commotio enim et misericordia et ira et tales passiones animæ non sunt de re, sed ad invicem. Quare si circa omnia essent judicia sicut in quibusdam civitatum, nunc est, et maxime in bene ordinatis legibus, nihil utique haberent quod dicerent. Omnes enim hii quidem putant oportere sic leges promulgare, hii autem et utuntur et prohibent extra rem dicere sicut et in Areopago recte hoc putantes. Non enim oportet judicem pervertere ad iram provocantes, aut timorem aut injustitiam simile enim et si quis qua debet uti regula, hanc faciat distortam. Adhuc autem manifestum quod litigantis quidem nihil est nisi ostendere rem, quia est aut non est, aut facta est, aut facta non est. Si autem magna aut parva aut justa vel injusta quæcumque legislatio non determinavit, ipsum utique judicem oportet cognoscere et non addiscere a litigantibus (1).

---

(1) Fonds de Sorbonne, 928, 929, 1773, 1781, etc.; Anc. Fonds, 7695.

XLVII. — RHETORICÆ LIBRI.

(Translatio græco-latina.)

Rhetorica est convertibilis dialecticæ : utræque enim de quibusdam hujusmodi sunt, quæ communia quodam modo omnium est cognoscere et nullius scientiæ determinatæ. Ideo et omnes secundum aliquem modum participant utramque. Omnes enim usque ad aliquid, et perscrutari et percipere sermonem, et respondere et accusare argumentantur. Horum quidem igitur plurium : hii quidem vane agunt, hii vero per consuetudinem ab habitu. Quoniam autem utrinque contingens sit, palam quod erit utique eadem et declarare ex eo quod adipiscuntur : hii quidem per consuetudinem, hii vero subito (1).

XLVIII. — DE PROPRIETATIBUS ELEMENTORUM.

(Translatio arabico-latina.)

Postquam præmissus est nobis sermo in Cœlo et Mundo, et determinavimus in determinatione sufficiente et constituimus super illud demonstrationes manifestas, luminosas, visum est nobis quod remansit super nos aliquid. Volumus ergo nunc determinare omnes proprietates quæ sunt in alto et infimo et constringam illud constrictione sufficiente, et narrabo elementa quatuor, et referam illud quod dixerunt in eis qui præcesserunt ex primis, et dicam illud cum significationibus cadentibus sub sensu.

Cap. 1. De natura quatuor elementorum et causa suæ ordinationis in mundo. Dico ergo nunc quod elementa quatuor quidem sunt....

Fin. Non ergo nobis necessitas plurium quia nos jam ostendimus loca eorum necessario et cognitiones longitudinis in alio libro ab isto et divisionem civitatum et longitudinem fluminum

(1) Fonds de Sorbonne, 1779.

et quatuor montium sermone abbreviato determinato. Hoc est ergo illud cujus volumus declarationem (1).

XLIX. — EXTRAIT D'ALBERT, RELATIF AU LIVRE *DE CAUSIS*.

Cum in superioribus determinatum sit de proprietatibus ejus quod est necesse esse, et de his quæ sunt ab ipso, restat nunc de causis primariis determinare. Accipiemus igitur ab antiquis quæcumque bene dicta sunt ab ipsis, quæ ante nos David Judæus quidam ex dictis Aristotelis, Avicennii, Algazelis et Alpharabii congregavit, per modum theorematum ordinans ea, quorum commentum ipsemet adhibuit, sicut et Euclides in geometricis fecisse videtur; sicut enim Euclidis commento probatur theorema quodcumque ponitur, ita et David commentum adhibuit; quod nihil aliud est nisi probatio theorematis propositi. Pervenit autem ad nos per eumdem modum et physica ad eodem philosopho perfecta : verum istum librum Metaphysicam vocavit, subjungens ejusdem tituli quatuor rationes. Quarum prima est, quia agit hic de talibus, quorum ratio diffinitiva nec cum materia, nec cum continuo, nec cum motu concepta est : hoc autem est ultra physicam et mathesim, sicut in sexto philosophiæ primæ probatum est. Secunda est, quia agitur hic de principiis entis simpliciter, quod non secundum partem aliquam in genere vel specie determinatum est : et hoc metaphysici est, ut in quarto philosophiæ primæ probatum est. Tertia est, quia non determinatur hic nisi de divinis, scilicet causa prima, intelligentia, et nobilibus animabus, quod ad theologiam pertinet, quam in ultima parte sui et perfectissima considerat metaphysica. Quarta est, quia cum de separatis substantiis quamvis diversimode Aristoteles et Plato determinaverunt agere in metaphysica, determinatur hic de eis secundum plenam veritatem, de quibus in undecimo et decimo tertio philosophiæ primæ non nisi secundum opinionem deter-

(1) Anc. Fonds, 6325; Saint-Victor, 30, 209, etc.

minavit Aristoteles : propter quod iste liber primæ philosophiæ conjungendus est, ut finalem ex isto recipiat perfectionem.

Talem autem tractatum Alpharabius, inscripsit de Bonitate pura, quinque rationibus, prima est, quia cum bonitas dicatur, quod ad naturam pertinet fluens a primo bono, hæc bonitas pura non est prout in materia recepta est. Secundum autem quod in lumine intellectus agentis recepta est, pura est. Sic autem agitur de bonitatibus hic; propter quod de pura Bonitate vocatur. Secunda est, quia cum sit bonum hoc et bonum illud secundum Platonem; et cum sit quoddam quod est omnis boni bonum, quod solum purum est, et non mixtum, ut dicit Plato; et cum de tali bono agatur hic juste de pura Bonitate intitulatur. Tertia est, quia cum sit universale bonum omnis boni particularis principium, particulare bonum in illo est sicut colores omnes in luce; bona autem particularia pura non sunt in se, sed in sui principio accepta, non sunt nisi bonitas pura, sicut colores in luce non sunt nisi lux clara; cum ergo de tali bonitate agatur hic, intitulatur de Bonitate pura. Quarta ratio est, quia malitia quæ contraria est bonitati, imaginatur ex privatione ut dicitur in fine primi physicorum; bonitates autem de quibus hic agitur, considerantur prout sunt in fonte, vel in primis rivis bonitatis ubi nullam habent privationem : et ideo nulli malitiæ permixtæ, sed purissimæ sunt; et ideo vocatur de pura Bonitate. Quinta ratio est, quia licet agatur hic de fluxu bonitatum a causa prima in intelligentias, et de intelligentiis in nobiles animas, ista tamen contractio non pervenit usque ad materiam et ideo non defecit usque ad malitiam, et impuritatem, propter quod bonitates puræ remanent ibi; et ideo liber de talibus tractans, vocatur de pura Bonitate. Simile ponit Alpharabius in arte, quæ est universaliter agens artificiata, in qua bonitates artes acceptæ in intellectu primo vel in spiritu quod deducuntur ad imaginem formæ, vel acceptæ prout deducuntur in manum artificis quæ principium est operis, nihil habent materiæ et privationi permixtum, sed sunt formæ artificiales puræ : et similiter formæ rerum omnium

in fonte causæ primæ, et in lumine intelligentiarum et in fluxu super animas nobiles acceptæ, nihil habent materiale, contrarium, vel privativum admixtum, sed sunt splendidæ et puræ : et de talibus per totum librum persequemur.

Hujus modi autem tractatum Algazel vocavit Florem divinorum, tribus rationibus. Quarum primam sumit a materiæ pulchritudine : eo quod omnia hic considerata, lumine primi venustantur, sicut etiam dicit Boetius in libro de Consolatione philosophiæ :

Mundum mente gerens pulchrum pulcherrimus ipse.

Propter quod dicit Plato, quod mundus primo nomen accepit : quia tale formale et efficiens principium mundissimum est. Secunda ratio est, quia hoc videtur omnium divinorum tractatuum fructus, qui in flore præmittitur in principiis in hoc libro consideratis ; propter hoc enim investigamus principia entis...., et cætera quæ in divina scientia considerantur, ut ad ista quæ hic determinantur et in quibus omnia alia florent, perveniamus. Tertia, quia sicut flos est pulchritudo quædam cœlestis luminis, cujus sol est pater ; ita ea quæ hic determinantur, sicut pulchritudines omnium rerum, quarum pater generans est causa prima, ad formam pulchritudinis suæ producens ea. His ergo de causis placuit Algazeli hunc librum de Floribus divinorum intitulare.

Avicennam autem secuti, magis proprie de Lumine Luminum eum appellant, quatuor rationes assignantes. Et prima est, quia cum causa prima agat lumine intellectuali, et agatur hic de constitutis a causa prima prout sunt in lumine intellectuali et sicut sunt lumina illuminantia naturam omnium, intitulavit hunc librum de Lumine Luminum. Secunda ratio est subtilis et bona, quia cum lumen primæ causæ tripliciter influat rebus, scilicet influentia constitutionis adesse, influentia irradiationis ad perfectionem virtutis et operis et influentia reductionis ad primum fontem ut ad boni principium, et hujus influentia luminis, com-

munis illuminationis fit principium, et lumen erit lumen luminum; unde cum de talibus influentiis agatur hic, juste intitulatur de Lumine Luminum. Tertia ratio est, quia cum omnis rei lumen forma sit, qua intelligitur, et in lumine intellectus accipitur, diffusio autem intellectus agentis et constituentis res, omnium formam constituat, hujus diffusio intellectus agentis erit lumen luminis rei, et hujusmodi tractatus vocabitur de Lumine Luminum. Quarta est, quia hic agitur de his principiis quæ rebus communicabilia non sunt, et ideo rebus non umbrantur, nec in diffinitionibus rerum accipiuntur; cum tamen sint principia rerum et efficienter et formaliter. Sunt ergo lumina sincera, quorum resplendentiæ sunt formæ rerum : et ideo iste tractatus vocatur ut supra.

Aristotelem autem secuti, vocaverunt hunc librum de Causis Causarum, inducentes quinque rationes. Et prima est, quia cum duo sint genera causarum, unum quidem in materia determinata continuitate, alterum autem in principiis primis, quæ secundum suam substantiam causæ sunt determinatæ in materia, non agunt nec causant nisi per influentiam causarum primarum, quæ simpliciter causæ sunt : et ideo cum agatur hic de talibus causis juste vocatur de Causis Causarum. Secunda ratio est, quia si aliqua causa causæ naturam accipit, multo magis illa quæ prima; et ideo cum de talibus hic agatur, prænotatur liber iste de Causis Causarum. Tertia est, quia tales causæ in toto causant, cum causæ materiales non causantur nisi in parte. Quarta ratio est, quia in talibus causis verissime tres in unam concurrunt, efficiens scilicet, formalis, et finalis. In talibus enim idem et eodem et ad idem dat esse formam et finem : et ideo causæ dicuntur causarum. Quinta est, quia tales causæ sine motu causant per simplicem influentiam. Cum ergo hic agitur de causis sine motu causantibus, agitur hic de causis perfectorum; omne enim quod movetur, imperfectum est; et ideo talibus librum de Causis placuit nominari.

David autem, sicut ante jam diximus, hunc librum collegit ex

quadam Aristotelis epistola, quam de principio universi esse composuit, multa adjungens de dictis Avicennæ et Alpharabii (1).

L. — PROLOGUE DE LA VERSION LATINE DU TRAITÉ DE L'AME D'AVICENNE.

Liber Avicennæ de anima translatus de arabico in latinum a Dominico Archidiacono.

Prologus ejusdem ad archiepiscopum Toletanum Reimundonem.

Reverendissimo Toletanæ sedis archiepiscopo et Hispaniarum primati, Joannes Avendehut Israëlita, philosophus, gratum debitæ servitudinis obsequium. Cum omnes constent ex anima et corpore, non omnes sic certi sunt de anima sicut de corpore. Quippe cum illud sensu subjaceat, ad hanc vero non nisi intellectus attingat, unde homines sensibus dediti aut animam nichil credunt, aut si forte ex motu corporis eam esse conjiciunt, quid est, vel qualis est plerique fide tenent, sed pauci ratione convincuntur. Indignum si quidem ut illam partem sui quæ est, sciens homo, nesciat et id per quod intellectualis est, ratione ipse non comprehendat. Quo modo enim jam se, vel Deum poterit diligere, cum id quod in se melius est convincitur ignorare. Omni etenim creaturæ pene homo corpore inferior est, sed sola anima aliis antecellit, in qua sui creatoris simulacrum expressius quam cætera gerit. Quapropter jussum vestrum, Domine, de transferendo Avicennæ philosophi libro de anima effectui mancipare curas quatenus vestro munere et nostro labore latinus fieret certum quod hactenus extitit incognitum; scilicet an sit anima, et quid, et qualis sit, secundum essentiam et effectum, rationibus verissimis comprobatur. Hunc igitur librum vobis præcipientibus, et me singula verba vulgariter proferente, et Dominico Archidiacono singula in latinum convertente, ex arabico translatum in

(1) Opp., t. V, p. 563, 564.

quo quidquid Aristoteles dixit libro suo de anima, et de sensu et sensato, et de intellectu et intellecto, ab autore libri scias esse collectum. Unde postquam, Deo volente, hunc habueritis, in hoc illos tres plenissime vos habere non dubitetis. (1)

LI. — DÉBUT DU TRAITÉ DE GUNDISALVI SUR L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

Nosse debes ex aliis quidem IV^or modis humanis consulitur moribus, et 1°. quidem sensu per experientiam. 2°. pœna per legem. 3°. philosophia per probationem. 4°. divinitus per prophetiam et revelationem in quo apparet quantum noxium et quantum perniciosum divina bonitas reputaverit errorem animarum humanarum circa se ipsas et maxime illum qui est de immortalitate naturali illarum, quoniam destituit fundamentum honestatis et religionis totius. Quid enim restat de immortalitate sua animabus, cum nulla sit eis spes vitæ alterius, et ideo nulla obtinendæ veræ felicitatis. Ubi prostitutio vitiorum et ipsa honestas quid aliud eis quam dementia reputabitur, dum se vident fraudari præsentibus et aliam non expectant, nullo modo eis suaderi poterit quid aliud sit honestatis persuasio, quam imperatorum deceptio : et ipsa laudabilium morum professio deceptorum deliramentum : ex quo rerum humanarum intollerabilis perturbatio, vitæ omnimodo confessio, et extremum malorum omnium creatoris exhonoratio, consequuntur. Merito igitur causa noxio errori tot medicamenta apposuit divina miseratio ut lex per pœnas medeatur contumacibus, et philosophia per probationes ignorantibus; et prophetia per revelationem, divinam autoritatem venerari volentibus; sensu quo experiri cupientibus, non solum testimonio accepto a resurgentibus et ab altera vita redeuntibus, sed ab ipsis animabus suis se ipsas et a corpore, et ab aliis abstrahere volentibus, et ad semet ipsas se

(1) Fonds de Sorbonne, 1793; anc. Fonds, 6443.

colligentibus; hæc enim indubitanter sentiunt se nichil habere cum morte, et seorsum se esse a regione mortis agnoscunt, et continuitatem suam ad fontem vitæ, et nihil est interponibile sibi et fonti vitæ quod fluxit super illas impediat et avertat. Sed ista experientia animabus in ista sensibilia effusis atque dispersis et in corporibus propriis incarceratis est impossibile; qualiter autem huic errori philosophia probationibus occurrat, docere in præsenti temptabimus.

Et jam nosti ex doctrina logicos... (1)...

LII. — ASTROLOGIE D'ALPETRONDJI.

In nomine Domini nostri Jesu-Christi omnipotentis, misericordis et pii: prolonget tibi Deus statum tuum in honore, Frater.

Detegam tibi secretum pectoris mei; et est ratio profunda quæ cecidit in imaginationem meam post multos errores, et consumpsi in eis majus vitæ meæ. Et rogante inspectorem hujus libri mei, ut adoret hunc tractatum meum, et non properet ad reprehendendum diversitatem meam ad sapientes antiquos, et meam contradictionem contra famosos. Et novit Deus, quod non feci hoc ut contradicerem, nec ad hoc fuit mea intentio. Sed a pueritia quando inspexi in quadrivio ad partem motus cælestis, et prosecutus sum dicta Antiquorum secundum quod posuit Tholomeus qui fuit fundamentum hujus scientiæ, et secuti sunt eum sequentes sapientes, et non diversificati sunt aliqui ab eo, præter Abu Isac, Abrahim, Enewah, Winolus, et Zarques in motu sphæræ stellarum fixarum et Abu Mahomethi Jeber autem olfay Ispalensis in ordinatione coeli, solis, Veneris et Mercurii, et in locis particularibus sui libri in quibus acciderat Tholomæi error, et sanavit ea Jeber, et complevit secundum radices quas posuit Tholomeus, et ab illo tempore meo non auferebar a dubitatione

(1) Fonds de Sorbonne, 1793.

illarum positionum, quas et abhorret natura, et hoc quia ipse dicit in collectione tertia tractatus primi hoc secundum eum esse quod narravimus : tunc pertinet quod sit de summa quam debemus præmittere quod motus cœlorum duo sunt : unus quo movetur totum semper ab oriente ad occidentem secundum unum modum et revolutiones æquales et super circulos æquidistantes unum alteri. (1)

LIII. — DÉDICACE ET DÉBUT

Du traité *de Eodem et Diverso*, adressé par Adélard à son neveu.

Siracusiø Episcopo Willelmo Adelardus sal.

Dum priscorum virorum scripta famosa non omnia, sed pleraque perlegerim, eorumque facultatem cum modernarum scientia comparaverim, et illos facundos judico, et hos taciturnos appello. Quippe nec illi omnia noverant; nec isti omnia ignorant. Quare sicut nec illi omnia dixerunt, isti omnia tacere debent. Scribendum igitur aliquid vel modicum censeo, ne si invidiæ attrectationes metuant, inscitiæ accusationem incurrant. Nam et ego cum illud, metuens injustæ cuidam nepotis mei accusationi rescribere vererer; in hanc demum sententiam animum compuli, ut reprehensionis metum patienter ferrem, accusationi injustæ pro posse meo responderem. Sed quoniam omne disciplinare opus non artificis sui verumtamem alienum expectat judicium, factum est ut quidquid meum confuse depinxi, sapientis discretioni dealbandum supponerem. Quoniam autem in epistola hac non unius tantum facultatis picturas intexui, verum omnium VII liberalium artium quasdam descriptiones intentionis necessitate interserui, consequens esse intellexi ut non quemlibet judicem, immo talem qui septiformi rivo philosophiæ imbutus esset, intelligerem.

(1) Anc. Fonds, 7399.

Tibi igitur, Willelme, Siracusiæ Præsul, omnium mathematicarum artium eruditissime, hanc orationem direxi, ut quidquid mea scientiola haud satis fretum in publico prodire non audet, ex examine tuo securum exeat, et nominis tui perlatione corrosionis invidiosæ morsus non pertimescat. Hanc autem epistolam *de Eodem et Diverso* intitulavi, quoniam videlicet in anxiam orationis partem duabus personis, philosophiæ scilicet atque philocosmiæ, attribui. Una quarum eadem; altera vero diversa, a principe philosophorum appellatur. Tuum igitur erit et superflua resecare et inordinata disponere.

ADELARDUS AD NEPOTEM,

De Eodem et Diverso.

Sæpe numero ammirari soles, Nepos, laboriosi itineris mei causam et aliquando acrius sub nomine levitatis et inconstantiæ propositum accusare. Quod si quis alius vel vulgaris hoc errore teneretur, incuriæ tradendum putarem. De te autem non minus miror quam doleo. Miror equidem quare cum in pueritia adhuc detinearis, cujus levitas quædam propria est, in me accuses quod in te ipso, si ne dissimulas, respicies. Doleo magis quia cum te nihil te carius habeam, soleatque nobis in omni sententia communis animus esse, de hac præsertim tali proposito meo dissentiamus.

Quare nec illam inalterationem quæ amicorum animis inesse solet, hoc infortunio amittamus, sententias in unum conferamus; et ego, sicut id videtur, causam erroris mei, ita enim vocare soles, paucis edisseram, et multiplicem labyrinthum ad unum honesti exitum vocabo. Tu utrum recte texam animadverte; et ea qua soles, licet in sophismatum verboso agmine, licet in rhetoricæ affectuosa elocutione, modesta taciturnitate utere. Ego rem quam per biennium celavi, ut tibi morem geram, aperiam. Tu vero orationem in fine, ut diem in vespere, dijudica.

Erat præterito anno vir quidam apud Turonem, tum sapientia,

tum moribus gravis, adeo ut eo tam vulgares quam philosophi uterentur. Sed quid plura de laude ejus, cum præsentis ætatis auditores plerumque invidiosi sint, et te ejus probitas non lateat, qui una ibi mecum adesses? Hunc ego admodum colebam, studens ejus prudentia doctior fieri, cumque semel mihi situs siderum, qualitates planetarum, distantias orbium nocturnus exposuisset, tu, inquam, utrum recte executus sim, tecum expende.

Ego me domum receperam : hic ego tum tractatus dignitate, cum senis ammonitione occupatus, ad audita relegenda animo accingor. Et quia locus non nihil quietis turbationisve sensuali tumultu animæ inferre solet, hunc mihi quam quietissimum eligo extra civitatem, scilicet ubi me nihil præter odorum flores et Ligeris fluminis fragores inquietaret. Itaque cum soli relectioni sententiæ illius operam darem, cunctis extra cessantibus, duas mulieres, unam a dextra aliam a sinistra aspexi et ammiratus sum. Erat autem dextra quæ vulgus aspicere horreat et philosophis nunquam penitus innotescat. Unde fit ut nec illi eam quærant, et hii quæsitam nunquam totam obtineant. Stabat hic undique VII stipata virginibus; quarum facies, cum diversæ essent, ita tamen intertextæ erant, ut nulla intuenti pateret, nisi cum omnes simul aspiceret. Sinistra vero ita vulgari allectioni subjacebat, ut et eam solam assequerentur. Sed et hæc V pedissequis commitata erat, quarum facies cognoscere mihi pronum non erat. Erant et quasi pudore oppressæ, et oppositarum VII non ferentes aspectum. His ego præterritus cum vicissim nunc has nunc illas, subtristis visu percurrerem, sinistra illa vultum verbo accommodans hac voce exorsa est (1).

---

(1) Anc. Fonds, 2389.

LIV. — FRAGMENT DE PIERRE DIACRE SUR CONSTANTIN L'AFRICAIN.

Constantinus Africanus, ejusdem Cænoby monachus, philosophicus studiis plenissime eruditus, orientis et occidentis magister, novusque effulgens Hypocrates. De Carthagine, ex qua ipse oriundus erat, egrediens, Babyloniam petiit, in qua grammaticam, dialecticam, physicam, geometriam, arithmeticam, mathematicam, astronomiam, necromantiam, musicam, physicamque Chaldeorum, Arabum, Persarum, Saracenorum plenissime edoctus est; inde discedens, Judeam adiit, eorumque se studiis erudiendum tradidit; et dum Judeorum artes ad plenum edoctus fuisset, Æthiopiam petiit, ibique rursus Æthiopicis disciplinis eruditur. Cumque affatim eorum studiis repletus fuisset, Ægyptum profectus est, ibique omnibus Ægyptiorum artibus ad plenum instruitur. Completis igitur in ediscendis hujusmodi studiis trigenta et novem annorum curriculis, Africam reversus est, quem cum vidissent ita ad plenum omnibus gentium studiis eruditum, cogitaverunt occidere eum : quod Constantinus agnoscens clam navem ingressus, Salernum advenit, ibique sub specie inopis aliquandiu latuit: deinde a fratre regis Babiloniorum, qui tunc ibidem advenerat, agnitus, ac in magna honorificentia apud Robertum ducem habitus est. Exinde vero Constantinus egrediens, Casinense cœnobium petiit, atque a Desiderio abbate libentissime susceptus, monachus factus est. In eodem vero cœnobio positus, transtulit de diversis gentium linguis libros quam plurimos, in quibus præcipue sunt Pantegnum, quod divisit, in libros duodecim, in quo exposuit quid medicum scire oporteat; Practicam, in qua posuit qualiter medicus custodiat sanitatem, et curet infirmitatem, quam divisit in libros duodecim; Librum duodecim graduum; Diætam ciborum; librum febrium, quem de arabica lingua transtulit : librum de urina : de interioribus membris : de coïtu : Viaticum, quem in septem divisit partes; primo de morbis in capite nascentibus : dehinc de morbis faciei :

de instrumentis ; de stomachi et intestinornm infirmitatibus : de infirmitatibus epatis, renum, vesicæ, splenis et fellis. De his quæ in generativis membris nascuntur : de omnibus quæ in exteriori cute nascuntur, exponens aphorismi librum tegni, megategni, micotegni, antidotarium : disputationes Platonis, et Hyppocratis in sententiis. De simplici medicamine. De Gynæcia, id est de membris, ac corporibus fæminarum : de pulsibus, prognostica, de experimentis, glossas herbarum, et specierum ; chirurgiam : librum de medicamine oculorum. Hic vir quadraginta annos in ediscendis diversarum gentium studiis explevit, novissime vero senex, et plenus dierum in cœlum abiit. Fuit autem temporibus supradictorum imperatorum. . . . .

Caput XXXV. Joannes medicus, supradicti Constantini Africani discipulus, et Cassinensis monachus, vir in physica arte disertissimus, ac eruditissimus, post Constantini sui magistri transitum, aphorismum edidit physicis satis necessarium. Fuit autem sub prædictis imperat. Obiit autem apud Neapolim, ubi omnes libros Constantini sui magistri reliquit. Claruit anno Domini 1072 (1).

LV. — EXTRAIT DE LA CHRONIQUE DE FR. PIPINI, RELATIF A GÉRARD DE CRÉMONE.

Gerardus Lombardus, natione cremonensis, magnus linguæ translator arabicæ, imperante Friderico, anno scilicet Domini 1187, qui fuit imperii ejusdem Frederici XXXIV, vita defungitur, septuaginta tres annos natus habens. Hic tam in dialectica, quam geometria, et tam in philosophia, quam physica, et nonnullis aliis scientiis multa transtulit. Qui licet famæ gloriam spreverit, favorabiles laudes, et novas sæculi pompas fugerit, nomenque suum nubes et inania captando noluerit dilatari, fructus tamen operum ejus per secula redolens, probitatem ipsius enuntiat et declarat. Is etiam quum bonis floreret temporalibus, bono-

(1) *De Viris Illust. Casin.*, ap. Fabricii Bibl. Eccles.

rum tamen affluentia vel absentia ejus animum nec extulit, nec depressit; sed viriliter duplicem occursum fortunæ patiens, semper in eodem statu constantiæ permanebat. Carnis desideriis dimicando, soli spiritualibus adhærebat. Cunctis etiam præsentibus atque futuris prodesse laborabat, non immemor illius Ptolomæi: *quum fini appropinquas, bonum cum augmento operare.* Et quum ab ipsis infantiæ cunabulis, in gremiis philosophiæ educatus esset, et ad cujuslibet artis notitiam secundum Latinorum studium pervenisset, amore tamen Almagesti, quem apud Latinos minime reperiit, Toletum perrexit, ubi libros cujuslibet facultatis in Arabico cernens, et Latinorum penuriæ de ipsis, quam noverat, miserans, amore transferendi linguam edidicit Arabicam; et sic de utroque, de scientia videlicet, et idiomate confisus, de quamplurium facultatum libris quoscumque voluit elegantiores Latinitati, tamquam dilectæ heredi, planius atque intelligibilius, quo ei pollere fuit, usque ad finem vitæ transmittere non cessavit. Inter cætera, quæ transtulit, habentur in arte tam physicæ, quam aliarum facultatum, libri septuaginta sex, inter quos Avicennæ, et Almagesti Ptolomæi translatio solemnis habetur. Sepultus est Cremonæ in monasterio Sanctæ-Luciæ, ubi suorum librorum bibliothecam reliquit, ejus præclari ingenii specimen sempiternum (1).

LVI. — LEONARDI ARETINI EPISTOLA.

Illud certe tibi, nisi fallor, præstabo, ut Platonem tuum sine molestia legas, addo etiam, ut cum summa voluptate legas, quod, ut puto, neque a Chalcidio, neque ab hoc altero qui bene atque graviter nomen suum suppressit, adhuc tibi præstitum est. Sed illi forsan alia via ingressi sunt, ego autem alia. Illi enim a Platone discedentes, syllabas, atque tropos secuti sunt; ego autem Platoni adhæreo, quem ego ipse mihi effinxi, et quidem latine scientem, ut judicare possit, testemque eum adhibebo traductioni suæ, atque ita traduco ut illi maxime placere intelligo.....

(1) Ap. Muratori, *Rer. Ital. Script.*, t. IX, p. 600.

Tria, ut ex litteris tuis animadvertere potui, a te in crimen vocantur ex illa præfatione mea, quam libris Ethicorum adscripsi. Unum quod Aristotelem de eloquentia commendarim, quem tu asseris nec eloquentem fuisse unquam, nec curavisse quidem, ut eloquens esset. Alterum, quod interpretem illum, qui ante me hunc librum traduxit, ordinis Prædicatorum fuisse dixerim. Tu vero antiquiorem interpretem ejus libri putas esse quam Ordinem ipsum, ex quo fuisse affirmo. Tertium quod huic ipsi interpreti maledixerim, indignaris.....

Ex quo magis translatoribus indisertis irasci soleo, quod hujus philosophi libros admirabili facundia, suavitateque in græco scriptos, tam absone nobis converterunt. Sed non sunt illi Aristotelis libri, nec si vivat ipse suos esse velit, sed meræ conversorum ineptiæ. Ille enim et politissimus scriptor esse voluit; et quod voluit curavit, et quod curavit, assecutus est. Quid ergo me in crimen vocas? Quid eloquentissimum philosophum infantiæ condemnas? An non pudet de rebus tibi incognitis ita leviter asseverare? Sed satis de hoc. Ad aliud transeamus. Eum, qui librum Ethicorum ante me convertit, ordinis Prædicatorum fuisse dixi. Hoc tu ita derides, quasi erratum manifestum. Ecce rursus fatua crassaque opinio vix pueris digna. Putas enim interpretationem illam Boetii fuisse, qua quidem in re perquam pueriliter aberras. Nullam enim Boetii interpretationem habemus, præterquam Porphirii et Prædicamentorum et Perihermenias librorum, quos si accurate leges, videbis summum illum virum sine ullis ineptiis libros illos transtulisse. Textus est nitidus, et planus, et græco respondens. At enim in Ethicis, et Physicis quid tandem est, præter ineptias meras? Non verba in his latina, non dicendi figura, non eruditio litterarum : præterea ab ipso græco male accepta complura. Hæc a Boetio longe absunt, viro in utraque lingua docto, et eleganti. Nunquam ille architectonicam, nunquam eutrapeliam, nunquam bomolchos et nunquam agricos, quorum vocabula in latino habemus, græce reliquisset. Nunquam tristitiam pro dolore posuisset, nunquam

honestum cum bono, eligere cum expetere confudisset. Atque ut scias, duæ fuerunt ante me, quod equidem viderim, interpretationes Ethicorum, una, quam ex arabe lingua traductam constat post Averrois philosophi tempora, quæ quoniam anterior est, vetus appellatur. Altera hæc posterior, et novior a Britanno quodam traducta, cujus etiam proemium legimus, in quo et fratrem se ordinis Prædicatorum scribit, et rogatu confratrum de his transferendis laborem suscepisse. Quomodo igitur interpretatio ista prius fuit, quam ordo ipse institutus est? Aut quomodo Boetii fuit ista nova interpretatio, cum vetusta illa, et anterior post Averroim fuerit, Boetius vero aliquot seculis Averroim anteerat? reliquum jam crimen est, quod huic interpreti maledixerim. Equidem si vitam illius, si mores, si genus insectatus essem, tunc faterer me illi maledixisse. Sed nihil tale attigi, neque attingerem. At enim de litteris studiisque contendere, ac interdum vehementius urgere, et si res exigat, adversarium pungere : disserere id quidem est, non maledicere. Denique tota vis in eo versatur, jure an injuria illum reprehenderim. Dixi græca verba ob ignorationem latinæ linguæ ab eo relicta, pro quibus latina vel optima haberemus. Nec dixi modo, sed et probavi, et verba ipsa ostendi. Cætera quoque errata, nec ea pauca, nec levia redargui. Aut igitur ista defende si potes, aut me pupugisse illum non moleste feras. Equidem si in pictura Jotti quis fæcem projiceret, pati non possem. Quid ergo existimas mihi accidere, cum Aristotelis libros omni pictura preciosiores tanta traductionis fæce coinquinari videam? an non commoveri? an non turbari? Maledictis tamen abstinui, sed rem ipsam redargui, ac palam feci. Vale (1).

---

(1) *Leonardi Bruni Arretini Epistolarum* libri VIII, recensente Laur. Mehus. Florentiæ, 1741, 2 vol. in-8°, lib. IV, ep. 22.

FIN.

ERRATA.

Malgré tout le soin que nous avons apporté à cette révision, quelques inexactitudes nous ont échappé; nous nous bornerons à rectifier celles qui pourraient arrêter le lecteur ou l'induire en erreur.

Page 37, ligne 28, *au lieu de* 1621, *lisez* 1651.
— 41, — 27, *au lieu de* 1670, *lisez* 1570.
— 89, — 22, *au lieu de* Fakhr-Eddin, Rhazy, *lisez* Fakhr-Eddin-Rhazy.
— 112, — 7, *au lieu de* Dominus Gundisalvi, *lisez* Dominicus Gundisalvi.
— 148, — 15, *au lieu de* le quatrième livre, *lisez* l'appendice du quatrième livre.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

A.

Abbassides, succèdent aux Ommiades, 83; leur influence sur la culture de la philosophie chez les Arabes, 84 et suiv.; 209.
ABD-ALLATIF, cité, 172; 327.
ABD-ALRAHMAN, 90.
ABD-ELAZYZ, 90.
ABÉLARD, son penchant pour la logique, 25; ses gloses sur Aristote, 29; ne connaissait ni la Physique ni la Métaphysique du philosophe grec, 30; a employé les traductions de Boëce, 287; autres écrivains qu'il cite, *ibid.*
ABEN-ESRA, 93.
ABRAHAM, traducteur d'ouvrages arabes, 151.
ABU DJAFAR MOHAMMED BEN MOUÇA KHUAREZMITA, auteur de Tables astronomiques traduites par Adélard, 98.
ABU-ALY-YAHYA-BEN-DJESLAH, auteur du *Tacouïm alabdan*, 79.
ABUL-FARADJ, cité, 80.
ABUL-FÉDA, cité, 153.
Académies fondées par les Maures en Espagne, 88.
ACKERMANN, reporte au règne de Charlemagne les premières traductions faites de l'arabe, 78, 225.
ADÉLARD DE BATH, cité, 26; ses voyages, 97; ses traductions, *ibid.* et suiv.; notice sur sa vie et ses ouvrages, 258 et suiv., spécimen de son traité *de Eodem et Diverso*, 453.
AIMON, cité, 55.
ALAIN DE LILLE, auteurs qu'il nomme dans l'Anti-Claudien, 27; cité, 183; notice sur sa vie et ses ouvrages, 278 et suiv.
ALBATEGNI, son Astronomie traduite par Platon de Tivoli, 99; cité par Guillaume d'Auvergne, 298; par Roger Bacon, 389.
ALBÉRIC, cité, 136; 198, *note;* 278.
ALBERT LE GRAND, cité, 31, 32, 37, 38, 59, 65, 66, 75, 98, 132, 133, 145, 184, 193; sa biographie, 300 et suiv.; plan de ses commentaires sur Aristote, 304; époque où ils furent composés, 307; traductions dont il se sert, 308 et suiv.; examen de l'opinion de M. Buhle sur son Histoire des Animaux, 326 et suiv.; cité par Barthélemy d'Angleterre, 359.
ALBERTI (Léandre), cité, 58, 64.
ALCUIN, régime qu'il établit au monastère de Fulde, 201.
ALBUMASAR, cité par Alain de Lille, 27, 285; par Guillaume d'Auvergne, 298; par Roger Bacon, 389.
ALEXANDRE D'APHRODISE, son commentaire sur le livre des Météores traduit en latin, 75, 170; versions de quelques autres de ses ouvrages, 123.
ALEXANDRE DE HALES, 56.
ALFANO, traducteur d'un traité de Némésius, 72.
ALFARABIUS, traductions de ses ouvrages, 112, 138, 145, 184; cité par Guillaume d'Auvergne, 298; et par Roger Bacon, 389.
ALFERGAN (*Alfraganus*), traductions de ses ouvrages, 115, 123;

cité par Guillaume d'Auvergne, 298; et par Roger Bacon, 389.
ALFONSE V, roi de Léon, 91.
ALFONSE VI, roi de Castille, 91.
ALFONSE X, traductions qui lui sont dues, 149 et suiv.; fait venir des professeurs de Paris, 205.
ALFRED, sa vie et ses traductions, 104 et suiv.
ALGAZEL, 85; traductions de ses ouvrages, 110; cité par Guillaume d'Auvergne, 290; et par Roger Bacon, 389.
ALHACEN, versions de ses ouvrages par Gérard de Crémone, 123; cité par Roger Bacon, 389.
ALI-BEN-RAGEL, 90; son Astrologie traduite en langue castillane, et du castillan en latin, 151.
ALKINDI, auteur d'un traité sur les livres d'Aristote, 85, 86; traduction de ses ouvrages, 123; loué par Roger Bacon, 389.
ALMANZOR, son zèle pour les sciences, 84, 86.
ALPETRONGI (*Alpetragius*), son traité d'Astronomie traduit par Michel Scot, 132; cité par Guillaume d'Auvergne, 298; et par Roger Bacon, 389.
ALTAMURA (Ambroise), cité, 58.
ALVARE DE CORDOUE, cité, 93.
AMAURY DE CHARTRES, condamné par le concile de Paris, 189; ses erreurs, 195; où il avait puisé sa doctrine, 196.
Ame (Traité d'Aristote sur l'), 31, 32, 34, 38, 74, 128, 170, 290, 318; spécimen XIX et XX.
AMMONIUS, son commentaire sur les livres de l'Interprétation, traduit en latin, 74, 166; spécimen II.
Analytiques d'Aristote, 29, 30, 34, 58, 166, 250, 255, 308, 396.
ANSELME (saint), 203.
ANTOINE DE SIENNE, cité, 57, 65.
ANTOLI, ses traductions, 164.
ANTONIO (Dom), cité, 108, 115.
APULÉE, ses ouvrages connus à toutes les époques du moyen âge, 21.
Arabes, à quelle époque remonte l'étude de la philosophie chez les Arabes, 80 et suiv.; par quelle voie leurs travaux scientifiques ont pénétré en Occident, 90 et suiv.; quelle influence ils y ont exercée, 214.
ARGYROPOLO (Jean), 61.
ARISTARQUE, auteur cité par Alain de Lille, 27, 284.
ARISTOTE, voyez *Ame*, *Analytiques*, *Catégories*, *Économiques* et les autres titres de ses ouvrages.
AUGUSTIN (saint), 23, 379.
AURÉLIUS, versions dont il est l'auteur, 66, 148.
AVENDEATH (Jean), sert d'interprète à l'archidiacre Gundisalvi, 111; cité par Albert, 114; s'il est le même que Jean d'Espagne, 118.
AVEN-PACE, 90, 93.
AVENTINUS, cité, 40, 66, 162.
AVEN-ZOHAR, 93.
AVERROES, 89, 93, 94; cité par Guillaume d'Auvergne, 299; et par Roger Bacon, 388.
AVICEBRON, son traité intitulé *Fons Vitæ* traduit par Gundisalvi, 119; source présumée des erreurs d'Amaury de Chartres, 197; cité par Guillaume d'Auvergne, 299.
AVICENNE, traductions de ses ouvrages par Aurélius, 66, 148; par Gundisalvi, 109 et suiv.; par Gérard de Crémone, 124; par Michel Scot, 129; cité par Guillaume d'Auvergne, 299; et par Roger Bacon, 388; usage fait par Albert de son Abrégé de l'Histoire des Animaux, 347.
AZARCHEL, 90, 93; cité par Roger Bacon, 389.

B.

Bacon (Roger), cité, 35, 57, 65, 67, 106, 134, 142, 143, 164, 175, 193, 212; possédait plusieurs versions d'Aristote, 39; sa biographie, 372 et suiv.; analyse de l'*Opus Majus*, 375 et suiv.; auteurs qu'il cite, 387 et suiv.

Balée (Jean), cité, 125.

Bandini, cité, 117, 121, *note;* 133, 134, 154, 170, 177.

Barthélemy d'Angleterre, a dû écrire de 1250 à 1260, 33, 358 et suiv.; cite tous les écrits connus d'Albert, *ibid.;* se sert de deux versions des livres du Ciel et du Monde, *ibid.*

Barthélemy de Messine, traducteur des Grandes Morales, 71, 181.

Barthélemy Saint-Hilaire (M.) cité, 70, *note.*

Baudoin, empereur de Constantinople, 47.

Bayer (Perez), cité, 111.

Bechaï, 93.

Bède, 21.

Bellarmin (Robert), cité, 64.

Bernard, archevêque de Tolède, ramène de France plusieurs docteurs, 205.

Bernard de Burgos, traducteur d'ouvrages arabes, 151.

Bernard (saint), reproche à Abélard son habileté dans l'art du raisonnement, 24.

Berthold, cité, 135.

Boccace, cité, 126.

Boëce (Hector), cité, 134.

Boëce (Sever.), ses ouvrages connus à toutes les époques du moyen âge, 21; versions d'Aristote qu'on lui doit, 52, 57; employées par Jean de Sarrisbéry, 255; par Albert, 308; par Vincent de Beauvais, 363, etc.

Boethius, dominicain, auteur présumé de quelques versions d'Aristote, 57, 58; cité par saint Thomas, 400.

Brucker, son opinion sur l'origine des traductions latines d'Aristote, 9-11; sur les traductions dues à Frédéric, 11, 162.

Buhle, son opinion sur l'origine des traductions latines, 12-13; confond l'Histoire des Animaux d'Aristote et l'abrégé d'Avicenne, 130; attribue à tort une version de la Poétique et de la Rhétorique à Hermann Contract, 138; publie une ancienne vie du philosophe grec, 186; extrait de son Histoire de la Philosophie moderne, 228 et suiv.; examen de son opinion sur l'Histoire des Animaux d'Albert, 325 et suiv.

Bunder, cité, 68.

Burgundio, ses traductions, 72, 148.

Burley (Jean), 42.

C.

Campano de Novarre, 51, *note;* 72, 98.

Camus, son opinion sur les traductions dues à Michel Scot, 131, 246; sur les anciennes traductions d'Aristote, 244 et suiv.

Casini, son opinion sur l'origine des traductions latines d'Aristote, 6; cité, 98, 132.

Cassiodore, ses ouvrages connus à toutes les époques du moyen âge, 21.
Catégories (livre d'Aristote sur les), 28, 29, 30, 33, 73, 166.
Causes du Mouvement des Animaux (traité d'Aristote sur les), 173, 321 ; spécimen XXXVI.
Causes (livre des), attribué à Aristote, 32, 183, 195; spécimen XLIX.
Celsius (Ol.), son erreur touchant Adélard, 259.
César d'Heisterbach, n'allègue aucun ouvrage particulier d'Aristote, 30, 238; cité, 95, 187.
Charlemagne, recommande l'étude du grec dans les écoles, 43; erreurs à son sujet, 79.
Charles le Bègue, discussion qu'il eut avec l'empereur de Constantinople, 44.
Cicéron, ses ouvrages philosophiques connus à toutes les époques du moyen âge, 21; loué par Alain de Lille, 285.
Ciel et du Monde (traité d'Aristote du), 31, 32, 33, 34, 37, 41, 68, 127, 128, 167, 295, 312, 359, 364, 397; spécimens VIII, IX et X.
Colenuccio, cité, 155.
Collége grec établi à Paris, 149.
Colvener (Georges), cité, 65.
Concile de Paris en 1209 (sentence du), contre les livres d'Aristote, 187 et suiv.; quels livres elle frappait, *ibid.*
Conring (Herm.), cité, 78.
Constantin l'Africain, ses voyages, 95; ses traductions, 96; cité par Albert, 346.
Constantinople (influence exercée par la prise de), 47, 215, 216.
Costa-ben-Luca, 85, 86; son traité de la Différence de l'esprit et de l'âme, traduit par Jean d'Espagne, 116.
Couleurs (livre des), attribué à Aristote, 76, 175; spécimen XXXIV.
Cousin (M. Victor), pense qu'on n'a pas d'abord connu tous les ouvrages logiques d'Aristote, *Avant-Propos*, xj; cité, *note*.

D.

Danée, cité, 29.
Daniel de Morlay, sa vie et ses traductions, 106-107.
Dante, cité, 126.
David de Dinant, la lecture de ses ouvrages est prohibée, 187; ses erreurs, 195; où il avait puisé sa doctrine, 196.
David le Juif, compose un traité des Causes premières, 184, 199.
David Quimchi, 93.
Denis l'Aréopagite, ses ouvrages traduits par Scot Erigène, 43; et par Jean Sarrazin, 46.
Desvignes (Pierre), cité, 154.
Dominicus, voyez Gundisalvi.
Dominique (ordre de Saint-) influence qu'il a exercée sur la culture des lettres, 51, 205, 215, 386.
Donat, cité par Alain de Lille, 27, 284.
Dreiv (Ch.), son opinion sur les anciennes versions d'Aristote, 224.
Du Boullay, cité, 29, *note*.
Durand d'Auvergne, traducteur des Économiques, 71.
Dupin (Ell.), cité, 193.
Durand de Saint-Pourçain, 23.
Dyndime, auteur cité par Alain de Lille, 27, 284.

E.

Écelin de Romano, 94.
Échard, cité, 60, 65, 73.
Économiques d'Aristote, 34, 71, 181; spécimen xlv.
Edrissi, cité, 94.
Ego, cité, 137.
Éthiques d'Aristote, 31, 32 et suiv.; 127, 143, 179, 296, 351, 370; spécimens xxxviii, xxxix, xl, xli.
Euclide, ses Éléments traduits en arabe, 84; et de l'arabe en latin par Adélard, 98; cité par Guillaume d'Auvergne, 299; et par Roger Bacon, 387.
Eugenius, versions qui portent ce nom, 72, 149.
Eustrathe, son commentaire sur les Éthiques, traduit par Robert de Lincoln, 62; cité par saint Thomas et par Albert, 180, 353.

F.

Fabricius, son opinion sur les anciennes traductions latines d'Aristote, 9, 162.
Fakhr-Eddin Rhazy, 85, 89, 107.
Farraguth, traducteur du Tacouïm, 79.
Ferdinand de Tolède, traducteur d'ouvrages arabes, 151.
Folengo (Théoph.), cité, 126.
Foresta (Jacques) de Bergame, cité, 136.
Fleuri (Cl.), cité, 193.
Fluegel (M.), auteur d'une dissertation sur les versions arabes des auteurs grecs, 401.
François (ordre de Saint-), influence qu'il a exercée sur la culture des lettres, 51, 215, 386.
Frédéric ii, son goût pour les sciences, 50, 94, 95, 152 et suiv.; lettre célèbre qui lui est attribuée, 154 et suiv.; traductions qui lui sont dues, 153.
Freind (Joh.), cité, 79, *note*; est le seul historien des sciences qui ait examiné l'*Opus Majus*, 372.

G.

Galien, versions de ses ouvrages par Guillaume de Moerbeka, 69; par Constantin, 96; par Gérard de Crémone, 122.
Gassendi, son opinion sur les anciennes versions d'Aristote, 222.
Gauthier de Saint-Victor, son traité contre Abélard, 24.
Geber, versions de ses ouvrages par Gérard de Crémone, 122.
Génération et de la Corruption (livre d'Aristote de la), 31, 32, 34, 74, 168, 315, 366; spécimens xii et xiii.
Génération (livre d'Aristote sur la), 75, 173, 327; spécimen xxx.
Gérando (De), son opinion sur l'origine des traductions d'Aristote, 246.
Gérard de Broglio, 75.
Gérard de Crémone, sa vie, 120; traduit de l'arabe l'Almageste de Ptolémée, 121; ses autres traductions, 122; 123.
Gerbert, son histoire est enveloppée de fables, 96 et 97.
Gesner, cité, 100.
Gilbert de la Porrée, ouvrages d'Aristote qu'il cite, 29.
Gilemans (Joh.), cité, 64.
Gilles de Rome, a connu les ouvrages d'Aristote, 34; cité, 152.

GILLES DE TEBALDIS, traduit du castillan en latin l'Astrologie d'Ali-ben-Ragel, 151.
GRAFF (M. E. G.), publie les traductions de Notker, 288.
GRÉGOIRE IX, sa bulle à l'Université de Paris, 191.
GRETSER (Jac.), cité, 192.
GRIMM (M. J.), cité, 285.
GUILLAUME, apporte des manuscrits grecs de Constantinople, 46.
GUILLAUME D'AUVERGNE, connaissait presque tous les traités d'Aristote, 31, 211; notice sur sa vie, 288 et suiv.; citations d'Aristote qu'offrent ses ouvrages, 290 et suiv.; autres écrivains allégués par Guillaume, 298 et suiv.
GUILLAUME D'AUXERRE, cite les Éthiques, 30; et le traité de l'Ame, 31; ne cite pas les autres ouvrages d'Aristote, 211; doit être distingué de Guillaume de Seignelay, évêque d'Auxerre, 288.
GUILLAUME DE CONCHES, cité, 26; ne nomme aucun écrivain arabe, 257.
GUILLAUME DE MOERBEKA, confondu avec Thomas de Cantipré, 64; auteur présumé d'une version complète des ouvrages d'Aristote, 67; traductions qui ne peuvent lui être contestées, 68; autres traductions, 73, 74, 75.
GUILLAUME DOROTHÉE, cité, 74, *note*.
GUILLAUME LE BRETON, cité, 41, 56, 187.
GUILLAUME TOCCO, cité, 40, 392, *note*.
GUNDISALINUS, voyez GUNDISALVI.
GUNDISALVI (Jean Dominique), archidiacre de Ségovie, erreurs des biographes à son égard, 108 et suiv.; ses traductions, 112.

H.

HADJI KALFA, cité, 86.
HARLES, attribue à Hermann de Schildis une traduction de la Poétique et de la Rhétorique d'Aristote, 138; cite un ancien commentaire de la Morale, 180.
HAROUN-AL-RACHID, protége les sciences, 84, 86.
HÉEREN, son opinion sur l'origine des traductions d'Aristote, 11; sur les traductions dues à Frédéric, 163; extrait de son Histoire de la littérature classique, 225; cité, 122, *note*.
HENRI DE BRABANT, traduit les livres d'Aristote, 40; confondu avec Thomas de Cantipré, 64; s'il est le même que Henri Kosbien, 66; versions publiées sous ce nom, *ibid*.
HENRI DE GAND, cité, 64, 278.
HENRI DE HERVORDIA, cité, 67.
HENRI KOSBIEN, version des Éthiques qui lui est attribuée, 60.
HERMANN CONTRACT, s'il a su l'arabe, 135 et suiv.; n'a pas écrit les versions qu'on lui attribue, 138, 142; auteur présumé de deux traités de l'Astrolabe, 145.
HERMANN (Dalmate), travaille à une version de l'Alcoran, 101; traduit le Planisphère de Ptolémée, 103.
HERMANN DE SCHILDIS, traductions qui lui sont attribuées à tort, 138, 142.
HERMANN L'ALLEMAND, versions dont il est l'auteur, 138 et suiv., 180, 182; son introduction à la Rhétorique, 145, *note*; cité, 60, 385.
HEUMANN, cité, 189.
HIPPOCRATE, versions de ses ou-

vrages dues à Guillaume de Moerbeka, 69; à Constantin, 96; à Gérard de Crémone, 122.
Histoire des Animaux d'Aristote, 75, 129, 172, 324 et suiv., 369; spécimen XXVI.
HONAIN, 85, 86.
HONORÉ D'AUTUN, cité, 55.
HOTTINGER, son opinion sur les anciennes versions d'Aristote, 224.
HUET, cité, 78, 100.
HUGUES, chroniqueur, cité, 188.
HUGUES DE SAINT-VICTOR, cité, 26, 93; n'a eu aucune connaissance des auteurs arabes, 256.
HUMBERT DE ROMANS, cité, 206.

I.

IBN-KHALDOUN, cité, 84; 85.
INGULPHE, chroniqueur, cité, 28.
INNOCENT III, sa lettre aux prélats de France, 48; à l'Université de Paris, *ibid.;* se plaint de la faveur qu'Alphonse X accorde aux Juifs et aux Sarrasins, 150, *note.*
Interprétation (traité d'Aristote de l'), 29, 30, 74, 166, 395.
ISAAC, fils d'Honain, 85, 86; ses *Définitions* traduites par Gérard de Crémone, 122.

J.

JACQUES DE VENISE, versions dont il est l'auteur, 58.
JEAN, disciple de Constantin, 96.
JEAN BASINGESTOKES, son savoir, 62; ses travaux, 63.
JEAN DASPASO, traducteur d'ouvrages arabes, 151.
JEAN DE CRÉMONE, traducteur d'ouvrages arabes, 151.
JEAN DE MESSINE, traducteur d'ouvrages arabes, 151.
JEAN D'ESPAGNE, son âge, ses traductions, 115, 117; appelé à tort *Hispalensis*, 118.
JEAN LE GRAMMAIRIEN, traduction de son Commentaire sur le traité de l'Ame, 171; cité par saint Thomas, 398.
JEAN SARRAZIN, ses versions, 46, *note.*
Jeunesse et de la Vieillesse (livre d'Aristote de la), 32, 171, 321; spécimen XXIV.
JONAH-BEN-GANACH, docteur juif, 93.
JUDAS dit ALCOHEN, traducteur d'ouvrages arabes, 151.
JUDAS, fils de Moïse, traducteur d'ouvrages arabes, 151.
JUIFS, répandus en Espagne et en France, 92, 93.

K.

KHALED, version de ses ouvrages attribuée à Robert de Rétines, 103.
KHALED LE BARMÉCIDE, 84.
KHONDÉMIR, cité, 84, *note.*

L.

LANDINO, cité, 125.
LANFRANC, 203.
Langue grecque cultivée en Occident, 43, 44.

LAUNOY, cité, 29, *note*, 189, 192, 221.
LEBOEUF (l'abbé), cité, 147, *note;* erreur qu'il commet, 253; cité, 288.
LELAND, cité, 107, 124.
LENGLET DUFRESNOY, cité, 103.
LÉON l'AFRICAIN, cité, 86.
LÉONARD d'AREZZO, cité, 41, 60.
Lignes insécables (livre des) attribué à Aristote, 76, 175; spécimen XXXV.
Longueur et de la Brièveté de la Vie (livre de la) attribué à Aristote, 171, spécimen XXV.
LOUIS LE PIEUX, accorde des priviléges à la ville de Montpellier, 91.
LUCRÈCE, son poëme connu à toutes les époques du moyen âge, 21.

M.

MAIMONIDES, 93.
MAINFROY, son savoir en philosophie, 155; lettre qui lui est attribuée, *ibid.;* n'en est pas l'auteur, 164.
MAMOUN, son zèle pour les sciences, 84, 86.
MANGET, cité, 103.
MANSI, cité, 193.
MARC, chanoine de Tolède, ses traductions, 149.
Marche des Animaux (livre d'Aristote sur la), 173, 321; spécimen XXVIII.
MARTENNE, cité, 154, 189.
MATTHIEU PARIS, cité, 59.
MEHUS, cité, 154.
Mémoire et de la Réminiscence (livre d'Aristote de la), 34, 171, 320; spécimen XXII.
Métaphysique d'Aristote, 31, 32, 34, 176, 356, 369, 399, spécimens XXXVI et XXXVII.
Météores (traité d'Aristote sur les), 31, 32, 37, 75, 124, 128, 148, 168, 296, 316, 366, 398; spécimens XIV, XV et XVI.
MEZLER, cité, 137.
MICHEL SCOT, auteur présumé de versions grecques-latines, 72; notice sur sa vie et ses ouvrages, 124 et suiv.; cité par Vincent de Beauvais, Albert, Roger Bacon, 133, 134; son âge, 134; sa version de l'Histoire des Animaux employée par Albert, 327.
MIDDELDORPF, (M.) son opinion sur les versions arabes des auteurs grecs, 247; cité, 88, *note.*
MIRANDOLE (PIC DE LA), cité, 115; attribue à Alphonse X les traductions de plusieurs ouvrages, 219.
MOAVIAH, chef de la dynastie des Ommiades, 81.
MOISE HADDARSHAN, 93.
MOISE, traducteur d'ouvrages arabes, 151.
MOLLER, son opinion sur l'origine de la philosophie scolastique, 247.
Monde (traité du), attribué à Aristote, 170; spécimen XVIII.
MONTPELLIER, ses rapports avec les Sarrasins, 91.
Morales (Grandes) d'Aristote, 34, 71, 181, 354; spécimen XLIII.
MORELLI, attribue à Hermann de Schildis une traduction de la Poétique et de la Rhétorique d'Aristote, 138.
MORIEN, son traité d'Alchimie traduit par Robert Castrensis, 163.
MURATORI, son opinion sur l'origine des traductions latines d'Aristote, 6; cité, 78, 120, 135.

N.

NASSIR-EDDIN, éditeur de plusieurs mathématiciens grecs, 87.
NAUDÉE (Gabriel), cité, 126.
Nestoriens, se livrent à l'étude de la philosophie grecque, 81.
NICOLAS, clerc de Saint-Alban, met en latin le Testament des douze Patriarches, 59.
NIPHUS, son opinion sur les anciennes traductions d'Aristote, 220.
NOEL (Alexandre), cité, 188.
NOTKER traduit en langue vulgaire les Catégories d'Aristote, 28, et quelques autres ouvrages, 286; ses connaissances en grec, 44.
Nourriture et du sujet à nourrir (traité d'Aristote de la), 319, 399.
NOUSCHIRVAN, attire à sa cour les philosophes grecs, 81.

O.

O'CRÉAT, disciple d'Adélard, 99.
OMMIADES, 81, 82.
OTTON DE FRISINGUE, son érudition, 29; erreur de Tribecchovius à son sujet, 224.
OUDIN, cité, 154, 278.

P.

Parties des Animaux (livres des) d'Aristote, 75, 173, 327; spécimen XXIX.
PATRICIUS, son opinion sur les anciennes versions d'Aristote, 220.
PHILIPPE, clerc de l'église de Tripoli, traduit de l'arabe le livre des Secrets, 147.
Physionomie (traité de la), attribué à Aristote, 147, 175, 343; spécimen XXXII.
Physique d'Aristote, 31, 32, 34, 38, 71, 74, 167, 190, 292, 310, 363, 396; spécimens V, VI et VII.
PIERRE DIACRE, cité, 95.
PEYRON (Amédée), cité, 68, *note*.
PHILIPPE AUGUSTE, établit à Paris un collége grec, 49.
PIERRE LE VÉNÉRABLE, fait faire une version latine de l'Alcoran, 100.
PIERRE LOMBARD, ne cite point Aristote, 29.
PIERRE (maître), travaille à une version de l'Alcoran, 101.
PIERRE D'AUVERGNE, 42, 75, 106.
PIO, cité, 58.
PIPINI, cité, 122; extrait de sa chronique, spécimen LV.
PITS, cité, 104, 106, 107, 125.
Plantes (livres des), d'Aristote, 34, 105, 173, 322, 369; spécimen XXXI.
PLATON DE TIVOLI; ses traductions, 99; son âge, 100; cité par Guillaume d'Auvergne, 298.
Poétique d'Aristote, 138, 141, 182, 381, 384.
Politique d'Aristote, 70, 181, 354, 401; spécimen XLIV.
POPPO DE FULDES, explique les commentaires de Boëce, 28.
PORPHYRE (introduction de), 28, 29, 309.
PRISCIEN, nommé par Alain de Lille, 27, 285.

Problèmes d'Aristote, 75, 175; spécimen XXXIII.
PROCLUS, versions de ses ouvrages dues à Guillaume de Moerbeka, 69.
Propriétés des Éléments (livre des) attribué à Aristote, 182, 314; spécimen XLIII.
PRUNELLE (le docteur), cité, 45.
PTOLÉMÉE, versions de ses ouvrages dues à Hermann Dalmate, 103; à Gérard de Crémone, 121; cité par Guillaume d'Auvergne, 299; par Roger Bacon, 387; par saint Thomas, 397.

Q.

QUÉTIF, voyez ÉCHARD.

R.

RADEVIC, chroniqueur, cité, 29.
RAYMOND, archevêque de Tolède, crée un collége de traducteurs, 108; son âge, 114.
RAVAISSON (M.), cité, 72, *note*.
Réfutations sophistiques d'Aristote, 29, 30, 34, 58.
REINHARD, moine de Saint-Burchard, commente les Catégories d'Aristote, 28.
RÉMI D'AUXERRE, ses connaissances en grec, 44.
RENAUDOT (Eus.), son opinion sur l'origine des anciennes traductions latines d'Aristote, 7, 8.
Respiration (livre d'Aristote de la), 171; spécimen XXIV.
Rhétorique d'Aristote, 70, 138 et suiv., 182, 381, 384; spécimens XLVI et XLVII.
RIGORE, chroniqueur, cité, 6, 41, 187.
ROBERT (Castrensis) est le même que Robert de Rétines, 103.
ROBERT DE COURÇON, ne cite aucun ouvrage particulier d'Aristote, 30, 287; son mandement à l'Université de Paris, 76, 191.
ROBERT DE LINCOLN, traducteur des Éthiques, 59, et du Commentaire d'Eustrathe, 62; ses autres travaux, 63, 76; protecteur de Roger Bacon, 373.
ROBERT DE RÉTINES, travaille à une version de l'Alcoran, 101; ses autres versions, 103.
ROBERT DE TORRIGNY, chroniqueur, cité, 58.
RODOLPHE DE BRUGES, erreurs des biographes à son égard, 100; disciple d'Hermann Dalmate, 104.
RODRIGUE, archevêque de Tolède, avait étudié à Paris, 205.
ROGER, roi de Sicile, 94.

S.

*SALOMON JARCHI, 93.
SANDER, cité, 100.
SARRISBÉRY (Jean de), auteur du Metalogicus, 25; s'étend sur les traités d'Aristote relatifs à la logique, 30; possédait les éléments du grec, 46, 254; notice sur sa vie et ses ouvrages, 248; n'a employé que les traductions de Boëce, 254 et suiv.
SCALIGER, son opinion sur le texte grec du traité des Plantes,

173; sur les anciennes traductions des auteurs grecs, 222.
SCHNEIDER, cité, 68, *note*, 70, *note*, 71, 75, 130, 225; confond l'Histoire des Animaux d'Aristote et l'abrégé d'Avicenne, 130; son opinion sur le premier ouvrage, 325, 346.
Scolastique (Philosophie), son histoire divisée en trois âges, 23.
SCOT ÉRIGÈNE, traducteur de Denys l'Aréopagite, 43, ses ouvrages considérés comme la source des erreurs d'Amaury, 196.
Secrets (livre des) attribué à Aristote, 148, 185, 345.
SELDEN, son opinion sur les anciennes versions d'Aristote, 222; son erreur touchant Adélard, 259.
SÉNÈQUE, ses Questions naturelles connues à toutes les époques du moyen âge, 21.
Sens et de ce qui est senti (traité d'Aristote du), 32, 34, 57, 171, 319; spécimen XXI.
SIDONIUS, auteur cité par Alain de Lille, 27, 285.
SIGISBERT (de Gembloux), cité, 55.
SIGONIO, cité, 94.
SIMPLICIUS, son commentaire sur les livres du Ciel et du Monde, traduit par Guillaume de Moerbeka, 68, 168; sur les Catégories, 73, 166; cité par saint Thomas, 398.
Sommeil et de la Veille (traité d'Aristote du), 32, 34, 171, 296, 321; spécimen XXIII.
SYMMAQUE, auteur cité par Alain de Lille, 27, 285.

T.

TENNEMANN, son opinion sur l'origine des traductions latines d'Aristote, 13, 15; extrait de son Histoire de la Philosophie, 237 et suiv.
THEBITH, son traité *de Imaginibus* traduit par Jean d'Espagne, 117.
THEMISTIUS, son commentaire sur les Dernières Analytiques, 166; sur le traité de l'Ame, 171.
THÉODORIC, sa lettre à Boëce, 54.
THIBON, 93.
THOFAÏL (Djafar-ibn), 90, 93.
THOLOMÉ DE LUCQUES, cité, 394.
THOMAS DE CANTIPRÉ, confondu avec Guillaume de Moerbeka et Henri de Brabant, 64; auteur présumé de quelques versions, 65.
THOMAS (saint) d'Aquin, ouvrages d'Aristote qu'il a connus, 34; possédait des versions faites du grec, 40, 41; contribue à en augmenter le nombre, 214; notice sur sa vie et ses commentaires, 390 et suiv.; cité, 65, 67, 69, 76, 185.
TIEDEMANN, son opinion sur les anciennes versions d'Aristote, 12; cité, 198, *note*.
TIRABOSCHI, cité, 51, *note*, 98, 154.
Topiques d'Aristote, 29, 30, 34, 58, 250.
TRIBECCHOVIUS, cité, 78, 162; son opinion sur les anciennes versions d'Aristote, 223.
TRITHÈME, cité, 64, 78, 137.

U.

URBAIN IV, son goût pour les lettres grecques, 51, *note*.

V.

Vie et de la Mort (livre d'Aristote, de la), 34, 171, 321; spécimen XXIV.
VINCENT DE BEAUVAIS, ouvrages d'Aristote qu'il a connus, p. 33; notice sur sa vie et ses ouvrages, 360; cité, 56, 65, 66, 132, 133, 134, 177.
VIVES (Louis), son opinion sur les anciennes versions d'Aristote, 221.

W.

WALDER, cité, 100.
WAMBA, proscrit les Juifs, 93.
WENRICH (M.), auteur d'une dissertation sur les traductions des auteurs grecs en langues orientales, 401.

Z.

ZACHARIE, cité, 75.
ZAG, traducteur juif, 151.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

